TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11518

MARDI 9 FÉVRIER 1982

LE VATICAN ET LA POLOGNE

Jean-Paul II va recevoir une délégation de Solidarité

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 35 d.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le budget américain pour 1983

Le même cap

Malgré les protestations et les inquiétudes soulevées par sa politique, M. Reagan ne change pas de cap. Le projet de budget pour 1983 — rendu public le 8 février à Washington — propose en effet d'accroître encore les dépenses militaires et de réduire un peu plus les programmes sociaux sans toucher aux allégements de l'impôt sur le revenu votés l'an dernier. La doctrine, il est vrai, n'a pas changé : la relance résultera des investissements des particuliers et des entreprises, qui bénéficieront de réductions d'impôts et de moindres contraintes (la « déréglementation ») ; quant aux pertes de recettes de l'Etat, elles seront compensées par une diminution de son train de vie, de ses interventions multiples, puis par une accélération de la croissance.

Cette persévérance n'empêche pas la nouveauté : M. Reagan a renoncé à équilibrer le budget des Etats-Unis à partir de 1984, et désormais toutes ses prévisions sont fondées sur des déficits records, qui accroîtront d'autant une dette nationale déjà supérieure à 1 000 milliards de dollars.

Ces déficits — de 98,6 milliards de dollars en 1982 et de 91,5 milliards en 1983, — la Maison Blanche les impute à de multiples facteurs : coût de la dette nationale, récession, responsabilité du Congrès, qui a refusé de voter l'ensemble des réductions de dépense, et — paradoxalement — succès dans la lutte contre l'inflation, puisqu'une hausse des prix supérieure aux prévisions a entraîné une moindre progression des impôts sur le revenu.

M. Reagan fait surtout valoir que les déficits ne sont pas le résultat de sa politique, mais du laxisme de ses prédécesseurs. Et de promettre, courbe à l'appui, que, sous son mandat, le pourcentage du déficit par rapport au produit national brut va décroître d'année en année. Une évolution qui laisse déjà sceptique à Washington comme à Wall Street, où l'on a pris l'habitude de voir les prévisions de la Maison Blanche être modifiées de trimestre en trimestre. Aussi enregistre-t-on, ici et là, comme provisoire et soumis aux aléas de la conjoncture économique et des humeurs du Congrès, le fait que l'inflation devrait ralentir davantage en 1983, le chômage diminuer et la croissance faire un bond en avant. Encore faudrait-il résoudre la contradiction qui fait que les autorités monétaires se refusent à desserrer le crédit tant que le déficit budgétaire ne sera pas réduit.

Premier budget entièrement « reaganien », ce projet confirme la mise en place d'un « Etat défenseur », après l'ère Kennedy-Johnson de l'« Etat bienfaiteur ». Sans doute le défi militaire soviétique imposait-il un effort que M. Carter lui-même, tout évangélique et pacifiste qu'il était au départ, avait mis sur les rails. Mais il reste à savoir si la société qu'il s'agit de défendre résistera, à l'intérieur, à cette médecine.

M. Reagan joue sur l'embarras des démocrates et sur leur incapacité de proposer une politique alternative. Mais il sait aussi que les élus républicains ne le suivent plus comme un seul homme. Avec son projet budgétaire, le président fait un double pari, économique et politique. Il lui faudra autant d'habileté que de chance pour ne pas perdre sur les deux tableaux.

Le président Reagan propose une augmentation des crédits militaires et une réduction des dépenses sociales

Le président Reagan a transmis, ce lundi 8 février, au Congrès, le projet de budget pour 1983. « Nous n'avons pas promis au peuple américain de réaliser des miracles », *affirme l'exposé des motifs. De fait, pour 1982, la croissance attendue n'est que de 0,2 % et le taux moyen de chômage risque d'être le plus élevé depuis 1941 (8,9 %). La hausse des prix n'atteint que 6,6 % (contre 9,5 % en 1981).*

Le redressement ne serait donc que pour 1983 : les prévisions de la Maison Blanche font état d'un taux de croissance de 5,2 %, d'un taux de chômage de 7,9 % et d'un rythme de hausse du coût de la vie de 6 %.

De nouveau en déficit (91,5 milliards de dollars), le budget, qui va du 1er octobre 1982 au 30 septembre 1983, n'en comportera pas moins, s'il est adopté dans ces termes par le Congrès, de nouvelles réductions des dépenses sociales. Le président Reagan n'entend pas, en revanche, revenir sur les réductions d'impôts et propose une augmentation de 18 % des dépenses militaires.

Les premières réactions à ce budget ont été largement négatives.

Le déficit dépasserait 90 milliards de dollars

De notre correspondant

Washington. — Le projet budgétaire pour 1983 est présenté par M. Reagan comme un nouveau pas dans l'assainissement de l'économie américaine. Après les votes de l'an dernier — « *Nous avons réalisé les réductions de dépenses et d'impôts les plus importantes de l'histoire* ». — il faut aller de l'avant dans le même sens, c'est-à-dire limiter le rôle du pouvoir fédéral tout en renforçant la puissance militaire des Etats-Unis. Le président n'ignore pas que, dans son propre parti, un certain nombre de responsables souhaitent revenir à des méthodes plus douces, en tout cas moins hasardeuses, pour éviter des protestations sociales et un trop grand déficit budgétaire. « *Notre tâche*, leur répond-il, *est de persévérer, de tenir bon, de surmonter les bouleversements et les pressions qui accompagnent inévitablement le rétablissement de la santé économique, fiscale et militaire* » du pays. A ceux qui attendaient un miracle et sont déjà déçus, il explique : « *Notre programme n'est entré en vigueur que le 1er octobre 1981. Il ne pouvait résoudre en quatre mois des problèmes qui se sont accumulés depuis plus de quatre décennies.* »

Le président ne propose aucune retouche à son plan, déjà voté, de réduction d'impôts sur le revenu : 35 % de baisse répartie sur trois ans, qui sont en fait un mécanisme correcteur d'inflation comme il en existe en France depuis longtemps, mais dont les Etats-Unis étaient privés. Ce manque à gagner de 91,5 milliards de dollars équivaut exactement au déficit prévu pour la prochaine année budgétaire (1er octobre 1982-30 septembre 1983). Un déficit qui ferait passer la dette nationale à quelque 1 260 milliards. A eux seuls, les intérêts que l'Etat fédéral devra payer cette année représentent autant que tout le budget de 1958.

Mais M. Reagan refuse de telles comparaisons en dollars courants. Ce qui compte à ses yeux, c'est le rapport entre le déficit et le produit national brut : il ne serait que de 2,7 % en 1983 contre 4 % en 1976.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

L'évolution politique de la Chine

M. Deng Xiaoping aurait pris une semi-retraite

Les autorités chinoises viennent de faire une mise au point officielle sur la situation actuelle de M. Deng Xiaoping, vice-président du P.C., âgé de soixante-dix-sept ans, qui a disparu de la scène politique depuis plus de trois semaines. L'« homme fort » du régime aurait pris une semi-retraite et ne serait plus « consulté » que sur les « questions importantes ».

Ces propos ne lèvent pas totalement le voile sur les incertitudes relatives à l'aménagement du pouvoir à Pékin. La politique préconisée par M. Deng Xiaoping s'était heurtée à de sérieuses résistances ces derniers mois.

De notre correspondant

Pékin. — La Chine est-elle à la veille de connaître l'un de ces bouleversements auxquels elle a habitué le monde depuis une trentaine d'années ? Ou bien le « mystère Deng Xiaoping » — car mystère il y a — finira-t-il par s'éclaircir et la montagne accouchera-t-elle d'une souris ? L'avenir nous l'apprendra.

Ce qui, dans l'état actuel des choses, peut être dit tient dans la troublante constatation que celui qu'il est convenu d'appeler « *l'homme fort* » de la Chine a disparu de la scène politique depuis maintenant plus de trois semaines, qu'il s'agit bien d'un effacement et non d'un hasard et que, si l'on comprend bien, cette retraite ou semi-retraite, comme l'on voudra, pourrait être durable.

Tout a commencé, du point de vue du public, avec l'absence le 24 janvier du vice-président du parti à la « *rencontre autour d'une tasse de thé* » organisée par la direction du parti à l'occasion du Nouvel An lunaire. Interrogés à ce propos, les officiels s'étaient contentés imperturbablement de répondre que cette absence n'était pas due à la maladie et que M. Deng avait passé la fête hors de Pékin. La rumeur de sa présence dans l'île de Hainan, en mer de Chine du sud, avait alors circulé, sans qu'il soit possible de la vérifier.

La dernière activité de M. Deng mentionnée dans la presse remontait au 13 janvier. Le *Quotidien du peuple*, rendant compte d'une conférence politique de l'armée qui s'était terminée la veille, avait publié ce jour-là une photo le montrant entouré de plusieurs membres du bureau politique.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 5.)

Le P.C.F. et Pékin

Les retrouvailles entre le P.C.F. et la Chine pourront laisser rêveurs ceux qui s'intéressent aussi bien aux communistes français qu'aux successeurs de Mao Zedong.

Certes, le P.C. français s'est toujours refusé à s'associer — comme on l'en pressa autrefois à Moscou, — à une quelconque « excommunication » du P.C. chinois. Ses dirigeants n'ont pas pour autant ménagé leurs critiques à ceux de Pékin, dont ils ne cessaient de dénoncer l'antisoviétisme. Sur nombre de problèmes internationaux — le Vietnam, le Cambodge, l'Afghanistan par exemple, — les positions des deux partis sont diamétralement opposées.

Le paradoxe est qu'elles convergent, en revanche, sur la Pologne. Tandis que la direction du P.C.F. refusait de condamner la répression des syndicats libres polonais, Pékin prenait ses distances à l'égard de l'esprit de contestation qui animait ces derniers et dont l'exemple lui paraissait redoutable pour la Chine. Redoutable, pourquoi ? Parce que dangereux au premier chef pour l'appareil du parti. Et c'est bien sur ce point que communistes français et chinois semblent plus que jamais partager la même philosophie.

A en croire M. Marchais, ce sont les Chinois qui ont fait les premiers pas, du moins les plus significatifs. Il est normal que la main ainsi tendue ait été saisie et que le P.C.F. s'apprête à suivre prochainement l'exemple des communistes italiens et espagnols en envoyant prochainement, à son tour, une délégation à Pékin.

Il est plus étrange, sinon inattendu, de voir le P.C.F. épouser d'emblée les thèses de la nouvelle direction chinoise non seulement sur les erreurs de Mao Zedong, mais également sur la conception que l'on se fait à Pékin d'un « socialisme novateur ».

A moins, là encore, que de part et d'autre on ne conçoive de novation que dans des voies où ne saurait être mise en cause l'autorité du tout-puissant appareil du parti.

(Lire pages 6 et 7 nos informations sur le vingt-quatrième congrès du P.C.F.)

UN ENTRETIEN AVEC M. CHOTARD

« Il ne saurait être question d'abandonner aux syndicats toute la politique sociale de l'entreprise » nous déclare le premier vice-président du C.N.P.F.

(Lire page 34.)

Paysans sans frontières

Des paysans français s'intéressent à leurs collègues du tiers-monde. Pourquoi, dans ce milieu réputé fermé sur lui-même, ce regard au-delà des frontières ? Sans doute parce que cette réputation est fausse. Des paysans français, des ruraux membres de l'association Agriculteurs français et développement international (AFDI) sont en train de le prouver. Nous les avons rencontrés dans leurs départements. Nous les avons suivis en Casamance, où une organisation paysanne se met en place, sans moyens, sans reconnaissance, avec des militants qui croient que le développement du Sénégal et de son agriculture ne peut venir que d'eux-mêmes. Leur mouvement se fortifie depuis trois années, à 300 kilomètres de Dakar.

Jamais ils n'ont rencontré aucun journaliste européen ni même africain. Des agriculteurs français ont choisi de leur apporter leur concours. Pas une aumône récoltée à Dijon ni un programme décidé à Paris, seulement un appui qui répond aux décisions et aux demandes des militants du terrain. Voici l'histoire de cette démarche.

I. — « Avant de vouloir aider, faut comprendre »

par JACQUES GRALL

Marie-Christine a décidé son mari Dominique, et Marie-Paule le sien. Sortir 5 000 F quand on ne prend jamais de vacances, trouver un remplaçant pour la ferme, ce n'est guère facile. Pourquoi ces efforts ? Pour participer au voyage organisé par le groupe de Bourgogne-Franche-Comté du mouvement Agriculteurs français et développement international (AFDI). Il s'agissait de partager la vie, pendant huit ou quinze jour, des villageois de Casamance (Sénégal) pour voir sur place comment ils s'organisent, quels sont leurs besoins. Alors que la plupart d'entre eux n'avaient jamais pris l'avion, une vingtaine d'agriculteurs décident un jour de s'embarquer pour la brousse, pour « échanger » de paysans français à paysans africains.

Cela est devenu possible avec la création, il y a six ans, d'une association nationale, composée des représentants des quatre « grandes » organisations agricoles (chambre d'agriculture, syndicalisme aîné et jeune, mutualité et coopération). Des associations régionales se sont mises en place, dont celle de Bourgogne-France-Comté en 1980. Trois régions, Champagne, Sud-Ouest et Rhône-Alpes, où fut créé dès 1968 le CRIAD (Centre de relations internationales entre agriculteurs pour le développement), avaient précédé cette initiative.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Si

Si les Soviétiques ont observé pendant si longtemps une attitude modérée face à la situation polonaise, c'est grâce à la force de persuasion de M. Giscard d'Estaing. Il vient de l'expliquer au Sunday Times.

Si les Français, en mai 1981, avaient su qu'en éliminant M. Giscard d'Estaing ils levaient un obstacle à la normalisation en Pologne, ils s'y seraient pris à deux fois.

Si les Français de gauche veulent manifester concrètement leur solidarité à l'égard des Polonais, ils doivent rappeler d'urgence M. Giscard d'Estaing au pouvoir.

BRUNO FRAPPAT.

DUPIN DANS UN HANGAR

Théâtres d'appartement

En 1979, au cours du Festival de Nancy, une centaine de spectateurs chaque soir ont pris des autobus pour une assez longue excursion dans la campagne lorraine à destination d'une grande demeure que la troupe du Théâtre Autarcique avait investie.

Dans la cuisine vieillotte, un comédien fabriquait des gâteaux au chocolat ; à l'étage, de salon en chambres à coucher, et de salle de billard en salle de bains, se composaient des scènes muettes vestement achalandées. Sur le plancher du grenier, planté d'arbres de Noël et de chandelles, près d'un canoë renversé, une actrice tantôt pourchassait des cauchemars fabriqués, tantôt souria.. à d'imaginaires souvenirs d'enfance. La maison avait été détournée, n'était plus habitation mais fantasmagorie. Chacun déambulait à son rythme d'un simulacre à l'autre, libre de se prendre ou non à cette mise en scène en pièces.

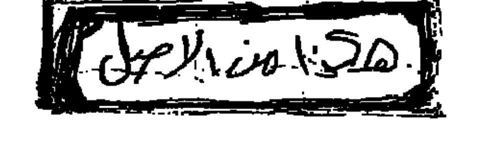
A travers Paris, en ce moment (et jusqu'au 24 février) s'organise un vaste jeu de piste d'inspiration similaire. L'opération baptisée « Les intérieurs » ou encore « Théâtre-Création-Espace » est une coproduction d'Alpha-FNAC et du Centre américain. Elle bénéficie de toute la bienveillance de M. Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture.

Les initiés disent aussi « théâtre d'appartement » et connaissent les lieux de rendez-vous : en effet, à 20 heures, à la sortie de tel ou tel métro, en huit endroits différents de la ville, des responsables de l'accueil rassemblent les quinze, vingt ou trente clients prévus, selon la superficie du logement concerné : ces derniers suivront le guide à la queue leu leu sur les trottoirs. Les adresses ne sont pas précisées dans les prospectus, histoire de ne pas déranger davantage les particuliers, assez sympathiques déjà d'avoir prêté, le temps des répétitions et pour l'espace de dix représentations leurs mètres carrés dans Paris.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 16.)





Le Monde

idées

OPPOSITION

Nous donnons aujourd'hui la parole à trois opposants. Le centriste Jean-Marie Daillet, qui voit, dans le résultat des élections partielles du 17 janvier, l'effet d'un « ras-le-bol » comparable à celui qui a entraîné, l'an dernier, la défaite de l'ancienne majorité, voudrait qu'on rejette les deux technocraties de gauche et de droite et qu'on prépare la fin de la bipolarisation. Un autre centriste, André Mousset, relève les erreurs de M. Giscard d'Estaing, qui le conduisent à tourner les yeux « vers un autre horizon ». Pour le gaulliste Philippe Séguin, nul doute, en tout cas, quant au lieu où se situe cet horizon : le R.P.R. n'a pas pris de virage à droite, ses militants réunis à Toulouse en janvier « étaient la France ».

D'un changement à l'autre

par ANDRÉ MOUSSET (*)

EN ce début de février, le champ du possible est infiniment plus vaste pour l'opposition que la classe dirigeante ne le lui laisse espérer.

Au fil des mois, notre sérénité à l'égard de l'adversaire s'est émoussée. Il est vrai que, face à des vainqueurs mieux pourvus sous le rapport de l'humilité et de la mesure, cette sérénité imprégnerait notre conduite quotidienne. Mais nos adversaires en ont décidé pour nous. La violence de leur verbe et la rigueur idéologique qu'ils tentent de nous imposer nous contraignent à nous défendre. Je ne prêche pas ici pour un quelconque esprit de croisade. Ne tombons pas à notre tour dans les excès de l'irréflexion ou du fanatisme. Ce que je veux signifier, c'est que la pensée politique de l'opposition est à sa place quand elle s'inscrit dans un contexte de reconquête résolue du pouvoir. Que cette pensée soit forte et elle engendrera inéluctablement l'action.

Il est prévisible qu'à terme le devenir socialiste provoquera d'innombrables blessures chez ceux-là mêmes qui y ont souscrit. De quels Français s'agit-il ? Essentiellement d'une partie de cette moyenne bourgeoisie sans l'appoint de laquelle les « forces populaires » chercheraient encore leur victoire. Curieuse bourgeoisie que celle-ci qui de tradition se livre au prurit du déviationnisme. L'espace d'un temps oublieuse à la fois de sa provenance et de ses intérêts, elle plonge avec ravissement dans le fruit défendu. Cela ne dure guère. Quand le soupçon l'assaille, le bourgeois se reprend et se détourne alors de ce qui n'aura été qu'un fourvoiement passager. En vérité, il s'apercevra bientôt avec bien d'autres Français qu'il n'existe qu'une seule pensée de gauche : le marxisme, ni plus ni moins.

∴

J'ai un motif supplémentaire de confiance : celui de ma conviction dans le ressaisissement de l'opposition. De ses désordres actuels — compréhensibles — naîtra un nouvel ordre de marche. Cela suppose qu'elle ne triche plus. La base ordonne l'entente ; obéissons-lui. Traçons-lui un axe de combat et elle retrouvera le goût unitaire de l'action. Mais il est attendu de celui qui dirigera nos pas qu'il nourrisse l'ardent discours à la nation de pensées politiques et sociales nouvelles. C'est à ce prix qu'il réintroduira la foi chez nos partisans.

Qu'est-ce que la politique en Vᵉ République ? C'est d'abord un homme qui rassemble et qui incarne l'espoir. Comme tout le monde, j'entends s'écrier depuis quelques semaines que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour ; soit. Je remarque que ceux qui l'affirment sont ceux qui n'ont encore rassemblé personne. Toutefois, ils n'ont pas tort ; c'est une priorité qui peut souffrir quelque retard. Pas trop, car rien ne serait plus détestable que l'impréparation à une pareille situation. Je souhaite vivement que les allées qui mènent au sommet soient le plus dégagées possible. J'en suis conscient : les lignes qui vont suivre vont affecter la sensibilité des quelques amis qui, autrefois, furent mes compagnons de route. Qu'y puis-je ? Ils savent qu'en politique la préséance n'est pas accordée aux sentiments altruistes. Ils savent que la recherche de l'efficacité dans ce métier féroce oblige le plus souvent au verrouillage des cœurs.

Jadis, j'obtins mes diplômes en giscardisme. En 1966, l'entreprise n'était pas évidente. Qu'importe, la petite douzaine d'esprits que nous étions à cette époque sut dépasser les risques d'une aventure par l'ardeur à la vivre. Dégagé à présent de toute allégeance, je me réapproprie une liberté, celle de m'exprimer.

∴

A cette heure, chacun à son rang, deux hommes éminents, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, imprègnent la vie de l'opposition. Le premier, sévèrement frappé par la sanction populaire, reste en tout état de cause la référence pour de nombreux Français. A nouveau attentif aux murmures favorables de l'opinion publique, il ne repousserait pas, que je sache, les signes annonciateurs d'une légitime revanche. Le second, infiniment moins touché que le premier et au passé plus allégé, présente en pleine lumière sa prétention non moins légitime à l'avenir. Les sphères respectives de ces deux hommes ajoutées l'une à l'autre accaparent la presque totalité du cœur ou, à défaut, de l'esprit de l'opposition. Seulement, qui pourrait douter que ces deux forces s'annuleraient irrémédiablement si elles ne trouvaient le ferment nécessaire à leur cohésion et à leur puissance de combativité ?

L'échec en politique a toujours une explication. Hélas ! elle est rarement retenue par les hommes d'État. Et c'est parce que ces hommes prêtent à leurs revers des causes souvent déformées qu'ils maintiennent en eux les feux incandescents d'un sursaut rafraîchi. Je le dis nettement ; je ne crois pas en la malédiction de l'échec. Le chef est le maître d'œuvre de l'édifice qu'il a bâti ; si l'édifice s'écroule, qu'il consulte son miroir : il lui en révélera la véritable raison.

Mes amis ont beaucoup écrit et parlé sur les causes de la défaite de Valéry Giscard d'Estaing ; pas une de leurs analyses ne m'a convaincu. J'en mesure bien l'esprit, mais la mansuétude n'a jamais été le meilleur auxiliaire de la vérité. Que l'on me pardonne ma franchise : j'estime tout à fait négatifs les jugements de l'histoire qui s'accompagnent de circonstances atténuantes.

Quelle importance en effet y a-t-il à connaître les degrés de non-responsabilité d'un homme public ? N'est-il pas plus conséquent de souligner ses erreurs quand elles peuvent encore instruire ? Je l'écris sans joie : l'ancien président de la République n'a pas été la victime de maléfices mais celle de fautes personnelles qu'il eût pu éviter. L'une d'elles me paraît capitale : celle de s'être efforcé — non sans sincérité — de broder sur canevas un Hexagone irréel. Qu'a-t-il recherché durant sept années ? Devenir le *« président de tous les Français. »* Quelle gageure ! Que n'a-t-il vu dans cette formule qu'une dérisoire fleur de rhétorique ? Que n'a-t-il appris qu'un président de la République sous la Vᵉ République est prioritairement le président de la majorité qui l'a élu ? Observons à cet égard que François Mitterrand est exemplaire dans ses choix... et ses affections, et je l'en approuve.

Si l'on ne gouverne pas pour et avec sa majorité, alors au nom de qui et pour qui gouvernerait-on ? Soyons sans ambiguïté : l'application d'une politique nationale n'est faite que de la traduction d'intérêts particuliers. C'est valable pour la droite comme pour la gauche. Séduire des voix pour gagner est dans la règle du jeu politique. Ambitionner d'en acquérir de nouvelles est logique. Mais négliger les premières par souci de convoitise des secondes est un principe qui tôt ou tard conduit au désastre. En vérité, ce qui a manqué à Valéry Giscard d'Estaing, c'est la mémoire de son électorat... et de ses vrais amis. Quel dommage ! Sa lumineuse clairvoyance, son intelligence sagace, n'aperçurent pas le grave danger que représente une troupe qui ne se reconnaît plus dans celui qui la guide.

∴

Et maintenant ? De quels mots puis-je me servir pour m'adresser à cet ancien président, homme jeune mais aux enjambées momentanément retenues ? De par ce qu'il fut, Valéry Giscard d'Estaing peut encore apporter à la France. Il peut notamment, sans arrière-pensées, aider l'ex-majorité à y voir plus clair, à la rasséréner, à mieux se comprendre. Il demeure une voix forte. Mais de cette voix, quel souffle jaillira-t-il ? Les prémices d'un destin recommencé ? Compte-t-il offrir alors à des électeurs aujourd'hui dubitatifs un pacte rajeuni ? Ou, au contraire, concourra-t-il à la naissance d'autres avènements avec l'intention d'y œuvrer ? C'est cet aspect singulier de son cas qui mobilise toute notre attention. Pour ce qui me concerne, je ressens profondément une chose : que la santé de l'opposition passe dans les mois à venir par la reconnaissance claire de celui qui en sera le leader. C'est pourquoi, en dépit du souvenir que je garde de mon passé, mes yeux, dorénavant, se tourneront vers un autre horizon.

(*) Ancien membre du bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants. Ancien conseiller technique de M. Michel Poniatowski.

Ils étaient la France

par PHILIPPE SÉGUIN (*)

LA manière dont il a été rendu compte des Assises du R.P.R. n'a généralement traduit qu'imparfaitement sa réalité profonde, la riche diversité de ses hommes et le véritable enjeu de ses débats.

1. — *Une impasse totale a été faite sur l'existence et le rôle du groupe parlementaire.* C'est mal comprendre la réalité du groupe R.P.R. Sans être nécessairement en relation conflictuelle (ou... dialectique), l'appareil du mouvement et le groupe de l'Assemblée nationale constituent, avec le président du R.P.R., les trois bases d'un même trépied. On s'est pâmé de voir « sous-traités » ailleurs le « projet » et « l'image » du mouvement. C'est oublier un peu vite que le groupe, jour après jour, par son action même, définit ce projet et que, par son comportement, il contribue à la qualité de l'image que se font les Français du mouvement et de son chef.

On ne comprend rien au pouvoir socialiste si on ignore qu'entre son groupe parlementaire et le gouvernement le parti est l'arbitre, et que ses décisions ne sont qu'épisodiquement revues en appel par l'Elysée.

On ne comprend rien au R.P.R. si l'on néglige que les décisions et orientations essentielles, à peine d'insuccès, sont prises — doivent être prises — par ses dirigeants devant ou au sein du groupe parlementaire.

2. — *Un accord implicite s'est fait, de même, sur un prétendu monolithisme du R.P.R.* C'est mal apprécier la richesse et la diversité de ses hommes. On a ainsi enterré une nouvelle fois les « barons » (ils en sont à leurs centièmes obsèques...) et exalté la montée des hommes de l'appareil. C'est confondre relève et amalgame.

S'il n'y a plus au R.P.R. de notables d'un côté et des dévouements obscurs de l'autre, ce n'est certes pas par élimination, mais par fonte dans un même creuset. Là encore, le groupe parlementaire peut s'enorgueillir d'avoir montré la voie.

La diversité n'est jamais dangereuse. Courants ? Tendances ? Qu'importe ! Pourvu qu'on sache que plus on pourra parler, plus on aura de chances de progresser et de gagner.

3. — *Fatalement, les deux premières erreurs en induisaient une troisième : le constat (ou le pressentiment)* d'on ne sait quelle « dérive droitière ». La vérité est que le R.P.R., plus que jamais sans doute, est placé devant une grande alternative : confirmer sa vocation à constituer un rassemblement ou se résigner à n'être qu'un parti ; assumer et transcender les aspirations de l'ensemble des Français, toutes catégories confondues ; ou, faisant sienne la conception dogmatique qu'ont ses adversaires de la vie politique, n'être que l'expression d'une minorité sociologique qu'il s'attacherait à compléter au gré de circonstances favorables et d'un peu de démagogie. Et qui ne comprendrait que, par le choix opéré, le « projet » s'en trouverait affecté et l'« image » transformée ?

Le dilemme en recouvre un autre, plus immédiat : faut-il s'en tenir à la préparation de la reconquête du pouvoir et jouer, toujours, la politique du pire, ou faut-il, texte après texte, amendement par amendement, tenter de limiter les effets, pour la France et les Français, des projets les plus ineptes. (C'est ce dilemme que j'avais tenté d'exprimer aux journées parlementaires de La Baule en fondant la distinction entre opposition systématique et opposition globale.)

En tout état de cause, on se méprendrait gravement en prétendant que c'est, d'ores et déjà, la voie de la facilité qui a été choisie. La teneur du discours de Jacques Chirac en constitue l'indice ; son auditoire en est la preuve.

A Toulouse, il eût fallu moins regarder la tribune, moins spéculer sur les places à table et se tourner vers la halle immense où se pressaient les militants. Ils n'étaient pas la droite. Ils étaient la France.

(*) Député R.P.R. des Vosges.

Le même phénomène ?

par JEAN-MARIE DAILLET (*)

LES commentaires, qui ont suivi jusqu'à présent la quadruple victoire de députés de l'opposition le 17 janvier, me semblent ignorer un aspect décisif de la psychologie populaire, et qui n'a fait que croître au fil des ans depuis les débuts de la Vᵉ République : le « ras-le-bol », popularisé naguère à la tribune de l'Assemblée nationale par un député de l'Orne particulièrement proche de ses électeurs, M. Roland Boudet, à l'encontre de la technocratie parisienne.

Ce phénomène de rejet était né de la suffisance bien maladroite de gouvernements trop sûrs d'eux-mêmes parce que trop assurés de leur longévité, dans un système évidemment conçu pour éviter l'alternance et se perpétuer au pouvoir.

Les débordements de pouvoir parlementaire qu'avaient connus la IVᵉ République et la majestueuse autorité du général de Gaulle s'étaient conjugués pour aboutir à la Constitution de 1958, révisée en 1962. Concentrant toutes les décisions à l'Élysée et à Matignon sur la base d'une large majorité parlementaire inconditionnelle et de préférence monolithique, elle conférait du même coup aux cabinets ministériels, intégralement composés de hauts fonctionnaires, d'autant plus de poids et de pérennité qu'en de nombreux cas les membres du gouvernement eux-mêmes étaient délibérément choisis dans la haute administration. Ces gens-là n'avaient jamais rencontré le peuple français face à face, comme doit le faire tout candidat au moindre mandat électif.

Le fait est que cette nouvelle classe dirigeante française, véritable État dans l'État, tenait — et tient encore — les élus, fussent-ils parlementaires, en piètre estime. A peine élu député, en 1973, j'entendais — cela ne s'invente pas — un préfet me dire tout de go : *« Oh ! vous savez, monsieur le député, moi, je considère les élus comme des irresponsables ! »* Boutade ? Non : aveu révélateur, proféré à l'étourdie, d'une mentalité induite par le système.

Reconquête ou conquête ?

Aura-t-on assez parlé du changement qui serait survenu le 10 mai ? S'il y a eu, certes, inversion de majorité, c'est cependant la même classe — et, parfois, les hommes étant ce qu'ils sont depuis que Balzac les a montrés dans les allées du pouvoir, les mêmes personnes ! — qui détient l'Etat et le détourne du contact et du dialogue avec le « pays réel », la « France profonde ». Les socialistes n'y ont rien changé, même si leurs chefs croient ou essaient de nous faire croire que « le 10 mai, les Français ont voulu le socialisme ». Ces figures de proue au masque méprisant, ces nouveaux prophètes arrogants qui s'appellent Jospin, Joxe, Mermaz, Quilès, pensent-ils vraiment que les quelques pour cent de l'électorat qui firent la différence, c'est-à-dire évidemment des Français qui se situent au centre, ont choisi le « socialisme », la « gauche », pour tout un peuple, alors même que 48 % de celui-ci s'y refusaient ?

Etrange arithmétique : 52 % = 100 % ! Et même, puisque cette marge-là fut décisive, 2 % = 100 %... Voilà de quelles aberrations et de quelle intoxication sont capables ces gens qui croient tout savoir, ces gens qui, comme feu le Duce, ont toujours raison. Et qui, pour être plus sûrs d'avoir raison, abusent de leur position majoritaire, contrôlent, censurent et épurent la télévision, confinent les radios que l'on ose encore dire « libres », noyautent l'administration, accaparent les grands postes, imposent leurs hommes, leurs décisions, leur vocabulaire, leurs concepts... Les sots ! Ils copient, exagèrent, aggravent, ce qui s'était — hélas ! — déjà pratiqué trop longtemps, et dont beaucoup de Français ne voulaient plus. Résultat : le 17 janvier, avec une avance qui n'a rien de marginal, sont élus ou réélus des tenants de... la technocratie précédente.

Si réjouissant que soit pour les hommes de l'actuelle opposition ce qu'à juste titre ils appellent un succès, je crois qu'ils auraient tort de ne pas d'abord y voir surtout l'échec des nouveaux maîtres, et intérêt à méditer sur la vraie nature du « retournement » appparent d'un peuple continûment, foncièrement, hostile à l'emprise des technocrates, et qui rejettera toujours les gens au pouvoir aussi longtemps que celui-ci sera exercé avec suffisance, et à plus forte raison, comme c'est le cas aujourd'hui, avec sectarisme.

L'opposition n'est d'ailleurs pas encore l'Opposition. Elle n'est que le reliquat de l'ancienne majorité. Et, s'il est excellent que le R.P.R. et l'U.D.F. aient conclu la trêve et même sachent s'unir, le temps d'une élection, rien n'indique encore qu'une réflexion novatrice se fasse jour chez les leaders de ces deux formations et pénètre leurs cadres. Je crains qu'ils n'en soient guère capables, trop imprégnés qu'ils sont des souvenirs de leur long règne et des conforts anesthésiants du pouvoir perpétuel dans la bonne conscience et la non-recherche.

L'opposition ne sera l'Opposition que lorsqu'elle aura un projet, et pas seulement des nostalgies ou des idées de revanche. Que les ci-devants ne se fassent aucune illusion : ce n'est pas l'ancienne majorité *telle qu'elle était* qui reprendra jamais le pouvoir. Ce n'est pas de reconquête, ce n'est pas de restauration, qu'il faut rêver, c'est de conquête qu'il s'agit, d'un renouvellement profond des thèmes et des objectifs, à partir d'une vision réaliste d'une France où il est vain d'imaginer qu'il sera facile, même simplement possible, d'abolir toute la législation socio-économique socialiste. Il est clair que les nouveaux conquérants ne sauraient être les grands artisans involontaires de la défaite du 10 mai, quels qu'aient été leurs mérites, incontestables, sous le harnais des responsabilités d'Etat.

L'opposition *ne doit pas* espérer vaincre par le seul effet des erreurs de la majorité. Si elle se contentait de cet attentisme, elle risquerait de se retrouver à la fois majoritaire et dans une situation pire qu'avant le 10 mai et qu'à la fin du mandat socialo-communiste, faute d'avoir prévu et organisé le changement souhaitable et possible qu'elle n'avait pas su réaliser et que les socialo-communistes, trop pressés de profiter du modèle gaulliste, n'auront pas eux-mêmes effectué, puisque aussi bien ils commettent eux-mêmes l'erreur de se cramponner au système majoritaire pour conserver le pouvoir, l'ajoutant à leur folle obsession de traduire dans les faits leurs abstractions idéologiques.

Est-on capable, dans la classe politique française, de tirer les leçons du blocage dangereux auquel aboutit la bipolarisation organisée par la Constitution de 1958, aggravée par la loi électorale majoritaire ? Quand comprendra-t-on que ce système est contre nature en France, puisque, dans ce pays modéré, nuancé, il organise l'éclatement des forces raisonnables en deux coalitions étanches, dont chacune se voit naturellement imposer la démagogie du partenaire le plus extrême ?

L'ancien président de la République avait eu le courage de dire que la France devait être gouvernée au centre, mais il n'avait pu tirer les conséquences constitutionnelles de cette constatation de bon sens, et cela pas même en termes de loi électorale pour les législatives. Ainsi le sacro-saint système majoritaire, véritable guillotine, coupe-t-il chaque fois le pays en deux moitiés sensiblement égales et, d'élection en élection, institutionnalise-t-il en quelque sorte une guerre civile latente — « le coup d'État permanent », disait l'actuel président de la République lorsqu'il était dans l'opposition. Comment, dès lors, gouverner avec la moindre chance d'obtenir le consensus le plus large sur les grands projets ou les grands sujets ? Plus particulièrement en ces années de crise internationale, non seulement économique mais politique, comment, si l'on entretient un tel rideau de fer entre Français, espérer que l'on puisse rapidement parvenir, en cas de besoin, à une suffisante unité nationale ?

Il n'est peut-être pas trop tard, mais il est pour le moins grand temps. Prenons conscience, dépassant nos préjugés et nos habitudes, de la nécessité de *préparer la fin de la bipolarisation.* L'appel à l'introduction de la répartition proportionnelle dans tous les scrutins n'est certes pas le seul thème novateur dont une opposition intelligente devrait se faire la championne, mais c'est un point fondamental, puisque les Français, comme vient de le montrer l'élection du 17 janvier, rejettent la technocratie « de gauche » comme ils ont rejeté au printemps 1981 la technocratie « de droite » et aspirent à la possibilité d'un regroupement des talents et des capacités au sein d'une formule abolissant la division organisée, le sectarisme, l'acharnement à imposer durablement le pouvoir des représentants d'une moitié de la France — et encore ! — à l'ensemble d'un peuple trop intelligent pour subir davantage les méfaits d'un si grossier et si dangereux manichéisme.

(*) Député U.D.F. de la Manche, vice-président du C.D.S.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Costa-Rica

Le social-démocrate Luis Alberto Monge a remporté l'élection présidentielle

M. Luis Alberto Monge, candidat du Parti de libération nationale, de tendance social-démocrate, a nettement remporté l'élection présidentielle au Costa-Rica, dimanche 7 février. Selon des résultats encore incomplets et officieux connus ce lundi 8, M. Monge aurait obtenu près de 60 % des suffrages. Le candidat du parti démocrate-chrétien (actuellement au pouvoir), M. Calderon, obtient moins de 32 % des voix. M. Luis Alberto Monge, qui prendra ses fonctions en mai, héritera d'une situation économique très difficile, et son premier objectif sera de défendre un régime démocratique très menacé.

Il faut sauver notre démocratie

nous déclare le futur chef de l'État

San-José-de-Casta-Rica. — *« Nous ne demandons ni armes ni aide militaire, mais une aide financière d'urgence des pays démocratiques pour parer au plus pressé. Notre crise ne saurait être analysée selon les critères froids des banquiers. La solution est avant tout politique. Il s'agit de savoir s'il est important ou non pour rétablir la paix dans l'ensemble de la région, de sauver la démocratie menacée au Costa-Rica. Il nous paraît fondamental de parvenir à un redressement économique afin d'empêcher que notre pays soit à son tour emporté dans un tourbillon de violence. »*

Depuis sa désignation en 1979 comme candidat du parti de libération nationale, M. Monge critiquait vivement la gestion du président Carazo, d'orientation démocrate-chrétienne. *« Nous avons payé cher l'erreur électorale d'il y a quatre ans »*, disait-il à la veille du scrutin en se référant à sa défaite de 1978 et à la crise économique très grave où le président sortant a conduit le Costa-Rica.

Le candidat social-démocrate prend aujourd'hui une belle revanche. Mais il en connaît les limites et sait qu'une lourde tâche l'attend.

Trapu, des cheveux noirs parsemés de quelques fils argentés, le front haut, et le regard net sous des sourcils fournis, le prochain président du Costa-Rica est un personnage tout en rondeurs. Avec des mains fines ponctuant des gestes précis, un langage modéré, il dégage l'impression de réserve et d'attention lucide : une force tranquille. Il a un souci : veiller à ce que la situation ne se détériore pas davantage jusqu'à son accession au pouvoir, en mai prochain.

« Nous craignons, dit-il, *que pendant l'interrègne, le président Carazo ne laisse aller les choses. S'il ne joue pas le jeu, il pourrait y avoir de fortes pressions populaires pour qu'il s'en aille. Mais nous ferons tout pour ne pas en arriver à cette extrémité, respectueux que nous sommes des règles démocratiques. Et nous espérons que le président sortant mettra à profit les dernières semaines de son mandat pour entamer une politique de redressement. »*

M. Luis Alberto Monge est

De notre envoyé spécial

conscient du lourd fardeau qui va désormais peser sur ses épaules. Né le 29 décembre 1925, à Palmares, dans la province d'Alajuela, cet ancien syndicaliste n'aura pas trop de toute son expérience de vieux routier de la politique pour exercer la charge suprême en cette période difficile. D'origine modeste, cet autodidacte a toujours été attiré par les problèmes sociaux. Président de la Confédération costaricienne des travailleurs à vingt ans, il est élu député social-démocrate à la Constituante de 1949. Avec les anciens présidents Jose Figueres et Daniel Oduber, il fonde, en 1951, le Parti de libération nationale, qui domine la scène politique du Costa-Rica depuis une trentaine d'années et qui a largement contribué à en faire un îlot de relative prospérité et de stabilité en Amérique centrale.

Un « social-démocrate costaricien »

De ses séjours à l'étranger, M. Luis Alberto Monge a acquis une bonne connaissance des affaires internationales. De 1950 à 1952, il a été fonctionnaires du B.I.T. à Genève, puis, de 1953 à 1958, secrétaire général de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT) à Mexico, et de 1963 à 1964, ambassadeur en Israël. Il a été tour à tour député, ministre et président du Parlement. Idéologiquement, il se définit comme un « *social-démocrate costaricien* », c'est-à-dire modéré et ancré dans la réalité nationale.

Ayant participé à plusieurs réunions de l'Internationale socialiste, M. Luis Alberto Donge en connaît personnellement les principaux dirigeants et rappelle le paragraphe élogieux que M. Mitterrand a consacré au Costa-Rica dans son livre *Ici et maintenant*.

Il adopte des positions nuancées sur les problèmes régionaux. *« A propos des élections au Salvador*, explique-t-il, *nous nous sommes quelque peu différenciés de l'appui que l'Internationale socialiste donne au Front démocratique révolutionnaire. Dans l'état actuel des choses, aucune issue n'est vraiment bonne. Nous nous étions prononcés pour un gouvernement de coalition de toutes les forces représentatives, y compris la guérilla, mais notre suggestion n'a pas été retenue. Les élections du 28 mars pour la Constituante ne sont pas une solution meilleure que les autres, mais nous les avons acceptées comme un moindre mal. Il importe avant tout de faire cesser le bain de sang. »*

Au sujet du Nicaragua, M. Monge, qui a toujours résolument combattu la dictature des Somoza, regrette que le *« processus révolutionnaire s'aligne sur l'axe La Havane-Moscou »*. *« C'est une ingratitude*, dit-il, *à l'égard du peuple nicaraguayen, qui a payé de quarante mille vies humaines le renversement de la dictature. Nous espérions un processus pluraliste et la consolidation des droits démocratiques pour tous, et nous l'espérons toujours avec ferveur. Mais l'expérience démontre qu'un régime qui adopte les schémas marxistes-léninistes s'engage dans une voie irréversible. Pour nous, la militarisation du Nicaragua est un sujet de préoccupation, car les armes acquises par Managua ne sont pas uniquement défensives. Mais, malgré des divergences idéologiques, nous voulons la paix à nos frontières et maintenir des relations diplomatiques normales. »*

« En ce qui nous concerne, ajoute-t-il, *nous n'avons nullement l'intention de recréer une armée supprimée il y a trente-trois ans. Ce serait ridicule de gaspiller de la sorte des ressources beaucoup plus utiles pour la santé et l'éducation. »*

M. Luis Alberto Monge reconnaît que l'heure est à l'austérité. Un plan d'urgence, dont il n'a pas encore révélé les détails, est prévu pour les cent premiers jours de son mandat. *« Il faut parvenir*, déclare-t-il, *à un point de stabilisation de l'économie et de la monnaie pour voir au-delà de la tourmente »*.

Son programme, significativement intitulé *« Retour à la terre »*, met l'accent sur le développement des exportations agricoles, c'est-à-dire sur la mise en valeur de la principale richesse du pays. Ainsi, il espère réablir la confiance des milieux financiers internationaux et attirer de nouveaux investissements dont le pays a un besoin urgent.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE MARECHAL NIKOLAI OGARKOV, chef d'etat-major soviétique et vice-ministre de la défense, a fait, du samedi 6 au lundi 7 février, une visite à Phnom-Penh en vue de resserrer les liens entre les forces armées soviétiques et celles du Cambodge, a indiqué l'agence cambodgienne de presse. — *(A.P.)*

Bolivie

● LES TRAVAILLEURS DES MINES D'ETAIN BOLIVIENNES ont annoncé dimanche 7 février qu'ils se mettraient en grève à partir de ce lundi 8 février pour protester contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement. Celui-ci a annoncé vendredi 5 une série de mesures exceptionnelles, parmi lesquelles une dévaluation de 76 % et de fortes hausses des prix. La dette extérieure de la Bolivie se monte à 3,82 milliards de dollars, ses réserves de devises sont pratiquement épuisées et le président Torrelio a déclaré que ces mesures étaient indispensables pour sauver le pays de la faillite totale. — *(Reuter)*

Centrafrique

● M. GUY PENNE, conseiller du président de la République française pour les affaires africaines et malgaches, est arrivé samedi 6 février à Bangui pour une visite de travail de trente-six heures en Centrafrique. Depuis la prise du pouvoir par le général Kolingba, le 1er septembre dernier, c'est la première visite d'une personnalité française à Bangui. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● QUATORZE PERSONNES SOUPÇONNEES D'ACTIVITES TERRORISTES ont été arrêtées et de nombreuses armes saisies, le samedi 6 février, au cours d'une descente de police et de l'armée dans les quartiers catholiques de Belfast. Ce raid est intervenu au lendemain d'une vaste opération au cours de laquelle vingt-neuf personnes avaient été arrêtées *(le Monde du 6 février)*. Les lois d'exception en vigueur permettent de détenir les suspects pendant sept jours pour interrogatoire avant de les inculper ou de les relâcher. — *(A.F.P.)*.

Guatemala

● UNE BANDE ARMEE a obligé les passagers de deux autocars à descendre sur une petite route de campagne avant de brûler les véhicules et d'ouvrir le feu, tuant huit personnes et en blessant plusieurs autres, a rapporté la police le samedi 6 février. Il s'agirait de guérilleros de gauche. Le massacre a eu lieu à Panajachel, à 110 kilomètres de la capitale. Par ailleurs, l'Association des journalistes guatémaltèques a demandé au gouvernement de déployer tous ses efforts pour retrouver les assassins de M. Roberto Giron Lemus, directeur du quotidien *la Nacion*, tué vendredi 5 (*le Monde* daté 7-8 février). Onze journalistes guatémaltèques ont été tués au cours des deux dernières années. La violence politique fait environ trois cents morts chaque mois au Guatemala. — *(A.P.)*.

R.F.A.

● LE CHANCELIER SCHMIDT A NOUVEAU CONTESTÉ. — Trois nouvelles fédérations régionales du parti social-démocrate (S.P.D.) ont désavoué les 6 et 7 février la politique de sécurité du chancelier Schmidt. Les fédérations de Basse-Rhénanie et du Palatinat se sont prononcées en faveur d'un moratoire sur le stationnement des euromissiles pendant la durée des négociations de Genève, rejoignant en cela la position déjà adoptée par quatre autres fédérations (Sarre, Bade Wurtemberg, Schleswig-Holstein, Hambourg). Celle de Bavière du Sud est allée encore plus loin en refusant la double résolution de l'OTAN sur l'implantation des euromissiles, parallèlement à l'ouverture de négociations sur la réduction de ce type d'armements. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● SIX TOURISTES OCCIDENTAUX (trois Américains, un Australien, un Israélien et une Allemande de l'Ouest), ainsi que leur guide thaïlandais, ont été retenus en otages, pendant trois jours, par des hommes du roi de l'opium », Khun Sa, dans un camp, en Birmanie *(le Monde* du 3 février). A leur retour à Chiang-Mai, en Thaïlande, après leur libération le 6 février, les touristes ont indiqué que les rebelles avaient l'intention de les utiliser comme otages, afin d'obtenir la libération de deux cents de leurs sympathisants arrêtés par l'armée thaï. Ceux-ci avaient en fait été remis en liberté ; dès que la nouvelle en est parvenue aux rebelles, le groupe de touristes a pu repartir. — *(A.F.P.)*.

États-Unis

Le budget américain pour 1983

(Suite de la première page.)

Pourquoi avoir choisi 1976 ? Parce que ce fut également *« une année de rétablissement »*, explique la Maison Blanche. Il est vrai que les pourcentages sont beaucoup moins probants par rapport à 1977, 1978, 1979...

Selon le projet de M. Reagan, les recettes fédérales augmenteraient de 6,3 % en 1983 pour atteindre 666,1 milliards de dollars. Les impôts sur le revenu représenteraient 40 % de cette somme, les cotisations sociales, 29 %, et les impôts indirects, 6 %.

Le président veut mettre un nouveau frein à la croissance du budget. Les dépenses fédérales ne seraient que de 757,6 milliards de dollars en 1983, soit 4,5 % de plus que l'année précédente. En 1982, le taux d'augmentation avait été de 10,4 %. En 1981 — sous M. Carter — il avait été de 14 %, et, en 1980, de 17,4 %.

Comme l'an dernier, le seul accroissement notable concerne la défense nationale. M. Reagan propose de donner 216 milliards de dollars au Pentagone, soit 18,1 % de plus qu'en 1982. Le développement du programme stratégique (armes nucléaires intercontinentales) disposerait d'un peu plus du dixième de cette somme pour construire notamment des missiles M.X., des bombardiers B.-1 et de nouveaux sous-marins Trident. Le budget de la défense favorise la marine, met l'accent sur l'état de préparation des troupes américaines et sur leur capacité d'intervenir en différents endroits du globe pour répondre indirectement à une agression soviétique.

En revanche, la plupart des programmes sociaux subissent de nouvelles réductions. C'est le cas pour les bons alimentaires gratuits (902 millions de dollars de moins qu'en 1982), l'assistance médicale aux personnes défavorisées (1 milliard de moins), la formation professionnelle et les allocations de chômage (moins 1,9 milliard), les prêts aux étudiants (un tiers de réduction).

La recherche scientifique ne s'en sort pas trop mal, même si son budget augmente moins vite que l'inflation. On prévoit pour l'espace 661 milliards de dollars en 1983 contre 575 milliards en 1982 et 538 milliards en 1981. Les activités artistiques, en revanche, devront trouver davantage de mécènes privés : 100 millions de dollars de subventions contre 119 l'an dernier.

Washington souhaiterait réduire encore de 6 milliards de dollars l'aide accordée aux cinquante Etats et aux collectivités locales. On note aussi une nouvelle diminution des crédits à l'exportation : 3,8 milliards de dollars en 1983 contre 4,4 milliards en 1982 et 5,4 milliards en 1981. En revanche, une légère augmentation pour l'assistance économique aux pays étrangers (4,3 milliards de dollars contre 4,2 milliards en 1982) et un accroissement plus sensible de l'aide militaire (3,8 milliards contre 3,4 milliards en 1982).

Dans ses prévisions, M. Reagan admet que la baisse des taux d'intérêt sera « plus lente » que prévu. Il annonce néanmoins beaucoup de bonnes nouvelles. Entre l'été prochain — début de la relance — et 1987, la croissance annuelle moyenne serait de 4,7 %. Le chômage passerait de 8,4 % en 1981 à 7,6 % en 1983. Quant aux prix, ils n'augmenteraient que de 6,6 % en 1982 et de 5,1 % en 1983.

Aucun cri d'enthousiasme n'a été entendu au Capitole après la présentation de ce budget. *« Injuste, imprudent, inapplicable et irréaliste »*, a lancé le sénateur Alan Cranston, qui fait office de *whip* (homme de liaison) démocrate. Quant à son homologue républicain, M. Edward Stevens, il s'est déclaré *« en état de choc »* après avoir entendu le montant du déficit. Celui-ci risque fort de crever le plafond des 100 milliards de dollars, car on imagine mal M. Reagan obtenir tout ce qu'il demande. A moins que le Congrès ne réussisse à le faire revenir sur l'accroissement du budget de la défense ou sur la réduction des impôts sur le revenu.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT MOUBARAK A PLAIDÉ LA CAUSE DES PALESTINIENS A LONDRES ET A BONN.

Poursuivant sa tournée en Occident, le président égyptien Moubarak, après Rome, Paris et Washington, a eu les 6 et 7 février des entretiens avec les dirigeants du Royaume-Uni, à Chequers près de Londres, puis avec ceux de l'Allemagne fédérale, à Bonn, plaidant, ici et là, la cause des Palestiniens.

Le premier ministre britannique, Mme Thatcher, qui a confirmé à son hôte la participation de trente-cinq Britanniques à la force de paix au Sinaï a, d'autre part, apporté son soutien à la thèse égyptienne de l'autonomie palestinienne, selon laquelle ce statut devait s'appliquer non seulement aux personnes mais aussi aux territoires de Cisjordanie et de Gaza. Le raïs a insisté sur le rôle que l'Europe devrait jouer dans le processus de paix *« en raison de ses relations avec Israël »*.

A Bonn, le président Carstens a affirmé au général Moubarak que la République fédérale appuierait *« tout plan comprenant le renoncement de recours à la force et respectant les droits du peuple palestinien et la sécurité de tous les Etats proche-orientaux y compris Israël »*. Pendant que M. Moubarak était reçu à déjeuner par M. Carstens, six mille musulmans, turcs en majorité, ont manifesté à 2 kilomètres du palais présidentiel pour réclamer la libération des intégristes islamiques incarcérés en Egypte.

● *Une réunion des ambassadeurs de France en Amérique centrale, au Mexique et aux Caraïbes*, a commencé, dimanche à Mexico, sous la présidence de M. Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures. Celui-ci a rappelé les grandes lignes de la politique française en Amérique centrale : éviter par tous les moyens d'aggraver la tension dans la région et, dans le cas du Salvador, s'en tenir à la déclaration franco-mexicaine qui reconnaît une représentativité politique aux forces de l'opposition.

Une brochure du ministère soviétique de la défense

« Qui menace la paix ? » ou l'arsenal américain vu par Moscou

La bataille de propagande en cours entre les deux superpuissances à propos de la course aux armements a connu un nouvel épisode avec la publication, par les soins du ministère soviétique de la défense, d'une brochure de quatre-vingts pages sur le potentiel militaire américain. Sous le titre *Qui menace la paix ?*, cette publication se veut une réponse à la brochure publiée en octobre 1981 par le Pentagone : *Soviet Military Power* (*le Monde* daté 4-5 octobre). Moins largement diffusée que sa concurrente américaine, elle n'en a pas moins été éditée en français et plusieurs autres langues.

La brochure soviétique copie l'américaine jusque dans ses défauts : le sujet quasi exclusif en est le potentiel militaire de l'autre, sans comparaison systématique entre les deux arsenaux. Les illustrations, nombreuses, ont été empruntées à des publications américaines, les « images-choc » aussi. Ainsi, le Pentagone avait surimposé au plan de Washington la superficie de l'usine de chars de Nijni-Taguil, *« la plus grande du monde »* avec ses 837 000 m2 de surface couverte. Les Soviétiques ne contestent pas les données sur Nijni-Taguil — sauf à préciser qu'on y fabrique *« des wagons de chemin de fer et des chars »* — mais ils surimposent à l'ensemble le plan du *« complexe industriel de Detroit »*, plus vaste encore, avec ses *« trois usines de chars »*.

Aucun chiffre de production actuelle n'est donné, et pour cause (les Etats-Unis n'ont produit que 650 chars en 1980, contre 3 000 en U.R.S.S.), mais il est rappelé que le même complexe, *« durant la seconde guerre mondiale, fabriquait jusqu'à mille chars par mois »*.

On apprend encore qu'aux 135 grandes usines militaires dénombrées en Union soviétique par les Américains répondent 146 *« entreprises fédérales américaines »* travaillant pour la défense, dont 33 chaînes de montage d'avions, 15 fabriques de blindés, trois usines chimiques et 7 grandes installations nucléaires. Cette infrastructure, qui a permis de fabriquer jusqu'à 224 missiles stratégiques Polaris puis Poseidon par an dans les années 60 et 70, s'adapte maintenant à la fabrication de missiles de croisière : Boeing en construira 700 par an dans son usine de Kent, dans l'Etat de Washington, General Dynamics produira annuellement 500 engins Tomahawk à San-Diego.

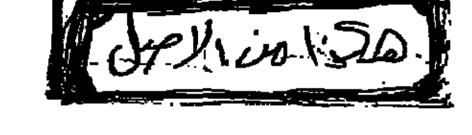
Des chiffres jusqu'alors inconnus sont donnés sur la précision des engins américains : le cercle d'erreur probable du missile stratégique MX sera de 90 mètres, celui de l'ogive Mk 12 A qui équipe les Minuteman actuels est de 180 mètres.

Si la brochure soviétique insiste légitimement sur les domaines où les Etats-Unis disposent d'une supériorité, notamment en matière de porte-avions 20 contre contre 3), d'infanterie de marine (190 000 hommes contre 12 000), ils forcent sérieusement la dose lorsqu'ils prêtent à la force américaine à déploiement rapide un effectif de 200 000 hommes *« maintenus en permanence »* (ce chiffre n'a jamais été mentionné que comme un objectif non officiel et à long terme) ou encore lorsqu'ils affirment sans autre précision que les dépenses militaires soviétiques *« n'ont en réalité pas bougé ces dernières années »*.

A propos de l'Europe, la brochure admet que le pacte de Varsovie dispose d' *« une quantité légèrement supérieure d'avions de combat »* et que les pays de l'Est *« possèdent effectivement plus de chars »*. Mais la différence dans ce dernier domaine est chiffrée à... mille unités (24 000 contre 25 000). Un expert de l'OTAN a aussitôt contesté ces chiffres, rappelant que l'U.R.S.S. dispose de 50 000 chars au total et que les auteurs de la brochure n'ont probablement compté que ceux qui se trouvent dans les pays d'Europe centrale.

Quant aux armes nucléaires européennes, les auteurs n'apportent pas de précisions nouvelles par rapport aux chiffres fournis par Moscou à l'automne dernier et reproduisent les arguments connus à l'appui de la *« nécessaire modernisation »* de leurs engins à moyenne portée. On notera cependant l'absence complète, dans l'historique pourtant assez complet qui est fait de la question, de toute mention des missiles américains Thor et Jupiter installés en Europe à la fin des années 50 et retirés après la crise de Cuba : à l'évidence, le retrait de ces premiers euromissiles cadre mal avec l'image que veut donner la propagande soviétique d'un *« renforcement incessant »* des systèmes américains avancés. Comment justifier le SS-20 si le seul système qui lui ressemblait à l'Ouest a été envoyé à la casse ?

MICHEL TATU.



EUROPE

LA SITUATION EN POLOGNE

DEPUIS LE MOIS DE JUILLET

Le parti ouvrier unifié a perdu près de cinq cent mille membres

« Si les mouvements syndicaux des pays socialistes n'ont pas leur propre identité, leurs propres droits, s'ils ne sont là que pour appliquer des ordres, cela conduira tôt ou tard à des conflits, cette expérience historique a été prouvée par les événements de Pologne », a déclaré samedi 6 février à la télévision hongroise M. Sandor Gaspar, président des syndicats hongrois et de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale). M. Gaspar a affirmé aussi que la *« contre-révolution hongroise de 1956 »* aurait pu être évitée si les syndicats avaient eu leur mot à dire dans les affaires du pays.

A Varsovie, en revanche, l'existence d'un syndicalisme libre et indépendant a été remise en cause, pour la première fois ouvertement depuis l'accord de Gdansk du 31 août 1980, par le président du comité de la télévision polonaise, M. Wladyslaw Loranc. Dans un article publié samedi 6 février par le quotidien *Zycie Warszawy*, M. Loranc prend le contrepied de toutes les déclarations officielles faites depuis la proclamation de l'« état de guerre » sur le respect de l'indépendance syndicale. Pour lui, le mouvement syndical *« ne peut être considéré comme libre et indépendant du parti »*.

« Nous ne pouvons pas admettre, écrit-il, *que les syndicats constituent l'unique représentation authentique des ouvriers. L'acceptation d'une telle conception signifierait que, dans le domaine politique, le parti serait déraciné de la classe ouvrière qui constitue sa base sociale. Il cesserait alors d'être le parti des ouvriers et deviendrait une organisation d'employeurs, presque une organisation professionnelle du pouvoir. En conséquence, le mouvement syndical et le parti lutteraient pour le pouvoir. Telle était d'ailleurs la conception politique qui avait cours au sein de Solidarité. »*

En fait, le parti ouvrier unifié polonais (POUP) a perdu près d'un demi-million de membres depuis le congrès du parti en juillet, selon M. Wlodzimierz Mokrzyszczak, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, cité samedi par Radio-Varsovie. Selon lui, le POUP demeure un parti de masse avec deux millions six cent mille membres.

Evoquant la réunion samedi du bureau politique du POUP pour examiner la situation politique et économique du pays, M. Mokrzyszczak a dit que la prochaine réunion du comité central (dont la date n'est pas encore fixée) devrait examiner le problème de l'*« unité idéologique et politique »* au sein du POUP.

Réouverture des universités

Enfin, ce lundi 8 février, les neuf universités d'Etat que compte la Pologne rouvrent leurs portes, après huit semaines de suspension des cours, mais les étudiants seront désormais astreints à une *discipline de fer*, dont les recteurs sont personnellement responsables. Dorénavant, l'assistance aux cours est obligatoire, un examen raté ne peut être repassé qu'une seule fois. Il n'est à présent possible de redoubler qu'une seule année sur un cycle complet d'études, et toute présence à l'intérieur des locaux de l'université est interdite en dehors des heures de cours et d'ouverture des bibliothèques. Les organes représentatifs élus des enseignants et des étudiants — conseils d'université, de faculté — n'ont plus qu'un rôle consultatif. Toute activité politique — réunion, distribution de tracts — est strictement prohibée.

En contrepartie de es règles, auxquelles s'ajoute la dissolution par le ministre de l'Union indépendante des étudiants (N.Z.S.), les autorités semblent avoir renoncé, sauf dans des cas isolés, qui n'ont d'ailleurs pas pu être confirmés, à procéder à des vérifications parmi les professeurs et les étudiants.

Reste le problème du N.Z.S., dont la dissolution a suscité un choc. Si les dirigeants du mouvement ont été internés, les militants qui restent en liberté ont fait circuler, la semaine dernière, un *« appel aux étudiants dans le monde entier »*, leur demandant de *« manifester leur solidarité »* à l'occasion de l'anniversaire de l'enregistrement du syndicat étudiant, le 18 février. En outre, l'union estudiantine a chargé un avocat de faire appel auprès du tribunal administratif de la décision du ministre de dissoudre le syndicat. Ce recours, déposé vendredi 5 février, conteste notamment la légalité d'une telle décision, s'agissant d'une organisation suspendue dans le cadre de l'« état de guerre ».

● *A la suite de l'opération « Banque d'images pour la Pologne »*, qui a permis de collecter auprès de plus de soixante plasticiens des peintures ou des sculptures (*le Monde* du 15 janvier), une exposition des œuvres offertes se tiendra au siège de la C.F.D.T., 5, rue Cadet, à partir du 10 février. Ces œuvres seront dispersées au cours d'une vente publique, qui aura lieu le vendredi 19 février, à l'hôtel Drouot. Le produit de cette vacation sera versé au profit du comité « Solidarnosc » en France.

Jean-Paul II va recevoir une délégation de Solidarité

Le pape Jean-Paul II recevra, le mardi 9 février, en début d'après-midi, une délégation de membres de Solidarité se trouvant à l'étranger, en même temps que des représentants de plusieurs centrales syndicales européennes. Le Saint-Père ferait, à cette occasion, apprenons-nous de bonne source, une déclaration sur le syndicat indépendant et la situation en Pologne.

D'autre part, dans une homélie prononcée le dimanche 7 février, à Rome, Mgr Glemp, primat de Pologne, a insisté sur la nécessité de parvenir par la négociation à une réconciliation nationale.

Correspondance

Rome. — Pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire en Pologne le 13 décembre, le pape Jean-Paul II s'est abstenu, dans son message dominical du 7 février, place Saint-Pierre, de toute allusion à la situation dans sa patrie d'origine. Etait-ce pour souligner l'importance de l'homélie qu'avait prononcée, deux heures plus tôt, Mgr Glemp, dans l'église polonaise de Rome, Saint-Stanislas ?

Ce message du primat de Pologne peut être interprété comme un des premiers résultats des trois jours d'entretiens au Vatican entre les trois évêques polonais (Mgr Glemp était accompagné du cardinal Macharski et de Mgr Gulbinowicz) arrivés à Rome jeudi et le pape, ainsi que ses collaborateurs, pour préciser, près de deux mois après la proclamation de l'« état de guerre », la stratégie de l'Eglise en Pologne et son articulation avec la diplomatie d'ouverture à l'Est du Saint-Siège.

Sur un ton très mesuré, qui s'explique peut-être par le fait qu'il parlait hors de son pays, et sans dénoncer explicitement l'« état de guerre », Mgr Glemp a lancé un appel à la réconciliation nationale. Il a demandé à ses concitoyens d'éviter de se laisser dominer par la colère et de chercher l'accord et le dialogue. *« Nous ne pouvons admettre les condamnations sans appel : Jésus n'a pas condamné. Il n'y a pas ceux qui sont totalement bons et ceux qui sont totalement mauvais. L'Eglise souhait qu'aucun de nous ne fomente la colère. Les Polonais sont en mesure de se mettre d'accord. L'unique voie possible est le dialogue. Il sera possible de trouver une place pour Solidarité comme il y a une place pour l'Eglise. Nous devons trouver un accord parce que la Pologne est la patrie de tous les Polonais dans la tolérance et le respect de la légalité. »*

Faut-il voir dans cette homélie l'amorce d'une ouverture de l'épiscopat en direction du général Jaruzelski ? *« Au début*, a affirmé Mgr Glemp, *la frontière était claire entre « eux » qui persécutaient et « nous » qui étions éprouvés. Cette ligne de démarcation commence à devenir plus floue, passe au travers des hommes et suscite les soupçons. Les hommes se renferment dans la méfiance. Avec beaucoup de facilité les uns jugent les autres. La colère, l'humiliation injuste conduisent au désir de vengeance et ainsi les souffrances deviennent plus profondes. Mais nous sommes une nation de grande sensibilité. Un millénaire de chrétienté et tous les événements que l'histoire ne nous a pas épargnés ont renforcé notre conscience nationale.*

» Cela fait plus d'une année et demie que dure la colère et nous avons réussi à la dominer. Les événements douloureux de la mine de Wujek, où ont trouvé la mort sept personnes, sont restés un fait isolé. Nous avons confiance qu'avec l'aide de Dieu, nous pourrons nous expliquer les causes de notre colère par le dialogue, non par la force. La Pologne ne peut devenir le champ clos d'affrontements sanglants. »

MARC SEMO.

Le président, polonais, de la C.S.C.E. n'acceptera « aucune sorte de déclaration » sur son pays

« Nous n'admettrons aucune ingérence dans les affaires intérieures de notre pays », a déclaré dimanche 7 février, lors de son arrivée à Madrid, le vice-ministre des affaires étrangères et chef de la délégation polonaise à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), M. Josef Wiejacz.

M. Wiejacz, qui doit présider la séance inaugurale à la reprise de cette conférence, mardi, n'a rien dévoilé de la stratégie qu'il entend déployer pour empêcher une majorité des trente-cinq membres de la C.S.C.E. — les Occidentaux et les neutres — de condamner sévèrement l'adoption en Pologne des mesures répressives découlant de l'état de siège. *« Nous n'accepterons aucune sorte de déclaration sur les événements polonais »*, a-t-il déclaré. Ce sont des *« événements dramatiques »*, a-t-il reconnu, mais consécutifs à des *« problèmes très complexes et spécifiquement polonais »*. La séance pleinière suivante, vendredi 12 février sera présidée par le délégué portugais.

● A BELGRADE, le jounal *Politika* a critiqué dimanche l'intention des Occidentaux de dénoncer devant la conférence de Madrid l'instauration de l'état de siège en Pologne. Il estime qu'une telle initiative *« met en péril la continuité de la C.S.C.E. »* et *« ne sera d'aucune aide aux Polonais »*. Pour l'influent journal yougoslave, l'initiative occidentale constitue *« le summum de la tactique visant à internationaliser »* la question polonaise *« de la manière la plus dramatique »*. Ainsi, ajoute le journal, la crise polonaise *« deviendra inévitablement l'objet de rivalités et le théâtre de confrontations entre les blocs »*.

● Le nouveau secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a déclaré dans une émission diffusée dimanche par le télévision hongroise qu'il n'y a *« pas de preuve, quelle qu'elle soit, d'une intervention étrangère en Pologne. »* La situation en Pologne est, *« du moins dans l'état actuel »*, une affaire intérieure a ajouté M. Perez de Cuellar. — *(A.F.P.)*

● *M. Mitterrand « soutient une Pologne à l'image et à l'exemple du régime de Pilsudski* (l'auteur du coup d'Etat militaire de 1926 à Varsovie) » écrivait *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, samedi 6 février. Pour le journal, le président français *« n'a pas caché ses sympathies à l'égard des forces contre-révolutionnaires »* en Pologne, et il s'obstine à *« réanimer la fausse légende sur la conclusion de la conférence de Yalta d'une division entre de prétendues sphères d'influence en Europe »*. — *(A.F.P.)*

Italie

M. Cossutta veut relancer le débat sur la position du P.C.I. à l'égard de l'U.R.S.S.

Correspondance

Rome. — M. Armando Cossutta, seul membre de la direction communiste à s'être opposé au tournant du P.C.I. et à la condamnation du modèle de socialisme soviétique (*le Monde* du 29 janvier), a décidé de rompre le silence où il se cantonnait depuis un mois. Parlant à Pérouse à l'occasion du soixante-deuxième *anniversaire de la création du* P.C.I., le dirigeant communiste milanais a choisi de mener la bataille au sein du parti dans la perspective du prochain congrès, en 1983.

Les statuts du P.C.I. prévoient en effet que dans les débats de préparation du congrès l'ensemble des militants peuvent, section par section, voter ou non, une par une, les thèses proposées par la direction. Certaines d'entre elles, comme cela est arrivé au congrès précédent pour la thèse sur la sexualité, peuvent être mises en minorité par l'ensemble du parti.

M. Cossutta refuse donc de se poser comme le leader d'une « fraction » et *a fortiori* comme l'artisan d'une éventuelle scission qui le marginaliserait totalement. Il centre ses attaques moins sur le contenu du cours nouveau du P.C.I. que sur la méthode employée par l'actuel groupe dirigeant, qu'il accuse de ne pas avoir consulté l'ensemble du parti avant d'effectuer ce tournant politique.

« Personne ne peut empêcher un léniniste de rester tel, a affirmé M. Cossutta. *Le principe qui interdit le fractionnisme vaut aussi pour la majorité. Les débats théoriques ne peuvent se conclure avec des votes à la majorité, et l'on ne peut imposer des formulations floues et ambiguës. Le débat doit être le plus vaste possible et toutes les instances du parti doivent se prononcer. C'est ainsi seulement qu'à la fin du prochain congrès il sera possible de connaître les positions de la majorité et des différentes minorités. »*

Le dirigeant communiste milanais veut se poser comme le représentant de la tradition. S'il rappelle le rôle que joue l'Union soviétique dans le monde face aux Etats-Unis, il a évité, non sans habileté, de se poser comme un prosoviétique inconditionnel : *« Reconnaître le rôle de l'U.R.S.S. ne signifie pas épouser toutes ses positions ni renoncer à la critique ou à l'autonomie. (...) La critique est utile, la rupture est dommageable. »*

M. S.

Turquie

CORRESPONDANCE

Le sort de Medhi Zana

Nous recevons de M. Alain Chénard, député P.S. et maire de Nantes, la lettre suivante :

Le 9 février 1982, M. Medhi Zana sera jugé. Vous ne le connaissez sans doute pas.

En décembre 1977, il fut élu maire de Diyarbakir, ville turque du Kurdistan, comptant quatre cent mille habitants. Il dut faire face à la misère des bidonvilles, il dénonça la violence, le terrorisme, et donna à sa ville un rayonnement qui traversa l'Europe.

Socialiste, face à la gravité des problèmes dont souffrait sa ville, il sut en appeler à la solidarité internationale.

En liaison avec la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, ma ville de Nantes, comme Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier et Rennes, répondit à sa demande. Pour sa part, disposant d'autobus qui ne correspondaient plus aux exigences de ses usagers, mais en parfait état, Nantes décidait de les donner à Diyarbakir.

Le 12 septembre 1980, lorsque j'appris le renversement des institutions démocratiques turques par un putch militaire, j'ai commencé à être inquiet pour la sécurité de Medhi Zana, cet homme que je n'avais jamais vu mais dont je me sentais si proche.

En effet, dès le 12 septembre, Medhi Zana était pourchassé, et trois membres de sa famille arrêtés. Pour lui, commençait cet infernal cycle de la répression sanglante. Une semaine plus tard, lui aussi fut emprisonné. Sa détention resta secrète pendant quarante-deux jours d'interrogatoires, de tortures.

Les élus socialistes de toute l'Europe intervenaient alors massivement auprès des autorités turques qui finissaient par faire connaître le sort réservé à Medhi Zana. Au-delà des accusations fabriquées, son seul tort aura été d'avoir osé être socialiste et mener un combat profondément humain.

Après de multiples reports, le 9 février 1982, il devrait être jugé. D'après les témoignages horribles que j'ai reçus sur les tortures qu'il a déjà subies, je crains que ce ne soit qu'une parodie de justice.

Une fois encore, l'élu du suffrage universel, c'est celui que l'on frappe dans sa chair lorsque la démocratie défaille et que l'opinion devient délit. Chaque jour, douloureusement imprimés dans la presse quotidienne, ces élus emprisonnés, bafoués, torturés, condamnés à l'Est comme à l'Ouest, portent dans leur corps cette empreinte hideuse et angoissante de la démocratie qu'à travers eux on foule aux pieds.

Au nom de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, car les libertés, la démocratie, l'exigent, j'appelle chaque citoyen, chaque élu, avec la plus insistante solennité, la plus profonde conviction à dire à ces militaires turcs l'indignation que leurs pratiques inspirent.

Pour restaurer la démocratie, pour assurer les droits de l'homme, il faut sauver Medhi Zana et ses soixante-dix-huit camarades kurdes. Ils ont besoin, eux aussi, de notre solidarité.

AFRIQUE

Algérie

Une émission de télévision réhabilite en la dédramatisant la revendication culturelle berbère

De notre envoyé spécial

Tizi-Ouzou. — *Etonnante Algérie ; les « trois glorieuses » de Tizi-Ouzou qui marquèrent, en avril 1980, le point culminant de la contestation culturelle berbère, sont encore présentes dans les mémoires, et pourtant, cette mini-insurrection, dont les militants berbères aiment à dire qu'elle fut leur mai 1968, vient d'être chantée sur le mode épique... à la télévision nationale.*

L'événement s'est passé à Tizi-Ouzou même où les caméras de la R.T.A. (radio-télévision algérienne) s'étalent déplacées pour filmer en direct « Interlycées », émission suivie par des millions de téléspectateurs et qui fait rivaliser, tous les jeudis après-midi, les potaches de différentes régions du pays. La semaine dernière, les filles du lycée Fatma-Msoumeur (1) de Tizi-Ouzou étaient en compétition avec les élèves du lycée mixte de Khenchela dans les Aurès : montagnards contre montagnards, Berbères contre Berbères appartenant à deux régions qui ont été à l'avant-garde de la lutte de libération et lui ont payé un lourd tribut. Mais les Chaouias des Aurès, arabisés de longue date, n'ont guère été sensibles jusqu'à présent aux thèmes développés par les Kabyles, et leur intégration culturelle et linguistique est volontiers citée en exemple par les autorités.

L'émission était d'autant plus attendue que, dans le passé, la R.T.A. avait censurée à l'antenne des chants en kabyle, provoquant une grève de protestation des lycéennes. L'incident avait alourdi un climat déjà tendu et entraîné, l'an dernier, la mise à l'écart de la Kabylie à « Interlycées ». Son retour constituait donc un petit événement. Jeudi après-midi, la Maison de la culture était solidement gardée par la police. Le public, trié sur le volet, était uniquement composé de cadres, de fonctionnaires, de membres du parti F.L.N., de parents d'élèves et de lycéens.

Le ton a été donné par les filles de « Fatma-Msoumeur » qui ont commencé par un chant de bienvenue en kabyle puis en arabe et par des danses, tandis que leurs concurrents, plus traditionnels, donnaient la parole à un imam et modulaient des versets du Coran. Les *« filles du Djurdjura »* — ainsi se désignaient-elles — n'ont cessé de mettre l'accent sur la spécificité de leur culture et de leur patrimoine, tout en proclamant bien haut leur algériennité associant, constamment, le nom d'Amirouche (2) à celui d'Abdel Kader.

Chants et poèmes exprimèrent une triple revendication : culturelle (*« Nous voulons par le volontariat construire à Tizi-Ouzou une université berbère »*) ; politique (*« Le but de notre lutte est la réalisation du socialisme »*) et féminine (*« Je suis la fille du Djurdjura, je suis la fille de l'Aurès, moi qui ai fait sortir la France de ce pays, vous avez chanté ma beauté mais vous m'avez laissée pour compte et vous n'avez pas reconnu mon droit »*).

Signe tangible de l'évolution des autorités dans un domaine où les sensibilités sont encore à vif, cette émission est de nature, plus que de longs discours, à apaiser les esprits et à dédramatiser le problème culturel. Visiblement satisfait, un jeune cadre a tiré la leçon en nous confiant : *« On a prononcé à la télévision les noms de Jugurtha et de Massinissa et le ciel n'est pas tombé sur nos têtes. »*

DANIEL JUNQUA.

(1) Fatma Msoumeur (1830-1863), héroïne de la résistance à la colonisation française. Elle avait constitué une armée de deux mille femmes qui accompagnaient les hommes à la guerre, remplissaient leur poudrière et les marquaient au henné lorsqu'ils tentaient de fuir.

(2) Chef de la wilaya kabyle, tué pendant la guerre d'Algérie.

La mort du bachaga Boualem

Le bachaga Benaïssa Saïd Boualem, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, est décédé, à Marseille, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 février. Il était âgé de soixante-quinze ans.

De l'Ouarsenis à la Camargue

Reconnaissable entre mille avec sa silhouette toujours enveloppée d'un burnous foncé et grandie par un haut turban blanc, il avait reconstitué près d'Arles sa petite communauté clanique (environ deux mille personnes), rapatriée de la région d'Orléansville, à la veille de l'indépendance de l'Algérie, en 1962. Né en 1906 à Souk-Ahras, près de la frontière tunisienne, c'est plus à l'ouest, dans la région montagneuse séparant l'Algérois de l'Oranais, qu'il avait ses racines, parmi la tribu arabe des Beni-Boudouane. Leur village, baptisé assez insolitement en plein Ouarsenis du nom de Lamartine, s'était transporté avec armes, bagages, us et coutumes au Mas-Thibert, en bordure de la Camargue.

Pour ces musulmans déracinés à cause de leur attachement contre vents et marées au maintien de la souveraineté française sur l'Algérie, l'intégration dans l'ancienne métropole n'avait pas toujours été facile. *« Je me demande maintenant si j'ai choisi le bon parti »*, s'était même interrogé le vieux bachaga après que, sur les bord du Rhône, en 1979 encore, des *« Français de France »* aient voulu imposer des horaires différents pour l'accès au lavoir public des *« Européennes »* et des *« musulmanes »*. La vieille distinction coloniale avait survécu aux drames de l'histoire...

Elu député d'Orléansville en 1958, dans l'euphorie du 13-Mai, il avait été choisi par ses pairs comme vice-président de l'Assemblée nationale, devenant le porte-drapeau musulman des partisans de l'Algérie française. Mais c'est sur le terrain qu'il s'était auparavant fait connaître, où, en tant que chef de bataillon de réserve de l'armée française — les musulmans n'étaient pas très nombreux, à son époque, à avoir atteint une telle responsabilité militaire, — il avait été l'un des premiers à organiser en Algérie des *« groupes d'auto-défense »* autochtones, préfigurant les compagnies de harkis.

A la fois très attaché aux traditions proprement algériennes et farouchement partisan de l'*« intégration » politique des musulmans* à la nation française, le bachaga Boualem, une fois installé en France, s'était consacré avec la même énergie, à la tête du Front national des rapatriés français de confession islamique, à la défense des droits des *« Français musulmans rapatriés »*. En 1979, il avait été nommé président de la commission nationale chargée de leurs problèmes. Il est mort avant que soit exaucé son vœu de voir pleinement intégrés à *la communauté nationale les musulmans algériens*, dont le choix personnel ou les circonstances politiques ont fait des citoyens français.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



PROCHE-ORIENT

PROCHE-ORIENT

Les ministres des affaires étrangères des pays du Golfe dénoncent les tentatives iraniennes en vue de déstabiliser la région

Correspondance

Manama. — Le choix de Bahreïn pour la réunion « extraordinaire » des ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) ne doit rien au hasard. La conférence a été convoquée à la demande de l'émirat, et, dans leur communiqué final, les ministres d'Arabie Saoudite, d'Oman, des Emirats arabes unis, du Qatar et du Koweït ont affirmé leur « *soutien total à Bahreïn afin de garantir sa sécurité et son intégrité* ». En effet, ce pays estime avoir fait l'objet d'une tentative de coup d'Etat à la mi-décembre, tentative dont les autorités rendent l'Iran responsable.

De fait, l'Iran fait bien figure d'accusé : la déclaration condamne les « *tentatives de sabotage perpétrées par l'Iran qui visent à déstabiliser la région et menacer la sécurité de ses citoyens* ». Le communiqué réaffirme qu'une attaque contre l'un des membres du C.C.G. équivaut à une agression contre tous ses membres. Le ministre bahreïni des affaires étrangères, cheikh Mohamed ben Moubarak, a cependant paru embarrassé lorsqu'il fut demandé ce que serait la réponse concrète du C.C.G. à un nouveau bombardement iranien contre le Koweït. « *Nous n'en sommes qu'au début du processus de coordination* », a-t-il fait remarquer.

Par ailleurs, les ministres estiment que l'Irak (qui n'est pas membre du Conseil) tente de trouver une solution équitable au conflit qui l'oppose à l'Iran. Téhéran est invité à répondre positivement aux médiations proposées tant par la Conférence islamique que par les non-alignés et l'ONU.

Les ministres du C.C.G. ont donc interpellé directement l'Iran sur deux tons, celui de la condamnation et celui de la conciliation, une conciliation il est vrai nuancée par un soutien sans équivoque à Bagdad.

La sécurité demeure donc l'obsession des monarchies pétrolières. Les ministres de la défense du C.C.G., réunis à Ryad les 24 et 25 janvier, avaient conclu leurs travaux par des « *décisions secrètes* ». Le voile qui les entoure a depuis été partiellement levé par le ministre bahreïni de la défense. Selon lui, les pays membres sont tombés d'accord pour « *coordonner leur défense aérienne* », coordination facilitée par la proximité de ces pays.

La visite qu'effectue actuellement en Arabie Saoudite le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, revêt donc une importance toute particulière. D'autant qu'à son arrivée à Ryad, il a indiqué que la « *coproduction d'armes de conception américaine* [avec l'Arabie Saoudite] *était une possibilité très réelle* », ajoutant qu'il allait s'entretenir de la sécurité de l'Arabie Saoudite « *et d'autres pays du Golfe* ». Ces révélations semblent avoir choqué les responsables saoudiens, alors que, au même moment, la réunion de Bahreïn réaffirmait la souveraineté des pays riverains du Golfe en matière de défense.

Cette rencontre avait également pour but de préparer la conférence ministérielle arabe qui se tiendra le 12 février à Tunis. Concernant l'Egypte, le ministre bahreïni a tenu à démentir catégoriquement les rumeurs selon lesquelles les pays du Golfe s'apprêtaient à renouer des relations diplomatiques avec Le Caire. Ces rumeurs se sont d'ailleurs amplifiées lorsque, le 4 février, l'ambassadeur omanais à Washington a transmis au président Moubarak un message du sultan Qabous (1). « *Depuis Camp David, aucun élément nouveau n'est intervenu*, a estimé cheikh Mohamed ben Moubarak, *et seul un autre sommet arabe pourrait modifier les décisions prises par le sommet de Bagdad.* »

(1) Oman n'a jamais rompu ses relations diplomatiques avec l'Egypte, contrairement aux autres pays du C.C.G.

Israël

Les rumeurs au sujet d'une intervention au Sud-Liban se multiplient

De notre correspondant

Jérusalem. — Les rumeurs prédisant une prochaine intervention israélienne au Liban se multiplient à Jérusalem depuis que le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a lui-même fait état d'une telle menace après la récente incursion d'un commando palestinien dans la vallée du Jourdain (*le Monde* du 2 février). Selon une information diffusée ce lundi 8 février par la radio israélienne, un émissaire du gouvernement de M. Begin se serait rendu secrètement la semaine dernière à Washington pour exposer aux dirigeants américains « la gravité de la situation » et leur demander de ne plus s'opposer à une opération militaire qui remettrait en cause le cessez-le-feu au Sud-Liban conclu en juillet 1981 sous les auspices des Etats-Unis. Mais cet émissaire n'aurait pas convaincu ses interlocuteurs et Washington aurait mis Israël en garde contre une nouvelle opération militaire. Le cabinet de M. Begin aurait accepté de « tenir compte » des objections américaines.

Cependant, au cours de cette consultation, Israël aurait fait savoir qu'il s'agissait de sa part d'un « dernier avertissement », si bien que le gouvernement de Washington aurait pris la décision de renvoyer bientôt au Proche-Orient M. Philip Habib, qui avait négocié le fragile cessez-le-feu en vigueur depuis six mois. Les observateurs israéliens notent maintenant que les dirigeants américains ont paru ces derniers jours confirmer ces indications et semblaient prendre davantage le parti d'Israël. On a particulièrement relevé à Jérusalem les propos tenus par le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, le 6 février, qui pour la première fois a repris à son compte les accusations israéliennes selon lesquelles les organisations palestiniennes au Liban ne cessent de renforcer leurs positions et d'accroître considérablement leur armement avec l'aide de l'Union soviétique.

Rencontre entre M. Sharon et M. Gemayel ?

D'autre part, la presse israélienne reprend une révélation publiée par l'hebdomadaire américain *Time*, qui croit savoir que, voilà deux semaines, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, a rencontré, à bord d'une vedette de la marine israélienne, le chef des milices phalangistes, M. Bechir Gemayel. Cet entretien aurait eu pour but de préparer une « coordination » avec les forces chrétiennes en cas d'intervention israélienne au Sud-Liban, offensive qui pourrait conduire l'armée israélienne aux portes de Beyrouth. Cette prise de contact serait la première depuis que les dirigeants chrétiens libanais ont annoncé, l'été dernier, à la demande du gouvernement syrien, qu'ils suspendaient leur alliance avec Israël.

Le regain de tension à la frontière israélo-libanaise est manifeste. Le commandant Saad Haddad, qui, sous la protection d'Israël, dirige les enclaves chrétiennes du Sud-Liban, a souligné, le 4 février, au cours d'une conférence de presse, que le réarmement des Palestiniens devenait « *de plus en plus dangereux* », et il a affirmé notamment que les fedayin disposaient de pièces d'artillerie capables de bombarder la ville de Haïfa. Autre indication : dans les localités israéliennes proches de la frontière libanaise, celles qui ont subi pendant des jours des tirs de roquettes en juillet 1981, des représentants de la population ont fait connaître au gouvernement de Jérusalem leur « *inquiétude* » devant les risques, selon eux grandissants, d'une reprise des combats.

Le vote à l'Assemblée générale de l'ONU

Le cabinet de M. Begin a réagi, le 7 février, au dernier vote de l'Assemblée générale des Nations unies préconisant des sanctions contre Israël après l'annexion du Golan, mais il a laissé entendre qu'il n'attachait guère d'importance à cette nouvelle initiative de la « *majorité automatique* », systématiquement hostile à Israël. Le conseil des ministres a publié un communiqué déclarant que le gouvernement israélien considérait la dernière résolution comme « *nulle et non avenue* ». Dans ce texte, le cabinet de M. Begin souligne avec satisfaction que soixante et onze pays ont voté contre la résolution, se sont abstenus ou n'ont pas pris part au vote. M. Begin a notamment apprécié l'attitude de la plupart des pays européens qui se sont opposés à des sanctions contre l'Etat hébreu. M. Begin, fort du soutien américain, ne craint pas qu'Israël puisse être mis au ban des Nations unies, comme le voudraient certains pays arabes. A Jérusalem, on a été rassuré par les dernières déclarations du gouvernement américain mettant en garde l'organisation internationale contre toute mesure d'expulsion.

FRANCIS CORNU.

ASIE

Chine

M. Deng Xiaoping aurait pris une semi-retraite

(Suite de la première page.)

Il y avait : M. Hu Yaobang, président du parti, les vice-présidents Li Xiannian et Chen Yun, M. Wei Guoqing, chef du département politique de l'armée, ainsi que M. Yang Shangkun, secrétaire de la commission militaire du comité central. Depuis lors, plus rien.

Dans ces conditions, les spéculations allaient bon train. Aussi bien, la direction, par l'intermédiaire de M. Wan Li, vice-premier ministre et membre du secrétariat du parti, s'est-elle enfin décidée le samedi 6 février à lever un coin du voile. Recevant M. Glen Renfrew, directeur administratif de l'agence Reuter, M. Wan Li, qui lisait un texte écrit préparé à l'avance, lui a fait une révélation de taille : « *M. Deng Xiaoping*, a-t-il dit, *s'est retiré de la première ligne de front sur la seconde. Il est en excellente santé. Du fait qu'il est âgé de soixante-dix-sept ans, il jouit de toute notre sollicitude et nous le consultons seulement sur les questions importantes.* » Parmi celles-ci, il aurait mentionné la préparation du plan quinquennal. M. Wan Li aurait ajouté que M. Deng avait passé trois semaines de repos dans le sud du pays. Il aurait encore dit que le vice-président du parti avait joué un grand rôle dans les efforts actuels pour réduire la bureaucratie. Voilà pour l'information. A partir de là, et en l'absence d'une version chinoise de l'entretien qu'on n'aura sans doute pas avant longtemps, l'agence Chine nouvelle ayant fait indirectement savoir qu'elle ne rapporterait pas cette partie de l'entretien, on entre dans le domaine de l'exégèse et des hypothèses.

Avant d'y pénétrer, encore faudrait-il être absolument sûr du contenu des propos de M. Wan Li. Or, même à ce sujet, une incertitude demeure, tout au moins sur un point. Le dirigeant chinois a-t-il fait état de la « *sollicitude* » des collègues de M. Deng Xiaoping à son égard ou bien de leur « *inquiétude* » ? Le texte en anglais de l'agence Reuter pencherait pour la seconde hypothèse (« *greatly concerned about him* »). Toutefois le terme chinois (« *guanxin* ») employé, selon un témoin sinisant de l'entretien, par M. Wan Li implique davantage l'idée que l'on s'intéresse au sort de quelqu'un et qu'on le fait en y mettant une certaine marque de respect et d'attention.

Ce point mérite qu'on s'y arrête, car il commande en partie la nature des hypothèses que l'on peut échafauder pour tenter d'expliquer l'effacement de M. Deng Xiaoping. Celles-ci, en effet, ne peuvent être que de deux sortes : ou bien, pour une cause inconnue, l'état de santé de M. Deng Xiaoping est devenu soudain défaillant, ce qui aurait nécessité qu'il se retire temporairement des affaires ; ou bien, excédé des résistances qu'il rencontre dans la politique qu'il essaie de mettre en place depuis trois ans, « l'homme fort » du régime soit aurait décidé de prendre du recul, soit aurait été contraint de le faire. Bien qu'elle ne puisse être complètement exclue, l'explication « biologique » se heurte à certaines objections. La première d'entre elles découle des propos mêmes de M. Wan Li. Certes, ce dernier a mentionné l'âge avancé de M. Deng. Mais s'il avait voulu exprimer une préoccupation au sujet de sa forme physique, pourquoi aurait-il indiqué qu'il se trouvait dans une « excellente santé ». Par ailleurs, n'aurait-il pas été plus facile pour la direction chinoise, afin de couper court, au moins momentanément, aux spéculations sur le sort de M. Deng, de mettre en avant des raisons de santé ?

Or, depuis le début, toutes les mises au point officielles à ce sujet ont rejeté cette éventualité. Resterait donc l'hypothèse politique. Et, à ce propos, on ne peut pas ne pas être intrigué, d'une part, parce que M. Wan Li aurait pu dire pour écarter ce type d'explication et qu'il n'a pas dit et, d'autre part, par les confidences faites dimanche sur cette affaire par une source chinoise officieuse. M. Wan Li aurait pu, par exemple, mettre en valeur l'unité de la direction, comme d'autres dirigeants chinois, à commencer par M. Deng Xiaoping, l'avaient fait eux-mêmes ces derniers temps en recevant des visiteurs étrangers. Il aurait pu encore remarquer qu'il était bien normal qu'à soixante-dix-sept ans un dirigeant prenne quelques semaines de repos en plein hiver, mais qu'il serait très prochainement de retour à son poste. Or, apparemment, il ne l'a pas fait. On ne peut qu'être frappé d'autre part par la façon politique par laquelle une source chinoise, visiblement autorisée, a présenté dimanche le problème à des correspondants étrangers. Selon cet interlocuteur, la nomination (en 1980) de M. Zhao Ziyang comme premier ministre et celle (en juin 1981) de M. Hu Yaobang comme président du parti permettraient aujourd'hui à M. Deng Xiaoping « *de se retirer du travail opérationnel quotidien* ». Dégagé de ces obligations, le vice-président du parti aurait ainsi « *plus de temps pour réfléchir aux questions stratégiques du développement de la Chine* ». Et d'ajouter : « *Le camarade Deng Xiaoping aurait pu, s'il l'avait voulu, devenir président du parti. Il a refusé. Il est l'un des dirigeants de notre parti ayant le plus d'expérience et de mérites. Il conserve toutes ses fonctions.* » Ainsi, si l'on suit bien le raisonnement, M. Deng Xiaoping, rassuré quant à l'avenir, serait en mesure aujourd'hui de se mettre en retrait (ou en retraite) et ce geste serait le fruit d'une décision personnelle mûrement réfléchie.

Il y a sans doute une part de vérité dans cette explication, compte tenu surtout de la confirmation donnée, ce lundi matin, par le département de l'information des affaires étrangères, que M. Deng conserve effectivement ses différentes fonctions. Que son effacement soit volontaire, cela paraît également fort plausible. Mao Zedong lui-même, ne s'était-il pas replié en 1959 sur le deuxième front en attendant des jours meilleurs ? Mais que « l'homme fort du parti » soit aujourd'hui certain de la pérennité de sa politique, c'est une tout autre histoire. Depuis plusieurs mois, les indices s'accumulent au contraire qui tendent à montrer que des débats, sans doute profonds, divisent la direction sur de nombreuses questions et que M. Deng Xiaoping et ses amis ont beaucoup de mal à imposer leurs vues. En raison de divergences persistantes sur le rétablissement de la présidence de la République, la nature de l'Etat, l'Assemblée nationale populaire n'a pu adopter, comme prévu, lors de sa dernière session, en novembre dernier, la révision de la Constitution. Celle-ci a été repoussée d'un an. Il en a été de même du plan quinquennal 1981-1985.

Résistances au changement

En matière économique, les partisans de l'industrie lourde et ceux d'une centralisation et d'une planification plus effectives ont repris du poil de la bête face aux réformateurs soucieux de favoriser l'initiative des entreprises et des individus, ainsi que la rentabilité économique. La division entre fonctions politiques et de gestion au sein des entreprises paraît avoir été abandonnée. Le rôle primordial de l'idéologie est de nouveau affirmé. L'expérience industrielle de la base pétrolière de Daqing, érigée en modèle par Mao Zedong, a été remise en valeur. Dans les campagnes, les systèmes accordant davantage de responsabilités aux paysans sont soumis à diverses critiques.

Dans le domaine idéologique et artistique, il n'est pas niable qu'un coup d'arrêt à la libéralisation a été donné, M. Deng Xiaoping l'avait lui-même amorcé dès 1979. L'affaire Bai Hua, cet écrivain contraint de faire son autocritique pour avoir mis en cause le prestige du parti, a accentué, l'an dernier, la tendance (1).

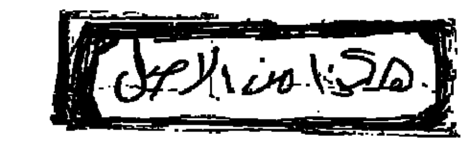
Enfin, et surtout, il y a le parti. Avec ses vingt millions de cadres, dont beaucoup ont adhéré pendant la révolution culturelle, le parti représente une masse difficile à remuer. Le souci de conservation l'emporte sur celui d'innovation. Les résistances au changement se manifestent fortement à tous les échelons jusqu'au sommet, en particulier contre le mouvement antibureaucratique lancé à la fin de l'an dernier.

Sans doute faut-il voir là l'un des principaux facteurs à l'origine de la décision de M. Deng Xiaoping. Comment, en effet, le vice-président ne s'inquiéterait-il pas de voir que, par exemple, son projet consistant à créer un conseil des anciens regroupant les dirigeants les plus âgés afin de laisser la place à des hommes plus jeunes et plus actifs n'a toujours pas abouti après deux ans de discussions ? Sur vingt-quatre membres du bureau politique, treize ont plus de soixante-dix ou de quatre-vingts ans. Certains, en raison de leur faiblesse physique, sont quasiment dans l'incapacité d'exercer leurs fonctions. Explicable historiquement, cette situation est paradoxale dans un pays aussi jeune que la Chine populaire où l'âge moyen se situe autour de vingt-cinq ans. Il est évident que, si elle veut être représentative des aspirations de la population, la direction du parti et l'ensemble des instances gouvernementales doivent s'ouvrir à de nouvelles générations. Le douzième congrès du parti, repoussé à la fin de la présente année, fournira une occasion idéale pour procéder dans le parti à cette mutation déjà engagée sur le plan de l'Etat par M. Zhao Ziyang.

On ne peut exclure que tel soit en définitive l'objectif de M. Deng Xiaoping, l'urgence des problèmes et les résistances de la vieille garde ayant pu l'amener, pour donner l'exemple, à réaliser par anticipation son désir annoncé de longue date de se retirer de la vie politique au plus tard en 1985. Il reste que ce sont aujourd'hui l'unité et la stabilité de la direction du parti, qui sont en cause et qu'on ne peut, une fois de plus, que s'interroger sur les orientations du pays, tant à court terme qu'à long terme. Le repli de M. Deng Xiaoping pourrait n'être que tactique. Ce faisant, toutefois, il a pris un risque : dans une zone de turbulence. Gagnera-t-il son pari ?

MANUEL LUCBERT.

(1) Voir notamment *le Monde* du 2 janvier 1982.



Le Monde

politique

LE VINGT-QUATRIÈME

M. MARCHAIS : parler et agir en parti de gouvernement

Le vingt-quatrième congrès du parti communiste s'est achevé, dimanche 7 février, en milieu de journée, à Saint-Ouen, par un discours de M. Georges Marchais, réélu secrétaire général, qui a mis l'accent sur l'engagement du P.C.F. au gouvernement. « Chaque communiste, a-t-il déclaré, doit savoir parler et agir en tant que membre d'un parti de la majorité, d'un parti de gouvernement. » Cette affirmation était destinée à corriger l'impression produite par le peu de place qu'a occupée, dans ce congrès, l'action parlementaire et gouvernementale du P.C.F.

De même, les dirigeants du parti ont voulu atténuer l'effet des attaques lancées tout au long de ces assises — et, samedi encore, par M. Guy Hermier — contre la presse, la radio et la télévision. Le changement de ton était perceptible dans les réponses de M. Marchais aux journalistes d'Antenne 2, samedi soir. Dimanche matin, des consignes ont été données aux délégués de ne plus réagir, par des applaudissements et des regards courroucés en direction de la tribune de presse, aux propos tenus à la tribune et mettant en cause l'information. De sorte que, lorsque M. Georges Séguy — décidément à contretemps, — voulant par avance démentir toute interprétation politique de son départ du bureau politique, a à son tour adressé quelques gracieusetés aux journalistes, les gestes esquissés pour l'applaudir ont été aussitôt réfrénés.

Les responsables communistes voulaient éviter que l'on ne retienne de ce congrès que les attaques contre la presse et l'absence de débat politique, qu'elles palliaient. Pourtant, ces attaques ont contribué à animer des séances qui, passé la première journée consacrée au rapport de M. Marchais, et la deuxième, occupée en partie par un « échange de vues » sur la période 1977-1981, avaient tendance à tirer en longueur. Une certaine lassitude était manifeste, samedi après-midi, chez les délégués, peu attentifs à des interventions répétitives ou rendues parfois fastidieuses par l'évocation trop détaillée de conflits sociaux locaux.

La matinée avait été marquée, cependant, par des interventions qui sortaient de l'ordinaire : celle de M. Alain Roux, universitaire, spécialiste de la Chine, sur l'évolution de ce pays où le P.C.F. a été invité par le P.C. chinois à envoyer une délégation (1), celle de M. Jacques Estager, directeur du quotidien communiste du Nord « Liberté », envoyé spécial des journaux communistes en Pologne. Deux interventions associant, chacune à sa manière, la prudence sur le fond et la fermeté dans la forme, celle de M. Estager emportant l'adhésion du congrès par l'habileté de son argumentation et se signalant, en outre, par sa critique de la position de M. Mitterrand sur les accords de Yalta.

Dimanche, en attendant les résultats de la première réunion du nouveau comité central consacrée à l'élection du bureau politique et du secrétariat, les délégués ont entonné, sous la direction de M. Fernand Grenier, ministre du gouvernement provisoire en 1944, des chansons traditionnelles des régions françaises. L'annonce de la reconduction de M. Marchais au secrétariat général a été suivie d'une énorme ovation. — P. J.

(1) Les relations entre les deux partis étaient interrompues depuis 1961. Le P.C. chinois était représenté, pour la première fois depuis cette date, au congrès du P.C.F., par l'ambassadeur de Chine en France, M. Yao Guang.

Samedi 6 février, M. Martial Bourquin, premier secrétaire de la fédération du Doubs, évoque l'action des communistes aux usines Peugeot et souligne l'importance du combat pour la nationalisation de cette entreprise. Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, indique, à propos de la fiscalité locale, que, pour le P.C.F., la taxe d'habitation doit prendre en compte les ressources des familles et la taxe professionnelle doit continuer à être perçue par les communes. Elle se prononce pour *« l'élection au suffrage universel et au scrutin proportionnel de toutes les assemblées, de la commune au niveau national »*.

Mme Vincent souligne la *« grande importance »* de la campagne des élections cantonales, *« qui va se dérouler dans une bataille de classe intense »*. Cette campagne, ajoute-t-elle, doit mettre en avant *« les propositions des communistes »* et, sans craindre *« l'émulation »*, leur *« contribution à la politique nouvelle voulue par la majorité du peuple »*.

M. Jacques Tiverat (Haute-Loire) et Mme Marie-Georges Buffet (Hauts-de-Seine) évoquent, à leur tour, les luttes dans les entreprises. M. René Le Guen, membre du bureau politique, traite des progrès de la technologie, à propos desquels il reproche à la C.F.D.T. et au P.S. de soutenir souvent des thèses qui *« consistent, sur le fond, à ne pas mettre en cause le pouvoir du capital »*. Il invite les communistes à *« s'emparer »* des contrats de solidarité emploi-formation, pour poser le problème des rapports entre le développement technologique de l'entreprise, le nombre et le contenu des emplois créés et le programme de formation. Il faut, souligne-t-il, *« dépasser la tendance actuelle »*, qui consiste à vouloir limiter les droits nouveaux des travailleurs aux question relatives aux conditions de travail.

M. Henri Garino, premier secrétaire de la fédération de l'Aude, déclare que, dans leurs appréciations sur les pays de l'Est, les communistes ne doivent pas *« répondre à la place des peuples qui construisent le socialisme »*. Mme Sylviane Ainardi, membre du comité central, souligne que l'évolution de la Pologne doit être analysée en tenant compte de l'état de ce pays au lendemain de la seconde guerre mondiale.

M. Alain Roux (Seine-Saint-Denis) décrit les *« percées »* réalisées par la Chine, dans son développement, comparé à celui d'autres pays du même type. Il juge sévèrement la révolution culturelle, dans laquelle, dit-il, *« la Chine a perdu dix ans »*. Il ajoute : *« Le gâchis est considérable. Il aurait pu, il aurait dû être évité. »* Aujourd'hui, souligne-t-il, le P.C. chinois *« réévalue le rôle historique de Mao Zedong »* et *« la révolution chinoise, qui avait marché sur la tête, se retrouve sur ses pieds »*. M. Roux évoque, à ce propos, le rôle joué par le peuple chinois lui-même, et il conclut en reconnaissant, dans l'évolution de ce pays, la confirmation de ce que *« le socialisme est porteur d'exigence démocratique »*.

« Ce n'est pas Yalta qui pèse sur la Pologne »

M. Jacques Estager (Nord) évoque les *« inquiétudes »* et les *« interrogations »* provoquées par les événements de Pologne dans sa fédération, où la position prise par le parti a été approuvée *« sans réserve »*. Cette position, dit-il, a été jugée *« responsable »*, car *« le risque de guerre civile était une réalité, en Pologne, en décembre 1981 »*, du fait de l'attitude des *« forces politiques qui avaient pris le contrôle de Solidarité »*. M. Estager reproche aux médias d'avoir *« totalement occulté »* ce risque et de s'être prêtés, après l'instauration de l'état d'urgence, à *« l'une des plus incroyables entreprises de fausses nouvelles qu'on ait jamais organisées »*.

La position du P.C.F., déclare M. Estager, *« inscrit l'issue à la situation actuelle en Pologne dans le rétablissement des droits constitutionnels et des libertés individuelles, dans la reprise du processus de renouveau socialiste et la poursuite des réformes »*. Il ajoute : *« En exprimant notre compréhension de la situation, nous ne cautionnons ni les erreurs, ni les déformations du socialisme, ni l'état de choses actuel. »* Enfin, cette position préserve, estime-t-il, *« l'indépendance de jugement »* du P.C.F. sur *« les problèmes posés par le développement du socialisme en Pologne et ailleurs »*.

M. Estager dénonce l'hypocrisie de la campagne menée par les forces de droite, en France, à propos des événements de Pologne et rappelle la répression de la grève des mineurs en 1948 [N.D.L.R. — Sous la responsabilité d'un ministre de l'intérieur socialiste, M. Jules Moch]. Il estime, d'autre part, que les Etats-Unis avaient intérêt à *« la persistance d'un foyer de tension et de conflit au centre de l'Europe »* et que l'attitude des dirigeants de Solidarité, en novembre et décembre derniers, donne à penser que *« des assurances et des encouragements avaient été prodigués de l'extérieur aux milieux partisans de la confrontation »*.

Evoquant les déclarations du président de la République mettant en cause les accords de Yalta, M. Estager affirme que ces accords *« ont marqué le retour de la Pologne dans ses frontières historiques et sûres »*. Le *« fardeau »* qui pèse toujours sur la Pologne, c'est, selon lui, celui des destructions subies pendant la seconde guerre mondiale, *« et non des accords de Yalta »*. Il ajoute : *« Le socialisme a accéléré le développement du pays, en même temps qu'il a assuré la promotion culturelle de tout un peuple. (...) Le constat d'échec que nous oblige à dresser la crise polonaise n'est pas celui de l'échec historique du socialisme (...), mais de l'échec d'une politique (...) qui a méconnu et les réalités économiques et l'exigence de démocratie dont le socialisme est porteur. »*

M. Julien Lauprêtre (Eure), membre du comité central, traite brièvement du développement de la vie associative. M. Christian Georges (Loire) donne des nouvelles de Manufrance, et Mme Evelyne Rolet (Jura) relate la lutte des travailleurs de Jouef. M. Manuel Zieler (Moselle) évoque les problèmes des mineurs de son département. M. Jacques Roume (Corrèze) ceux des exploitants familiaux agricoles. M. Jacques Bessières, premier secrétaire de la fédération de Charente-Maritime, souligne la nécessité d'investir des cadres dans l'activité en direction de la jeunesse.

Mme Marie-Louise Yanelli (Côte-d'Or) affirme que les employées des Chèques postaux de Dijon veulent les trente-cinq heures *« tout de suite »*. M. Roland Monells (Pyrénées-Orientales) dénonce la façon dont les moyens d'information ont rendu compte des luttes sociales dans son département. Mme Jocelyne Levillain (Seine-Maritime) évoque le même problème. M. Tomasina (Meurthe-et-MoselleNord) exprime l'étonnement des communistes de sa fédération devant le fait que M. Georges Valbon, membre du comité central, n'ait pas été nommé, par le conseil des ministres, P.-D.G. de Sacilor.

Mme Marie-Thérèse Bussy (Allier) et M. Jean-Claude Sutra (Ariège) dénoncent les lenteurs du changement. Mme Viviane Parade (Dordogne) regrette la mobilisations insuffisante des travailleurs dans les entreprises de son département. Mme Marie-Thérèse Goutmann, membre du comité central, traite des problèmes de l'enfance et déclare que *« la crèche devra, à terme, être intégrée à l'éducation nationale »*.

« Le droit à une information pluraliste et honnête »

M. Guy Hermier, membre du bureau politique, rapportant au nom de la commission de la résolution, affirme l'*« ampleur »*, la *« profondeur »* et la *« richesse démocratique »* de la préparation du congrès. Il indique que, sur 20 514 délégués aux conférences fédérales, 20 189 ont approuvé le projet de résolution, 93 ont voté contre, 232 se sont abstenu. Quatre-vingt-six cellules sur 27 541 et 5 sections sur 3 090 ont rejeté le texte.

M. Hermier indique ensuite que la commission a examiné 2 565 amendements, dont 465 adoptés par des conférences fédérales. Elle propose d'en retenir 241. A propos de la période 1977-1981, qui, selon certains militants, appelle une autocritique, le rapporteur déclare que le déclin des résultats électoraux du parti avait commencé en 1973. Il ajoute : *« C'est justement grâce à ce que nous avons eu le courage de faire depuis 77 que 81 a été possible et que, aujourd'hui,* comme le dit le projet de résolution, *il n'est nullement fatal que la situation engage le pays dans une expérience social-démocrate... »*

La commission s'est refusée, indique M. Hermier, à *« enfermer dans une définition du parti socialiste l'évaluation de la situation actuelle et de ses perspectives de développement. (...) Le rapport des forces,* explique-t-il, *dans la société française, n'est pas seulement une donnée, c'est aussi et plus encore un résultat, celui de l'intervention des travailleurs, de notre intervention révolutionnaire. »* Il souligne, à ce propos, que, aujourd'hui, en France, la rupture avec le capitalisme ne peut être qu'un *« processus, qui se déploie à travers toute une période historique de luttes »*.

Au sujet de la Pologne, le rapporteur précise que les amendements proposés *« témoignent sans exception d'un complet accord »* avec la position prise par le parti, position qu'ils visent à introduire dans le texte de la résolution. Evoquant, à ce propos, le problème de l'information, M. Hermier déclare : *« Un fait politique et culturel considérable est en train de se produire. Le changement démocratique dans les médias devient, aujourd'hui, en France, une puissante revendication sociale, une exigence politique et morale. »* Il appelle les communistes à mener *« très loin »* contre les *« professionnels de l'intoxication publique »*, le combat pour *« le droit à une information pluraliste et honnête »*.

M. Hermier déclare, en conclusion, qu'il n'est pas question pour le P.C.F. de renoncer au centralisme démocratique, dont il ne s'interdit pas d'améliorer les règles, et que, face aux *« déformations »* que les moyens d'information font subir aux événements, les communistes doivent être *« pleinement liés, dans la mesure de leurs possibilités, à la vie du parti »*.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité moins deux abstentions. Dimanche 7 février, le rapport présenté par M. Marchais à l'ouverture du congrès est adopté à l'unanimité moins une abstention. M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat, rapporte au nom de la commission des candidatures. Il déclare : *« Hors la période exceptionnelle de 1939-1944, l'affrontement de classes que nous vivons aujourd'hui est d'une violence rarement connue depuis que le parti existe. »*

M. Plissonnier souligne *« l'unité profonde »* dans laquelle le comité central a mené son activité depuis le précédent congrès. *« Le départ de Fiszbin,* déclare-t-il, *a été décidé par lui seul, puisqu'il a démissionné, alors même que le comité central l'invitait à poursuivre le débat en son sein, et qu'il a refusé, ensuite, de prendre sa place dans la discussion préparatoire au congrès. »* Le rapporteur souligne l'insuffisance de l'activité du parti à l'entreprise. Il insiste sur la nécessité de promouvoir des cadres féminins et d'intensifier le travail en direction de la jeunesse. Il présente, enfin, les propositions de la commission pour l'élection du comité central.

Le scrutin, auquel participait mille neuf cent quatre-vingt-huit délégués, donne au cent cinquante candidats un nombre de voix allant de mille neuf cent soixante-seize (Mme Thérèse Hirszberg) à mille neuf cent quatre-vingt-cinq pour cent trois d'entre eux (il y a deux bulletins blancs et un nul). Auparavant, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*, a pris la parole pour souligner l'importance de la lecture de la presse communiste, dont le déclin, dit-il, est une *« fable »*.

« Le gouvernement n'a pas mal travaillé »

Après la réunion du comité central, qui élit le bureau politique et le secrétariat — désignation dont rend compte M. Plissonnier — M. Marchais déclare que, depuis le vingt-deuxième congrès (février 1976), les communistes se sont mis *« à jour, en élaborant une stratégie adaptée à la France de notre époque »*. Il ajoute : *« Nos adversaires (...) préféreraient que nous restions captifs d'une rientation inadaptée. »*

Evoquant l'accord du 23 juin 1981 avec le P.S., M. Marchais déclare : *« Depuis, plusieurs mois ont passé. Des mesures positives ont été prises. D'importantes réformes ont été adoptées ou mises en chantier. Bien sûr, nous n'avons pas résolu tous les problèmes. Mais on peut dire, je crois, que le gouvernement et la majorité se trouvent sur de bons rails. Ils n'ont pas mal travaillé. »*

Le secrétaire général critique *« les forces adverses »*, qui *« font tout leur possible pour diviser la majorité »*, en débitant *« chaque jour la litanie des différences et des divergences entre socialistes et communistes »*. Il souligne que *« la majorité est pluraliste »*. Il déclare : *« Chacun des partis qui la composent entend conserver et exprimer son originalité : quoi de plus naturel et de plus légitime ? Notre coopération, notre cohésion n'en existent pas moins. C'est, en effet, sur ces bases que nous avons conclu nos accords en juin. Ce qui compte, ce qui est essentiel, c'est d'agir ensemble pour les objectifs communs dont le pays attend la réalisation. Voilà précisément ce que font, depuis des mois, socialistes et communistes.*

» Nous sommes conscients de l'enjeu et des responsabilités que nous avons choisi d'assumer. Rien ne nous fera dévier de notre cap. Avec sang-froid, nous déjouerons les calculs et les pièges. Nous ne donnerons dans aucun panneau. Nous continuerons à prendre, avec tout ce que cela suppose, notre part de la construction des changements souhaités par les Françaises et les Français. »

M. Marchais appelle les communistes à accomplir des efforts *« pour être présents et actifs à tous les niveaux, sur tous les terrains, avec esprit d'initiative, intelligence, imagination ; (...) pour bannir l'impatience et avancer avec ténacité et persévérance sur la longue route qui s'offre à nous ; (...) pour témoigner, comme l'a fait notre congrès lui-même, du plus haut esprit de responsabilité »*.

Il ajoute : *« Oui, camarades, où qu'il se trouve, dans sa cellule d'entreprise, de quartier ou de village, comme au comité central, chaque communiste doit savoir parler et agir en tant que membre d'un parti de la majorité, d'un parti de gouvernement, sur lequel reposent, pour une part, les espérances des Françaises et des Français. Le peuple nous voit à l'œuvre. C'est sur nos actes, sur notre comportement en toutes circonstances, qu'il nous juge et nous jugera. »*

La résolution dénonce « des forces » de gauche qui « prônent ouvertement la collaboration de classe »

La résolution adoptée, samedi 6 février, par le vingt-quatrième congrès du P.C.F., comporte des modifications, d'importance inégale, par rapport au projet initial (*le Monde* du 14 octobre 1981), deux cent trente et un amendements ayant été retenus. Les plus importantes de ces modifications concernent :

— *Les événements de Pologne*, à propos desquels la résolution déclare, notamment, *« regrettable à tous égards que les fautes du passé, les difficultés et les surenchères aient conduit ce pays au bord du chaos et à la proclamation de l'état d'exception »* ;

— *L'action gouvernementale.* — La résolution observe que, *« au sein de la gauche, des forces qui ont apporté leur concours au succès électoral du 10 mai veulent éviter l'affrontement avec le capital par crainte de voir la classe ouvrière y jouer un grand rôle, prônent ouvertement la collaboration de classe, cherchent à limiter l'intervention populaire, à canaliser les luttes, à affaiblir notre parti »* ;

— *L'action syndicale.* — La résolution déclare en particulier : *« Nous nous félicitons de la qualité particulière des rapports qui existent entre notre parti et la C.G.T., première centrale syndicale du pays, forte de la confiance de millions de travailleurs d'opinions très diverses. Un syndicalisme de classe et de masse encore plus fort est un atout indispensable pour déjouer les manœuvres patronales, donner plus d'ampleur et d'efficacité aux luttes, créer les conditions d'une issue positive à la crise. Autant de raisons pour les communistes adhérents à la C.G.T. de prendre toute leur part à son activité et son renforcement, dans le strict respect de ses statuts et de son programme. »*

RECTIFICATIF. — Nous avons attribué par erreur, dans le compte-rendu du congrès du P.C.F. publié dans *le Monde* daté 7-8 février, le rapport de la commission centrale de contrôle financier à M. Paul Le Gall. C'est M. Armand Guillemot qui avait présenté ce rapport.

LE COMITÉ CENTRAL

1) LES CENT TRENTE-TROIS MEMBRES REELUS :

Mme Sylviane Ainardi, M. Gérard Alezard, Mme Yvonne Allegret, MM. Robert Allione, Edmond Amiable, Alain Amicabile, René Andrieu, Gustave Ansart, Louis Aragon, Rémy Auchedé, Louis Baillot ; Mme Myriam Barbera ; MM. Jean Barrière, Auguste Bechler ; Mme Mireille Bertrand ; MM. Guy Besse, Claude Billard ; Mme Martine Blanco ; MM. Pierre Blotin, Paul Boccara, Alain Bocquet ; Mme Jacqueline Boyer ; MM. Daniel Brunel, Marc Bruyère, Arthur Buchmann, Jean Burles, Charles Caressa, Antoine Casanova, Jean-Michel Catala, Jacques Chambaz, Jean Colpin, Claude Compeyron ; Mmes Hélène Constans, Colette Coulon ; MM. Félix Damette, Albert Demarch ; MM. Jacques Denis, bosschère ; Mme Danielle De-Jean-Charles Dubart, Michel Duffour, Etienne Fajon, Roland Favaro, Charles Fiterman ; Mmes Nelly Folssac, Paulette Fost ; MM. Georges Frischmann, Paul Fromonteil, Jean Garcia, Jean-François Gau, Jean-Claude Gayssot ; Mme Jacqueline Gelly ; MM. André Gérin, Georges Gosnat ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Maxime Gremetz, Raymond Guyot, Aimé Halbeher, Guy Hermier, Philippe Herzog ; Mme Thérèse Hirszberg ; M. François Hilsum ; Mmes Jackie Hoffmann, Jeanine Jambu ; M. Raymond Jeanne ; Mme Pierrette Joachim ; MM. Pierre Juquin, Jean-Pierre Kahane, Henri Krasucki, André Lajoinie, Georges Lanove, Jacky Laplume, Julien Lauprêtre, Paul Laurent ; Mme Francette Lazard ; MM. Georges Lazzarino, Roger Leclerc, Jean-Claude Lefort ; Mme Andrée Lefrère ; MM. René Le Guen, Anicet Le Pors, Louis Leroux, Roland Leroy, Claude Llabres, René Lomet, Jean-Paul Magnon, Henri Malberg, Jean Malvasio, Georges Marchais ; Mme Catherine Margaté ; MM. Henri Martin, Claude Mazauric, Joë Metzger, Jean-François Meyer, Jacques Milhau, Daniel Monteux ; Mmes Gisèle Moreau, Rolande Perlican, Annie Perronnet ; MM. René Piquet, Gaston Plissonnier ; Mme Henriette Poirier ; M. Claude Poperen ; Mme Jeannine Porte ; MM. Guy Poussy, Jack Ralite, Marcel Rigout, Paul Rochan, Henri Rol-Tanguy, Marcel Rosette, Jacques Roux, Yves Roy, André Sainjeon, Joseph Sanguedolce ; Mme Michèle Sautel ; MM. Georges Séguy, Lucien Sève, Pierre Sotura, Gérard Streiff, Yvan Tricart, Marcel Trigon ; Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier ; MM. Georges Valbon, Maurice Verdier, Louis Viannet, Yann Viens, André Vieuguet ; Mmes Madeleine Vincent, Josiane Voyant ; MM. Michel Warcholak, David Wizemberg, Francis Wurtz, Marcel Zaidner et Pierre Zarka (1).

2) LES DOUZE NOUVEAUX MEMBRES :

M. François Asensi (trente-six ans, député de la Seine-Saint-Denis, premier secrétaire de la fédération de ce département) ; Mme Danielle Bleitrach (quarante-trois ans, membre du comité fédéral des Bouches-du-Rhône, rédacteur en chef adjoint de Révolution) ; M. Daniel Boulay (trente-cinq ans, ancien député de la Sarthe, premier secrétaire de la fédération de ce département) ; M. Claude Cabannes (quarante-cinq ans, fédération de Paris, chef du service culture - idéologie - médias de l'Humanité) ; M. Paul Crespin (quarante ans, premier secrétaire de la fédération de l'Allier) ; M. Michel Dauba (quarante ans, membre du bureau fédéral du Val-d'Oise) ; M. Daniel Lacroix (trente et un ans, premier secrétaire de la section Renault-Billancourt) ; M. Roger Martelli (trente et un ans, membre du comité fédéral de l'Essonne) ; M Alain Obadia (trente-deux ans, fédération de la Seine-Saint-Denis) ; M. Jean-Pierre Page (trente-cinq ans, membre du bureau fédéral du Val-de-Marne) ; M. Claude Pondemer (trente-neuf ans, premier secrétaire de la fédération des Yvelines) ; M. Marc Zamichel (trente-trois ans, membre du comité fédéral de Meurthe-et-Moselle-Nord).

3) LES CINQ MEMBRES DE LA COMMISSION CENTRALE DE CONTROLE FINANCIER :

MM. Auguste Brunet, Henri Costa, Armand Guillemot, Jacques Rimbault (déjà membres) et Pierre Pranchère (membre du comité central sortant).

(1) Quittent le comité central : Mme Arlette Bollot, MM. Robert Boules, Georges Chirio, Guy Fernandez, Marcel Guintard, Paul Le Gall, Daniel Lemeur, Maurice Martin, René Nozeran et Robi Pechanski. M. Henri Fiszbin avait donné sa démission le 5 novembre 1979. Robert Ballanger est décédé le 26 janvier 1981.

LE BUREAU POLITIQUE

VINGT MEMBRES ONT ETE REELUS :

M. Gustave Ansart, Mme Mireille Bertrand, MM. Jean Colpin, Charles Fiterman, Maxime Gremetz, Guy Hermier, Philippe Herzog, Pierre Juquin, Henri Krasucki, André Lajoinie, Paul Laurent, Mme Francette Lazard, MM. René Le Guen, Roland Leroy, Georges Marchais, Mme Gisèle Moreau, MM. René Piquet, Gaston Plissonnier, Claude Poperen et Mme Madeleine Vincent.

DEUX NOUVEAUX MEMBRES ONT ETE ELUS :

M. Jean-Claude Gayssot

[Agé de trente-sept ans, ouvrier professionnel à la S.N.C.F., M. Gayssot a été secrétaire de l'union départementale C.G.T. de la Lozère, puis de celle du Gard. Membre du bureau fédéral du P.C.F. dans ce même département en 1972 (il avait adhéré au parti en 1963), il est entré au comité central en 1979 et il est l'un des responsables de la section économique.]

M. Louis Viannet

[Agé de quarante-huit ans, employé des P.T.T., M. Viannet a adhéré au P.C.F. en 1953. Secrétaire départemental du syndicat C.G.T. des P.T.T. du Rhône, puis secrétaire régional Rhône-Alpes, il est devenu, en février 1979, secrétaire général de la fédération C.G.T. des P.T.T. Il est membre du comité central du P.C.F. depuis 1976.]

QUITTE LE BUREAU POLITIQUE :

— M. Georges Séguy, âgé de cinquante-cinq ans, membre du comité central depuis 1954, était entré au bureau politique en 1956. Secrétaire général de la C.G.T., M. Séguy avait annoncé son intention de ne pas demander à être reconduit dans ses fonctions au prochain congrès de la confédération, prévu pour juin 1982.

Le secrétariat

SECRETAIRE GENERAL :

M. Georges Marchais.

MEMBRES DU SECRETARIAT :

— Ont été réélus : MM. Charles Fiterman, Maxime Gremetz, Paul Laurent, Mme Gisèle Moreau et M. Gaston Plissonnier.

— A été élu : M. André Lajoinie.

— Se retire : M. Jean Colpin.

LE VINGT-QUATRIÈME

ti de gouvernement

CONGRÈS DU P.C.F.

M. André Lajoinie : un dirigeant chevronné

M. André Lajoinie, nouveau membre du secrétariat du comité central du P.C.F., est un cadre chevronné, dont les responsabilités politiques s'accroissent régulièrement depuis dix ans. Entré au parti à dix-neuf ans — il est né le 26 décembre 1929 à Chasteaux (Corrèze), — il quitte l'agriculture, sept ans plus tard, pour devenir permanent de la fédération de Corrèze. Son premier voyage dans les pays de l'Est date de 1955, année où il se rend en Pologne à l'occasion du Festival mondial de la jeunesse. Il visite aussi la Bulgarie. Il suivra, quelques années plus tard, les cours de l'école des cadres du P.C. soviétique.

M. Lajoinie a connu, aussi l'épreuve de l'affrontement physique avec l'adversaire. Gravement blessé par les forces de l'ordre au cours d'une manifestation, à Brive, en 1958, il doit subir une trépanation et passe sa convalescence en Tchécoslovaquie. Entré, en 1963, à la section agricole du comité central, dont le responsable est alors M. Waldeck Rochet, il travaille, ensuite, sous la direction de M. Gaston Plissonnier. En 1972, il est élu au comité central et prend la responsabilité de la section agricole (il deviendra directeur de l'hebdomadaire la Terre *en 1977).*

L'ascension de M. Lajoinie s'accélère à partir de 1976, année de son entrée au bureau politique, lors du vingt-deuxième congrès. Deux ans plus tard, Pierre Villon, ancien président du Front national, lui laisse la place dans la troisième circonscription de l'Allier, dont il devient le député le 19 mars 1978. M. Lajoinie devrait, alors, prendre la présidence du groupe communiste de l'Assemblée nationale, mais Robert Ballanger n'entend pas renoncer à cette fonction. M. Lajoinie ne deviendra président du groupe qu'en février 1981, après la mort de Robert Ballanger, et il sera reconduit dans cette fonction le 29 juin suivant.

M. Lajoinie n'en assume pas moins, dès juin 1979, en même temps que la direction de la section agricole, les relations du bureau politique avec les groupes parlementaires. C'est lui qui, dans la préparation du vingt-troisième congrès (mai 1979), avait été chargé de tirer officiellement un trait, dans la « Tribune de discussion » de l'Humanité, *sur la période du programme commun.*

Pendant la campagne pour l'élection présidentielle, M. Lajoinie déclare, sur une station de radio, à cinq jours du premier tour, qu'un score de moins de 20 % des voix ne serait « pas bon » pour le candidat communiste : la phrase lui a-t-elle échappé ? Prend-il date pour l'avenir ?

Par sa formation, sa carrière, sa façon d'associer l'amabilité à une grande fermeté dans l'application de la politique du parti, M. Lajoinie ne manque pas d'atouts. — P. J.

Un comportement d'attente

L'avenir dira si le vingt-quatrième congrès est « *un moment important de l'histoire* » du P.C.F., comme M. Marchais l'a affirmé dimanche. On peut observer, cependant, que l'impression qui a dominé, à Saint-Ouen, du 3 au 7 février, n'était pas de vivre cinq journées historiques. Le temps semblait plutôt suspendu. L'événement — le recul électoral du P.C.F., la victoire de M. Mitterrand et du P.S., l'entrée de communistes au gouvernement, la naissance, puis l'étouffement d'un pouvoir ouvrier en Pologne — apparaissait, au fil des discours, à contre-jour ; comme le disait un délégué, un « *congrès des ombres* », dont les organisateurs ont cru sortir en interpellant les moyens d'information, avant de s'apercevoir que la manœuvre pourrait se retourner contre eux.

Cet immobilisme et cette grisaille tiennent, pour une part, à la situation politique générale, où l'on croit voir beaucoup de choses bouger, sans percevoir un réel changement. Ce sentiment était manifeste dans de nombreuses interventions de délégués à ce congrès. La réponse qui leur a été donnée — les communistes doivent lutter, et d'abord à l'entreprise — ressemble plus à une pétition de principe qu'à une directive praticable. Quelques conflits, parfois spectaculaires, qui concernent souvent de petites entreprises, ne peuvent dissimuler le comportement d'attente, qui est le plus largement répandu.

Les dirigeants communistes ne semblent pas, au demeurant, vouloir assumer l'initiative d'une multiplication des confrontations entre salariés et employeurs privés ou publics. M. Marchais a donné peu d'échos à l'intervention, à la tribune, de M. André Sainjon, nouveau membre du comité central, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, qui avait dénoncé vendredi l'ordonnane gouvernementale sur les 39 heures de travail hebdomadaires. Le secrétaire général du P.C.F. s'est borné à déclarer, dimanche, que la solution des problèmes posés par l'application de cette ordonnance relève de « l'initiative des intéressés ». Et si M. Henri Krasucki, membre du bureau politique, hausse le ton, lundi, dans *l'Humanité*, c'est en tant que secrétaire confédéral de la C.G.T. qu'il s'exprime.

L'appel à militer dans la C.G.T., renforcé par amendement à la résolution adoptée par le Congrès, a été l'un des thèmes les plus constants des interventions entendues à Saint-Ouen. Les autres centrales syndicales n'ont été citées — rarement — que pour être critiquées, en termes parfois vifs. L'unité d'action est enterrée. Le premier secrétaire de la fédération de l'Ain M. Guy Jacquin, a même expliqué que le souci de l'action « *tous ensemble* » chez les travailleurs est nuisible à l'affirmation de « *position de classe* ».

L'orientation selon laquelle les communistes sont appelés à « *prendre toute leur place* » dans la C.G.T. est clairement indiquée par le mouvement, limité en nombre, mais politiquement significatif, qui affecte le bureau politique. Le départ, à sa demande, de M. Georges Séguy est l'avant-dernier acte d'une bataille perdue le dernier sera le départ de M. Séguy du poste de secrétaire général de la C.G.T., au congrès de juin prochain). Le quarantième congrès de la confédération était arrivé, en décembre 1978, au moment où le P.C.F. sortait de sa politique d'union. La volonté d'ouverture manifestée par M. Séguy et gagnée, notamment, par l'augmentation du nombre de non-communistes dans les instances dirigeantes de la C.G.T. était déphasée par rapport à la direction prise par le P.C.F.

L'affrontement entre la ligne défendue par M. Séguy et celle de la direction du P.C.F., exprimée par M. Henri Krasucki, a duré un an et demi. On a pu voir M. Séguy intervenir, par exemple, lors de la réunion du conseil national du P.C.F. sur les entreprises, en octobre 1979, pour appeler les communistes à appliquer le quarantième congrès de la C.G.T. au sein de celle-ci.

L'intervention soviétique en Afghanistan a été l'occasion d'une nouvelle confrontation, qui s'est soldée par la défaite des socialistes et des communistes critiques. En juin 1980, le comité confédéral national de la C.G.T. dressait l'acte de décès de l'unité d'action avec la C.F.D.T.

M. Séguy tire la conclusion de cet échec et choisit, quoi qu'il en dise, de le manifester publiquement, en quittant, successivement, le bureau politique du P.C.F. et le secrétariat général de la C.G.T. Il se trouve que le dirigeant cégétiste qui le remplace, M. Louis Viannet, est le responsable d'une fédération — celle des P.T.T. — qui s'est signalée par ses critiques contre l'unité d'action et par son appui à la ligne dite « dure ». Avec MM. Krasucki, Le Guen et Viannet, la C.G.T. est représentée de façon homogène à la direction du P.C.F. L'entrée au comité central de M. Alain Obadia, l'un des responsables des cadres C.G.T. confirme cette tendance.

Le départ du secrétariat de M. Jean Colpin, dont le secteur d'activité — celui des entreprises — avait été mis en cause pour ses insuffisances dans la publication du projet de résolution, en octobre dernier, était attendue. Son remplacement par M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, continue l'ascension d'un dirigeant dont la carrière accompagne, depuis 1972, celle de M. Marchais.

L'entrée au bureau politique de M. Jean-Claude Gayssot, responsable en second de la section économique du comité central, après M. Philippe Herzog, lui aussi membre du bureau politique, prend son sens à la lumière de son intervention au congrès. M. Gayssot avait, en effet, insisté sur la nécessité de ne pas s'en tenir, pour combattre la domination du capital, aux mots d'ordre de démocratie et d'autogestion, et d'affirmer que les travailleurs doivent imposer leurs intérêts contre la notion de rentabilité financière.

Telle est la tonalité du congrès, confirmée par ces modifications des organes dirigeants. Sa traduction en ligne politique reste à découvrir

PATRICK JARREAU.

PRISES DE POSITION DE JOURNALISTES

● En Picardie

Après le meeting organisé à Amiens, vendredi soir, pour la visite de M. Czyrek, ministre (*le Monde* daté 7-8 février), les polonais des affaires étrangères journalistes de la station FR 3-Picardie dénoncent, dans un communiqué, les « *agressions verbales* » subies par l'équipe de reportage de leur station « *de la part du service d'ordre du P.C.F. et de la C.G.T* », en tant que représentants de la télévision.

Lors du départ de M. Czyrek — et alors que des militants des sections locales C.G.T., réunis par ailleurs pour manifester leur soutien à « Solidarnosc », sortaient de leur meeting, un photographe de presse, qui prenait des clichés de la bousculade qui s'ensuivit, a, lui aussi été pris à partie par le service d'ordre du P.C.

Les journalistes (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. et non syndiqués) de Picardie « *réaffirment qu'ils veulent exercer leur métier, en toutes circonstances, librement et en totale indépendance, et qu'ils ne céderont à aucune sorte de pression* ».

● Au syndicat C.G.T.

Au même moment, le Syndicat national des journalistes C.G.T. rappelle, dans un *communiqué*, que, « *après le changement* (du 10 mai) *voulu par la majorité des Français, rien d'essentiel n'a changé dans l'information audiovisuelle* » et considère que « *la situation appelle une réflexion collective des journalistes et leur intervention* ».

Le S.N.J.-C.G.T., après avoir énoncé quelques règles déontologiques fondamentales (présentation complète des faits, vérification des sources, renonciation à l'autocensure, etc.), ajoute : « *La liberté d'expression ne saurait être contestée à quiconque. Elle doit être reconnue également à ceux qui s'estiment injustement mis en cause.*

» *Il appartient aux journalistes d'agir auprès des directions des entreprises de presse pour exiger le respect des règles professionnelles élémentaires, l'instauration d'un réel pluralisme dans le domaine de l'information, l'ouverture à d'autres sensibilités sociales et politiques, afin que tous les grands courants de pensées puissent y trouver leur expression.* »

LA MAJORITÉ ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

L'autonomie, la durée et l'information

Les communistes, qui sont associés au gouvernement, continueront à participer « à la construction des changements voulus par les Français ». M. Marchais l'a répété au terme du vingt-quatrième congrès du P.C.F. pour qu'il n'y ait pas d'équivoque à ce sujet. De leur côté, les socialistes, s'ils sont prêts à soutenir la concurrence avec leurs partenaires, n'entendent pas les rejeter et les dirigeants de l'opposition, tel M. Jean Lecannet, n'envisagent pas, à court terme, une rupture de l'alliance socialo-communiste.

La majorité paraît avoir plus de difficultés dans ses rapports avec l'opinon en général pour faire comprendre le sens de son action qu'avec ses divergences internes. Le prochain conseil des ministres fixera le programme de travail du gouvernement pour le prochain semestre, comme cela avait été fait fin août pour la fin de l'année.

Lorsqu'elle était dans l'opposition, la gauche a pu, parfois, donner l'impression qu'elle ne voulait pas vraiment conquérir le pouvoir. Maintenant qu'elle le détient, il n'est pas exclu qu'elle veuille vraiment la conserver.

Mine de rien, cette boutade nuance les divergences entre le parti socialiste et le parti communiste. Des divergences réelles, mais qui sont à la fois mises entre parenthèses, ce qui permet de gouverner ensemble, et exacerbées, ce qui permet de se distinguer.

S'il y a deux points sur lesquels socialistes et communistes sont d'accord, ce sont bien ceux-là : conserver le pouvoir suffisamment longtemps pour appliquer une autre gestion et ne pas se confondre dans la communion de l'action gouvernementale. Dès lors, tout ce qui est dit ou écrit, avec plus ou moins de virulence, qui souligne les différences entre les deux partis, qui paraît aggraver leur désaccord, doit être entendu ou lu avec ce correctif : les partenaires ne sont pas au bord de la rupture. Tous deux rappellent la dimension de la durée dans l'accord de gouvernement qu'ils ont passé.

Le congrès du parti communiste a oscillé entre ces deux pôles : celui de l'autonomie et celui de l'alliance. M. Marchais appelle cela le « *pluralisme de la majorité* », et la touche finale qu'il a donnée au vingt-quatrième congrès traduit son souci de ne pas passer de la différence au déchirement. Ce langage s'adressait, sous le couvert d'une mise au point destinée à dissiper les « *illusions de la droite* », aux socialistes qui, tout à l'émulation recommandée par le P.C.F., se sont démarqués, quelque peu agressivement, des appréciations de leurs partenaires sur le communisme aux couleurs de l'U.R.S.S. Il est vrai que, dans le même temps, la C.G.T. mettait en cause la politique sociale du gouvernement. Depuis, M. Marchais a remis la pendule à l'heure en notant que « *le gouvernement et la majorité se trouvent sur de bons rails* » et qu'ils n'ont « *pas mal travaillé* ».

En marquant que le « socialisme aux couleurs de la France » ne se situe pas du côté du P.C.F., les dirigeants du P.S. veulent maintenir une certaine pression sur leurs parnaires, mais sans prétendre les rejeter. M. Pierre Mauroy l'avait précisé lors de son passage à l'émission R.T.L.-*le Monde* « le Grand Jury », en souhaitant que la gauche reste au haut niveau de l'étiage des élections législatives de juin dernier et en précisant : « *Chacun comprend que si l'on diminue le nombre des voix de l'une des composantes de la majorité actuelle, on affaiblit cette majorité.* »

Le vrai problème

Que la gauche dispose, institutionnellement, d'une assurance de durée au pouvoir et qu'elle veuille la préserver, l'opposition n'en doute pas et ne s'y méprend pas. L'activisme de M. Chirac s'inscrit dans cette perspective avec l'espoir que des succès électoraux aux cantonales de mars 1982 ou aux municipales du printemps 1983 entretiendront la flamme. M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., compte lui aussi avec le temps. Le temps que les Français fassent, selon lui, les frais de la gestion socialiste. Il ne lui paraît donc pas urgent de se déterminer par rapport à l'échéance présidentielle. S'il estime qu'une rupture de la coalition socialo-communiste devrait entraîner une dissolution de l'Assemblée nationale, il ne voit pas se dessiner cette éventualité Dans la mesure où cette alliance a résisté à « la tragédie polonaise » il juge qu'après le vingt-quatrième congrès du P.C.F., les communistes et les socialistes sont « mariés » pour trois ans.

Le vrai problème de la majorité est moins dans des divergences incontestables, mais occultées au niveau du gouvernement, que dans la difficulté à faire percevoir l'œuvre de transformation entreprise, ses promesses et ses limites. L'opposition a plus de succès apparent lorsqu'elle en dénonce les dangers que n'en ont les partis et les syndicats de gauche lorsqu'ils en soulignent la portée et les avantages : ils sont mieux entendus lorsqu'ils se plaignent de l'insuffisance ou des mauvaises surprises du changement.

Le message ne passe pas très bien entre le pouvoir et l'opinion parce qu'il est très difficile d'illustrer les nuances du changement dans des sociétés dont les structures écono- « *résisté à la tradégie polonaise* », devenus si complexes. En 1936, il suffisait de montrer la vague des tandems ou la ruée vers les bains de mer, aux actualités cinématographiques pour illustrer la réalité des congés payés...

De là vient, en partie, le sentiment que si la communication est mauvaise c'est parce que le moyen de transmission fonctionne mal. Le système audiovisuel contrôlé par l'État est jugé inadapté sinon hostile à la situation nouvelle. Outre le risque de confondre information et propagande, c'est oublier que l'action gouvernementale, si brouillonne qu'elle puisse apparaître, ne se manifestera dans sa cohérence que plus tard. Là aussi, il faut une certaine durée qui, dans l'esprit du gouvernement, va jusqu'à la fin de l'année.

ANDRÉ LAURENS.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans nos éditions datées 7-8 février que M. Delfour avait été reçu le 5 février avec une délégation du groupe socialiste du Sénat par M. Mitterrand. Il s'agissait en fait de M. Gérard Delfau, sénateur de l'Hérault.

M. Marchais : M. Fiszbin n'est pas communiste

M. Georges Marchais, qui s'entretenait avec les journalistes, vendredi 5 février, en fin de matinée (nos dernières éditions datées 6 février), a été interrogé sur l'intervention à la tribune de M. André Sainjon, responsable C.G.T., qui a critiqué l'ordonnance sur la réduction du temps de travail. M Marchais a déclaré : « *L'accord qui a été conclu en juillet dernier par certaines organisations syndicales n'est pas un bon accord, et il ouvre la porte à la possibilité pour les patrons de l'interpréter. Les communistes sont pour les trente-neuf heures à condition que les avantages acquis et le pouvoir d'achat soient maintenus.* »

Interrogé sur le document du bureau exécutif du parti scoialiste constatant une « *divergence d'appréciation fondamentale* » entre les deux partis sur les pays de l'Est, M. Marchais a déclaré : « *Cette divergence d'appréciation existe depuis bien longtemps. Il n'y a rien de nouveau. Cela ne nous empêche nullement de gouverner ensemble dans une solidarité sans faille et de mener l'action sur la base de l'accord du 23 juin dernier.* »

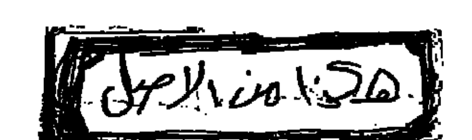
M. Marchais a estimé d'autre part, au sujet du débat interne au parti communiste : M. Fiszbin « *n'est pas communiste* ». Il a ajouté : « *Ce démocrate qui vient nous donner des leçons, nous l'avions élu au comité central lors du dernier congrès. C'est lui qui a démissionné. Quand on est si sûr de ses idées, on ne s'en va pas. Il a été seul sur ses positions, il est parti.* » M. Marchais a ajouté : « *Si vous ne respectez pas nos statuts, vous n'êtes pas communiste.* » Or, a-t-il dit, M. Fiszbin n'a pas respecté ces statuts puisqu'il a constitué une « *tendance* ».

M. Fiszbin a répliqué, samedi, au secrétaire général du P.C.F. en rappelant que la direction du parti « *n'a jusqu'à ce jour, jamais accepté de faire connaître aux communistes le contenu de sa lettre de démission au comité central, en novembre 1979* ». « *Il serait injustifiable,* a déclaré M. Fiszbin, *après les déclarations de Georges Marchais, que ce secret ne soit pas levé et que la lettre de démission du comité central ne soit intégralement communiquée aux délégués du vingt-quatrième congrès.* »

M. DELANOE (P.S.) SE DIT « CHOQUÉ » DE L'ACCUEIL RÉSERVÉ AU REPRÉSENTANT POLONAIS

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a commenté lundi matin 8 février les travaux du XXIVe congrès du P.C. Il a relevé deux « *symboles* » : le premier concerne « *la fierté et l'émotion* » exprimées par des militants pour marquer leur appartenance au gouvernement ; le second loconcerne l'accueil réservé par ces mêmes militants au représentant du POUP. M. Delanoë a jugé « *très sympathique* » le premier symbole ; il s'est dit « *choqué* » du second, ajoutant : « *Qu'est-ce que le POUP a de si brillant à présenter pour mériter de tels témoignages de sympathie ?* »

M. Delanoë a ensuite relevé plusieurs « contradictions » dans les débats du congrès, qu'il attribue au fait que le P.C. a refusé de traiter de façon critique deux problèmes, à savoir son propre comportement entre 1977 et 1981, et son jugement sur les pays de l'Est. Le porte-parole du P.S. a demandé : « *Comment le P.C. peut-il juger positive l'action du gouvernement et dénoncer la politique d'union de la gauche entre 1977 et 1981 ? Comment peut-il souhaiter instaurer une société pluraliste et continuer de cautionner le système qui prévaut à l'Est ?* » Ces « *contradictions* » rendent le discours communiste « *moins convaincant* », a conclu M. Delanoë.





Directeur général — 300.000 F

La filiale française d'un important groupe international spécialisé dans la fabrication et la vente d'accumulateurs électriques, *recherche son Directeur Général. Basé en proche banlieue parisienne, il rendra* compte directement à la Maison-mère, située à l'étranger et prendra en charge l'ensemble des activités de cette filiale (environ 100 personnes). Bénéficiant d'un soutien efficace de la part du groupe, il sera surtout jugé sur sa capacité à développer l'outil existant. Ce poste s'adresse à un cadre dirigeant, âgé de 35 ans minimum, doté d'une solide formation d'Ingénieur (Electricité, Electronique...) ou équivalent et pouvant justifier d'une expérience réussie dans une fonction de Direction d'une unité autonome en France. Préférence sera donnée à un candidat ayant déjà une bonne connaissance du secteur des accumulateurs électriques et/ou de leurs applications commerciales ainsi que l'habitude des procédures de «reporting» en vigueur dans les groupes internationaux. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 300.000 francs et pourra être supérieure si les compétences offertes le justifient. Voiture fournie. Ecrire à J.M. JACLOT à Paris. Réf. A/2170M

Responsable exploitation informatique — 250.000 F

GRACE *Pour faire face à l'expansion soutenue de ses activités en Europe* (chiffre d'affaires : 759 millions de dollars - 8.300 personnes) le Groupe GRACE a entrepris de développer un système de traitement de l'information commun à ses différentes filiales européennes et recherche le Responsable d'Exploitation de son centre Européen de Traitement. Situé à Epernon (à 45 minutes au Sud-Ouest de Paris) ce centre informatique utilise les techniques les plus élaborées (bases de données, temps réel). Il est équipé de 2 ordinateurs IBM 4341 exploités en DOS/VSE migrant MVS et reliés aux divers sites européens par des terminaux 8100. Agé de 32 ans minimum, ce Responsable aura la charge complète du dispositif de production informatique et veillera à l'adéquation permanente des moyens matériels, logiciels et humains avec les projets en cours. Ce poste s'adresse à un candidat possédant une réelle maîtrise du hardware et du software IBM, un sens prouvé de l'organisation et de la planification et une aptitude reconnue à animer une équipe (25 personnes). L'exercice de responsabilités similaires dans un centre de traitement relié à des sites éloignés ainsi qu'une expérience vécue de migration VSE en MVS constitueront de très solides atouts. La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle de l'ordre de 250.000 francs pourra être supérieure si le niveau du candidat retenu le justifie. Ecrire à J.M. JACLOT à Paris. Réf. A/2174M

Développement des ressources humaines — Rhône-alpes

Une importante société industrielle, filiale d'un groupe international, recherche son responsable du développement des ressources humaines. Dépendant de la Direction Générale, sa mission sera d'élaborer, *proposer et mettre en œuvre les politiques et systèmes de gestion prévisionnelle du personnel* et son action portera sur l'ensemble des collaborateurs (cadres, ETAM, ouvriers) des différents établissements. Dans le cadre d'une structure participative, il se consacrera principalement à la prise en charge des aspects dynamiques et innovateurs de la fonction. Cette opportunité s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur de préférence (quelle qu'en soit la discipline) âgé de 33 ans au moins et possédant une connaissance et une expérience approfondies des principaux domaines de la gestion du potentiel humain. Elle aura été acquise dans une entreprise industrielle et/ou en cabinet et portera idéalement sur toutes les catégories concernées (cadres, ETAM, ouvriers). De réelles perspectives de carrière peuvent être envisagées à moyen terme. La rémunération, largement ouverte, sera liée à l'acquis et au potentiel du candidat retenu. Elle saura motiver un élément de premier plan. Ecrire à R. DAUDIN à Villeurbanne. Réf. A/3625M

Spécialiste système — 180.000 F

GRACE *Pour faire face à l'expansion soutenue de ses activités en Europe (chiffre d'affaires :* 759 millions de dollars - 8.300 personnes) le groupe GRACE a mis en place un système de traitement de l'information commun à ses différentes filiales. Ce très important projet, en cours de réalisation, intégrera à terme l'ensemble des fonctions des sociétés européennes du groupe : comptabilité, vente, production, personnel... Faisant appel aux techniques les plus élaborées (bases de données, temps réel) il repose sur un réseau d'ordinateurs 2 × 2 IBM 4341 et de 12 terminaux 8100, exploités en DOS/VSE migrant MVS. Afin de renforcer l'équipe Système de son centre informatique Européen, situé à 45 minutes au Sud-Ouest de Paris, GRACE recherche aujourd'hui un Spécialiste Système qui sera chargé de la maintenance du software de base et qui assistera les secteurs Analyse, Programmation et Exploitation dans le cadre du développement des projets. Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur Système ou un Programmeur Système désireux d'évoluer, possédant une solide formation de base, ayant acquis une expérience système OS/MVS d'environ 3 ans, familiarisé avec l'environnement IBM et possédant une connaissance pratique approfondie en Assembleur DL1, CICS, VTAM. La pratique courante de l'anglais est indispensable et quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir. Le salaire annuel sera de l'ordre de 180.000 francs et pourra être supérieur si le niveau du candidat retenu le justifie. Ecrire à J.M. JACLOT à Paris. Réf. A/2175M

Jeune directeur administratif et financier — 180.000 F

Rhône-alpes - Une PMI française (125 personnes) de l'industrie mécanique appartenant à un groupe leader sur son marché recherche dans le cadre de son développement son Directeur Administratif et Financier. Rendant compte au Directeur Général, il aura la responsabilité dans un premier temps de toute la fonction comptable et financière de l'entreprise (comptabilité, trésorerie, investissements, fiscalité...), de l'informatique et de l'administration du personnel. Progressivement, il aura à mettre en place la comptabilité analytique et le contrôle de gestion, et à développer l'informatique. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé ESC ou équivalent + DECS, âgé d'au moins 28 ans et possédant au minimum une pratique de quatre à cinq années de la comptabilité et de la gestion financière. Elle aura été idéalement acquise au moins partiellement dans une PME à caractère industriel. Compte tenu de la taille de l'entreprise, ce poste exige des capacités à la fois conceptuelles et de réalisation dans ces différentes techniques. Des perspectives d'évolution à moyen terme sont envisageables au sein du groupe. La rémunération sera de l'ordre de 160/180.000 francs voire plus si l'acquis professionnel du candidat retenu le justifie. Ecrire à R. DAUDIN à Villeurbanne. Réf. A/3626M

Futur directeur de la logistique — Normandie

polyGram Cette société de fabrication et de distribution de disques, musicassettes et produits vidéo, est une filiale commune aux groupes PHILIPS et SIEMENS. *Elle recherche, pour son usine de Louviers, son Futur Directeur de* la Logistique Industrielle. Véritable interface entre les sociétés commerciales du groupe d'une part et les ateliers de fabrication et la sous-traitance d'autre part, il prendra d'emblée la responsabilité d'un service logistique comprenant environ 30 personnes dont 3 cadres. A moyen terme, il élargira ses responsabilités à la fonction achats et relations avec les fournisseurs. Ce poste charnière conviendrait à un jeune ingénieur âgé d'au moins 27 ans et maîtrisant bien l'anglais. Il aura, à travers une première expérience industrielle de la production, fait preuve du sens de l'organisation et de la capacité d'encadrement nécessaires pour prétendre à un poste évolutif. Ecrire à J. SCARINOFF à Paris. Réf. A/2084M

Conseiller technique de haut niveau — Electronique

Nous recherchons pour l'un de nos clients, important groupe industriel, un homme très qualifié en électronique qui, rattaché à la Direction d'une division, conseillera celle-ci au niveau des orientations techniques à prendre dans le moyen et long terme. Pour cela, il devra appréhender les plus récentes évolutions techniques et technologiques du domaine de l'électronique en entretenant un contact permanent, en France comme à l'étranger, avec les laboratoires de recherches de l'industrie ou de l'enseignement. Ce poste très fonctionnel et de liaison, ne peut concerner qu'un scientifique de haut niveau, ayant une qualification poussée en électronique générale (3ème cycle par exemple) et s'exprimant facilement en anglais et en allemand. Le candidat retenu aura en outre une expérience professionnelle et des entrées dans les milieux de l'enseignement, de la recherche ou de l'industrie qui travaillent sur des technologies de pointe en électronique. La rémunération de départ, fonction du niveau de compétence offert, saura *être attractive pour un candidat de valeur. La plus grande confidentialité est assurée dans cette recherche.* Ecrire ou téléphoner à G. MASSON à Paris. Réf. A/1132M

Ingénieur chef de département — Normandie

Moulage plastique - La filiale française d'un groupe multinational, leader sur ses marchés (emballages plastiques pour pharmacie, cosmétologie et parfumerie) recherche, pour faire face à son développement, un ingénieur responsable du département Injection Plastique. Sous l'autorité du Directeur d'Usine et assisté d'un cadre de production et d'un cadre responsable de la conception des moules, il se verra confier la responsabilité humaine (80 personnes), technique (quantité, qualité, délais, coûts) et organisationnelle d'un atelier de 60 presses. Il sera également chargé de la promotion de nouvelles méthodes et de l'évolution des moyens de production (machines et moules). Ce poste conviendrait à un ingénieur (Arts et Métiers ou équivalence) ayant acquis une expérience de production et d'encadrement dans le domaine des matières plastiques en général, et de préférence dans la fabrication de petites pièces techniques injectées. La connaissance de l'anglais est souhaitée. La rémunération annuelle sera fonction du niveau de compétence du candidat. Ecrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2124M

Chef de projet — Banlieue nord

Informatique de gestion - Filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, cette société spécialisée dans la production et la vente de biens d'équipements, recherche un Chef de Projet. Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il devra, en un premier temps, rationaliser les diverses applications informatiques existantes et permettre une utilisation optimum de l'ordinateur IBM 34 de l'usine. Ensuite, il participera activement à la mise en place du plan informatique à 3 ans en tenant compte des besoins des utilisateurs (siège, usine, agences et concessionnaires). Ce poste conviendrait à un (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur, possédant la maîtrise de la conduite de projets d'envergure (rédaction de cahier des charges, encadrement...) et ayant déjà participé à la conception et à l'organisation de systèmes informatiques. La connaissance de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle sera fonction des compétences du candidat. Ecrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2172M

Cadre comptable et de gestion — 180.000 F

Moselle - Une société industrielle de caractère international recherche pour son usine française (700 personnes) le chef des services administratifs et comptables. Sous l'autorité de la direction générale, il animera les services comptables (comptabilité générale et analytique, budgets, contrôle de gestion), informatique, personnel, achats, expédition et douane. L'une de ses premières missions consistera à réétudier l'implantation de l'informatique dans le but de rendre plus efficaces les services aux utilisateurs et notamment dans le domaine de la gestion de production. Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure (ESC et/ou de gestion), âgé de 35 ans au moins et pouvant justifier d'une expérience similaire acquise au sein d'une entreprise industrielle. Ses talents d'organisateur ainsi que d'homme de contact devront être confirmés et il lui faudra pratiquer couramment l'allemand. Le niveau de rémunération ne sera pas inférieur à 180.000 francs annuels pour un candidat répondant au profil demandé et pourra être supérieur si l'expérience le justifie. Ecrire à F. WILLIGSECKER à Strasbourg. Réf. A/6111M

Recherches, exploitation et marketing statistiques — Banlieue nord-ouest

Cette société de renommée internationale dans le domaine de la recherche Marketing a réussi depuis longtemps son implantation française qui connaît toujours un développement croissant. Afin d'élargir l'organisation existante, elle souhaite recruter un cadre de haut potentiel pour renforcer son activité de recherches statistiques. Partie prenante à l'animation d'une jeune équipe d'ingénieurs et de programmeurs, il devra, dans le cadre des applications dont il sera entièrement responsable, intervenir sur les projets (études préliminaires - statistiques -faisabilité...), déterminer après étude du problème en clientèle, les schémas de traitement des modèles, utiliser au mieux son savoir-faire et les outils statistiques et informatiques, et obtenir des services internes les données nécessaires avant de présenter la *synthèse des études réalisées. Ce poste, qui implique également une seconde dimension*, importante, de "Recherches" (nouvelles méthodes, rationalisation...) conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de solide formation initiale (ENSAE - ISUP - Ecoles d'ingénieurs - DES Statistiques...) qui, après environ 5 années d'expérience professionnelle réussie comme consultant ou responsable d'études statistiques dans une société de produits de grande consommation par exemple, désirerait évoluer au sein d'une entreprise qui percevra son intégration en termes de "développement". Dans cet esprit, la rémunération saura tenir compte de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE à Paris Réf. A/2171M

Jeune contrôleur de gestion — Banlieue nord

Filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, cette société, spécialisée dans la production et la vente de biens d'équipement, recherche un jeune Contrôleur de Gestion (homme ou femme). Rattaché directement au contrôleur de gestion de l'entreprise, *il participera à la définition des procédures de* gestion, à l'élaboration des budgets et des comptes d'exploitation, à la mise en place et au suivi d'un système de prix de revient usine, à l'établissement et au suivi des tableaux de bord, ainsi qu'à des analyses financières. Dans le cadre de ses activités, il devra proposer des actions correctrices. Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur (ESCAE ou Ingénieur ayant complété sa formation vers la gestion) possédant une première expérience du contrôle de gestion et de la comptabilité générale et industrielle. La pratique de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle sera fonction des compétences acquises. Ecrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2173M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30 — 19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54 — 1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82

78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Düsseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Strasbourg - Stuttgart - Turin - Zurich

POLITIQUE

DANS UNE INTERVIEW AU « SUNDAY TIMES »

M. Giscard d'Estaing s'attribue le mérite de la modération de l'U.R.S.S. au début de la crise polonaise

De notre correspondant

Londres. — Dans une interview au *Sunday Times* publiée le dimanche 7 février, M. Giscard d'Estaing s'attribue le mérite de la retenue manifestée par l'U.R.S.S. durant les premiers mois de la crise polonaise. Il considère qu'il s'agit d'une conséquence de son voyage controversé à Varsovie en mai 1980, quelques mois après l'intervention soviétique en Afghanistan.

L'ancien président de la République revient d'abord sur cette rencontre avec M. Brejnev : « *Les communications entre Washington et Moscou étaient presque totalement inopérantes,* dit-il, *aussi ai-je dû aller dire à Brejnev — que j'avais rencontré chaque année (1) que cette fois ils* [les Soviétiques] *étaient allés trop loin, que cette sorte de chose pouvait tre fatale à la détente qu'ils souhaitaient.* » M. Giscard d'Esaing croit que son « *avertissement de Varsovie* » est responsable de la modération de Moscou pendant les quinze premiers mois d'existence du syndicat Solidarité : « *Bien entendu* [les Soviétiques] *souhaitaient le réduire dès le départ, mais ils ont reculé parce que je leur avait fait comprendre les conséquences.* »

Interrogé sur l'affaire des diamants, M. Giscard d'Estaing croit qu'il s'est agi d'une campagne délibérée de diffamation orchestrée par la gauche « *quand celle-ci a réalisé qu'elle ne pouvait pas me battre autrement* ». Les accusations étaient « *si outrées, si absurdes* » qu'on ne pouvait y répondre. « *On a écrit,* déclare-t-il au *Sunday Times, que j'avais reçu des diamants de vingt-quatre carats. Je ne pense pas que de telles pierres puissent être trouvées en Centrafrique. Je crois à la bonne foi, je ne pouvais me résoudre à répondre.* »

L'ancien président de la République indique que les cadeaux de Bokassa n'avaient pas une grande valeur, que de Gaulle et Pompidou avaient reçu des présents semblables de l'homme fort de la République centrafricaine, et que lui-même avait eu du roi du Maroc des cadeaux beaucoup plus précieux. Tout a été donné à des musées ; les diamants ont été vendus, a répété M. Giscard d'Estaing, qui a montré les reçus à la journaliste du *Sunday Times* (2). — D. V.

(1) Pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing, le président de la République et M. Brejnev ne se sont rencontrés que cinq fois : deux fois à Rambouillet (1974 et 1977), deux fois à Moscou (1975 et 1979) et une fois à Varsovie (1980). Il n'y eut aucun sommet franco-soviétique en 1976, 1978 et 1981. Ceci est d'autant plus singulier qu'à la fin de sa présidence, Georges Pompidou rencontrait Brejnev deux fois par an et que M. Giscard d'Estaing et Brejnev avaient signé le 17 octobre 1975 une déclaration dans laquelle ils exprimaient leur volonté de « *se réunir à l'avenir sur une base périodique* ».

(2) M. Giscard d'Estaing a, par la suite, demandé à Mme Anne-Elisabeth Moutet, qui l'avait interviewé, de ne pas transcrire ce qu'il avait dit sur les diamants, arguant du fait que ses déclarations étaient « off the record ». Ce qui n'avait pas été précisé pendant l'interview enregistrée ouvertement sur magnétophone (*le Quotidien de Paris*, du 8 février).

Les jeunes giscardiens : l'« entrisme » tous azimuts

Afin de préparer les futures élections locales, le Mouvement des jeunes giscardiens a réuni, en conseil national extraordinaire, l'ensemble de ses responsables départementaux, dimanche 7 février, à Charenton.

Après la réunion à huis clos du matin sur la vie des deux cent quatre-vingt-douze comités du M.J.G. répartis sur toute la France, l'après-midi a commencé un peu comme une séance de patronage, avec la projection d'un montage audiovisuel des neuf derniers mois, réalisé par le comité de Chambéry. Comme au guignol, on a applaudi les « gentils » et conspué les « méchants ». D'un côté, M. Giscard d'Estaing qui « *avec grandeur a su accueillir son successeur* », de l'autre « *messieurs les socialo-communistes* » contre lesquels « *il faut mener une lutte sans merci* ».

L'apprentissage de l'opposition n'est pas toujours facile. Les plus dynamiques se sont efforcés de faire partager leurs premières expériences et ont encouragé les autres à partir à la découverte du monde du travail, du monde syndical, de la vie associative en cherchant à « noyauter » les organisations qui les représentent. Outre cette pratique de l'« entrisme », M. Patrick Gérard, délégué général du mouvement depuis octobre 1981, a présenté la stratégie définie la veille par le bureau politique en vue des élections cantonales. Il a dénoncé « *l'échec total de la politique gouvernementale* » et rappelé que l'action des jeunes giscardiens devait toujours s'inspirer de cette formule célèbre : « *le changement dans la continuité* ».

La continuité, c'est évidemment la fidélité à l'ancien président de la République. « *Nous sommes fiers d'avoir voté Giscard, ne serait-ce que parce que nous ne sommes pas de ceux qui ont élu un président qui a mis les amis de Jaruzelski au gouvernement* », a proclamé le délégué général du M.J.G. Il a ajouté : « *Nous sommes persuadés que plus on avancera dans le temps, plus on s'apercevra que le septennat de Giscard, c'était pas si mal (...). Nous souhaitons qu'il y ait un jour, au-delà des partis politiques existants, une grande formation libérale. Il faudra que cette formation propose aux Français une autre voie que le socialo-communisme. Et nous sommes sûrs que le meilleur pour inspirer cette formation est Valéry Giscard d'Estaing. (...)* — C. F.-M.

RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL

Le CNIP cherche un nouveau « bon sens »

Le Centre national des indépendants et paysans a réuni, samedi 6 février, à Paris son conseil national. M. Philippe Malaud, confirmé dans ses fonctions de président, lors du dernier comité directeur, a précisé la position de son parti qui, « *déjà dans une demi-opposition durant le dernier septennat* », entend se placer « *dans la perspective d'une confrontation totale avec le socialo-communisme, sans aucun complexe ni souci de nuancer ses critiques* ».

Il s'est félicité des bonnes relations entretenues avec le R.P.R. pour lequel le CNIP avait appelé à voter et qui était représenté par M. Jacques Toubon, député de Paris, et a regretté l'absence de concertation avec l'U.D.F. Un rapprochement paraît peu probable si l'on en juge à la qualité de l'accueil réservé à M. Jacques Toubon et, par contraste, à la vigueur des attaques portées contre la politique giscardienne.

A l'ouverture de la réunion, M. Raymond Bourgine, sénateur et maire adjoint de Paris, a annoncé que son parti soutiendrait M. Jacques Chirac aux élections municipales.

M. Raymond Brun, sénateur de la Gironde a évoqué les thèmes chers au CNIP : « *liberté, autorité, nation* », tandis que M. Michel Junot, député à l'Assemblée européenne et maire adjoint de Paris, s'en prenait à M. Giscard d'Estaing « *qui, à force de critiquer ceux qui l'avaient élu et d'admirer la social-démocratie, à force de vouloir la détente à l'extérieur et la décrispation à l'intérieur en est pratiquement arrivé à inciter les Français à voter socialiste et a été la cause de sa propre perte.* »

M. François-Xavier Parent, secrétaire général du CNIP, a affirmé : « *Notre organisation n'est aucunement entachée de l'échec du libéralisme avancé.* » « *Nous devons,* a-t-il ajouté, *formuler nos propositions, qui n'admettent aucune compromission avec le socialisme, même sous la forme de ce centrisme qui s'est déformé la vue à force de loucher à gauche.* »

Après l'intervention de M. Toubon et un court débat qui a permis de faire apparaître une volonté de « *dépoussiérage du CNIP* » dont certains élus sont davantage « *des notables que des militants* », M. Philippe Malaud a tiré les conclusions de ces travaux. Il a notamment déclaré : « *Pour trouver un bon programme, il suffirait de proposer dans chaque domaine à peu près le contraire de ce qui se fait actuellement. La politique extérieure faussement européenne et atlantique est sournoisement neutraliste et prosoviétique. La liberté et la sécurité des Français sont menacées. Dans le domaine économique, les décisions des socialo-communistes vont exactement à contresens des nécessités de la concurrence internationale et conduisent à la liquidation des réserves financières laissées par M. Raymond Barre...* » M. Malaud préconise une « *révolution libérale* », version française de la « *révolution conservatrice* » de M. Reagan. Elle se traduit dans leur nouveau slogan : « *L'avenir dans le bon sens.* » — C. F.-M.

INVITÉ DE L'ÉMISSION R.T.L. - « LE MONDE »

M. Jean Lecanuet : il faut que la France reçoive sa leçon de choses de la gauche

Invité du grand jury R.T.L.-*le Monde*, dimanche 7 février, M. Jean Lecanuet (C.D.S.), sénateur, maire de Rouen, a estimé que l'U.D.F., dont il est le président, a « *plusieurs leaders présidentiables* », mais que la question du choix du candidat ne se posera que dans les « *deux ans qui précéderont l'échéance* ».

Il a donné raison à l'ancien président de la République dans sa volonté de se tenir sur la réserve : « *Sa démarche est celle d'un observateur* », a-t-il précisé.

Selon M. Jean Lecanuet, ce qui importe, ce n'est pas que l'U.D.F. et le R.P.R. soient comme « *deux coureurs de fond, jaloux de passer l'un devant l'autre* », mais que ces deux formations s'entendent pour « *arrêter ce glissement de la France vers un socialisme que l'on connaît mal mais dont on voit que finalement il se laisse glisser peu à peu sur la pente tracée par le parti communiste* ».

Il a estimé que si l'alliance socialo-communiste a pu « *résister à la tragédie polonaise* », c'est sur « *le terrain économique et social que se produira la séparation* ». Dans l'hypothèse d'une rupture, « *il faut que le pays se prononce ; il faut une dissolution* [de l'Assemblée nationale], *et pas de ralliement* », a-t-il affirmé en précisant ainsi sa pensée : « *La gauche a trop fait rêver les Français. Elle leur a tout promis : le bonheur, davantage de repos, davantage de revenus, tout, tout. Il faut que les faits parlent. Il faut que la France reçoive sa leçon de choses de la gauche. Il faut qu'elle voie ce que c'est que d'être administrée par la gauche. Elle jugera sur les prix, sur les impôts, sur le chômage.* »

Interrogé sur la politique gouvernementale, il a considéré que la France était « *en guerre économique* » et que « *le devoir des Français, avant de faire de la politique, c'est de sauver leur pays... Les Français sont éberlués,* a-t-il dit. *Ils cherchent qui a tort et qui a raison. Il faut laisser les faits parler.* » Le président de l'U.D.F. a encore affirmé que « *si les communistes et les socialistes gardent la majorité, la liberté de l'enseignement, qu'ils n'ont jamais supportée, était condamnée* ».

A propos de la défense européenne, il a déploré que l'Elysée se contente de discours, « *mais que l'action ne suive pas* ». « *La survie de l'alliance socialo-communiste passe par l'aboulie, l'ataraxie et le verbalisme* », a-t-il noté.

Les communistes ont célébré le 20e anniversaire de la tuerie de Charonne

Les trois jeunes gens interpellés samedi 6 février par le service d'ordre du P.C. et de la C.G.T. lors de la cérémonie célébrant le vingtième anniversaire de la tuerie du métro Charonne (*le Monde* daté 7-8 février) et qui avaient été emmenés au commissariat Sainte-Marguerite dans le onzième arrondissement, ont été remis en liberté. Ces trois jeunes gens, en compagnie de quelques autres, avaient lancé sur les personnes participant au rassemblement des sacs de plastique remplis de sang de porc frais ainsi que des tracts intitulés « *Les staliniens station charogne : on les descend à la prochaine. Réglons la dette polonaise, liquidons nos staliniens* ». Les trois participants à cette opération-éclair qui a été revendiquée par un groupe intitulé « Les inconnus du 6 » ont nié les faits. Une procédure judiciaire est en cours.

Au cours de la cérémonie, qui a rassemblé près de mille cinq cents personnes, M. Malberg, secrétaire de la fédération de Paris du P.C., a déclaré : « *Une fois de plus nous venions d'écrire une page d'histoire de notre pays avec le sang des travailleurs* », et a salué la présence de membres des familles des victimes. M. Paul Laurent, secrétaire du comité central, a rappelé que « *les coupables n'avaient pas été châtiés* », s'en est pris à M. Maurice Papon, alors préfet de police, « *qui avait commencé sa carrière pendant la guerre à Bordeaux en contribuant à la déportation de juifs* », et à M. Roger Frey, à l'époque ministre de l'intérieur, aujourd'hui président du Conseil constitutionnel qui « *s'occupe uniquemen d'entraver les réformes démocratiquement adoptées par l'Assemblée nationale* ». M. Paul Laurent s'en est pris également à la manière dont les journaux de la « *fausse gauche* » avaient rendu compte à l'époque de l'événement.

De son côté, M. Georges Séguy, faisant allusion à la situation en Pologne, a déclaré : « *En matière de liberté, de démocratie, la C.G.T. n'a de leçon à recevoir de personne.* » Les contre-manifestants avaient accroché auparavant sur la façade d'un immeuble un portrait de Staline avec cette citation : « *La liberté c'est l'esclavage.* »

PRESSE

Les accords de zones dans le Centre-Ouest réduisent la diversité des titres

De notre correspondant

Limoges. — *Le quotidien limousin* le Populaire du Centre, *imprimé à Limoges, s'apprête à abandonner son édition de Dordogne. Ce retrait, prévu samedi 13 février, coïncidera avec la disparition, le même jour, des trois éditions limousines de* Centre-Presse, *qui se repliera sur son centre d'impression de Poitiers, et deviendra ainsi un quotidien départemental.*

Cette restructuration n'entraînera pas de licenciements des journalistes. Les collaborateurs limousins de *Centre-Presse* seront repris par *le Populaire du Centre* et *la Montagne*, deux quotidiens du groupe Centre-France qui couvrent la région limousine ; les journalistes périgourdins seront intégrés au groupe Sud-Ouest de Bordeaux, lequel fait ainsi son apparition officielle dans le vaste mouvement de réorganisatinon qui affecte la presse quotidienne régionale au sud de la Loire. Cette opération pourrait être liée à l'avenir du dernier réduit de *Centre-Presse*, la Vienne, dont il est de notoriété publique qu'il intéresse le groupe Sud-Ouest.

L'abandon de la région limousine par M. Robert Hersant, propriétaire de *Centre-Presse*, n'est pas, semble-t-il, lié à un accord financier direct. Il pourrait, par contre, avoir été négocié dans le cadre de la vente du *Berry républicain* de Bourges par le même Robert Hersant au groupe Centre-Presse (*la Montagne*).

Ces divers « accords de zones » sont complétés par un retrait de *Centre-Presse* du département du Lot, au bénéfice de *la Dépêche du Midi*, et par la vente de son édition aveyronnaise au *Midi libre* de Montpellier (*le Monde* du 12 janvier). C'est un pas de plus vers la monopolisation de l'information régionale quotidienne dans cette « zone frontière » du Centre-Ouest qui se caractérisait encore jusqu'à présent par une pluralité des organes d'information assez exceptionnelle en France : *Centre-France* se réserve le Limousin, *Sud-Ouest* le Périgord et *la Dépêche du Midi* le Quercy. Il ne reste plus, en face de ces trois grands quotidiens régionaux, que le quotidien communiste de Limoges, *l'Echo du Centre*.

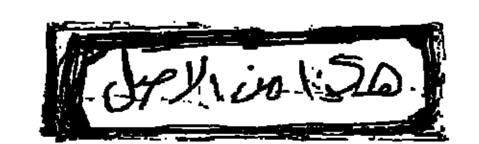
Dans un communiqué publié le 5 février, les syndicats C.G.T. du Livre et les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. des journalistes du *populaire du Centre*, tout en prenant acte du fait que « *cette suppression d'édition n'entraînera pas de licenciements* », s'élève contre le principe de ces « accords de zones » qui ont « *notamment pour conséquence de priver trois mille lecteurs de la Dordogne de leur quotidien présent dans ce département depuis 1965* ».

Les trois organisations syndicales, « *fidèles aux positions maintes fois renouvelées* », réaffirment leur opposition à « *cette logique de fief pratiquée par les grands groupes de la presse régionale au détriment de leurs lecteurs et de la pluralité de l'information* ». Elles en appellent aux pouvoirs publics pour que « *la législation toujours en vigueur depuis les ordonnances de 1944 soit enfin respectée* ».

Par ailleurs, on apprend que M. Paul Simons a été nommé général du groupe Centre-France ; il remplace à ce poste le « patriarche » du quotidien *la Montagne*, pièce maîtresse du groupe, M. Francisque Fabre, quatre-vingt-trois ans, qui demeure conseiller à la direction du quotidien.

GEORGES CHATAIN.

[Entré à « la Montagne » en 1945, M. Paul Simons est, depuis 1980, P.-D. G. du « Journal du Centre », de Nevers, et également administrateur du « Populaire du Centre » et du « Berry Républicain ».]



Le Monde

société

A PARIS

Un asile pour fugueurs

Chaque année, trente mille jeunes, d'après les chiffres officiels, font une fugue. Seules réponses, pour l'instant, à cet appel des adolescents en rupture, le square, la rue ou le café, et, à plus ou moins brève échéance, le cabinet du juge ou le poste de police — où le dialogue avec la famille reprend alors dans des conditions difficiles.

Une structure de médiation — Point jeunes, — entre les jeunes fugueurs et leurs familles, est proposée depuis le 25 janvier par l'association la Sauvegarde de l'adolescence : à toute heure du jour ou de la nuit, un jeune en crise peut être accueilli et quelquefois hébergé par une équipe de sept professionnels. Là, en gardant éventuellement l'anonymat, le jeune fugueur peut trouver, quarante-huit heures durant, d'après le docter Jean Blettner, instigateur de ce centre, *« l'asile dont il a besoin »*. Un accord du procureur général de Paris a été obtenu, afin que les responsables de ce centre ne soient pas passibles de *« détournement de mineur »*.

Après ce répit, trois solutions s'offrent au jeune : reprendre contact avec sa famille, faire appel à u njuge pour enfants, ou même, en toute impunité, reprendre éventuellement son errance si tel est son choix. En accord avec ses parents ou avec le tribunal, le jeune peut choisir aussi de rester, pour une durée de huit jours au plus, dans le centre d'accueil, afin d'aménager dans les meilleures conditions, son retour à une vie ordinaire.

Le fonctionnement administratif du centre comporte une triple originalité adaptée au caractère préventif de son activité : la présence à terme autour de l'équipe du centre d'une cinquantaine de bénévoles qui, éventuellement, pourraient momentanément accueillir quelques jeunes ; la budgétisation des ressources du centre (2,4 millions de francs) qui échappe ainsi aux contraintes du pri xde journée : la collaboration honnête avec les services de police, qui se sont engagés à ne pas enquêter sur place puisque ce centre ne doit accueillir ni délinquants ni drogués. *« Il y a des seuils de tolérance*, déclarent ses responsables, *à ne pas dépasser si ce centre veut rester un lieu d'accueil et de prévention »*.

Une permanence téléphonique est enfin assurée vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans un centre qui se veut aussi ouvert aux familles qu'aux jeunes.

NICOLAS BEAU.

★ Point jeunes Paris, 121, boulevard Diderot, 75012 Paris. Tél. : 347-46-46.

« CHOISIR » CONTRE LA « JOURNÉE NATIONALE DES FEMMES »

Le mouvement Choisir, que président Mme Gisèle Halimi et Michèle Chevallier, se déclare hostile à la décision gouvernementale de faire du 8 mars une Journée nationale des femmes, en souvenir du 8 mars 1857, où eut lieu une grève d'ouvrières américaines.

En décembre 1981, des militantes du Mouvement de libération des femmes (M.L.F. politique et psychanalyse) avaient écrit au président de la République pour lui demander de faire du 8 mars un *« jour férié des femmes »* (*le Monde* du 10 décembre 1981). Le 8 mars ne sera pas férié, mais il sera célébré de manière officielle comme il en a été décidé au conseil des ministres du 20 janvier 1982, sur proposition de Mme Yvette Roudy (*le Monde* du 22 janvier).

Choisir *« voit dans ce thème lancé par le M.L.F. une opération publicitaire plus qu'une bataille pour les droits et libertés des femmes (...) une nouvelle fête des mères ne servira pas la cause des femmes. Choisir attend des mesures concrètes pour un réel changement : le droit au travail, le droit à la dignité, l'égalité des parents dans l'éducation de leurs enfants, etc. Pour réaliser ces objectifs, Choisir a saisi l'Assemblée nationale de huit propositions de loi prioritaires »*.

DÉFENSE

LE NIGÉRIA A PRIS OFFICIELLEMENT POSSESSION DE SES TROIS CANONNIÈRES CONSTRUITES A CHERBOURG

De notre correspondant

Cherbourg. — *Bloqués dans l'arsenal de Cherbourg parce qu'un contentieux financier s'est élevé entre les Constructions mécaniques de Normandie et le Nigéria, trois patrouilleurs rapides lance-missiles construits pour ce pays pourraient être prochainement autorisés à rallier Lagos.*

Ils ont, en effet, « pris pavillon » de façon très officielle au cours d'une cérémonie présidée par le préfet maritime aux côtés des ambassadeurs du Nigéria à Paris et à Londres.

Seul le contrat portant sur la livraison du prototype, la vedette *Siri*, a été signé, le 6 février, mais les équipages ont pu hisser le pavillon de leur pays sur les trois vedettes. Comme le chantier ouest-allemand associé à ce contrat, qui a déjà livré, l'an dernier, à Lagos trois patrouilleurs à peu près identiques, le constructeur cherbourgeois aurait dû honorer sa commande il y a un an. Mais un différend financier l'a opposé au Nigeria qui ne respectait pas la clause de règlement final prévue au contrat.

La République fédérale du Nigéria est considérée comme un marché difficile. Les chantiers de Cherbourg ne seraient pas les seuls à avoir des difficultés avec ce client. La NAVCO, société d'Etat chargée de la formation militaire des équipages étrangers, n'a pas lancé, pour des raisons identiques, le programme d'entraînement souhaité par le Nigéria. Les cent cinquante marins des canonnières sont pourtant à Cherbourg depuis longtemps : ils devront sans doute rallier leur pays avec l'assistance technique du chantier.

L'affectation des appelés d'outre-mer en France

Soldats des îles en Bretagne

De notre correspondant

Brest. — *« Mais Châteaulin où est-ce ? Je n'avais jamais entendu parler de Châteaulin. J'ai regardé une carte. Je me suis informé auprès d'un copain qui a fait son service à Belfort. Il m'a dit : « Il pleut beaucoup à » Châteaulin. »* Quand Charles Saint-Prix, qui demeure à François, une ville côtière de la Martinique, reçut sa feuille de route pour effectuer son service national au 41e régiment d'infanterie à Châteaulin (Finistère), il eut un coup au cœur. *« Quand je suis arrivé, j'étais complètement dépaysé »*, ajoute le jeune Martiniquais. Il n'est pas le seul à avoir ressenti cette impression d'isolement à la descente de l'avion du Commandement du transport aérien militaire (COTAM) qui l'a conduit en France. Plusieurs centaines de recrues originaires des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) accomplissent chaque année leurs obligations militaires dans des garnisons métropolitaines.

« Chez nous, on a chaud. Ici, il fait froid. On a les pieds et les doigts gelés », se lamente Gérard Lambert. A ses yeux, la Bretagne a presque un climat alpin. *« De la Bretagne, je ne connais que la boue. Il y a du froid en grande quantité »*, ajoute un autre soldat. Pour ce garçon né lui aussi à la Martinique, la pointe de Bretagne qu'il découvre comme tous ses camarades des Antilles incorporés au 41e R.I. est un pays bien froid. Il avait souhaité faire son service en Guadeloupe. Sa demande n'a pas été acceptée, et il en a ressenti une certaine amertume.

En général, quand un conscrit des DOM-TOM apprend son affectation dans un régiment métropolitain, il n'est pas très heureux. Il est déçu de ne pas avoir été retenu dans son département, dans le cadre du service militaire adapté (SMA). De quoi s'agit-il ? Depuis une vingtaine d'années, les jeunes gens des départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) peuvent être incorporés dans des unités sur place. Ces unités ont une triple mission : assurer la formation militaire des recrues, donner une qualification professionnelle aux appelés et participer à des travaux d'intérêt général. Chacune correspond à un bataillon. Le recrutement est forcément limité et donne lieu, par voie de conséquence, à une sélection rigoureuse.

Des cas sociaux

Est-ce à dire que les appelés d'outre-mer dépêchés en France sont les moins doués ? Pas nécessairement. Leurs officiers les apprécient. La plupart de ces jeunes gens sont, hélas ! des cas sociaux et des chômeurs. *« Je n'ai pas de métier fixe »*, reconnaît Jean-Pierre Pivert. Il habite à Fort-de-France, la capitale de la Martinique. *« Mais j'ai la manie de tout savoir faire »*, s'empresse-t-il de préciser. Ses camarades prétendent, comme lui, avoir le *« don de la débrouillardise »*. Beaucoup ne rejoignent pas directement leur île natale. Ils mettent à profit leur facilité d'adaptation pour tenter de trouver un emploi en métropole. *« On n'a pas de travail chez nous. »* Leur billet de retour est valable pendant cinq ans.

Isolés en Bretagne, où ils souffrent en fait beaucoup plus des conditions climatiques que de l'éloignement, les « soldats des îles » se découvrent tous un parent, un cousin lointain, à Paris. Leur première « grande » permission est pour la capitale, non pas pour la visiter, mais pour se retrouver en famille. Bien souvent, le déplacement en train est payé par les œuvres sociales du régiment. En fait, les soldats d'outre-mer quittent rarement la caserne. Pour adoucir leur sort, le colonel Pierre Vinot-Préfontaine, commandant le 41e R.I., a lancé un appel à la population. Mais très peu de personnes se sont présentées pour recevoir un soldat martiniquais ou guadeloupéen le dimanche.

JEAN DE ROSIÈRE.

Brest veut rester fidèle à la marine à vapeur

De notre correspondant

Brest. — *La marine nationale envisage, à Brest, de renflouer l'un de ses deux derniers bâtiments à vapeur, l'Ondée, qui a sombré, à la fin de janvier, dans la Penfeld, cette profonde rivière soumise aux jeux des marées sur les bords de laquelle s'étend l'arsenal.*

A l'heure de la marine nucléaire, la présence dans les rangs de la Royale de l'Ondée — un petit navire de 30 mètres de long et de 7 mètres de large — et de sa sœur jumelle, l'Averse, peut être considérée comme anachronique. Mais les deux bâtiments ont encore leur utilité. Ils servent au transport de l'eau potable (250 tonnes chacun) destinée à certaines installations de la marine. On les voit parfois, quand l'été est torride, pousser vers les îles assoiffées de la pointe de Bretagne en crachotant des volutes de fumée.

Pendant la dernière guerre mondiale, tous deux furent utilisés comme citernes en Angleterre. C'est leur rôle depuis 1936, année de leur lancement à Cherbourg. Pour la marine nationale, l'Ondée et l'Averse sont en même temps des « musées flottants », auxquels s'attachent des souvenirs des Forces navales françaises libres.

Chaque chaudière de ces deux bâtiments de servitude consomme 250 kilogrammes de charbon à l'heure. Les 35 tonnes de combustible entassé dans les soutes de ces vieux navires leur donnent, à chacun, une autonomie de 1 200 milles (environ 2 100 kilomètres) à la vitesse de 8 nœuds (soit 15 kilomètres à l'heure).

L'Ondée gît par 8 mètres de fond. Son renflouement devrait être entrepris sous peu. Elle constitue une gêne pour la navigation dans la rivière. Sera-t-elle remise en état après son bain forcé ? La décision ne sera prise qu'après la récupération et l'examen de l'épave.

J. DE R.

ÉDUCATION

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

De l'utilité des études scientifiques

Faut-il faire des sciences ? C'est la question que pose *le Monde de l'éducation* dans son numéro de février, en ouverture d'une vaste enquête sur la formation et l'emploi scientifiques. On a observé dans les années 70 une *« fuite devant les études scientifiques »*, aux motivations multiples. Maintenant, la recherche est à l'honneur, au moins dans les préoccupations gouvernementales, et l'on prévoit que les secteurs de l'électronique-informatique, des télécommunications, de l'espace vont offrir de nombreux postes aux jeunes diplômés scientifiques.

Ces postes seront-ils remplis ? C'est la grande question : le système de formation scientifique ne paraît guère à même de fournir les diplômés attendus. Plusieurs écoles d'ingénieurs n'ont pas su adapter un enseignement trop spécialisé et ne s'ouvrent que lentement à la recherche.

L'enseignement universitaire est souvent inadapté, généralement trop théorique : le diplôme d'études approfondies, obtenu en théorie à « bac + 5 », après un an d'initiation à la recherche, par les maîtres ès-sciences, *« n'est pas dans l'ensemble un diplôme professionnel »*, constate M. Guy Ourisson, directeur des enseignements supérieurs.

D'autre part, comme le note Mme Françoise Pécaut, professeur de mathématiques au centre universitaire d'Avignon, les universités scientifiques reçoivent des bacheliers médiocres. Les meilleurs vont dans les classes de préparation aux grandes écoles, les suivants préfèrent les instituts universitaires de technologie. Il faudrait soit les empêcher d'entrer, soit leur offrir des études adaptées à leur niveau, ce que Mme Pécaut juge parfaitement possible.

Ces insuffisances de l'actuelle formation scientifique sont sérieuses et préoccupantes — cela fut massivement mis en lumière lors du colloque national sur la recherche et la technologie. Elles ne doivent pas cacher d'incontestables réussites, et surtout qu'une formation scientifique reste de loin la meilleure assurance contre le chômage. Dans le même numéro du *Monde de l'éducation*, le chanteur Renaud déclare qu' *« il n'existe que trois métiers que l'on peut faire sans qualification, sans études : gangster, homme politique ou artiste »*. Si vous n'avez de vocation pour aucun des trois... faites des sciences.

★ *Le Monde de l'éducation*, n° 80, février 1982. 9 F.

Réduction du temps de travail et portion congrue

La réduction du temps de travail joue des tours inattendus. Il y a au moins deux cents adolescents et autant de familles qui lui trouvent un goût plutôt aigre : ce sont les élèves du lycée Jean-Zay à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui avaient pour habitude de prendre le repas de midi, le samedi, à la cantine de l'établissement. Terminé. « A la suite de la réduction hebdomadaire du temps de travail au 1er février, l'intendance et le personnel de service ne serviront plus ces repas. », *a écrit la direction du lycée aux parents.*

Mme le proviseur abrite sa décision derrière une consultation du conseil d'établissement et ne s'émeut pas outre mesure. On ne peut dire, à l'entendre, qu'elle imagine les problèmes posés par cette mesure, prise en cours d'année et sans délai, qui plus est.

Personne ne prétendrait refuser aux cuisiniers, serveurs, économes et comptables, le droit de profiter de l'allègement du temps de travail. Tout de même, il devait être possible de trouver une solution dans laquelle les seules victimes ne soient pas ceux qui justifient l'emploi et la rémunération de tous les autres. Est-il sûr qu'au lycée Jean-Zay, avant de prendre la décision, on se soit demandé : « Pour qui travaillons-nous ? »

En tout cas, en fait de réduction, c'est plutôt le service public — dont ils sont à n'en pas douter les ardents défenseurs — que les responsables du lycée ont ramené à la portion congrue. Si c'est ça le progrès, il est bien... maigre.

CHARLES VIAL.

RELIGION

JEAN-PAUL II SE RENDRA EN ESPAGNE A LA MI-OCTOBRE

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — La confirmation officielle du voyage de Jean-Paul II en Espagne à la mi-octobre a été faite le 6 février par le porte-parole du Saint-Siège alors que le pape recevait en audience sept évêques espagnols en visite *ad limina*, dont le président de la conférence épiscopale d'Espagne, Mgr Gabino Diaz Merchan, archevêque d'Oviedo.

Dans un discours en espagnol, le pape leur a parlé d'un affaiblissement du sens religieux et moral en Espagne, dû notamment au dépeuplement des campagnes et à l'influence des *mass media « qui préfèrent susciter la sensualité, favoriser la consommation ou servir certaines idéologies »*.

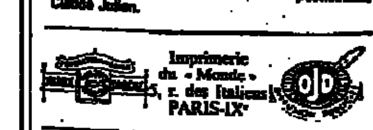
Il a également mis en relief le rôle des prêtres, qui, dans des situations sociales nouvelles, doivent considérer leur sacerdoce *« comme un don de Dieu et non pas comme un lourd fardeau »*. Il a enfin invité les évêques à *« renforcer la fraternité et la collaboration avec leurs prêtres »*.

Le pape aurait dû se rendre en Espagne en octobre dernier pour l'ouverture de l'*Année sainte Thérèse d'Avila*. L'attentat du 13 mai l'avait obligé à annuler ce voyage.

SCIENCES

● *Le troisième vol d'essai de la navette spatiale* Columbia aura lieu le 22 mars prochain, avec retour prévu le 29 mars, vient de confirmer le vice-président américain George Bush. Cette déclaration a été faite lors d'une cérémonie à Cap-Canaveral, pour la réception officielle du Spacelab, laboratoire fabriqué par les Européens et qui sera embarqué en septembre 1983 dans la navette. — (*A.F.P.*)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

JUSTICE

A LA COUR D'ASSISES DU BAS-RHIN

Un « amnésique » amateur d'armes

Strasbourg. — La cour d'assises du Bas-Rhin, présidée par M. René Steinmetz, a condamné, le vendredi 5 février, au terme de deux journées d'audience, Bernard Berthet, quarante et un ans, à vingt années de réclusion criminelle. L'accusé répondait d'un assassinat, d'un homicide volontaire, d'une tentative d'assassinat et d'un vol à main armée, actes commis simultanément le 24 janvier 1978 sur une aire de repos de l'autoroute A 34 (« le Monde » du 26 janvier 1978).

De notre envoyé spécial

Le 3 *février* 1978, un homme se présente à la *gendarmerie* de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), *localité où il réside*. *« Je suis le meurtrier de l'autoroute de Strasbourg »*, déclare-t-il, avant de déposer *sur* le bureau des gendarmes un pistolet Lüger P. 08 à canon long, et un cahier d'écolier où il a consigné ce qu'il appelle lui-même sa « confession », un texte d'une quarantaine de pages. Voilà près de dix jours que policiers et gendarmes recherchaient Bernard Berthet, dont l'une des victimes, Mme Marie-Claude Legros, alors âgée de vingt-trois ans, très sérieusement atteinte d'une balle dans le dos, avait pu fournir un signalement précis.

Ce jour de janvier *1978*, deux automobiles roulant de conserve en direction de l'Allemagne *font* halte à l'aire d'Eywiller sur l'autoroute A-34. Au volant de l'une d'elles, Emile Girard, quarante-cinq ans, brocanteur spécialisé dans le commerce des armes ; dans l'autre véhicule, qui lui appartient, Bernard Berthet, menuisier-électricien, marié, père de deux enfants, avec, à ses côtés, Marie-Claude Legros, l'amie d'Emile Girard. Ils ont quitté la région parisienne tard dans la matinée et se sont déjà arrêtés à cinq reprises, pour faire le plein de carburant, pour déjeuner ou pour se détendre. Cette fois, Bernard Berthet prétexte une violente migraine, ce qui ne saurait surprendre sa passagère : *elle* et *Girard* le connaissent de longue date et le savent sujet aux fréquents maux de tête.

C'est Emile Girard qui a rencontré Berthet le premier. Celui-ci, passionné d'armes à feu et tireur de première force, était venu parler fusils et pistolets aux Puces avec Girard, vers *1975*. On avait sympathisé, et, un peu plus tard, Girard avait confié à Berthet des travaux de restauration, des réparations. Toutefois, depuis quelques mois, le couple et leur ami se voyaient moins régulièrement, Berthet *se* plaignant auprès de sa femme des façons d'agir d'Emile Girard à son égard.

Quelques jours avant le meurtre, Berthet s'est d'ailleurs rendu chez les Girard, pour leur faire part de son intention de ne plus travailler pour eux. A cette occasion, il apprend que les Girard doivent se rendre en Allemagne, pour un *« important achat »* d'armes. Le 23 janvier, il nettoie un Lüger et le place dans une mallette avec un lot de munitions de calibre 9 millimètres. *Le* lendemain matin, 24 janvier, Berthet prend sa voiture, y place la mallette, et se présente au domicile des Girard, qui s'apprêtent à partir. *« J'ai envie de faire un bout de chemin avec vous, 100 ou 150 kilomètres... »*

« Nous n'étions pas trois, mais cinq »

Revenons à l'aire d'Eywiller. *« J'ai de l'aspirine dans l'autre voiture*, dit Marie-Claude Legros, *je vais t'en chercher... »* Berthet la laisse s'éloigner, se saisit du Lüger qu'il avait glissé le long de son siège, après l'avoir chargé, à l'occasion de la halte du déjeuner, et rejoint le couple. Marie-Claude s'est assise sur le siège avant, à côté de Girard qui n'a pas quitté son volant. Un premier coup de feu claque, qui atteint la jeune *femme* dans le dos, puis deux autres, qui blessent mortellement son ami. Elle s'enfuit. A quelques dizaines de mètres de là, un semi-remorque immatriculé en Belgique est stationné. Marie-Claude supplie le *conducteur de* lui venir en aide. Il descend de son siège, mais trois balles le *clouent* aussitôt sur le sol, mort. Marie-Claude parvient à *traverser* l'autoroute pour se réfugier auprès de deux chauffeurs-routiers, qui vont alerter la gendarmerie. Berthet, lui, se remet à son volant et s'enfuit à son tour. Sa « cavale » durera près d'une semaine.

Crime passionnel, affaire crapuleuse, règlement de comptes ? Au départ de l'enquête, les policiers restent perplexes. D'autant plus qu'en l'espace de quelques jours, et avant même que Berthet se soit livré, quatre lots d'armes diverses (dont des armes de guerre non encore démilitarisées) et de munitions vont être découverts sucessivement au domicile d'Emile Girard, chez sa mère, Mme Odette Girard, âgée alors de soixante-quartorze ans, qui exerce, elle aussi, la profession de brocanteur en armes, puis au stand qu'elle tient au Marché aux puces, et enfin au domicile de l'ex-femme de Girard. De là à évoquer « la mort du trafiquant d'armes », il n'y avait qu'un pas, que certains s'empressent de franchir, allant jusqu'à faire de Mme Girard une « Ma Dalton » redoutable, fournisseuse n° 1 en armes du milieu parisien... Mais la vieille dame, d'abord incarcérée, sera remise en liberté et bénéficiera d'un non-lieu. Comme le dira Me Raymond Dohet, représentant de la partie civile, *« il n'y a jamais rien eu d'illégal dans le commerce des Girard, mère ou fils, qui n'ont jamais ni l'un ni l'autre été l'objet de quelque sanction que ce soit... »*

Alors, qui croire et que croire ? Bernard Berthet, dans le box, cheveux, moustache et bouc châtain clair, calme, poli, qui va tenter d'abord de faire accréditer la thèse de l'accident, ce stupide accident — il avoue ne pouvoir l'expliquer ! — qui a fait partir « toute seule » son arme, alors qu'il s'apprêtait *« à la glisser sous le siège d'Emile Girard »* ? pourquoi cela ? *« Pour lui jouer une sale blague, à la frontière... »* Le faire interpeller, donc, par la police des frontières, mais pourquoi ? *« Il m'avait humilié à plusieurs reprises, j'étais blessé dans mon amour-propre, et je voulais me venger... »*

Non, assurément, cette version des faits ne saurait convaincre. L'accusé l'a compris lorsqu'il décide de revenir sur toutes les déclarations qu'il n'a cessé de faire à l'instruction. *« Non, j'ai menti ! Nous n'étions pas que trois, le 24 janvier... Il y avait deux autres personnes avec nous. »* Stupeur. *« Qui vous accompagnait, Berthet ? Vous devez le dire »*, insiste le président, M. René-Michel Steinmetz. Mais l'accusé baisse la tête : *« Je ne peux pas. » « Et pourquoi donc ? » « J'ai deux enfants... »* Soit. Si Berthet craint *« des représailles, la cour peut l'entenndre à huis clos »*, propose le substitut, M. Jacques Pottecher. Et le huis clos partiel est prononcé, qui, semble-t-il, n'aura rien apporté cependant à la cour lorsque va reprendre l'audience publique.

« Amnésie lacunaire »

Bernard Berthet aura beau évoquer *« un très important marché d'armes, qui devait se traiter non pas en Allemagne mais sur cette aire de l'autoroute »*, laissant entendre que *« le camion belge n'était pas là par hasard »* ; répondre à neuf sur dix des questions qui lui sont posées par un *« je ne peux pas le dire, mes souvenirs sont devenus confus avec le temps »* ; prétendre qu'il était l'amant de Marie-Claude Legros, ce qui, selon lui, aurait permis à Girard de faire pression sur lui, rien n'y fera. Non plus que le talent fougueux de Me Joseph Rennemann, son défenseur, qui, une heure et demi durant, s'efforcera, tantôt chuchotant, tantôt hurlant dans le prétoire, de démontrer sinon que son client est innocent, du moins *« que, dans cette affaire, presonne ne peut prétendre avoir une conviction, quelle qu'elle soit »*.

Il est bien vrai que le mystère n'a pas été levé même si, pour le ministère public, *« Berthet a agi pour le compte de tiers, et a été le tueur à gages, mais jamais la victime d'un enchaînement effroyable de circonstances »*. Et il n'est pas moins vrai, comme l'avait dit auparavant Me Dohet, que *« seul Berthet détient la vérité »*. Un accusé déconcertant, qui devait tout de même dire, d'une voix très lasse : *« Je suis coupable, oui, je suis responsable de la mort de ces deux hommes »* ; puis, une seconde après, répondre à la question du président : *« Enfin, est-ce vous qui avez tiré ? »* par un de ces *« je ne m'en souviens pas »* qu'il avait déjà prononcés cent fois depuis la veille, amenant le substitut Pottecher à qualifier d'*« amnésie lacunaire »* ses étranges pertes de de mémoire.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Incendie dans un hôtel de Tokyo*. — Plus de trente personnes ont trouvé la mort lundi 8 février dans l'incendie de l'hôtel New Japan au centre de Tokyo. Selon certains témoignages, ce lourd bilan s'expliquerait par le mauvais fonctionnement du système d'alarme. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

LES DIFFICULTÉS D'UNE POST-CURE DANS UN CENTRE DE LA M.G.E.N.

Repos et discipline

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Le service de surveillance me signale votre absence lors de la cure de repos, de 13 heures à 15 heures, de ce mardi 22 décembre 1981. Peut-être ignorez-vous que nous sommes un centre de soins, que la Sécurité sociale règle 460 F par jour pour assumer la charge de votre traitement et de votre hospitalisation. Sachez que nous avons besoin de lits pour hospitaliser des gens atteints d'affections médicales ou chirurgicales sévères.*

» J'avais l'intention de vous voir en consultation cet après-midi, et votre absence annule cette possibilité. Compte tenu de ce qui est signalé ci-dessus, je vous invite à organiser votre départ de notre établissement dans les plus brefs délais possibles. Personnellement, je n'accepte pas que certains considèrent notre *établissement comme un centre de sports d'hiver ou une annexe du Club Méditerranée. »* C'est par cette lettre signée du docteur G. Jamet, médecin directeur de la clinique Alexis-Leaud de Saint-Jean-d'Aulps (Haute-Savoie), que Mme Blandine Farneti, une enseignante de vingt-huit ans, agrégée de portugais, a appris son renvoi d'un établissement hospitalier où elle suivait une cure de repos, après une dépression nerveuse qui s'est traduite notamment par plusieurs tentatives de suicide. Tout en reconnaissant qu'elle était absente de l'établissement à l'heure de la sieste, Mme Farneti estime que ce repos obligatoire, de 13 à 15 heures en hiver, *« pour des gens pris en charge pour état dépressif*, [lui] *paraît parfaitement absurde »*.

De plus, elle souligne que les siestes étaient pour le moins malaisées dans une chambre située *« côté route »* et dans un bâtiment où avaient lieu des travaux d'isolation. Enfin, elle fait le rapprochement entre les conditions de son expulsion et la manière dont le centre médical est présenté par un numéro de la *Revue de la M.G.E.N.* (Mutuelle générale de l'éducation nationale) de novembre 1981 : parmi les vocations médicales, on y indique notamment que le centre peut traiter *« les états dépressifs et névroses anxieuses parvenus au stade de la post-cure »*, tout en précisant que *« l'établissement n'est pas et ne veut pas être une clinique spécialisée psychiatrique »*. La brochure parle aussi d'*« ambiance sécurisante »*, de *« promenades libres ou organisées en toutes saisons »*.

Le directeur déclare que *« Mme Farneti faisait une mousse énorme pour des raisons plus que minimes »*. A la direction nationale de la M.G.E.N., on semble convaincu de la réalité de la *« faute »*, et donc du bien-fondé de la sanction : *« Mme Farneti faisait du shopping à 40 kilomètres de la clinique, à Thonon-les-Bains. » « Oui, admet-elle, je suis allée chez le coiffeur avant les fêtes de Noël, une amie avec moi voulait acheter des cadeaux à ses filles. »*

La M.G.E.N. admet cependant que *« le règlement de l'établissement est en cours de révision dans la perspective d'une harmonisation des règlements intérieurs avec les évolutions constatées dans l'état d'esprit, les mentalités et les comportements des mutualistes qui fréquentent nos maisons »*.

Cette reconnaissance implicite de difficultés débouchera-t-elle sur des pratiques moins sévères ?

CLAUDE RÉGENT.

Le parquet de Paris ordonne une enquête sur les agissements d'un policier de l'Office des stupéfiants

A la suite des révélations du « Journal du dimanche » affirmant dans son édition du 7 février que plusieurs policiers de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.) s'étaient rendus coupables de fuites au bénéfice de trafiquants de drogue, le parquet général de Paris a fait ouvrir, ce lundi 8 février, une information « contre toute personne que l'instruction fera connaître pour corruption de fonctionnaire, fait prévu et réprimé par les articles 177 et suivants du code pénal ». Cette information a été confiée à M. Yves Corneloup, juge d'instruction.

LES « IMPRUDENCES » DE L'INSPECTEUR GRANGER

Cette information est motivée par un communiqué du ministre de l'intérieur, publié le 7 février, qui confirme en partie les assertions du *Journal du dimanche*. Selon le ministère, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, avisé le 3 février de la mise en cause de fonctionnaires de l'Office, a immédiatement donné des instructions pour que l'inspection générale de la police nationale procède à une enquête. *« Le ministre*, conclut le communiqué, *ne manquera de donner à cette enquête, si nécessaire, toutes les suites qu'elle devra normalement comporter. »*

Le ministre de l'intérieur avait été alerté par M. Michel Guyot, directeur central de la police judiciaire, qui avait été auparavant saisi d'un rapport émanant de l'O.C.R.T.I.S., au sujet de M. Paul Granger, inspecteur principal, ancien membre de l'Office. On reproche pour l'instant à M. Granger une pénétration « imprudente » du milieu des trafiquants de drogue qui aurait pu faire échouer des filatures. L'enquête en cours devra déterminer si les relations de M. Granger avec ce milieu n'ont pas été plus compromettantes. L'affaire remonte à l'époque où M. François Le Mouël dirigeait l'O.C.R.T.I.S. Il avait alors soupçonné des fuites sans penser pour autant qu'elles pouvaient forcément provenir de son service

Au moment de son départ pour la direction de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, M. Le Mouël avait prévenu de ses soupçons M. Jacques Franquet, son successeur nommé le 2 avril 1981. Ce dernier, constatant à son tour des anomalies et confirmant ses doutes, devait alors transmettre un rapport au directeur central de la police judiciaire et obtenir, dès le 4 janvier, la mutation de M. Granger à des tâches administratives. Dans l'état actuel du dossier, rien ne permet d'avancer que d'autres inspecteurs de l'Office auraient commis des fautes graves.

Pour les policiers de la lutte contre la drogue qui ont ces derniers temps réussi de belles affaires *(le Monde* du 29 décembre), la révélation du *Journal du dimanche* est ressentie comme un coup bas. *« Un inspecteur peut avoir commis une faute*, dit-on, *mais cela ne doit pas rejaillir sur l'Office des stupéfiants et faire penser que tous ceux qui luttent contre la drogue sont aussi des trafiquants. »* — C. C.

TROIS RENOIR DISPARAISSENT A ALGER

Alger. — Un épais mystère entoure la disparition de trois tableaux de Renoir, dérobés au Musée national des beaux-arts d'Alger, dans la nuit du 28 au 29 janvier, par des inconnus qui auraient blessé un gardien. Les toiles étaient accrochées dans la galerie des impressionnistes, au troisième étage d'un bâtiment avec d'autres œuvres de grande valeur, dont « le Pont à Moret », d'Alfred Sisley, « les Rochers de Belle-Isle », de Monet, trois Pissarro, un Degas, un Gauguin datant de son séjour en Bretagne, deux Corot, etc. Curieusement, les voleurs ne leur ont pas prêté attention.

Ils auraient pris tout leur temps pour ôter soigneusement de leur cadre les toiles dérobées. Il s'agit d'une « Esquisse de types algériens », d'un paysage de printemps et d'un paysage de Cagnes-sur-Mer de la dernière époque. Le montant du vol peut-être estimé à 4 ou 5 millions de francs et la perte serait d'autant plus sensible que les tableaux n'auraient pas été assurés. Les malfaiteurs ont-ils agi pour leur propre compte ou pour celui d'un riche collectionneur privé ?

La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable, des tableaux aussi connus ne pouvant être vendus que dans le plus grand secret. Les autorités gardent le plus total silence sur cette affaire qui n'a pas été évoquée par la presse algérienne et se refusent à tout commentaire. La disparition de ces tableaux a au moins le mérite d'attirer l'attention sur les conditions déplorables dans lesquelles sont conservées, protégées et exposées au musée d'Alger des œuvres d'art qui font de lui, dit le catalogue, le *« premier musée du genre en Afrique et en Asie »* et dont la valeur est inestimable. — *(Corresp.)*

GENDARME LE JOUR, VOLEUR LA NUIT...

L'un des deux hommes surpris en flagrant délit, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 février, alors qu'ils découpaient au chalumeau le coffre-fort d'un garagiste d'Arcachon (Gironde), était — les policiers de la sûreté urbaine de cette ville n'en croyaient pas leurs yeux — un gendarme...

M. Alain Terrassin, vingt-sept ans, affecté à la première légion de gendarmerie de Versailles-Satory (Yvelines), aurait avoué de surcroît aux enquêteurs qu'il était l'auteur d'une trentaine de cambriolages commis au cours des cinq dernières années. Il devait être, comme son complice, dont l'identité — ni la profession — n'ont été révélées, présenté ce lundi au parquet de Bordeaux.

CARNET

Naissances

— Catherine et Richard DIAN ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième fille,
Camille,
Coline, l'aînée, est très contente.
6 février 1982. Clinique Armand-Briard (avenue Watteau, Nogent-sur-Marne).

Décès

— Cécile BÉCHAUX
est entrée dans la vie éternelle le 5 février 1982.
Ses frères et sœurs, Béchaux, Deloche, Destremau,
Sa famille et ses amis,
l'accompagneront au cimetière de Boissets (Yvelines), après la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Eloi (Paris-12e), le mardi 9 février, à 8 h. 30.
Arengosse,
40410 Morcenx.
Saint-Rémy,
79410 Echiré.
16, rue Filippi,
83200 Toulon.

— Mme André Bohn, née Marthe de la Canorgue,
Mme Georges Weibel-Hickenbick, née Bohn,
Les familles Bohn, Cojan, Hoifeld, de la Canorgue, de la Mothaye,
L'Amicale des anciens de Dachau,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur André BOHN,
ancien interne
et
ancien chef de clinique
des hôpitaux de Paris,
ancien médecin-chef
de l'annexe d'Antony
de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 5 février 1982, en son domicile (8, rue Guérard, à Fontenay-aux-Roses), à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Le service religieux sera célébré le mardi 9 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Fontenay-aux-Roses.

— Nous apprenons la mort, à Paris, de
M. Maurice ÉCHAPASSE,
conservateur au musée.

[Inspecteur principal de la création artistique, après avoir été inspecteur des Monuments historiques, Maurice Echapasse a manifesté un double intérêt pour les arts anciens et contemporains. Né à Paris en 1925, il passe par la faculté de droit de Bordeaux, puis par l'Institut des sciences politiques à Paris avant de s'orienter vers l'histoire de l'art à l'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet. Entré à l'inspection des Monuments historiques, il en est détaché pour aller au Centre national d'art contemporain rue Berryer, institution qui devait préparer le terrain pour le Centre Georges-Pompidou. Maurice Echapasse a exercé ses fonctions d'inspecteur à la création artistique et de conservateur, depuis l'ouverture du Centre Beaubourg, particulièrement à l'intérieur des commissions d'achats où il s'attachait à défendre les travaux de jeunes artistes connus ou inconnus, dont il visitait régulièrement les ateliers et les expositions.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Suzanne FITZGERALD,
née Alphand,
De la part de :
M. Hervé Halphand, ambassadeur de France,
M. André Alphand, préfet honoraire,
Mme Andrée Alphand,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Charpentier, ancien ambassadeur de France,
leurs enfants et petits-enfants,
Une messe sera célébrée le mardi 9 février 1982, à 14 h. 30, en l'église irlandaise de Paris (50, avenue Hoche, Paris-8e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Janine Delmarle,
M. Jean Pierre Houlmann,
M. et Mme Georges Neumann et leurs enfants,
font part du décès de
Mme Georges HOULMANN,
survenu le 2 février 1982, dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
20, rue Clément-Marot,
75008 Paris.

— Mme Louis Rosolato,
Le docteur et Mme Guy Rosolato,
Leur fils François,
Les familles Rosolato, Maréchal, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis ROSOLATO,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 février 1982, en l'église Saint-Léon, à Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
6, rue d'Ouessant,
75015 Paris.
3, square Thiers,
75116 Paris.

— Le docteur Marilyne Sasportes a la douleur d'annoncer la mort de son frère
André SASPORTES,
L'inhumation a eu lieu le vendredi 5 février 1982, dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.

— Mme Pierre Carvais,
sa sœur,
Robert, Annie-Isabelle,
Bernard, Carole,
et Hélène Carvais,
ses neveux et nièce,
ont la tristesse de faire part du décès de
André SASPORTES,
L'inhumation a eu lieu le vendredi 5 février 1982, dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

— Mme A.L. Derosière,
Et Mme Lucien Quillet,
dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui se sont associés à leur douleur, expriment leurs très sincères remerciements.

— Voiron.
M. Joseph Morel, président-directeur général,
MM. les administrateurs,
Et l'ensemble du personnel des Registres Le Dauphin,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur directeur général,
Jean-Louis MOREL,
adressent leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
Henry CLOS JOUVE,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet (Paris-5e), le jeudi 11 février, à 18 h. 30.
De la part de :
Mme May Henry Clos Jouve,
Et de ses confrères de l'APCIG,

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Haute-Bretagne (Rennes-II), mercredi 10 février, à 14 h. 30, salle B 280 (bât. B), M. Roger Joussaume : « Le néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique ».

— Université Paris-V (René-Descartes), lundi 15 février, à 10 heures, salle Louis-Liard, Mme Anne Stamm : « L'échange et l'honneur ; une société rurale en Haute-Corrèze ».

— Université de Paris-X (Nanterre), jeudi 18 février, à 14 heures, salle C 26, M. Joao Nazare : « Prolégomènes à l'ethno-sociologie de la musique ».

régions

ILE-DE-FRANCE Les grands projets parisiens entre la mairie et l'Élysée

C'est, vraisemblablement, le 11 février, que le maire de Paris rencontrera à l'Elysée le président de la République. « Démarche de courtoisie » *tient-on à préciser à l'Hôtel de Ville.* Visite de travail aussi puisque MM. François Mitterrand et Jacques Chirac doivent parler de quelques-uns des grands dossiers qui, par la force des choses, et quelles que soient les arrière-pensées politiques intéressent, à la fois, l'Elysée et l'Hôtel de Ville. Ils sont nombreux (« le Monde » daté 7-8 février).

Celui de La Villette d'abord. *Des journées* d'études sur le musée des sciences et des techniques qui doit être construit sur l'emplacement des anciens abattoirs seront organisées sous la « présidence » de M. Jack Lang, ministre de la culture, les 9 et 10 février. Autre grand projet : l'organisation de l'exposition universelle de 1989, qui sera pour l'essentiel, cela paraît *sûr maintenant, organisée à Paris.*

Le président de la République et le maire de la capitale ne pourront aussi manquer d'évoquer peut-être les Halles, mais certainement le déménagement, décidé, du ministère des finances et, bien sûr, la construction d'un nouvel Opéra en bordure de la place de la Bastille.

Ce quartier, où sont prévus d'autres aménagements et qui fait partie de cet « est » plutôt déshérité, va donc dans les prochaines années changer de visage. Il mérite que l'on y retourne.

UN NOUVEL OPÉRA ET UN NOUVEAU PORT

La Bastille va changer de visage

Entêtement à retrouver l'esprit et le souvenir des grands anciens ou, plus simplement, volonté de bien ancrer la reconquête de l'Est parisien (*le Monde* du 3 novembre) ? *Les deux à la fois* vraisemblablement. Toujours est-il qu'avec un nouvel opéra, construit par l'Etat, et la rénovation du bassin de l'Arsenal, conduite par la Ville, c'est une nouvelle place de la Bastille qui va, enfin, être offerte, dans les prochaines années, aux Parisiens mais aussi aux provinciaux qui débarqueront à la gare de Lyon, toute proche.

Où le promeneur peut-il rencontrer aujourd'hui un tel décalage entre l'événement historique et l'urbanisme ? *La* place de la Bastille n'est plus, en effet, qu'un vaste carrefour planté d'un immense chandelier délabré autour duquel tournent les automobilistes comme des guêpes autour d'un pot de miel.

Cinq boulevards et cinq rues, dont l'une conduit au Père-Lachaise, viennent buter contre cette vaste esplanade polluée par les pots d'échappement. Seule une ligne de pavés colorés, située au débouché du boulevard Henri-IV, rappelle le tracé de la forteresse honnie. Mais les riverains ont-ils changé ? Sont-ils toujours les mêmes que ceux qui, il y a près de deux cents ans, un matin de juillet, décidèrent de changer le cours de l'histoire ? Apparemment oui. Car dans ce quartier coupé de cours profondes, imprégnées par l'odeur du bois et de la cire et où travaillent menuisiers, ébénistes (il n'en reste plus beaucoup), marqueteurs, bahutiers et marbriers, on aime encore fronder et parfois dresser des lanternes. On aime bien aussi danser. Mais la rue de Lappe a perdu en « apaches » ce qu'elle a gagné en touristes.

Bref si les pierres de la Bastille ont disparu et si pratiquement rien ne rappelle le souvenir du 14 juillet 1789, la tradition demeure tout de même dans ce quartier.

L'inauguration d'un opéra populaire à la Bastille à l'occasion des fêtes organisées pour célébrer le bicentenaire de la Révolution sera hautement symbolique. Mais avec le temps le symbole n'a-t-il pas été exagéré ?

A la fin du dix-huitième siècle, on phantasmait en effet abondamment dans les rues de la capitale à propos du vieux château-fort. « *Au déclin de l'Ancien Régime, pour les lecteurs des philosophes et des romanciers, la vieille Bastille Saint-Antoine devait apparaître comme le parangon des châteaux ténébreux où les auteurs de la fin du siècle, en Angleterre comme en France, aimaient entraîner leurs héroïnes pour les livrer aux fureurs des moines noirs et autres tortionnaires* », écrit M. Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef aux Archives nationales. Bref, « *c'est le monde des souterrains et des cachots, de l'humidité et de l'obscurité, des gémissements et des chaînes. Toutes les victimes étaient vertueuses et attendaient leur libérateur* ». Il vint. Ce fut le peuple de Paris. Et, après un combat homérique contre trente-deux Suisses, quatre-vingt-deux invalides et quinze vieux canons de marine, employés exclusivement pour le tir de salves d'honneur les jours de fête, la forteresse se rend. La prison ne gardait que sept détenus, tous de droit commun, sauf un aliéné qui gagna aussitôt Charenton. La plupart des prisonniers furent bientôt remis sous les verrous.

Jardin sur berge

Mais la Bastille, ce symbole de l'absolutisme royal, était enfin abattue. En fait, la forteresse était condamnée et le peuple a précédé les journaliers du roi. Car c'est Louis XVI, le premier, qui songea à raser le vieux monument où l'on n'enfermait pratiquement plus personne et qui coûtait donc fort cher aux finances royales. En 1784, un projet de démolition de la Bastille et son remplacement par une place publique à la gloire de Louis XVI, ce roi qui rêvait de « *se barricader d'honnêtes gens* », fut commandé à l'architecte inspecteur de la Ville, le sieur Corbet. Les plans furent dressés mais jamais réalisés, raconte le comité d'histoire des quartiers Quinze-Vingts, Saint-Antoine. Enfin Du Puget, vice-gouverneur de la forteresse, écrit dans un mémoire adressé à la Cour : « *En vendant le château de la Bastille et le terrain qu'il occupe, j'imagine qu'on en tirerait facilement de 12 000 à 15 000 livres. On aurait donc en somme de quoy payer la dépense journalière de Vincennes et l'on économiserait chaque année de 120 000 à 140 000 livres que coûte la Bastille.* »

L'opéra sera construit sur l'emplacement de l'ancienne gare de banlieue, qui appartient à la *S.N.C.F.*, et du cinéma *qui la* côtoie. Mais le projet du gouvernement ne risque-t-il pas de s'étendre jusqu'à la rue de Charenton, qui borde ces terrains ?

La petite gare mise en service en 1859, désaffectée depuis 1969, date à laquelle a commencé à rouler le R.E.R., abrite aujourd'hui des expositions. Œuvre de l'architecte Berthelin, elle a coûté 20 millions or.

Dans ses *Promenades dans les vingt arrondissements de Paris* publiées à la fin du siècle dernier, Alexis Martin raconte : « *En une heure et demie, elle vous conduira de Paris à Brie-Comte-Robert, s'arrêtant toutes les cinq minutes à peu près à proximité de jolis villages : Bel-Air, Saint-Mandé, Vincennes, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maur, Champigny, La Varenne.* » Bref, une voie royale pour les beaux dimanches d'été de l'époque.

Juste à côté de cette gare se trouve le bassin de l'Arsenal où le canal Saint-Martin termine sa course. C'est au mois de mars prochain que les travaux vont commencer pour rénover ce site injustement oublié au cours de ces dernières années.

La mairie a décidé de mettre en valeur le plan d'eau qui occupe un ancien fossé de la Bastille. Sur la berge sera réalisé un jardin de 9 000 mètres carrés qui répondra ainsi à la demande en espaces verts mal satisfaite dans ce quartier. Un port de plaisance, qui fait actuellement défaut à Paris, sera aussi créé. Les travaux seront achevés en 1983.

Pendant des siècles, cette « gare d'eau », longue de 586 mètres et large de 58 mètres, n'a été bordée que par des baraquements et par des chantiers où l'on accueillait et débitait le bois destiné aux artisans de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Mais les camions ont remplacé les barges. L'Arsenal devait donc faire peau neuve. C'est chose presque faite...

JEAN PERRIN.

Misérable colonne

Délabrée, saccagée et sale, telle est la colonne de Juillet qui se dresse place de la Bastille. Cette colonne de bronze fut érigée entre 1840 et 1841 à la mémoire des victimes de la révolution de juillet 1830.

« *Ce monument présente aujourd'hui un état de délabrement choquant* », affirme M. Paul Pernin, député (C.D.S.) du 12[e] arrondissement, qui vient de demander au ministre de la culture, dans une question écrite, « *quelles mesures il comptait prendre afin d'en assurer la sauvegarde* ».

Au terme de la plupart des manifestations ou rassemblements qui ont lieu place de la Bastille, la colonne est, en effet, régulièrement visitée. Le soubassement de marbre blanc et les deux pavillons d'entrée sont recouverts de graffiti et d'affiches ; des clochards y élisent, parfois domicile ; le bronze extérieur se dégrade et les noms des victimes de 1830 et de 1848 s'effacent au fil des ans.

Les vitraux du soubassement ont disparu ; la peinture et le revêtement mural des deux caveaux doivent être refaits, les dalles funéraires nettoyées. La remise en état de l'escalier intérieur s'avère nécessaire, car plusieurs fissures sont apparues dans le bronze du fût de la colonne. L'armature supérieure du monument qui maintient en place le génie de la Liberté est attaquée. L'éclairage extérieur est à revoir complètement, car de nombreux projecteurs ont été détruits par des vandales. Quant à l'éclairage intérieur, il a complètement été saccagé. Enfin, la clôture extérieure en fonte a été abîmée en plusieurs endroits.



MÉTRO FLOTTANT

Un projet seulement

Un « métro flottant » sur la Seine, qui fonctionnerait en permanence à Paris, « *ne serait pas rentable* ». Les transports en commun existants sont suffisants pour assurer les déplacements des usagers, estiment les responsables du port autonome de Paris. Mais, dans le cadre de l'exposition universelle de 1989 qui se déroulerait en bordure du fleuve, « *Il ne serait pas pensable qu'il n'y ait pas une liaison fluviale de Javel à Bercy pour assurer la continuité de cette manifestation* ».

Dans cette perspective on pourrait envisager la construction d'une quinzaine de bateaux pouvant contenir cinq cents passagers et dont le départ serait donné toutes les sept minutes. Pour les responsables du port autonome, ce mode de transport ne peut toutefois être considéré que comme une solution d'appoint et un attrait touristique, le « métro flottant » pouvant seulement assurer le déplacement de quatre mille à cinq mille personnes par heure, ce qui est nettement *inférieur* à ce que peut faire un métro ou un train.

En tout état de cause, pour les responsables du port autonome, un transport fluvial de voyageurs pendant l'exposition universelle « *ne doit en aucun cas interrompre le transport marchandises sur la Seine* ». De même, cette manifestation ne doit pas provoquer le départ des installations portuaires de Paris intra-muros.

« *Certes notre avenir n'est pas dans Paris mais notre présent y est encore, dans l'intérêt des Parisiens* », a affirmé M. Troriat, président du port autonome. « *Si nous n'assurions pas par voie d'eau le transport des 4 millions de tonnes de marchandises chargées ou déchargées par an, à Paris même — premier port fluvial de France — ce tonnage devrait emprunter la voie routière par camions, ce qui aggraverait considérablement les difficultés de la circulation parisienne.* » Une péniche remplace dix-huit camions de 20 tonnes.

VACARME AUX HALLES

Les habitants de Montorgueil n'en peuvent plus des bruits du métro

Pour tenter de réduire les nuisances sonores occasionnées par le passage des rames du R.E.R. circulant entre Châtelet et Gare-du-Nord, sous les immeubles du quartier Montorgueil (deuxième arrondissement), la R.A.T.P. va engager un certain nombre de travaux. Mais « *ne pouvait-on prévoir ces nuisances avant de refermer le chantier* » demandent aujourd'hui les riverains des rues Tiquetonne, Bachaumont et d'Aboukir ?

Dans ce vieux quartier des Halles qui émerge, enfin, des bouleversement de ces dernières années, une autre affaire fait aujourd'hui... grand bruit. A intervalles réguliers, en effet, entre 6 heures et 22 heures, « *les vitres des appartements vibrent* » rue Mandar, « *les tuyauteries craquent* » rue Bachaumont, « *les pendules à balancier se dérèglent* » rue Tiquetonne et « *les verres avancent dans les buffets* » rue Montorgueil. La cause de ces phénomènes ? Le passage des rames du R.E.R. « *C'est comme une violente rafale de vent qui, dans un grondement sourd, balaierait tout sous les immeubles* », affirme encore un riverain de la rue Tiquetonne qui ajoute « *ce n'est plus supportable* ». Naturellement des pétitions circulent dans le quartier pour que cessent ces nuisances. Elles sont adressées à la mairie de Paris, aux élus, et, surtout, à la R.A.T.P. Cette dernière devrait être particulièrement attentive à cette affaire puisque M. Claude Quin, son nouveau « patron », représentait, avant d'être nommé à la tête de la Régie, cet arrondissement au Conseil de Paris. Mais aujourd'hui, excédés, certains riverains posent la question. « *A-t-on fait tout ce qui était nécessaire pour éviter ces nuisances quand les travaux ont été effectués ?* » Le dossier de la R.A.T.P. présentant ce nouveau tunnel lors de l'ouverture, en décembre 1981, de la liaison Châtelet-Gare-du-Nord précisait, en effet, que « *le site géologique dans lequel s'inscrit le terrain* (où l'on a creusé les tunnels) *est particulièrement défavorable* ». Et ce rapport ajoutait que le « léger » dépassement du coût prévu des travaux « *est dû aux difficultés d'exécution du génie civil : présence d'un terrain anormalement fracturé, nappe phréatique active, zones de remblais et passage en tréfonds d'immeubles souvent vétustes constituant un site urbain très dense* ».

La Régie ne s'est pas désintéressée de cette affaire. Des inspecteurs de la R.A.T.P. ont, en effet, procédé à des relevés sonores dans les appartements des particuliers concernés par le bruit. Il apparaît, cependant, que cette nuisance est plus ou moins forte selon le matériel qui roule. Une modernisation plus rapide que prévu du matériel en service sera-t-elle possible ? La question est posée. Mais pour la Régie « *les injections effectuées au cours des travaux pour consolider le terrain accentuent les facultés de propagation des ondes de bruit* ».

Deux mesures immédiates viennent donc d'être prises : les voies sont actuellement meulées pour tenter de les rendre moins bruyantes et, au mois de mars prochain, des « semelles » anti-vibration seront posées sous les traverses des rails.

Ces initiatives permettront-elles de retrouver le calme ? Les riverains l'espèrent. « *Mais si ce n'est pas suffisant, nous irons plus loin* », affirment-ils. Même s'ils redoutent de voir défoncer les chaussées et les trottoirs pour effectuer des travaux plus importants. « *Car des grues et des machines, dans ce quartier, il y en a ras-le-bol* », confie-t-on, en effet, du côté de la rue Etienne-Marcel.

J. P.



Le Monde

équipement

Faits et projets

M. ROCARD EN SOLOGNE.

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a inauguré, le 6 février à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), en Sologne, les installations d'une chaufferie au bois déchiqueté, qui alimentera un lotissement communal de deux cents pavillons. Ce genre d'installations fonctionne couramment à l'étranger, en Suisse notamment. Une dizaine de réalisations seulement existent en France.

M. Rocard a, à cette occasion, prôné les vertus du *« développement régional intégré autocentré, c'est-à-dire appuyé sur les richesses locales et non pas sur des projets ou des subventions venus d'ailleurs. »* (...) *« La crise,* a encore dit M. Michel Rocard, *que le changement des 10 mai et 11 juin n'a pas suffi, tant s'en faut, à effacer comme par magie, rend désormais illusoire de croire que le développement des régions les plus défavorisées se fera par des transferts d'activités venus de zones du territoire plus prospères. La crise a été, à cet égard, un véritable réducteur d'inégalités puisque le chômage atteint aujourd'hui toutes les régions de France. »*

Sur l'avenir de la Sologne et l'éventuelle création d'un parc naturel régional (*le Monde* du 23 janvier), M. Rocard a précisé : *« Aucune formule ne sera imposée. Le choix sera laissé aux Solognots. »*

L'« AUTOROUTE BLANCHE » S'ALLONGE.

Quarante nouveaux kilomètres d'autoroute viennent d'être mis en service entre Annemasse (Haute-Savoie) et Bellegarde-Châtillon-le-Michaille (Ain). Ils prolongent les 58 kilomètres de l' « autoroute banche » qui mène aux abords du tunnel du Mont-Blanc. La construction de cette nouvelle section d'autoroute par la S.T.M.B. (Société du tunnel du Mont-Blanc) constitue l'avant-dernière étape de la réalisation de l'axe autoroutier international Paris-Genève-Turin-Rome. Seuls 100 kilomètres restent encore à ouvrir entre Châtillon et Pont-d'Ain, puis vers Mâcon. La jonction avec l'autoroute Paris-Marseille est envisagée pour les années 1986-1987.

La mise en service de la section Châtillon-Annemasse permettra notamment d'éviter l'agglomération de Bellegarde grâce à un viaduc de 1 050 mètres qui enjambe le Rhône, mais également plusieurs « points noirs » de cet axe international emprunté quotidiennement par plusieurs milliers de camions assurant la liaison entre le nord et le sud de l'Europe à travers le tunnel franco-italien du Mont-Blanc. — *(Corresp.)*

EVRY S'EXPORTE.

Les villes nouvelles françaises vont-elles devenir produit d'exportation ? Le Bureau central d'études pour les équipements d'outre-mer (B.C.E.O.M.), une société d'économie mixte où les ministères de l'urbanisme et de la coopération sont majoritaires, vient de remporter, avec le concours et les conseils techniques de l'établissement public d'aménagement d'Évry (EPEVRY) un concours international pour la réalisation d'une agglomération de quelque deux cent mille habitants au Venezuela.

Il s'agit plus exactement de déplacer, pour les besoins d'une exploitation pétrolière, la population qui s'est installée tant bien que mal sur les bords du lac de Maracaïbo. Mais les autorités vénézuéliennes et les compagnies pétrolières, qui seront amenées à financer l'essentiel de l'opération, veulent également profiter de l'occasion pour créer autour de ce lac un véritable « pôle restructurateur ».

L'EXPLOITATION MINIÈRE DE L'ESTÉREL.

Une pétition demandant au président de la République de *« respecter les promesses de consultation démocratique en matière de recherche d'uranium faites par le candidat Mitterrand »* a été rédigée par soixante associations de la Côte d'Azur.

Ces associations, dont la GADSECA (Groupement des associations de défense des sites et environnement de la Côte d'Azur) et des Amis de la Terre, protestent contre le décret, signé le 13 janvier dernier par le premier ministre, qui autorise les recherches d'uranium dans le massif de l'Estérel, demandées depuis de nombreuses années par la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires). Elles citent la réponse faite le 10 mars 1981 au Collectif uranium par M. Mitterrand, qui dénonçait *« la plus totale absence de démocratie de la politique giscardienne en matière de recherche d'uranium »*.

La pétition demande au président de la République de *« faire annuler le décret du 13 janvier comme les autres décrets du même ordre pris dans d'autres régions de France depuis le 10 mai »*, et de *« faire engager des procédures démocratiques de concertation avec tous les intéressés »*.

TRANSPORTS

CONSTRUITE AVEC L'AIDE DE LA R.A.T.P.

La première ligne du métro d'Alger devrait être ouverte en 1985

Alger. — MM. Claude Quin, président de la R.A.T.P., et Bousba, président de la Société nationale des transports ferroviaires (S.N.T.F.), ont signé le 7 février, à Alger, un contrat de 157 millions de francs, confiant à la SOFRETU, filiale de la Régie, l'étude de réalisation et d'ingénierie du futur métro d'Alger.

De notre correspondant

Les choses devraient être menées rondement, puisque les autorités algériennes souhaitent que le premier tronçon de ce métro souterrain, long d'une dizaine de kilomètres, et qui reliera la grande poste dans le centre ville au faubourg oriental d'El Harrache soit ouvert en 1985.

Cette première ligne sera ensuite prolongée vers Bab-el-Oued et El Biar jusqu'à l'ensemble olympique à proximité duquel sera édifiée une cité nouvelle de plusieurs milliers de logements. La « ligne n° 1 » s'étirera sur 22 kilomètres et permettra de transporter quinze mille à vingt cinq mille voyageurs par heure et par sens. Elle sera connectée au réseau ferré.

Deux autres lignes, dont le tracé reste imprécis, viendront compléter ce dispositif, qui atténuera en partie la dramatique insuffisance de transports en commun dans une agglomération dont la population a presque triplé depuis l'indépendance et qui est envahie par les voitures particulières chaque jour plus nombreuses.

Les Algériens ont voulu donner un certain lustre à la cérémonie de signature, qui s'est déroulée — fait tout à fait exceptionnel — en présence de la presse nationale et étrangère. *« Cet accord,* a dit M. Bousba, *intervient à un moment où nos deux pays enclenchent un nouveau processus de coopération à travers lequel, dans le respect de leurs intérêts mutuels, l'Algérie et la France s'efforceront de démontrer qu'il y a d'autres perspectives à explorer pour donner au dialogue Nord-Sud une tonalité nouvelle. »*

M. Quin, de son côté, a souligné que la réalisation du métro d'Alger *« allait rapprocher et faire collaborer deux grandes entreprises publiques »*, et il fait remarquer que ce contrat constituait un chaînon d'une série d'accords très significatifs de la volonté de coopération des deux pays. *« C'est le troisième maillon,* a-t-il dit, *et il y en aura d'autres. »*

Technip et Saint-Gobain viennent en effet de signer avec la Société nationale d'industrie chimique (SNIC) un contrat pour la construction d'une usine de verre plat à Djidell pour la somme de 525 millions de francs ; la SECIM en a fait autant avec la Société nationale de sidérurgie pour la réalisation d'une usine d'anodisation et d'extrusion d'aluminium à Stusa, sur les Hauts-Plateaux. Ce dernier contrat porte sur 450 millions de francs.

DANIEL JUNQUA.

LES PROJETS DE LA SOFRETU

Le métro d'Alger ne sera pas le premier réalisé à l'étranger par les ingénieurs français. La SOFRETU (Société française d'étude et de réalisation des transports urbains), filiale à 77,3 % de la R.A.T.P., a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires hors taxes de 203 millions de francs, dont la plus grande partie à l'étranger (*le Monde* du 31 juillet 1981).

Après avoir construit le métro de Montréal, la SOFRETU a participé à la réalisation des réseaux ferrés urbains d'Atlanta (États-Unis), Caracas (Venezuela), Rio-de-Janeiro (Brésil). Actuellement, elle collabore à l'extension du métro de Mexico (Mexique) et a signé au mois d'août 1981 un contrat de 70 millions de francs avec les chemins de fer égyptien pour « le suivi de la réalisation » du métro du Caire. La SOFRETU a aussi étudié de nombreux réseaux de transports de surface, la réalisation du métro de Téhéran, dont le chantier est pour l'instant arrêté, comme celui de Beyrouth. Elle a aussi un projet pour Athènes.

UN CONSORTIUM BANCAIRE POURRAIT REPRENDRE LA COMPAGNIE LAKER

Londres *(A.F.P., Reuter)*. — *« Nous vous aimons, Sir Freddie »*, titrait le 7 février sur sept colonnes le plus important journal dominical britannique, *News of the world*, tandis que, dans le public, se multipliaient, en faveur du sauvetage de la compagnie Laker Airways, en faillite, pétitions et collectes (lesquelles auraient rapporté plus de 2 millions de livres, soit 22 millions de francs).

Tandis que les financiers de la City analysaient, eux, de façon critique, la façon dont les affaires de Sir Freddie ont été menées, des efforts sérieux étaient entrepris tant en Grande-Bretagne qu'à l'étranger pour tenter de reprendre les actifs de l'entreprise et éviter ainsi sa liquidation.

M. Bill Mackey, l'un des syndics désignés pour administrer provisoirement Laker Airways, a annoncé, le 7 février, qu'il comptait s'entretenir avec les représentants de la banque canadienne Orion Royal, filiale de la Banque royale du Canada. La banque s'est déclaré prête à former un consortium — auquel pourraient participer des établissements financiers du Proche-Orient — pour racheter la compagnie en déconfiture. Selon Orion Royal Bank, un apport de 25 millions de livres (275 millions de francs) serait suffisant pour payer les intérêts immédiatement dus par Laker, et une dizaine de millions de livres (110 millions de francs pour faire face aux échéances des prochains mois.

Une solution « britannique » est aussi proposée par le chocolatier Peter Cadbury, qui a par ailleurs critiqué l'attitude du gouvernement de Mme Margaret Thatcher dans cette affaire.

M. Mackey doute toutefois de la possibilité de sauver l'intégralité de l'« empire Laker » qui, outre la compagnie aérienne, comptait diverses filiales spécialisées dans le tourisme. Son organisation de voyages, Arrowsmith Holidays, intéresse cependant au moins deux *tour operators* britanniques, Cosmos et Taber Holidays.

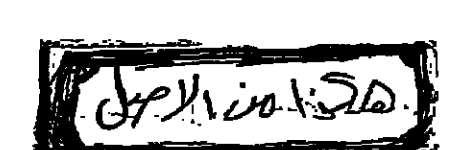
En attendant, les hôteliers espagnols qui accueillaient nombre des clients des vols charters de Laker Airways font grise mine. Ceux des Canaries s'attendent, du fait de cette défection, à perdre un milliard de pesetas (60 millions de francs) et ceux des Baléares 50 millions de pesetas (3 millions de francs).

ENVIRONNEMENT

NOINTEL ACHÈTE SON CHATEAU

La municipalité de Nointel, dans le Val-d'Oise, a décidé d'exproprier « pour utilité publique » et d'acquérir le château que veut acheter sur son territoire l'Association de méditation transcendantale (A.M.T.).

Ce château est entouré d'un parc de 58 hectares dessiné par Le Nôtre. Il appartient à un agent de change parisien, qui désire s'en défaire pour un prix proche de 3,5 millions de francs. La mairie fait valoir que le village de Nointel *« a un caractère résidentiel, et qu'il convient donc de préserver le cachet de la commune et la tranquillité de ses cinq cents habitants »*. Elle souhaite transformer le château et une partie du parc en un *« ensemble sportif d'intérêt régional »*, qui pourrait aussi être mis à la disposition d'une grande fédération nationale pour la formation de jeunes joueurs et pour l'entraînement.



Le Monde

sports

RUGBY

La défaite (22 à 12) de la France à Cardiff

Cardiff. — Brave sous-officier du train, chevalier du royal cambouis et du pastis réunis, l'adjudant Léonce D., paix à son foie, avait coutume, en fin de plein, de lancer, hilare : « T'as de beaux yeux, tu sais. Dommage que tes oreilles... » *On connaît la suite. Il en pleurait de rire, le bougre et la troupe aussi, qui y avait tout intérêt. Ce trait d'humour martial, outre qu'il honore grandement l'armée française, nous revenait ici, à Cardiff, au sortir de ce stade dans une curieuse association d'idées. Peut-être l'odeur des pubs. Elle avait de bien belles jambes cette équipe de France ! Dommage que ses haillons les aient cachées.*

Curieux match que celui-ci, frustrant et satisfaisant, incomplet et réconfortant, fait autant de regrets que de satisfactions avec, au bout, l'idée qu'à être passé si près d'un bon après-midi, le rugby français n'a pas tout à fait perdu son temps, malgré sa nette défaite (22 à 12).

Crève-cœur

De notre envoyé spécial

Il faisait beau à Cardiff puisqu'il n'y pleuvait plus et pas encore. Il faisait bon ; un air de fête et même de joie entre ces merles qui sommaient le printemps et cette fanfare interprétant un petit air de French Cancan pour joliment rappeler la futilité des ambitions adverses. Il fasait beau et bon et l'équipe de France y a pris une belle et bonne leçon.

Et même de cela il ne faut pas faire une montagne ou une affaire d'État. Il y a des siècles que l'équipe du Pays de Galles n'a pas subi d'affront sur son terrain ; vingt-sept matches consécutifs gagnés dans la marmite. Il se trouve hasard ou précaution, *que le journal l'Equipe avait choisi* d'inviter à revenir sur les lieux de leur crime les premiers joueurs français à avoir gagné à Cardiff, le V de 1958 et de Lucien Mias. On comprendra, si pareille victoire mérite semblable célébration, que l'exploit n'est tout de même pas à la portée de la première équipe venue.

Et assurément pas de ces jeunes gens de 1982, arrivés ici avec une curieuse prétention et un sérieux handicap. Jacques Fourroux, le patron, l'avait clamé, camouflant la détresse en tactique : « *On fera l'impasse sur la touche.* » Jamais tactique ne fut si bien appliquée, si scrupuleusement respectée, si étonnamment efficace. Pour une impasse, ce fut une belle impasse, l'impasse totale : cinq, peut-être six ballons gagnés par les Français en touche. Et encore, dans ce décompte, faut-il tenir compte des balles grappillées par le demi de mêlée Martinez au bénéfice de la touche longue. Quand une équipe nationale ne compte plus que sur son demi de mêlée en touche, c'est grave.

Bref, du jamais vu à ce niveau. L'arbitre irlandais, M. David Burnett, fameux merle, lui aussi, probablement procureur général à la cour d'assises de l'Arms Park, n'avait pas fini sa première trille que le ton était déjà donné. Les sélectionneurs gallois, meurtris à Dublin, avaient ordonné une charrette, procédant notamment à un échange standard de leur deuxième ligne. En faisant entrer deux jeunes, Stephen Sutton, échassier de Pontypool et Richard Moriarty, un rude gaillard de Swansea, qui sait lever les pieds en touche sinon ailleurs, eux n'avaient pas décidé l'impasse mais l'embargo. Et, de fait, ces deux joueurs, comme à la parade, tranquilles comme Baptiste face à des Français qui ne sautaient guère que pour les photographes, commencèrent leur récolte. A deux mains, à pleines mains.

On dira que c'était prévu par nos stratèges. Comme il était prévu de leur reprendre à terre ce qu'on leur laissait en l'air. Mais entre le prévu et le possible, il y a malheureusement toujours place pour un paquet d'avants gallois singulièrement ragaillardis et aussi pour l'imprévu. L'imprévu fut qu'incapables de lutter à la touche, les Français se montrèrent impuissants à s'imposer ailleurs, dans la bataille, au ras du gazon, en mêlée ouverte. L'imprévu fut aussi que, par une curieuse malice, l'habileté manuelle des attaquants, l'efficacité des botteurs, l'ampleur de la répression arbitrale ou les hasards de la guerre, il se passa *quelque chose* d'absolument insolite dans cette partie : il fallut attendre vingt-cinq minutes pour que M. Barnett ordonnât la première mêlée fermée. Ce fait incroyable pénalisa encore davantage les pousseurs français que les sauteurs gallois.

Une partie de rugby ne se joue pas seulement à quinze contre quinze. Il peut arriver aussi qu'on y utilise un ballon. Ce ballon captif, hors de portée pour une équipe française basse de plafond, ce ballon encore et toujours gallois — en auront-ils gâché des trésors, les deux centres rouges, — ce ballon inaccessible pour une ligne d'avant *essoufflée, vieillie*, fut plus qu'un enjeu, un supplice permanent. L'attaque française se trouvait ainsi mise au pain sec et à l'eau par l'incapacité de *ses* propres avants. On ne sait si un match se gagne devant, mais il est sûr qu'il s'y perd *facilement*.

Et ce fut miracle, dans cette disette moyenâgeuse, cette famine exaspérante — quatre ou cinq ballons exploitables en tout et pour tout — de voir l'équipe de France réussir à mener puis à résister soixante minutes durant. Miracle ou extrême talent de cette ligne de trois-quarts basco-landaise retenue en bloc par des sélectionneurs français enfin résignés au plaisir. Cette jolie, cette massive transfusion de talent et de joie restera, par-delà l'échec du jour, le fait de ce match. Il n'y avait pas deux minutes de jeu que Marc Sallefranque, l'arrière dacquois, tentait et réussissait, avec l'insolence des débutants, une pénalité de mammouth : 53 mètres face aux poteaux (3-0). Six minutes plus tard, sur une balle captée en touche longue par Jean-Pierre Rives, superbe Lazare, l'attaque française allait ridiculiser la défense galloise. Un autre nouveau Dacquois, Jean Lescaboura, un ouvreur bâti comme un grenadier gallois, feintait le départ côté fermé et, brusquement, renversait la vapeur dans une passe immense. La balle rebondissant au sol — dans un rebond favorable aux audacieux — était reprise par le centre bayonnais Christian Belascain, qui culbutait son adversaire direct, passait à Marc Sallefranque intercalé et, au bout, Serge Blanco, l'ailier, totalement libre, saluait tout son monde. Joli coup de fusil à l'Arms Park médusé, la *banda* insolente avait fait danser les Gallois.

Peur de la cavalerie

A ce moment-là, les Rouges, qui avaient choisi d'affronter le vent en première mi-temps, n'en menaient pas large. C'était visible à l'œil nu. Ils vivaient dans la peur de cette insolente cavalerie française, de ces alchimistes bondissants capables de transformer le vil plomb en or pur.

Hélas, des ballons, les Français n'allaient plus en revoir de sitôt, et ce fut un crève-cœur que de les voir ainsi ne pouvoir faire leurs preuves. C'est que leurs compagnons du gaillard d'avant n'assuraient plus la fourniture. C'est surtout que, à force de vouloir rapiner des ballons, ils se faisaient sanctionner par le grand sifflet à roulette de M. Burnett. Ainsi, Revallier qui, pris sur le fait en de multiples occasions pour maraudages répétés et peu discrets dans le camp gallois, coûta au moins six points. Ainsi le pilier Cremaschi, qui *s'offrit* le luxe de deux bêtises énormes, une obstruction et une brutalité. On ne fait pas cela sans dommage à Cardiff. L'arrière gallois Gwyn Evans allait s'offrir dans cette partie un petit record, 18 points, 6 pénalités réussies. Pour le reste, les avants gallois s'en chargèrent, offrant balle sur balle à leurs candidats des lignes arrières, notamment ce centre Gravell qui ne connaît visiblement de sa fonction que la ligne droite et le passage en force.

Inéluctablement, les Français devaient céder sous cette pression, malgré le féroce barrage défensif des trois-quarts. Car, après avoir offert la preuve avec cet essai magnifique, ils *surent aussi, avec l'aide de Rives* et de Lacans, assurer la contre-preuve de leur talent dans une ivresse défensive qui retarda l'échéance, mais ne l'évita point.

Qui l'aurait évitée ? Les vingt dernières minutes sont terribles aux équipes visiteuses à Cardiff. C'est là la loi galloise et on n'y dérogea point. Après un essai refusé aux Rouges, l'ironie fit que le coup de grâce vint du moins doué des attaquants sur le terrain, le centre Gravell. Enfin seul un instant, il vint s'enfoncer comme un coin dans la défense française pour offrir, par le biais d'Evans, un essai à son compère Holmes, inarrêtable à cinq mètres du paradis. Après cet essai, coup de grâce de la soixante-dixième minute, il ne resta plus aux Français que leurs yeux pour pleurer — (notre grand chelem pour un ballon), que le plaisir d'une grande attaque échouant pour une broutille et que d'immenses regrets.

Et il ne reste plus à leurs sélectionneurs qu'à prendre autant de risques devant qu'ils en ont déjà pris derrière. Après tout, on peut aussi, pour d'autres lendemains, faire l'impasse sur une saison déjà hypothéquée.

PIERRE GEORGES.

AUTOMOBILISME

Les pilotes élargissent leur mouvement

Réunis dimanche 7 février, à Paris, les pilotes de formule 1 regroupés au sein de l'Association des pilotes de grand prix ont décidé d'élargir leur mouvement aux pilotes de rallyes et des épreuves d'endurance, et de le transformer en Association des pilotes professionnels de course (P.R.D.A.) (1). Le Français Didier Pironi a été élu président et l'Autrichien Niki Lauda vice-président.

Le conflit entre les pilotes et la Fédération internationale du sport automobile (FISA) est toujours au point mort. Dans un communiqué, la FISA a indiqué que « les pilotes des écuries anglo-saxonnes avaient réglé les amendes » *qui leur avaient été infligées à la suite des incidents du Grand prix d'Afrique du Sud.*

De leur côté, les pilotes ont nié, dimanche 7 février, avoir payé ces amendes qui ont été reglées, semble-t-il, par les constructeurs.

(1) En anglais : Professional racing drivers Association.

NATATION

Une étoile... française est née

A quelques jours des championnats d'U.R.S.S. auxquels il participera, du 10 au 14 février, en compagnie de huit autres nageurs français, Frédéric Delcourt, âgé de dix-huit ans, a franchi une nouvelle étape de sa jeune carrière. D'une part, le Marseillais a réussi, le dimanche 7 février, lors de la réunion internationale de Boulogne-Billancourt, la deuxième performance mondiale sur 200 mètres dos, en bassin de 25 mètres, réalisant le temps de 1 min. 58 sec. 97, d'autre part, il a battu l'Allemand de l'Est Franck Baltrusch, meilleur temps mondial en 1 min. 58 sec. 24. Mais surtout, Frédéric Delcourt a démontré, face au Soviétique Shemetov, auquel il résista énergiquement dans les cinquante derniers mètres, qu'il avait les nerfs suffisamment solides pour aborder désormais les grandes compétitions.

Un autre Français s'est mis en valeur, le Havrais Xavier Savin qui a établi, sur 200 mètres papillon, la meilleure performance française (2 min. 2 sec. 70) s'inclinant seulement devant l'Américain Yntema.

Enfin, le Soviétique Salnikov, seul nageur à être descendu sous les quinze minutes au 1 500 mètres, a largement dominé l'épreuve ; il n'a pas eu non plus d'adversaire à sa taille dans le 400 mètres.

PATINAGE ARTISTIQUE

Claudia Kristofics-Binder la plus régulière

A défaut de couronner la plus brillante patineuse des championnats d'Europe, disputés du 2 au 7 février à Lyon, l'épreuve féminine a récompensé la plus régulière, l'Autrichienne Claudia Kristofics-Binder (vingt ans). Longiligne, le visage grave surmonté d'un chignon, cette championne des figures d'école a certes souffert, dans les programmes court et libre, de la comparaison avec l'Allemande de l'Est Katarina Witt. A seize ans et deux mois, la dernière trouvaille de Jutta Muller, qui a déjà formé à Karl-Marx-Stadt Gabrielle Seyfert, Jan Hoffmann et Anett Poetsch, la dernière championne olympique, a séduit le public et le jury par ses allures espiègles et surtout par son sens artistique et le niveau technique de son programme, comprenant quatre triples sauts.

Sixième des figures imposées, Katarina Witt a échoué, malgré ses premières places dans les deux autres programmes, sur les talons de Claudia Kristofics-Binder, première aux imposées, troisième du programme court et du libre. Toutefois le temps travaille pour elle, et elle devrait bientôt se retrouver sans rivales.

SKI ALPIN

LA FIN DES CHAMPIONNATS DU MONDE

Schladming (Autriche). — Les trois médailles d'or d'Erika Hess, précieuse edelweiss helvétique, l'avènement des descendeuses des Rocheuses avec, en tête, le météore Gerry Sorensen, l'équipée sauvage autrichienne sur le Planai pour conquérir la médaille d'or de la vitesse masculine et le duel pathétique de Stenmark contre ses chimères et les frères Mahre ont été les points d'orgue des championnats du monde de ski alpin, qui ont eu lieu en Styrie du 27 janvier au 7 février.

Redoux, pluie et brouillard ont perturbé les quatre premiers jours de compétition qui se sont ensuite poursuivis par un froid intense sur une neige dure comme du béton. Ce revêtement inhabituel dans les Alpes fut mal apprécié par Stenmark lors du slalom géant, où il céda son titre à l'Américain Steve Mahre avant de s'imposer dimanche dans le slalom spécial, devenant ainsi le premier skieur à monter sur la plus haute marche du podium de trois championnats consécutifs.

Les Français ont renoué avec un succès qui les fuyait depuis 1970. Michel Vion est devenu champion du monde du combiné, épreuve d'un niveau moins relevé pour les hommes que pour les femmes, où Perrine Pelen prit la deuxième place. Ce fut la seule médaille des Françaises qui avaient escompté des performances des descendeuses entraînées par Michel Boyer. A l'Est, quelques déceptions aussi. Certes, les Yougoslaves avec Boris Strel (troisième du géant) et Bojan Kriza (deuxième du spécial) ont montré qu'ils préparent soigneusement les Jeux olympiques de Sarajevo (1984). En revanche, les Soviétiques n'ont pas confirmé leurs résultats de Coupe du monde, même si Wladimir Makeev, sixième en descente, aurait pu prétendre à une place d'honneur sans une chute spectaculaire dans le schuss terminal.

Ce sont les équipes nord-américaines qui ont apporté la contestation la plus sévère aux équipes alpines traditionnelles en remportant le tiers des médailles : six chez les dames et une chez les hommes. La guerre du matériel qui s'inscrivait en filigrane des compétitions a tourné à l'avantage des fabricants français, neuf fois médaillés contre sept fois les Autrichiens. Mais pour ceux-ci un seul titre suffisait à leur bonheur, celui de la descente masculine arrachée par le Tyrolien Harti Weirather.

Un peuple derrière ses descendeurs

Le conte des enfants attirés par le joueur de flûte pourrait avoir *trouvé son origine dans un village* de Styrie comme Schladming, où rien ne semble devoir troubler la quiétude des chalets assoupis dans la forêt profonde de sapins. Car il y a un mot qui fait sortir des familles entières de sous leurs couettes douillettes pour piétiner des heures dans le froid et la neige, puis se livrer à toutes sortes de débordements. Un mot magique : « *Abfahrt* », c'est-à-dire « Descente ».

Comme s'il n'attendait que ce signal depuis dix jours, depuis le début des championnats du monde de ski, dès l'aube, tout un peuple étrange prend possession des rues. *Comme dans un défilé syndical*, il y a des banderoles déployées au-dessus des têtes. La seule revendication qui est formulée est la victoire, la victoire d'un des leurs, d'un Autrichien.

Les plus riches, les plus vieux, les plus lourds, les moins courageux, s'arrêtent au pied de la montagne, énorme foule vociférante, qui trompe son impatience avec des saucisses et de la bière. Les plus fous partent à l'escalade du Planai, vertigineux oblique de glace. Une grimpette à perdre le souffle qui les conduit de 744 à 1 750 mètres par la ligne de plus grandes pentes.

Beaucoup s'arrêtent en chemin, vaincus par la fatigue ou par le schnaps. Vers 11 heures, ils sont bien deux mille sur une plate-forme de 12 mètres de large sur 50 mètres de long. C'est la ligne de départ. Là, ils vont pouvoir regarder leurs idoles tenues à l'écart par des barrières, comme des fauves.

Hautains comme des gladiateurs

Anges de l'enfer blanc, casqués, moulés dans des combinaisons de latex, cinquante-neuf descendeurs piaffent devant l'aire de départ comme des pur-sang avant le grand prix. Ils gravitent dans la lointaine galaxie des hockeyeurs, des footballeurs américains et des pilotes de grand prix, inaccessible au commun des mortels. Ils sont hautains comme des gladiateurs romains, indifférents comme des cosmonautes. Mais les curieux mettent un nom sur chaque casque, sur chaque dossard. S'ils vénèrent Franz, Leonard, Erwin, Harti et Peter, ils savent parfaitement identifier ceux dont ils redoutent les maléfices, Podborski, Read, Mueller...

« Ah... » Les deux rubans humains qui adhèrent aux 3 500 mètres du parcours frissonnent de plaisir à l'unisson lorsque les ouvreurs font les premières traces. Un groupe plus

De notre envoyé spécial

compact de connaisseurs s'est agglutiné à mi-pente attirés par la proximité d'un bar d'altitude et par une bosse, promesse de sensations fortes. Depuis 1 kilomètre environ, les bolides foncent sur une autoroute neigeuse vers une souricière. En été, c'est un charmant chemin qui traverse ici les prés fleuris, en hiver, c'est un dos d'âne meurtrier qui barre la piste. Deux fanions rouges marquent le passage. C'est à partir de là que se joue vraiment la course : torpille humaine, le skieur fait un bond d'une trentaine de mètres à près de 130 kilomètres à l'heure avant d'aborder un S.

Et c'est parti pour de bon : Conradin Cathomen arrive comme un éclair. Silence dans les rangs : on sait que ce Suisse est dangereux, il a réalisé la veille le meilleur temps de la descente du combiné. C'est l'homme et le « chrono » à battre. Alors, comme pour propulser encore plus vite Erwin Resch, des milliers de poitrines entonnent en chœur « Hop, hop, hop ». Ce n'est pas suffisant. L'angoisse saisit peu à peu tout le peuple des supporters blancs et rouges, qui vit et respire pour la descente. Recueilli, ému, il regarde passer les Mueller, Bartelski, Heinzer, Buergler. Il commente sobrement leur trajectoire et leur temps. Cathomen reste le meilleur. Alors la foule entonne de nouveau son cri de guerre pour encourager les siens : Klammer, le « kaiser », mal remis d'une chute de la veille ; Stock, le champion d'un jour.

Avec l'énergie du désespoir, les poitrines se gonflent encore pour Harti Weirather. Et le miracle se produit. Le bruit des skis fendant la glace, la position des bras dans les courbes, le léger panache de cristaux glacés derrière lui, sont autant de détails qui ne trompent pas les milliers de yeux experts : celui-ci va plus vite que les autres. Il va gagner. Il a gagné.

Après lui, les Tsyganov, Podborski, Read, ressemblent à des oisillons quittant pour la première fois leur nid. Plus bas, des drames se sont noués : Resch a perdu un bâton, Makeev est tombé à 20 mètres avant la ligne d'arrivée. Mais c'est sûr maintenant, Weirather est le champion. Comme deux torrents gonflés par la fonte des neiges, les gens agglutinés sur les bords de la piste dévalent la pente. Sur les pieds, sur les fesses, sur le ventre. Tout en bas, autour des tribunes officielles, c'est une marée d'Autrichiens en délire qui déborde toutes les barrières et les barrages du service d'ordre.

Le soir venu, ils sont encore plus de dix mille lorsque la médaille d'or est accrochée au cou du solide Tyrolien. *L'Autriche, où tous les* gamins, skis aux pieds, ne pensent qu'à mettre les cannes sous les bras pour foncer tout droit, mérite bien son champion. Il a été lauréat de la Coupe du monde de descente l'an dernier et, cette année, il a gagné les deux plus belles courses du circuit à Wengen et à Kitzbuehl. Et comme un règne national de huit ans — Zwilling en 1974, Klammer en 1976, Walcher en 1978 et Stock en 1980 — se fête dignement, les derniers combattants de cette guerre de 1 mn 55 sec. 19 cent. s'enfoncent dans une longue nuit de liesse.

ALAIN GIRAUDO.

Stenmark enfin !

Schladming. — Jamais Ingmar Stenmark n'avait paru aussi contracté au départ d'un slalom. La moindre erreur ne lui était pas permise, car il allait être le point de mire de ses adversaires. Le tirage au sort lui avait en effet attribué le dossard numéro un de la première manche. Tout aussi nerveux, les jumeaux américains Mahre mijotaient un putsch qui aurait dû coûter au « roi Ingo » la dernière couronne suédoise. Steve, qui sortit de la route au premier parcours, poursuivit, malgré tout, son chemin de croix afin d'informer Phil des pièges de cette manche. Mais il aurait fallu aux Américains un troisième frère pour déjouer les embûches du second tracé dessiné par le Mégevan Jean-Pierre Chatelard, ci-devant entraîneur des Suédois.

Phil explosa dans cette seconde manche et Stenmark gagna en grand seigneur : meilleur temps intermédiaire, meilleur temps des deux manches, meilleur temps total : 1 min. 48 sec. 48. Plus de dix minutes de doute jusqu'à ce que tout danger soit écarté et qu'un sourire décontracte son visage de Viking énigmatique.

En fait, l'erreur, sur cette pente raide où les Français firent un festival de cabrioles, ce fut les autres qui la commirent. Lui ne concéda qu'un imperceptible écart dans la seconde manche. Comme pour montrer qu'il n'était pas pas un androïde programmé pour la victoire, mais un champion de chair sujet aux erreurs d'appréciation, comme dans le slalom géant où il se trompa sur la résistance de la neige et perdit son titre.

A.G.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

FRANCE-ITALIE-ESPAGNE

— L'Italie, vainqueur de la France, 74 à 65, et de l'Espagne, 80,5 à 61,5, a remporté le match triangulaire qui opposait les trois pays, samedi 6 février, à l'INSEP. Les Français ont dominé l'Espagne, 78 à 64. Gérard Lelièvre, vainqueur du 5 km marche, a battu la meilleure performance française, qu'il détenait déjà en 19 min. 46 sec. 18.

De leur côté, les Françaises ont battu les Italiennes, 64 à 46 ; Marie-Christine Cazier, victorieuse du 200 m., a établi, en 23 sec. 83, la meilleure performance française.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-neuvième journée)

*Tour b. Limoges	77-74
Le Mans b. *Roanne	97-80
*Challans b. Monaco	108-96
*Orthez b. Vichy	96-80
*Villeurbanne b. Avignon	103-82
*Antibes b. S.F. Evry	81-77
*Caen b. Mulhouse	94-82

Classement. — 1. Limoges, 50 pts; 2. Le Mans, 46 ; 3. Orthez, 44 ; 4. Monaco, 43 ; 5. Villeurbanne, Antibes, 42 ; 7. Tours, 41 ; 8. S.F Evry, 35 ; 9. Avignon, Mulhouse, 33

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-sixième journée)

Bordeaux b. *Lille	1-0
*Monaco b. Nantes	1-0
*Laval et Valenciennes	0-0
*Paris-S.-G. b. Lens	2-1
*Sochaux b. Nancy	1-0
*Bastia b. Lyon	1-0
*Tours b. Nice	2-1
*Saint-Etienne b. Brest	1-0
*Strasbourg et Auxerre	2-2
*Metz b. Montpellier	4-0

Classement. — 1. Saint-Etienne, Bordeaux, 36 pts ; 3. Monaco, 35

DEUXIEME DIVISION
(Vingt-quatrième journée)
GROUPE A

*Thonon et Libourne	0-0
*Toulouse b. Orléans	1-0
Paris F.C. b. *Nîmes	1-0
*Marseille b. Toulon	2-0
*Martigues et Béziers	1-1
*Gueugnon b. Cuis-Louhans	2-0
*Cannes b. Fontainebleau	2-0
*Blois et Grenoble	0-0
*Ajaccio b. Saint-Dié	3-0

Classement. — 1. Thonon, 35 pts ; 2. Toulouse, 34 ; 3. Marseille, 29 ;

GROUPE B

*Le Havre et Rouen	0-0
Rennes b. *Angers	1-0
*Nœux b. Stade Français	2-0
*Besançon et Reims	1-1
*Angoulême et Mulhouse	1-1
*Guingamp b. Montluçon	3-0
*Calais b. Dunkerque	1-0
Abbeville b. *Quimper	3-2
*Limoges b. Châteauroux	3-2

Classement. — 1. Rouen, 36 pts ; 2. Nœux, Rennes, 32 ; 4. Reims, 30 ; 5. Mulhouse, 28 ; 6. Le Havre, 27

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*Pays de Galles bat France	22 à 12
Irlande bat *Angleterre	16 à 15

Classement provisoire : 1. Irlande, 4 pts (2 m.) ; 2. Pays de Galles, 2 (2 m.) ; 3. Ecosse (1 m.) et Angleterre (2 m.), 1 ; 5. France, 0 (1 m.).

A Bourgoin, l'équipe de France B a battu l'Ecosse B par 44 à 4.

Tennis de table

TOP 12 A NANTES

Le Suédois Mikael Appelgren, vingt et un ans, classé dixième joueur européen, a causé une surprise, le 7 février, à Nantes, en gagnant le traditionnel « Top 12 », qui réunit chaque année les douze meilleurs pongistes du continent selon une formule qui les oppose à leur onze adversaires pendant trois jours.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNESSE

Dix-neuf centres d'information

Les centres d'information jeunesse sont des organismes chargés de renseigner les jeunes sur tous les sujets les intéressant dans le domaine des sports, des vacances, des loisirs, de la vie sociale, de la formation professionnelle...

Pour la promotion de ces centres, le ministère de la jeunesse et des sports organise un concours ouvert à tous les jeunes de seize à vingt-six ans, qui récompensera un dessin ayant pour thème : « La promotion des centes d'information jeunesse ». La maquette de l'affiche devra être présentée sous format 20 × 60 cm et être réalisée en couleurs. Pour tous renseignements complémentaires, appeler à Paris le 524-14-07.

Voici la liste et les adresses des dix-neuf centres d'information établis dans l'Hexagone, ainsi que les noms de leurs responsables.

AMIENS : 16 (22) 91-21-31 ; déléguée : Mlle Marie Hoel ; Centre d'information jeunesse Picardie, 45, rue des Otages, 80039 Amiens.

BORDEAUX : 16 (56) 48-55-50 ; délégué : M. Stéphan Delaux ; Centre d'information jeunesse Aquitaine, 5, rue Duffour-Dubergier, 33000 Bordeaux.

CAEN : 16 (31) 85-73-60 ; délégué : M. Philippe Larsonneur ; Centre d'information jeunesse Basse-Normandie, 104, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14300 Caen.

CERGY-PONTOISE : 032-66-99 ; déléguée : Mme Elizabeth Meslage ; Centre d'information jeunesse du Val-d'Oise, Centre culturel André-Malraux, place des Arts, B.P. 315, 95027 Cergy Cedex.

CLERMONT-FERRAND : 16 (73) 35-10-10 ; délégué : M. Gérard Vautey ; Centre d'information jeunesse Auvergne, 8, place de Régensburg, 63000 Clermont-Ferrand.

DIJON : 16 (80) 30-35-56 ; déléguée : Mme Catherine Norguet ; Centre d'information jeunesse Bourgogne, 22, rue Audra, 21000 Dijon.

EVRY : 077-37-83 ; délégué : M. Christian Bensi ; Centre d'information jeunesse Essonne, 110 Agora, 91000 Evry.

FORT-DE-FRANCE : 19 (596) 71-50-57 ; délégué : M. R. Emoult ; Centre d'information jeunesse Martinique, 14, rue André-Aliker, 97200 Fort-de-France.

LIMOGES : 16 (55) 77-53-53 ; délégué : M. Jean-Marie Arnaud ; Centre d'information jeunesse Limousin, 3, rue Jules-Guesde, 87000 Limoges.

LYON : 16 (7) 837-15-28 ; déléguée : Mlle Ginette Guillet ; Centre régional d'information jeunesse Lyon, 9, quai des Célestins, 69000 Lyon.

MARSEILLE : 16 (91) 49-19-40 ; délégué : M. Jacques Crouzilhac ; Centre d'information jeunesse Provence-Alpes, 4, rue de la Visitation, 13248 Marseille Cedex 04.

NANCY : 16 (83) 37-04-46 ; délégué : M. Jacques Bureau ; Centre d'information jeunesse Lorraine, 20, quai Claude-le-Lorrain, 54000 Nancy.

NANTES : 16 (40) 48-68-25 ; déléguée : Mlle Yvette Jaunasse ; Centre d'information jeunesse Pays de Loire, 10, rue La Fayette, 44000 NANTES

NICE : 16 (93) 80-93-93 ; délégué : M. Gilbert Fischbach ; Centre d'information jeunesse Côte d'Azur, esplanade des Victoires, 06300 Nice.

PARIS : 566-06-53 ; délégué général : M. Philippe Atger ; Centre d'information et de documentation jeunesse, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15

POITIERS : 16 (49) 88-64-37 ; délégué : M. Jean-Claude Guilbert ; Centre d'information jeunesse Poitou-Charentes, 64, rue Gambetta, B.P. 176, 86004 Poitiers Cedex.

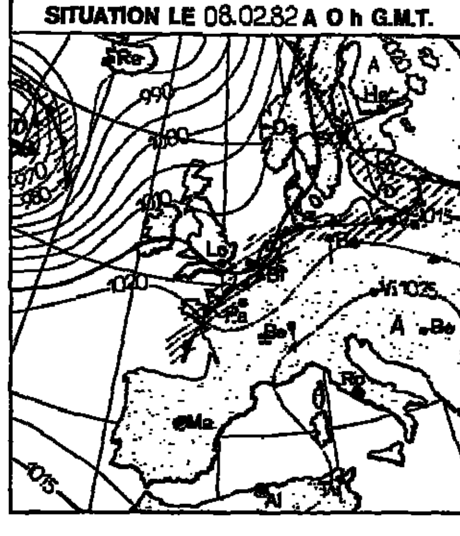
RENNES : 16 (99) 79-28-55 ; délégué : M. Pierre Victoria ; Centre d'information jeunesse Bretagne ; Maison du Champ-de-Mars, 6, cours des Alliés, 35100 Rennes.

ROUEN : 16 (35) 98-38-75 ; délégué : M. Richard Paillier ; Centre d'information jeunesse Haute-Normandie, 11, quai Corneille, 76100 Rouen.

STRASBOURG : 16 (88) 37-33-33 ; délégué : M. René Eggenschwiller ; Centre d'information jeunesse Alsace, 7, rue des Ecrivains, 67000 Strasbourg.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08.02.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 9.2.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le 8 février à 0 heure et le 9 février à 24 heures :

Hausse temporaire du champ à l'arrière de la faible perturbation qui s'évacuera rapidement vers l'Est aujourd'hui. Mais dès mardi, retour à un régime perturbé de sud-ouest près des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

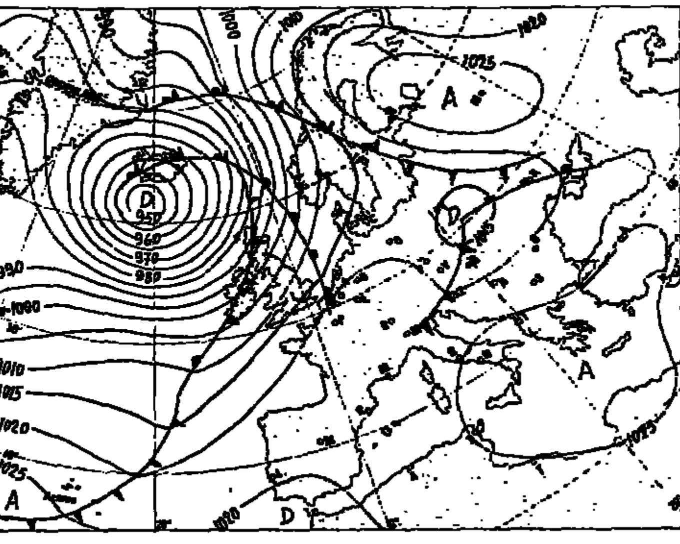
Mardi matin, les nuages seront assez abondants près de la Manche et sur les Alpes. Il y aura même quelques averses en Corse. Sur le reste de la France, on observera de nombreux brouillards au levé du jour, de faibles gelées de l'Alsace au Morvan. Au cours de la journée le beau temps doux et ensoleillé prédominera sur l'ensemble du pays, toutefois des ondées localement orageuses sont possibles sur nos régions les plus méridionales. De plus, en soirée, des pluies débuteront sur la Bretagne. Les vents seront faibles à modérés. Les températures maximales s'échelonneront du Nord au Sud entre 10 et 16 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 février 1982 à 7 heures, de 1 020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 février ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8 février) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Bourges, 13 et 6 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 9 et 3 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille-Marignane, 13 et 10 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 14 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 8 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 12 et 3 ; Berlin, 7 et 3 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 8 et 7 ; Le Caire, 15 et 7 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 5 et – 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Genève, 12 et 3 ; Jérusalem, 8 et 1 ; Lisbonne, 12 et 11 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, – 16 et – 24 ; Nairobi, 28 et 12 ; New-York, – 6 et – 6 ; Palma-de-Majorque, 14 et 8 ; Rome, 13 et 8 ; Stockholm, – 2 et – 5.

PRÉVISIONS POUR LE 9 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 FÉVRIER

« Collection Thyssen », 10 h, Petit-Palais, Mme Zujovic.

« La Conciergerie racontée aux jeunes », 14 h 30, 1 quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« L'Arsenal », 15 h, entrée bibliothèque, rue de Sully, Mme Garnier-Ahlberg.

« Notre-dame », 15 h, façade, portail central, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie (Art et Histoire).

« Le Mobilier », 15 h, Musée du Louvre, Porte Denon (L'art pour tous).

« Montmartre », 15 h, métro Abesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville » 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« Les Impressionnistes », 15 h, Musée du Jeu de Paume (P.-Y. Jaslet).

« Chefs-d'œuvres du musée », 10 h, Musée du Louvre.

« Les catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 30, haut des marches (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Près », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le vieux Paris)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 février :

DES DÉCRETS

● Portant nomination de membres du conseil d'administration de la compagnie aérienne Air France.

● Portant publication des amendements à la convention pour la reconnaissance réciproque des poinçons d'épreuves des armes à feu portatives du 1er juillet 1969, adoptés à Vienne en juin 1980.

COLLOQUES

ASSOCIATIONS ET DÉCENTRALISATION. – Le Groupe de recherche pour l'éducation permanente (GREP) organise, en coopération avec l'Institut national d'éducation populaire, des journées d'études du 22 au 24 mars à Marly-le-Roi (Yvelines) sur le thème « Associations et décentralisation ».

★ **Inscription avant le 15 février au GREP, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75020 Paris, tél. 824-50-36. Prix de la session (tous frais compris) : 350 francs.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3121

HORIZONTALEMENT

I. Certains la mangent, d'autres la nourrissent. – II. Construit du provisoire en vue de bâtir du définitif. – III. Note. Démonstratif. – IV. Coton. – V. Péché capiteux. – VI. Registre. – VII. En pleine foulée. Ont tout pour s'opposer. Peut être bon, fin, grand ou gros. – VIII. Ne savonne jamais ce qu'il s'efforce de blanchir. – IX. On n'en donne pas cher quand elle est mise à prix. – X. Charge d'infanterie. Participe passé. – XI. Ça marche bien chez eux quand ça roule mal dehors.

VERTICALEMENT

1. Point d'interrogation. – 2. Tient, à la fois, de l'étourneau et de la linotte. Demi-mal. – 3. Facteur pour un généticien. Lieu de pèlerinage dans l'Ain et de pêche dans l'autre. Devenu fidèle avec le temps. – 4. Injonction cornélienne. Elle révèle souvent une tare. Quartier de Paris. – 5. Fait verser des larmes dans la joie et du sang dans le malheur. Préposition. – 6. Prise d'air dans la fosse. Venise pour Vérone. Castor ou Pollux vu du mont Palomar. – 7. Patron des carabins ou des rapins. Exemple de fidélité durable. – 8. Ses locataires furent les victimes d'une mesure d'expulsion. On peut l'emprunter pour réaliser une traite. – 9. Copulative. Fait bonne mesure, mais s'applique pour ne jamais la dépasser.

Solution du problème n° 3120

Horizontalement

I. Toussotements. – II. Ristourne. Oatès. – III. As. Elie. Lait. Ce. – IV. Gien. Ivoirier. – V. Evitable. Sel. Is. – VI. Dénon. Lus. Slave. – VII. Râtelée. Oral. – VIII. Eta. Ra. Gênais. – IX. Négocié. Soin. – X. Ruche. Etudes. – XI. Iso. Eternel. – XII. Xérès. Pâlir. – XIII. Air. Tuée. Obus. – XIV. Crise. En. Rousse. – XV. Tes. Sûre. Sut. As.

Verticalement

1. Tragédien. Exact. – 2. Oisive. Ter. Eire. – 3. Us. Ein. Aguerris. – 4. Stentor. Oc. – 5. Sol. Anarchistes. – 6. Oui. Taies. – 7. Treille. Opter. – 8. En. Veule. Aune. – 9. Mélo. Se. Stèle. – 10. Ais. Egoutiers. – 11. Noires. eider. Ou. – 12. Tâtillonner. Out. – 13. St. Ara. Snobs. – 14. Ecrivain. U.S.A. – 15. Ise. Sels. Alises.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

THÉATRE

« Entretien avec M. Saïd Hammadi » à Chaillot

Au plein soleil de l'illusion

Ce dialogue entre un Algérien émigré en France, qui travaille dans la banlieue de Marseille, et un journaliste, a été publié par Tahar Ben Jelloun dans *le Monde* du 11 avril 1978.

A l'une des intersections de corridor et d'escalier du Palais de Chaillot, Antoine Vitez fait interpréter ce texte par deux hommes de sa brigade internationale : Jean-Marie Winling, acteur et metteur en scène (l'ouvrier), Farid Gazzah, né au Maroc, acteur et poète (l'intervieweur).

Le décor a été fait par Yannis Kokkos : c'est une boîte dont toutes les parois, sol compris, sont peintes en blanc cru, et violemment éclairées. Sans signe extérieur algérien particulier, vêtu d'un costume et d'un imperméable qu'il a achetés en France (il nous dit y travailler depuis plus de dix ans), Winling va et vient dans ce volume vide immaculé, se replie parfois sur lui-même, garde le silence avant de répondre à telle ou telle question. Le questionneur est assis devant une petite table peinte en noir, sur l'avant-scène noire aussi. Il y a un magnétophone et du papier blanc sur la table.

Les paroles des deux hommes, l'Algérien ouvrier en France et le Marocain journaliste en France (l'auteur du texte, Tahar Ben Jelloun, est marocain, lui aussi), ont trait aux faits qui ont déterminé l'émigration de Saïd Hammadi, puis à son travail d'ouvrier qualifié, à ce qu'il fait le soir et les jours de congé, à sa solitude (il ne voit qu'une fois par an, l'été, ses deux enfants et sa femme restés dans leur village en Algérie).

Ce qui fait de ce travail de théâtre l'un des plus marquants qu'ait réalisé Vitez, c'est que l'« espace sensible mental » dans lequel ce dialogue a lieu se situe hors de la fiction, hors de l'émotion, et même hors de l'information. Les détails précis de réalité que Saïd Hammadi a donnés à Ben Jelloun font, l'un plus que l'autre, dresser les cheveux sur la tête, et, de sa voix toute de sérénité et d'indulgence, Saïd Hammadi remarque : *« Aucun ouvrier français n'accepterait de vivre ainsi. »* Mais l'art on ne peut plus sincère et réfléchi des deux acteurs, Winling et Farid Gazzah, s'exerçant dans la nudité pure de la lumière blanche, ou à contre-jour tout noir de cette lumière, dépouille de tous ses attributs affectifs la réalité (invivable, inadmissible) qui est racontée ici.

Le dénuement, l'isolement, et disons un enfer de l'ouvrier algérien immigré, sont une vérité. Nous, Français, admettons la présence de cette vérité, mais nous l'écartons de nos jours, nos jours à nous. C'est une vérité écartée, en un sens c'est une illusion. Or les gestes et les paroles que font les acteurs sur une scène, chez Vitez comme ailleurs, sont illusion. Et, ici, avec les propos de Saïd Hammadi, cette illusion du théâtre arrache à l'illusion du refus, l'illusion de la non-conscience, les jours *et les nuits de l'ouvrier algérien.*

Illusion contre illusion, le théâtre apparaît alors comme un phénomène particulier d'énergie spirituelle, de conscience active. D'activité d'esprit pure. C'est parce que deux acteurs sont là, dans leur présence réelle de Winling et de Gazzah, et c'est parce qu'*ils font semblant* de vivre Saïd Hammadi, que Saïd Hammadi ne fait plus semblant d'être, dans nos consciences refusantes, mais revient au jour, dans toute la richesse de ses choix, de ses responsabilités. Sans aucune provocation. Sans aucune sensiblerie. Dans le jour égal et complet de l'acception philosophique.

Mais cet échange de perspective par l'intervention du théâtre, cette réanimation du réel pur et simple par transfert d'imagination, cela ne peut avoir lieu que lors d'un travail de théâtre rigoureux, inventif, très « décalé ». Décor, mise en scène, interprétation, de cet *Entretien avec M. Saïd Hammadi*, sont à cet égard exemplaires.

Cette œuvre exceptionnelle, la direction de Chaillot ne pourrait-elle décider d'en prolonger les représentations au-delà de la date prévue ?

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Chaillot, 18 h 15, jusqu'au samedi 13 février.

DUPIN DANS UN HANGAR

(Suite de la première page.)

Tentez l'expérience, au moins une fois, ne serait-ce que par curiosité. L'idée en est jolie, même si la teneur des réalisations est d'intérêt... variable. Nous ne jugerons pas sur deux essais mais nous recommanderons néanmoins vivement de ne pas choisir, dans la série des « Intérieurs » proposés celui du *Teatro Autonomo di Roma*, un groupe pourtant composé de professionnels du genre puisque, dans leur ville, ils se montrent *en permanence chez leur metteur* en scène Silvio Benedetto. Sous le prétexte d'une fresque « suggestive » et « hypnotique » *(sic)* consacrée à sainte Thérèse d'Avila, ces comédiens-là sont carrément ennuyeux.

Cela dit, vous choisirez vous même, selon le thème, selon les interprètes. Mais ne manquez pas une production qui, d'ailleurs, n'obéit pas vraiment à la loi du genre, n'est pas présentée chez quelqu'ancien de 1968 au sommet de sa réussite. *L'Eboulement*, de Jacques Dupin, mis en scène par Jacques Guimet, est donné dans une sorte d'atelier, un peu hangar, plus que rustique, au fond d'une cour, près de l'unité pédagogique d'architecture nº 6 (144, rue de Flandres).

Le peintre Antoni Tapies a tendu, à l'arrière de la charpente, un large drap comme il aurait mis à sécher une voile blanche, une voile dessinée de deux chiffres. Au sol, sur le ciment, il a peint deux empreintes de pieds nus, la trace très rouge d'un pas sans suite. Sur le mur latéral, il a marqué, comme au goudron, un cercle coupé de lignes obliques, séparant, délimitant des noms : Thomas, l'Irlandais...

Cinq personnages au total habitent le texte de Jacques Dupin : deux hommes donc et trois femmes, qui ont souci et tourment de cet *Irlandais exilé volant entre* deux terres, ce « danseur » qui mourra de n'avoir pu traverser la mer, déchirure qui sépare son île d'un inaccessible finistère.

Il y a entre les lignes de Dupin des nuages de signes, des espaces de silence, des cassures de sons. Il y a des couleurs, beaucoup de couleurs, et des odeurs (parfums des êtres et senteurs des arbres et des labours). La musique de ce poète-là, qui fait penser peut-être à Daumal et à Char, est d'une veine, d'une seule et même veine.

René Guimet n'a rien changé à son registre particulier. Il a traité les dialogues comme on déchiffre une partition. En leur laissant leurs secrets, leurs instants d'ombres, et des points de chute. Et c'est bon à écouter.

A regarder aussi : la mise en scène, *entrecoupée de « noirs »* ressemble à un cérémonial, à la célébration *a cappela* de scènes d'un film japonais. Jacques Guimet joue lui-même l'Irlandais, et Francis Arnaud interprète Thomas, celui qui s'enfuit aussi, autrement. Il y a aussi Florence Carrière, Ottilia, la jeune encore prisonnière de l'exaltation. Et surtout Monique Terret, la vieille au magnifique visage qui sait tout, distillant malheur et sagesse face à des tisons mourants, et Martine Pascal, Gabrielle d'équinoxe, dont les mains, les pas, la voix se posent en toute justesse.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Renseignements et locations Alpha-FNAC, rue de Rennes

CINÉMA

TRÉSORS DE LA CINÉMATHÈQUE

Une femme vêtue d'une longue robe sombre sur laquelle tranche la blancheur d'un grand châle de dentelle, une femme portant cagoule et masque cherche à forcer, avec une lame, le tiroir d'un secrétaire. Les mains qui tiennent cette lame sont dures et musclées. S'agit-il d'un homme ? Ainsi se présente, avec en couverture une image d'un film de 1923, Vidocq, *de Jean Kemm, le numéro double (janvier 1982) que la revue* l'Avant-scène cinéma, *qui publie, depuis vingt ans, des découpages et dialogues du films, a consacré aux* Trésors de la cinémathèque française, *de Marey à Renoir.*

Encore que des listes chronologiques, soigneusement établies, fassent, du muet au parlant, le bilan de ces trésors dont une partie avait été sélectionnée, par Georges Franju, pour une programmation de l'Année du patrimoine, il y a là moins à lire qu'à regarder. De superbes images de films condensent l'histoire du cinéma français, de ses origines à la Règle du jeu. « Certaines photographies sont accompagnées de légendes. Ces textes concernent des films vus et revus, mais n'en restent pas moins subjectifs, ne veulent détenir aucune vérité, ne sont, sans doute, comme beaucoup de choses écrites dans cet ouvrage, que les reflets de mes attirances, le fil d'Ariane de mon imaginaire. Domaine des miroirs auxquels je crois. » Voilà ce que dit Georges Franju dans son introduction *Un siècle d'images*. Textes subjectifs, oui, comme est subjectif le choix de cette centaine de clichés très rares rassemblés par celui qui fut, en 1936, cofondateur de la Cinémathèque française avec Henri Langlois et Jean Mitry. Franju est l'âme de ce numéro exceptionnel. Il précise que sa longue collaboration avec Langlois lui a fait connaître *« les films les moins connus, ceux de la période muette »*. C'est sans doute pour cela que les images du muet ont la part belle. On y retrouve ce goût de la composition plastique en noir et blanc, de l'insolite quotidien, du fantastique social que Franju cinéaste a fait passer dans ses mises en scène de films, et pas seulement dans sa version de Judex, *qui fut, en 1963, un hommage à Feuillade.*

Le recueil publié par l'Avant-scène cinéma est, évidemment, une forme d'accès aux collections de la Cinémathèque française. Mais c'est aussi une porte ouverte par Franju aux souvenirs, aux rêves, à l'imaginaire. La mise en pages semble constituer, par des plans d'origine très différente, un long ruban de pellicule impressionnée où se succèdent, se rencontrent des personnages et des scènes pour une seule œuvre magique, onirique, abolissant le temps et les techniques. On trouve à la fois la vie et le mystère du cinéma français selon Franju dans ces images sans mouvement, mais dont on sait qu'elles peuvent bouger. Et la photo la plus émouvante ne vient pas d'un film. C'est celle, *prise* en 1936, de deux jeunes hommes minces et souriants : Henri Langlois a vingt-deux ans, Georges Franju a vingt-quatre ans.

JACQUES SICLIER.

★ *Avant-scène cinéma*, nº 279-80, 96 pages, 37 francs.

CORRESPONDANCE

La Bibliothèque nationale et le sort des *Boréades de Rameau*

Une mise au point de M. Alain Gourdon

Après les articles de Mathilde La Bardonnie, consacrés à la Bibliothèque nationale (le Monde *du 21 janvier), M. Alain Gourdon, administrateur de cet établissement, nous écrit :*

Votre collaboratrice affirme qu'*« il n'y a pas de télex à la Bibliothèque nationale »*, la simple consultation de l'annuaire des abonnés des télex en France lui eût appris que la Bibliothèque nationale dispose d'un télex intérieur nº 212 614 et d'un télex international : BN CC PAR 212 614 F.

J'apprends, d'autre part, en la lisant que j'aurais dénoncé le contrat d'exclusivité passé par la Bibliothèque nationale avec le sieur Villain, en *1976*, pour l'exploitation de l'opéra inédit de Rameau *les Boréades*. Ce qui n'est aucunement le cas. Mme La Bardonnie prétend en outre que j'aurais déjà donné « le feu vert » aux organisateurs du prochain Festival d'Aix-en-Provence pour monter *les Boréades*. Or, il va de soi que je n'ai pas à donner quelque « feu vert » que ce soit à un organisme qui n'entretient aucune relation contractuelle avec la Bibliothèque nationale.

Mme La Bardonnie fait enfin valoir que le prix des photocopies d'ouvrages à la Bibliothèque nationale sont les plus chers sur la place de Paris. Encore qu'une telle affirmation soit des plus contestables, je voudrais signaler que les tarifs de *photocopie de la Bibliothèque nationale* se veulent plus dissuasifs qu'attractifs dans la mesure où la nécessaire conservation des imprimés demeure incompatible avec une *reproduction trop fréquente* des pages qui les composent. Ajouterai-je que, si les tarifs annuels des cartes de lecteurs ont effectivement augmenté, j'ai réduit de 50 à 60 F les tarifs *étudiants*.

D'autre part, M. Alain Villain, responsable des éditions Stil, auxquelles ont été cédés les droits des Boréades, *œuvre posthume de Rameau, nous a adressé les remarques suivantes :*

Tout d'abord, il est dit que M. Gourdon a dénoncé le contrat qui me lie à la Bibliothèque nationale. Si cela était vrai je le saurais. D'ailleurs, je ne vois pas comment la Bibliothèque nationale pourrait dénoncer ce contrat dès lors qu'elle ne peut se prévaloir d'aucune faute de ma part. En toute hypothèse, un contrat ne peut être résilié que par une action judiciaire et à compter *seulement du début de la procédure.*

Par ailleurs, j'apprends par votre article que la Bibliothèque nationale aurait investi le Festival d'Aix-en-Provence et, semble-t-il, d'autres personnes, des droits leur permettant de monter et d'exploiter *les Boréades*. Je ne vois pas comment la Bibliothèque nationale aurait pu conclure de tels contrats puisqu'elle ne peut plus disposer de ces droits dès lors qu'elle me les a cédés. On ne saurait imaginer que cette très sérieuse institution ait fait ce cadeau empoisonné au Festival d'Aix ou à quiconque, car alors ses malheureux partenaires, en exécutant leur contrat, se rendraient coupables du délit de contrefaçon.

Cependant, M. Villain a publié, le 1er février, un communiqué dans lequel il écrit :

(...) On prête aux responsables du Festival d'Aix-en-Provence l'*intention de programmer les Boréades* pour la saison lyrique 1982. On apprend par ailleurs que la direction de la musique serait prête à accepter cette situation alors qu'à ce jour le Festival ne peut se prévaloir d'aucun droit d'exploitation sur l'œuvre. Bien plus, on prête au nouvel administrateur de la Bibliothèque nationale l'intention de dénoncer le contrat signé par son prédécesseur. Enfin, la radio, la télévision et une firme de disques, filiale d'une multinationale, seraient prêtes à bénéficier de cette première exécution sur scène d'un opéra inédit.

Les éditions Stil rappellent que pour *les Boréades*, elles sont les seules détentrices d'une cession de droits d'exploitation, aux termes *d'un contrat signé avec cet établissement* public, la Bibliothèque nationale.

Les éditions Stil, qui continuent à préparer la réalisation des *Boréades* pour 1983, entendent faire respecter leurs droits. Elles en ont appelé à l'arbitrage du ministre de la culture et ont demandé aux pouvoirs publics de veiller à ce qu'un petit centre de création français ne soit pas écrasé dans ses initiatives par la coalition d'un Festival tout-puissant, et de multinationales de la culture.

ROCK

LA TOURNÉE DE STRAY CATS

SANS FICELLES

Les voilà de nouveau, les Stray Cats, la « banane » au-dessus du front, les tatouages sur les bras et le rock en goguette, senti, évocateur et vivifiant en diable. Au centre, Brian Seltzer, chanteur de charme et guitariste de choc, sur la gauche, Slim Jim Phantom, batteur de prestige, sur la droite, Lee Rocker, contrebassiste de style. Ces trois-là ont provoqué, en un tournemain et trois accords plaqués au bon moment et au bon endroit, une petite révolution en 1981. Car, en somme, il a suffi d'un disque, leur premier, pour que tout à coup le rockabilly revienne sur le devant de la scène.

Des groupes ont suivi, surgissant de toutes parts, taillés dans l'imagerie des années 50, ne jurant que par Elvis Presley, Eddie Cochran, Gene Vincent, Buddy Holly ou Little Richard, essoufflés avant d'avoir pris leur premier souffle. Le prêt-à-porter s'est mis au diapason, les coiffeurs ont fait commerce de bananes, l'industrie du disque a sauté sur l'occasion pour rééditer à la pelle tous les vieux disques du genre, surtout en France, où les banlieues, plus qu'ailleurs, ont gardé la nostalgie de cette époque grâce à notre Johnny national. Dick Rivers en a profité pour réformer derechef ses vieux Chats sauvages.

Mais de tout ce phénomène improvisé pour les besoins du show-business, de ce non-événement, seuls les Stray Cats valaient qu'on fixe nos passions sur leur musique. Eux seuls avaient suffisamment de talent, de classe et d'inspiration pour ne pas utiliser le rockabilly comme une ficelle, pour ne pas se laisser coincer dans une démarche « revitaliste » sans issue. A peine un an plus tard, ils laissent derrière eux la cohorte de suiveurs avec un second album, « Gonna Ball », tout aussi efficace, qui subtilise les racines noires aux racines blanches. Le blues prend le pas sur le rock avec le même sens de l'adaptation.

Hier, Nice, Lyon, Grenoble, Nancy, Rouen, Paris ; maintenant Clamart : Slim Jim Phantom, debout devant sa batterie, décoche des rythmes infaillibles sur sa caisse claire et sa cymbale, Lee Rocker, couché ou à cheval sur sa contrebasse, fait claquer les cordes, Brian Seltzer, courbé sur sa guitare, la triture sans coup férir, lui arrachant sans relâche des notes juteuses, vibrantes, et chantant de sa voix racée, suave et chargée de trémolos, des compositions dignes de figurer au panthéon des rois du rock'n'roll. Du grand art.

ALAIN WAIS.

★ Mercredi 10 février à Toulouse ; le 11 à Marseille-Vitrolles ; le 12 à Montpellier. Discographie chez Arabella.

MUSIQUE

La maturité schubertienne de Michel Dalberto

Inlassablement, les Amis de la musique de chambre, que dirige M. Robert Salles, invitent, avec l'aide de France-Culture, les plus grands ensembles et solistes du monde entier, mais aussi les artistes d'avenir. Ainsi, cette saison, ce ne sont pas moins de onze quatuors qui viennent jouer pour les fidèles de la salle Gaveau le samedi après-midi.

Leur dernier concert a confirmé l'immense talent d'un jeune pianiste français, Michel Dalberto. Qu'il ait une fort belle technique ne suffirait pas à le mettre à part de ses confrères, mais son jeu se distingue par une sensibilité, une transparence, un naturel du phrasé qui excluent toute scholastique.

Les trois Préludes et fugues *qu'il a choisis dans le premier livre du* Clavecin bien tempéré *brillent d'un éclat tout intérieur et d'une vie à la Edwin Fischer ; un rien de timidité l'empêche encore de s'approprier entièrement la musique de Bach, de nourrir le génie de sa propre substance, ce qui est la définition même de l'interprète, comme aussi dans certaines pages des* Kreisleriana *de Schumann.*

Mais son jeu chante, laisse des traces lumineuses dans la mémoire, le charme et l'élan sont ceux d'un être jeune qui rêve beaucoup et se plonge avec bonheur dans les ouragans passionnés.

Et dans la grande Sonate posthume en la majeur *de Schumann, la maturité est là, le sens des ombres et des lumières, la vigueur et la tendresse, le génie des modulations, l'intimité des lieder, les pluies de rosée bienheureuse, un sens inné des mouvements justes qui permettent de s'épanouir aux fleurs du lyrisme schubertien. Avec cela, le mystère des silences qui sont comme le temps de la réception du message avant la réponse. Cette interprétation, à la taille de celles de Wührer, le trop oublié, et d'Alfred Brendel, n'étonne pas après le sublime enregistrement par Dalberto de la* Sonate en ut majeur *inachevée D.840 (1).*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Erato, 71309, avec une interprétation moins achevée de la *Sonate en ré majeur* D.850.

PETITES NOUVELLES

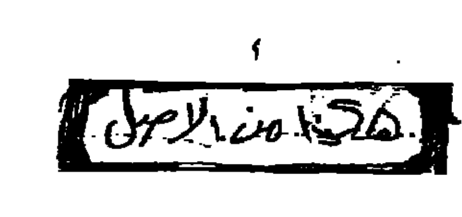
■ RECTIFICATIF : Nous avons, dans notre compte rendu de *Trio* (le spectacle du groupe T.S.E. au Théâtre Moderne), commis un fâcheux quiproquo en intervertissant les noms des personnages, et donc des trois comédiennes... qui interprètent le rôle des trois sœurs en scène. L'aînée, Léonor, qui souffre d'un cancer, est de fait jouée par Michèle Loubet, tandis que le rôle d'Esther est tenu par Raquel Iruzubieta. C'est, enfin, Marilu Marini qui interprète Amanda, la secrétaire. — M. L. B.

■ M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, été nommé président du comité du Centre de documentation de la musique contemporaine. M. André Jouve, directeur des programmes et services musicaux de Radio-France, est désormais le secrétaire de ce comité, le poste de trésorier revenant à M. Jean-Loup Tournier, directeur de la SACEM (Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique).

■ La chorégraphe Françoise Adret vient d'être nommée inspectrice de la danse au ministère de la culture. Elle quittera donc le 31 juillet la direction du ballet de l'Opéra de Lyon, fonction qu'elle assurait depuis l'automne 1980. C'est le chorégraphe néo-zélandais Gray Veredon qui devrait la remplacer à ce poste. Ce dernier présente le 13 mars prochain, avec le ballet de Lyon et en création, une adaptation de la comédie d'Aristophane, *Lysistrata*, sur une musique du compositeur yougoslave Silvio Foretic.

■ Le centre culturel irakien, présente chaque vendredi à 19 h, tout au long du mois de février, des films réalisés par des femmes arabes cinéastes. (11, rue de Tilsitt, Paris-XVIIe).

■ La série des sept concerts qui devaient avoir lieu au Théâtre des Bouffes du Nord, le dimanche à 17 h 30 du 14 février au 28 mars est reportée en bloc à la rentrée prochaine, la chanteuse Zehava Gal étant souffrante. Les places sont remboursées à la FNAC et au guichet.



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

FOLLE AMANDA, Nouveautés (770-52-76), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 18 h. 30 : Lohengrin.
Salle Favart (266-11-20) 20 h 30 : Concert Bach.
Comédie-Française (296-12-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Essaïon (278-46-42), Salle I, 21 h : Protée II ; 18 h 30 : Ballades.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h. : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Rencontres : l'Enfer de la curiosité.
Petit Forum (297-53-47); 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (548-92-97); 21 h. : Baron baronne.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Epicerie (271-51-00), 20 h. : Ecritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h 30 : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II, 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 30 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES 704.70.20 (lignes groupées)

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 8 février 1982

Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : C. Régnier.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Fontaine, (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : N. Vassel.
Potinière (261-42-53), 20 h. 45 : Alex Metayer.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60) 20 h 45 : l'Amour sorcier.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : M. Olah (Bach, Haydn, Scriabine, Brahms).
Lucernaire, 19 h 45 : S. Goodyear (Brahms, Schubert) ; 21 h : P.-F. Truys (Mozart, Brahms, Debussy).
Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : Z. Pesko (Nono, Corghi, Donatoni, Maderna).
Athénée, 21 h : Martti Talvela, Gothoni.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Benny Waters et G. Colliers.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 21 h. : J. Higelin.
Dreher (233-48-44), 22 h : Wooley the newt.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : E. Lelanne, M. Bertaux, M. Graillier, A. Ceccarelli.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Blue Air.
New Morning (523-51-41), 21 h : Amazonie.
Petit Journal (326-28-58), 21 h 30 : New Jazz off.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h. : Cl. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Sa majesté la femme, de H. Hawks ; 17 h : 10 ans du forum de Berlin (1971-1980) : Mourir à tue-tête, de A. Poirier ; 19 h : l'Intruse, de C. H. Christensen ;

Les exclusivités

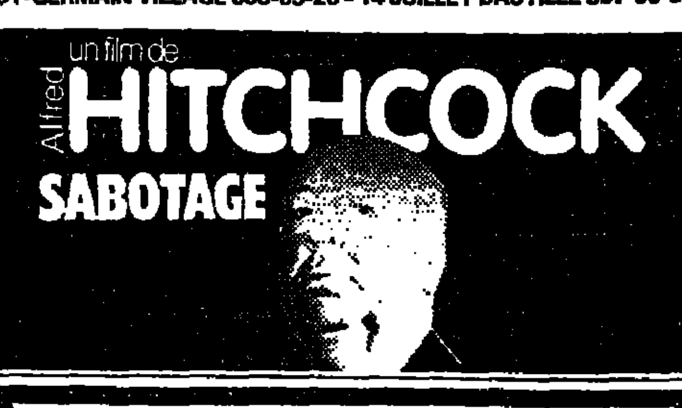
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**). Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 8e (246-66-44) : Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) : Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

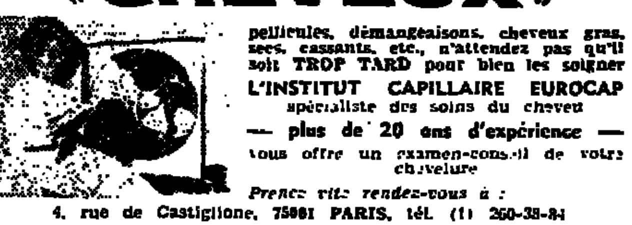
LE DERNIER VOL, DE L'« ARCHE DE NOÉ », film américain de Charles Jarrott, v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE, film américain de Mel Brooks, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-56-01).

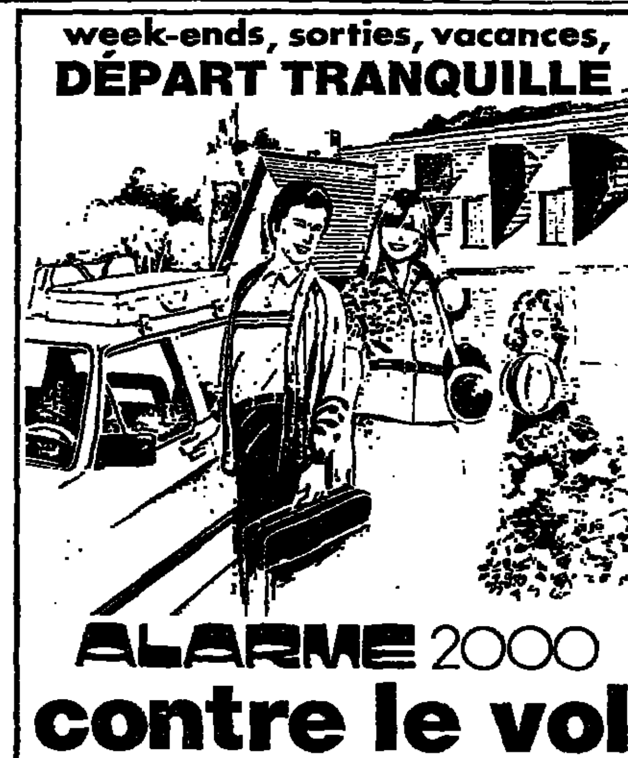
EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FORCE-5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) : Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (725-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

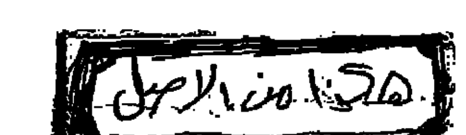












SPECTACLES

(326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ... FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-32-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Am.) (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
STALKER (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VENIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CHUT, CHUT, CHÈRE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 9e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.) : Argos, 9e (233-67-06).
LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Amér., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. s.p.

LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).
1900 (2e partie) (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), H.sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 3e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (367-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Templiers, 4e (272-94-56).
TOMBE *LES FILLES* ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

HITCHCOCK (v.o.) : Châtelet Victoria 1er (508-94-14) : 20 h. 10, les Oiseaux ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : 22 h 15, le Procès Paradine.
DOUGLAS FAIRBANKS, Marais (4e) (278-47-86) : les Trois Mousquetaires.
BUSTER KEATON, Marais (4e) (278-47-86) : Serlock Jr.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34) : *le Kid.*
KUROSAWA (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Rashomon.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Rue de la honte.
LES CÉSARS (v.o.), Ambassades, 8e (359-19-08) : Malévil.
LA PREUVE PAR CENT (cent films et réalisateurs américains, v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la fille nommée Lolly Madonna.
GEORGE CUKOR (v.o.), Action La Fayette, 9e (870-80-50) : liaisons coupables.
JULES BERRY, Studio 43, 9e (770-63-40) : Carrefour, 18 h : Rigolboche ; 20 h : le crime de M. Lange ; 22 h : l'assassin a peur de la nuit.
HOLLYWOOD ANNÉES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : mariage incognito.
ROBBE-GRILLET/RESNAIS Denfert, 14e (321-41-01) : 17 h : l'Eden et après ; 21 h : Muriel.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les flics ne dorment pas la nuit.
ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; 17 h. 45 : Willy boy ; 19 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 22 h. : Les trois jours du Condor.
FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN, Pagode, 7e (705-12-15) : Salle I : la Mort de Milton Levy ; Istanbul la belle ; Te souviens-tu de Dolly Belle ; Prends 10 000 balles... ; Les chemins de l'amour.
Salle II : le Moineau ; la Terre ; Adieu mon amour ; Gare centrale ; Djamila l'Algérienne ; Lettre d'amour ; Caprice de femmes ; Chant de l'espoir.
L'EMPREINTE DE L'ACTORS STUDIO, Bonaparte, 6e (326-12-12) : Acteurs et actrices ; la Vengeance aux deux visages ; l'Indien ; Un enfant attend ; Justice pour tous ; Jack le magnifique.

Les séances spéciales

AGATHE ET LES LECTURES ILLIMITÉES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15.
AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 22 h 20.
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 30 et 18 h 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), 20 h 30.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h 30 et 22 h 30.
LE GUÉPARD (It. v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h 30.
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 14 h.
MÉLODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 12 h et 24 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

MM. FILLIOUD ET BOUTET ESTIMENT JUSTIFIÉES CERTAINES CRITIQUES CONTRE LA TÉLÉVISION

Au moment où s'expriment de toutes parts des critiques contre la « nouvelle télévision » et que les sondages sont unanimes à révéler un mécontentement général des téléspectateurs, le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, et les présidents de chaînes apparaissent souvent en position d'accusés.

Dans une interview accordée au *Parisien libéré*, le ministre de la communication admet *« qu'il y a quelque chose qui ne marche pas bien dans la mécanique »* et qu'*« il faut essayer d'y porter remède »*. Jugeant *« anormal »* le manque de coordination et d'harmonisation des programmes, aboutissant *« au fait que sur les trois chaînes du service public, on peut avoir, par coïncidence, par inorganisation, le même type de programme le même soir »*, le ministre estime qu'une *« correction d'urgence »* est nécessaire, et que la prochaine loi sur l'audiovisuel prévoira des dispositions à cet effet. Cependant, estime le ministre, *« il ne faut pas avoir comme objectif principal, à un moment donné sur une chaîne donnée, de vouloir recueillir l'audience la plus forte possible. Car c'est là l'un des vices de la loi de 1974. Les dispositions de cette loi, parmi d'autres, qui ont été néfastes, ont créé un climat de concurrence entre les chaînes qui, à travers les premiers changements opérés n'en subsiste pas moins (...) Il faut rompre avec ce dispositif... Je l'ai dit souvent aux responsables au cours de cette dernière période. »*

Interrogé sur les grandes lignes de la réforme, M. Fillioud précise : *« qu'il s'agit de faire en sorte qu'il y ait une structure de responsabilité sur l'ensemble du service public de l'audiovisuel, et qui soit autonome par rapport au pouvoir politique. Cette haute autorité exercera une responsabilité de coordination sur l'ensemble, une responsabilité déontologique, morale, magistrale aussi, c'est-à-dire qu'elle veillera au respect des règles et des obligations d'un service public.*

» Elle aura pouvoir de nommer les responsables dans les organismes de radio-télévision et, également, pouvoir d'arbitrage lorsqu'il y aura conflit. »

De son côté, dans le *Journal du dimanche* du 7 février, M. Boutet, président-directeur général de TF 1, adopte une position assez similaire. *« Il y a certainement des critiques justifiées,* déclare-t-il. *C'est vrai qu'il n'y a pas assez d'émissions gaies et distrayantes. Certains producteurs pensent faire du culturel, ils ne font en réalité que de l'ennuyeux. (...) Peut-être y a-t-il aussi des maladresses dans la programmation de certaines émissions, qui, diffusées à 20 h. 30, pourraient être programmées plus tard. »* (...)

D'autre part, évoquant les déclarations de M. Jean-Marie Cavada, qui affirme attendre une manifestation de la direction de TF 1 après avoir écrit au début de l'année à M. Boutet (*le Monde* du février), ce dernier déclare :

« Je n'ai pas l'intention d'ouvrir une polémique avec M. Cavada. Si M. Cavada veut quitter TF 1, il peut le faire. (...) Je ne pense pas que les véritables motifs [de son départ], si départ il y a, soient ceux qui sont actuellement avancés. Les moyens nouveaux réclamés, c'était surtout la demande d'engager de nouveaux journalistes. Il y en a déjà près de deux cent cinquante... En réalité, s'il y a un problème Cavada, je ne l'ai ni inventé ni créé. Il existait avant mon arrivée à TF 1. Et, aujourd'hui, à l'évidence, il y a toujours un problème Cavada... »

Lundi 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Magazine : L'odyssée du futur.
D'I. et G. Bodgdanoff ; réal. : P. Sisser.
Des robots et des hommes.

21 h 35 : Cinéma : les Zozos.
Film français de P. Thomas (1972), avec F. Dura, E. Raillard, J.-M. Cholet, J.-C. Antezack, T. Robinet. (Rediffusion.)
Au début des années 60, deux adolescents, internes dans un lycée de province, passent leur temps à préparer des « coups » fumants pour conquérir les filles.
Premier long métrage de Pascal Thomas qui, en se retournant sur sa jeunesse, apporta, par cette chronique, l'air de la province et un ton nouveau dans le cinéma français.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : La guerre de Troie n'aura pas lieu.
D'après J. Giraudoux ; mise en scène : R. Rouleau. Avec A. Duperey, P. Santini, J. Piat, C. Piéplu, etc.
Dernier tournage pour la TV de Raymond Rouleau, décédé le 11 décembre 1981. La guerre de Troie n'aura pas lieu *met en scène Andromaque, femme du chef troyen Hector, ainsi que Troïlus, Hélène...*

22 h 25 Magazine du théâtre : Rendez-vous de G. Kahn.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Ils sont fous ces sorciers.
Film français de G. Lautner (1978), avec J. Lefebvre, H. Guibet, J. Guiomar, R. Saint-Cyr, C. Lachens, D. Coccaldi.
Au cours d'un séjour à l'île Maurice, deux Français, pas très futés, offensent involontairement la statue d'une divinité. Ils sont alors envoûtés, possédés, par des forces obscures. Le surnaturel traité sur le mode comique. Malheureusement, Lautner a raté son affaire. Il n'y a que quelques gags amusants.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Présence des arts : Energie New-York, à l'Espace lyonnais d'art contemporain.
20 h, Portrait : Olivier Perrier, par Y. Taquet.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Hegel et l'histoire.
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Saison lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « le Coq d'or », de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France ; chœurs de Radio-France ; chef des chœurs : A. Boulfroy ; chef de chant : M. Panbon ; dir. : J.-P. Marty.
23 h, La nuit sur France-Musique : Solistes français d'aujourd'hui, œuvre de Baar, Chopin, Alvares, Dalvinar, avec M. Nordmann, harpiste ; 0 h 5, Guitare nuit ; œuvre de Ohana, Boccherini, Ortiz, Dumond, Hendriks.

Mardi 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 14 h 50, Dossier : la naissance apprivoisée ; 15 h 50, Rencontre en fête ; 16 h 15, Elles comme littérature ; Découvertes TF 1 ; 16 h 55, Tout feu, tout femme ; 17 h 20, Vidéostar.
17 h 25 Croque-vacances.
Dessins animés ; Variétés ; Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les animaux savants.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Les mardis de l'information.
De J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
« Liverpool : la crise et la colère ». Réal. : J.-J. Pêche et D. Paché.
Un reportage sur les émeutes, le chômage et la misère dans les bas quartiers de Liverpool.
21 h 35 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque (no 6).
22 h 30 Documentaire : L'aventure des plantes.
La conquête de la terre et l'invention du bois.
Mousses et fougères multicolores de Colombie.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les très jeunes parents.
15 h 5 Cinéma : Dunderklumpen.
Film suédois de P. Ahlin (1974) avec B. Wolgers, J. Wolgers.
16 h 25 Document : La cécité des rivières.
De N. Baratier.
16 h 55 Itinéraires : Cuba.
Malaala ou l'histoire d'une révolte d'esclaves noirs.
17 h 50 Récré A 2.
Pouffi-Fouki ; Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma (et à 22 h 15).
20 h 45 Cinéma : Les hommes préfèrent les blondes.
Film américain de H. Hawks (1953), avec M. Monroe, J. Russell, C. Coburn, E. Reid, T. Noonan (Rediffusion).
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Centre d'études et de recherches pour l'égalité et la liberté (CEREL).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Grande Illusion.
Film français de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, M. Dalio, D. Parlo, J. Carette, G. Modot, J. Dasté (N. Rediffusion).
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (P. Watzlawicz, psychiatre) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : les associations ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, La matinée des autres : la Mamma.
10 h 45, Un quart d'heure avec... A. Roussin.
11 h 2, Florent Schmitt, par A. Pâris (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La lutte de libération au Cambodge, avec Son Sann.
12 h 45, Panorama : avec J. Lanzmann ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Péniches.
14 h 5, Un livre, des voix : Œuvres romanesques de Diderot.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Viola Farber, chorégraphe.
15 h 30, Les points cardinaux : Turquie.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : La peinture française du XVIIe siècle aux Etats-Unis.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les cultures d'exportation.
20 h, Dialogues : Langage du pouvoir et pouvoir du langage, avec G. Antoine et P. Seguin.
21 h 15, Musiques de notre temps : Bartok et sa modernité.
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Otello », de Verdi ; 10 h, L'acte du jour : acte II d'« Otello » ; extraits de la « Damnation de Faust », de Berlioz ; 11 h, Dérives : Wagner, Berg.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Italie.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « Il campanello di notte », de Donizetti, par l'orchestre et chœur du théâtre de la Fenice à Venise : dir. E. Gracis.
14 h, Boîte à musique : Kabelac, Mendelssohn.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, « La follia » ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Schubert, Haydn.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Cage, Leandre, Scelsi, Druckmann, par J. Leandre, contrebasse.
19 h 35, Jazz. Les irréfutables sténors : J. Griffin.
20 h, Premières loges : Magazine d'archives lyriques, œuvres de Verdi et Bizet, par M. del Monaco, ténor.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes », de Haydn, « premier quatuor », de Takemitsu, « Quatuor à cordes », de Mozart ; par le Quatuor de Tokyo, avec K. Isomura, K. Ikeda, P. Ourdjian, S. Harada.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Tchaïkovski, Rachmaninov ; 23 h 30, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 8 FÉVRIER

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité du journal de FR 3, à 22 h 10.

Radio-France dans le Centre-Ouest

FR 3 LIMOGES MENACÉE

Trois nouvelles radios locales vont être prochainement mises en route par Radio-France dans le Centre-Ouest : à Châteauroux (Indre), vers la fin mars ; à Périgueux (Dordogne), fin avril ; à Guéret (Creuse), fin juin. Ces trois nouvelles stations, qui n'ont été lancées comme prévu qu'en accord avec les élus départementaux (le Monde *du 16 décembre 1981), ne sont pas sans créer quelques problèmes. Les trois zones d'émission empiéteront, en effet, sur celle de FR 3 Limoges-Poitou-Charentes qui se trouve ainsi menacée.*

De notre correspondant

Limoges. — Tandis que le Maine-et-Loire vient de répondre négativement à la demande de Radio-France, l'accord en revanche a été à peu près immédiat dans le Centre-Ouest. Le conseil général de la Dordogne a voté un crédit de 200 000 F (renouvelable sur cinq ans). Celui de la Creuse, un premier crédit, également de 200 000 F (sur un engagement total évalué à 3 millions de francs). Celui de l'Indre participe pour 2,8 millions de francs. Ces sommes serviront à l'acquisition d'immeubles (qui resteront en principe propriété des départements), à l'aménagement des locaux, le reste — infrastructures, fonctionnement de la radio — est à la charge de Radio-France. Pour chacune des stations, les équipes prévues seront d'une trentaine de personnes (environ un tiers de journalistes, un tiers de techniciens, un tiers d'animateurs et un peu de personnel administratif). Les trois stations émettraient de 6 heures du matin à minuit.

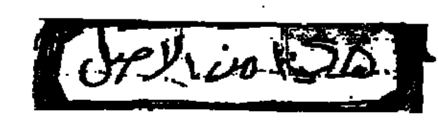
Face à ce « tir groupé » de Radio-France, la radio FR 3 Limoges, qui couvre le Limousin, la région Poitou-Charentes, certaines parties du Périgord et du Berry, semble très vulnérable. D'abord parce que cette station, qui est pourtant l'une des plus anciennes de France (elle a commencé d'émettre en 1925 avant d'être rattachée à la libération à la R.T.F.), ne diffuse que quatre heures quinze le matin. *« Nous pourrions émettre facilement dix-sept ou dix-huit heures par jour,* explique M. Jean-Pol Guguen, directeur de la station, demandeur depuis longtemps de tranches horaires plus substantielles, *nous avons les infrastructures, le matériel et les hommes, et ce n'est pas notre fait si nous en sommes réduits à la portion congrue. »* Amertune également parmi le personnel : *« La radio régionale a toujours été négligée au profit de la télévision à FR 3,* dit M. Claude Sarre, journaliste, responsable syndical (S.N.J.). *Pour les prévisions budgétaires de 1982 au niveau national, on ne parle même plus de la radio en tant que telle. »*

La petite guerre entre FR 3 et Radio-France hors Paris ne date en réalité pas d'aujourd'hui. Elle avait commencé avec l'éclatement de l'O.R.T.F. quand FR 3 s'était vu attribuer les régions au nom justement de la régionalisation. Radio-France avance maintenant sa spécificité radiophonique. Mais ces radios de type départemental ne risquent-elles pas de laisser de côté une certaine réalité régionale dimension nécessaire qui, pour l'instant, paraît en dehors de tout débat ?

GEORGES CHATAIN.

Le gouvernement
le montant des

la nouvelle politique
depuis mai 1979



Lundi 8 février

Mardi 9 février

MENACÉE

Le Monde
ECONOMIE

Le gouvernement veut doubler en deux ans le montant des émissions d'obligations

Le marché obligataire français, traditionnellement étroit par rapport à ses homologues étrangers, que ce soit aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale ou en Italie, est en train de changer radicalement et même, suivant certains, de littéralement « exploser ».

En trois ans, les émissions ont presque doublé de volume, et l'objectif du nouveau gouvernement est de doubler encore ce volume dans les deux prochaines années, ce qui le porterait de 106 milliards de francs en 1981 à près de 200 milliards de francs. C'est que les besoins sont immenses : les emprunts de l'Etat devront, en 1982, passer des 25 milliards de francs de l'année écoulée à 50 milliards de francs au moins pour combler une partie d'un déficit budgétaire voisin de 100 milliards de francs. Ceux du secteur public, traditionnellement élevés, le resteront : les établissements spécialisés tels que le Crédit foncier et le Crédit national vont être abondamment sollicités. E.D.F. n'a pas terminé, et de loin, son programme nucléaire, et la limitation à 10 % de la hausse des tarifs publics obligera les grandes sociétés nationales à recourir davantage au marché financier. S'y ajouteront les besoins des nouvelles entreprises nationalisées, évalués à plus d'une dizaine de milliards de francs, ceux des banques pour leurs crédits désencadrés et ceux, enfin, du secteur privé, réduits à la partie congrue ces derniers temps, qui devraient tout de même être satisfaits.

C'est dire que la demande sera très forte, par rapport à une offre qui devra être stimulée. Elle l'est déjà depuis qu'au printemps 1979, accomplissant une véritable révolution, le gouvernement de M. Raymond Barre décida de relever massivement les taux des émissions d'obligations et de privilégier l'épargne à long terme par rapport à l'épargne à court terme : il s'agissait de stimuler l'investissement et de moins recourir à la création monétaire par mobilisation de l'épargne liquide (bons du Trésor, etc.). Elle va continuer à l'être, puisque M. Jacques Delors, reconnaissant que « les épargnants ont trop longtemps été naïfs », entend, comme M. Barre, maintenir la rémunération des placements obligataires à un niveau supérieur à celui de l'inflation, à l'instar de l'Allemagne fédérale. Il a même fait un pas de plus en réduisant autoritairement la rémunération des dépôts à terme, désormais étagée entre 3,5 % et 9 % environ, de façon à obtenir des banques une baisse de leurs tarifs en contrepartie d'une diminution du coût de leurs ressources, et, surtout, de manière à accélérer le transfert de l'épargne courte vers l'épargne longue.

Le succès de cette nouvelle politique, inspirée, encore une fois de l'exemple étranger, notamment allemand, implique que la rémunération des placements obligataires reste positive par rapport à l'inflation, et que le régime fiscal de cette forme d'épargne demeure suffisamment attrayante aux yeux des ménages. C'est ainsi que les pouvoirs publics, s'ils souhaitent diminuer les avantages fiscaux attachés à l'épargne courte, entendent lier le maintien pour l'épargne longue, le prélèvement forfaitaire de 25 % sur les revenus des obligations devant, selon toute vraisemblance, subsister longtemps. Autre condition, la mise à disposition d'instruments nouveaux destinés aux émetteurs et aux souscripteurs doit se poursuivre, que ce soit les nouvelles formules comme les émissions à taux variables destinés à garantir prêteur et emprunteur contre les variations de taux, ou le nouveau fonds commun de placement et les Sicav de trésorerie constituées en obligations.

Tous ces efforts auront, sans doute, pour effet de hisser le marché français des obligations à la place qu'il devrait occuper depuis longtemps et d'en faire un outil puissant aux mains d'une nation industrielle moderne.

FRANÇOIS RENARD.

La nouvelle politique depuis mai 1979

C'EST en 1979 qu'un changement de politique important a été introduit par les pouvoirs publics en matière de rémunération des placements en obligations, changement qui a constitué une véritable révolution. Au mois de mai de cette année-là, le premier ministre, M. Raymond Barre, prenait une décision, confirmée publiquement le 28 juin suivant : « *Le taux d'intérêt ne doit pas être inférieur au taux de hausse des prix et doit même lui être supérieur : c'est un principe que j'ai posé et que je n'ai pas l'intention de modifier.* » En s'exprimant ainsi, M. Barre visait non seulement les taux à court terme, notamment les tarifs des banques, mais aussi, et surtout, les taux à long terme, avec un double objectif : assurer aux prêteurs une rémunération nette « positive » et creuser l'écart entre l'épargne courte et l'épargne longue, au profit de cette dernière.

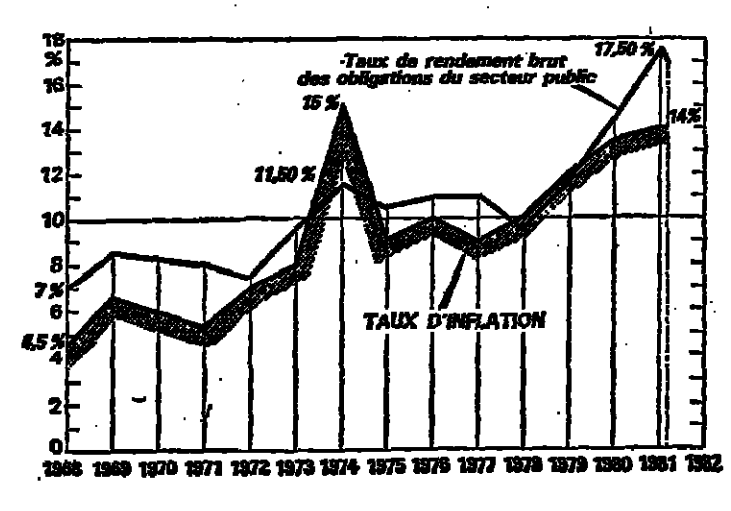
La flambée américaine

Certes, et contrairement à une idée assez répandue, la rémunération des placements obligataires avait été positive depuis de longues années, puisque, à l'exception de la courte période 1974-1975, les taux d'intérêt des emprunts du secteur public s'étaient toujours maintenus au-dessus du taux d'inflation *(voir graphique)*. Mais c'était de bien peu, un écart en rien comparable avec celui qu'on constatait sur le marché allemand par exemple, où les taux d'intérêt « longs » sont traditionnellement très supérieurs à la hausse des prix. De plus, après prélèvement de l'impôt, essentiellement le prélèvement libératoire de 25 %, le rendement net des obligations françaises se retrouvait nettement inférieur à l'érosion monétaire. C'est pourquoi, à partir de juin 1979, le taux de rendement brut des emprunts se mit à monter, sur l'initiative de la Caisse des dépôts et sur instruction des pouvoirs publics. En quelques mois, la flambée américaine aidant, ce taux passa, pour le secteur public, de 9,5 % à 12 %, puis 13 %. Cette ascension brutale n'alla pas sans mal, car le Trésor et en particulier son directeur, M. Jean-Yves Haberer, se montrait plutôt réticent. Il fallut que M. Barre imposât ses volontés avec, notamment, un temps fort, celui de l'emprunt d'Etat de janvier 1980, émis au taux record (à l'époque) de 12 %. Fait intéressant, tout au long du mois de décembre 1979, la Caisse des dépôts, grande régulatrice du marché secondaire des obligations en Bourse de Paris, entreprit d'y faire monter rapidement les rendements. Les observateurs se perdaient en conjectures sur ce comportement jusqu'au moment où le taux de l'emprunt d'Etat fut annoncé : 12 %, le plus élevé dans l'histoire récente du crédit public, en vive progression sur les 10,80 % de septembre 1979, et surtout sur les 9 % de l'émission d'avril 1979.

Cette course à la hausse des taux « longs » allait se poursuivre, en 1980 d'abord, à la faveur d'une élévation mondiale du loyer de l'argent, avec des emprunts d'Etat à 13,25 %, puis 13,80 %, les taux du secteur public dépassant les 14,50 %, puis en 1981. Chaussant les bottes de M. Raymond Barre et s'appuyant sur une flambée du taux d'intérêt à court terme (20 %) déclenchée pour défendre le franc, M. Jacques Delors, nouveau ministre de l'économie et des finances, laissait les taux de rendement à long terme battre de nouveaux records (17,50 % pour le secteur public et 18,30 % pour le secteur privé). Début septembre, il frappait, lui aussi, un grand coup en lançant un gros emprunt d'Etat de 15 milliards de francs (record historique) à 16,75 % (autre record historique) qui recueillit un vif succès en raison de son rendement élevé, supérieur de près de 3 points à l'inflation

(Lire la suite page 20.)

Le taux d'intérêt dépasse désormais celui de l'inflation



La percée des émissions à taux variables

SUR le marché français, les *obligations à taux variable ont* représenté 3,3 % des émissions en 1979 (2,2 milliards de francs), 5,8 % en 1980 (6,5 milliards de francs) et 19 % en 1981 (20,3 milliards de francs). Pour l'année qui vient de se terminer, la progression a été véritablement spectaculaire, comme on peut le constater, le montant global des capitaux appelés suivant cette formule ayant plus que triplé et une émission sur deux s'étant effectuée à taux variable. Le phénomène est relativement récent. Certes la pratique des taux variables est déjà utilisée depuis longtemps pour les crédits internationaux en eurodollars consentis à des emprunteurs publics ou privés par des consortiums de banques : le mode de calcul des taux est bien connu, c'est l'indexation sur le taux interbancaire des eurodollars à six mois d'échéance sur la place de Londres, le fameux « LIBOR » (London Interbank Offered Rate). Dès le deuxième semestre 1975, une telle formule fut appliquée aux emprunts obligataires internationaux avec le succès que l'on sait, au point qu'aujourd'hui plus de 50 % des émissions dans le monde s'effectuent de cette façon.

Sur les marchés nationaux, en revanche, l'acclimatation a été très longue et dans certains cas inexistante. En France, le premier emprunt à taux variable fut lancé en décembre 1974 par le Groupement de l'industrie sidérurgique (G.I.S.) pour un montant de 275 millions de francs à sept ans avec un taux indexé sur la moyenne semestrielle du loyer de l'argent au jour le jour enregistré à Paris. Il fallut attendre 1976 pour voir le groupe américain Citicorp, et surtout celui de la Banque de l'Indochine et de Suez (Indosuez) se lancer dans une telle voie. C'est le G.I.S. également, qui, en juin 1977, inaugura en France la formule de l'indexation sur le loyer de l'argent à long terme, avec un emprunt dont le taux était supérieur d'un demi-point à la moyenne pondérée annuelle des taux à l'émission des obligations du secteur privé. Il faut dire qu'à l'époque la signature du G.I.S. commençait à être quelque peu discutée, en raison de l'aggravation de la crise de la sidérurgie et du déficit vertigineux où s'enfonçaient les entreprises de ce secteur : à l'automne 1978, comme on le sait, la charge du service et du remboursement de l'ensemble des emprunts émis par cet organisme (11 milliards de francs) dut être assumée par le Trésor pour éviter une défaillance qui eût été catastrophique pour l'ensemble du marché obligataire français. Cet « accident » mis à part, ce n'est que tout récemment que la formule des taux variables a connu un grand développement en France, comme l'indiquent les chiffres cités au début de cet article.

Que s'est-il donc passé ? Tout simplement ceci : la hausse des taux d'intérêt à long terme (ne parlons pas de celle, spectaculaire, des taux à court terme) a atteint une telle ampleur que la notion même de valeur à revenu fixe s'en est trouvée totalement bouleversée. Comme l'indique l'encadré ci-contre sur le phénomène de la décote, des variations de taux à l'émission inconnues jusqu'alors (en dix-huit mois, d'avril 1979 à octobre 1980, celui des emprunts d'Etat français passa de 9 % à 13,80 %, pour culminer à 16,75 % à l'automne 1981) ont entraîné des chutes spectaculaires (plus de 30 %) sur les cours des obligations sur le marché secondaire (en Bourse). Le phénomène est mondial, notons-le bien, et a particulièrement affecté le marché américain des valeurs à revenu fixe, le plus grand du monde, où une escalade des taux à l'émission, passés en moins de deux ans de 11 % à plus de 18 % en pointe, a eu des conséquences dévastatrices.

Les perturbations causées par un tel phénomène sont de deux ordres. Sur le marché primaire, c'est-à-dire à l'émission, une ascension continue des taux nominaux ne peut qu'inquiéter les emprunteurs, peu soucieux de s'engager sur le long terme à des conditions onéreuses, alors qu'elles pourraient, ultérieurement, redevenir moins coûteuses. Sur le marché secondaire, c'est-à-dire sur celui des obligations déjà émises, les prêteurs se trouvent gravement lésés. Tout d'abord la valeur marchande des créances qu'ils détiennent se trouve lourdement amputée : sans doute, rétorquent, assez cyniquement, nombre d'emprunteurs, et, parmi eux, les représentants du Trésor, les prêteurs n'ont qu'à attendre le remboursement des emprunts pour récupérer l'intégralité de leur mise initiale (en quelle monnaie, Dieu seul le sait, après dix ou quinze ans d'inflation !). Mais on sait bien que les particuliers, souscripteurs de plus de la moitié des obligations en France, sont fréquemment contraints de revendre leurs titres pour diverses raisons : achat de logement, acquisition d'un bien quelconque, événement familial, maladie, etc. et, à cette occasion, ils prennent cruellement conscience du trou creusé dans leur épargne par la hausse des rendements.

F. R.

(Lire la suite page 20.)

De l'influence du rendement sur le cours des titres

QUI n'a jamais été témoin de l'amère surprise et de l'indignation d'un souscripteur d'obligations qui, se trouvant contraint, pour une raison ou une autre, de revendre ses titres en Bourse quelques années après, en obtenait un prix bien inférieur à celui de la souscription ? Comment le cours d'une valeur à revenu fixe et à capital garanti au remboursement pouvait-il pareillement varier ? En général, c'est à la baisse que le phénomène se produit, rarement à la hausse, d'où la colère du souscripteur. C'est que, hélas ! les taux d'émission des obligations, et donc les rendements offerts, évoluent dans le temps en fonction soit de la conjoncture internationale (l'influence des taux américains, par exemple), soit de la conjoncture intérieure (variation du taux d'inflation), soit d'un choix de *la puissance publique*, comme cela s'est produit en France où les taux ont été délibérément *relevés* à partir de mai 1979 (voir en page). Ces variations ne manquent pas d'influer très sensiblement sur les cours en Bourse des obligations déjà émises. Un exemple volontairement simplifié le démontre. Imaginons qu'au début de l'année une obligation de 100 francs soit émise à 10 %, avec un revenu annuel de 10 francs. L'année suivante, pour une ou plusieurs des raisons évoquées précédemment, une autre obligation de 100 francs est émise à 20 %, avec un coupon de 20 francs. Suivant une loi rigoureuse et fort naturelle, il ne peut exister sur un même marché libre qu'un seul taux de rendement, tous les autres s'alignant sur le plus élevé ou sur le plus bas, en fonction de l'offre et de la demande. Donc, le rendement de l'obligation émise la première année à 10 % devra-t-il s'élever jusqu'aux 20 % offerts la seconde année, c'est-à-dire que, pour obtenir le même coupon de 20 francs, il faudra deux obligations anciennes, dont la valeur globale sera donc de 100 francs, ce qui fera tomber à 50 francs le cours de chacune d'elles, en baisse de 50 %.

Inversement, si, la troisième année, une autre obligation est émise à nouveau à 10 %, celle de la première année retrouvera son niveau de 100 francs, mais celle de la deuxième année, émise à 20 %, verra son cours multiplié par deux et monter à 200 francs. Heureux souscripteur...

Dans la réalité, ce n'est pas si simple, car il faut tenir compte de la durée de vie des obligations, du délai qui reste à courir avant leur remboursement, etc. *En pratique, à une variation de* 1 % du taux de rendement correspond une variation de 5 % à 6 % du cours en Bourse, c'est-à-dire sur le marché de revente. Ces dernières années, on a vu, *en dix-huit mois*, les taux à l'émission passer, pour les emprunts d'Etat, de 9 % à 13,80 % et même 16,75 %, soit plus de 7 % d'écart. Les effets d'un pareil bond ont été ravageurs : c'est ainsi que le cours de l'emprunt d'Etat d'avril 1979, émis à 9 %, avait, dans le courant de l'été 1981, fléchi de 32 %. Actuellement, la décote n'atteint plus « que » 27 % environ ! Seule consolation, le souscripteur de l'emprunt d'Etat de septembre 1981, émis à 16,75 %, voit son titre bénéficier d'une plus-value de 2 % en Bourse, en raison d'une baisse des rendements, l'emprunt de janvier dernier ne s'étant effectué qu'à 16,20 %.

Dans tous les pays du monde, les mêmes causes ont *provoqué* les mêmes effets, notamment aux Etats-Unis. Dans ces conditions, on comprend l'attirance pour les taux variables...

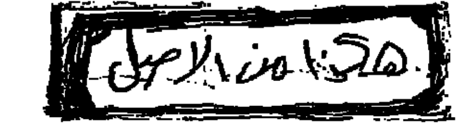
Risque de rupture

DES le début de cette année, le gouvernement français s'attendait que deux événements, l'un plutôt favorable, l'autre franchement défavorable, se produisent à l'extérieur des frontières, de nature à influer à terme sur la marche de l'économie nationale et sur la politique de croissance modérée mise en œuvre pour 1982. Ils se sont produits l'un et l'autre la semaine dernière. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'un acte de prescience remarquable. Ils étaient prévisibles, et il ne suffit pas toujours de prévoir les choses pour se prémunir contre leurs conséquences.

La bonne nouvelle a été l'annonce du plan allemand de soutien à l'emploi. Ce n'est pas qu'à Paris on espère de grands effets immédiats des mesures de relance des investissements proposées à Bonn et qui portent sur un volume de dépenses global de 12,5 milliards de DM (30,7 milliards de francs environ) étalé sur quatre ans. Il n'empêche que le cabinet fédéral, sur la pression des syndicats, a été amené à présenter un programme visant expressément à lutter contre le chômage qui, de janvier 1981 à janvier 1982, a augmenté outre-Rhin de 50 % pour atteindre près de deux millions de personnes. Plus encore que les moyens d'intervention choisis, déductions fiscales et prêts bonifiés aux petites et moyennes entreprises qui, en Allemagne, s'appliqueront dans un cadre beaucoup plus sain (le champ des procédures d'exception y reste limité), le financement retenu, la majoration du taux de la T.V.A., va donner meilleure conscience aux socialistes français. Eux aussi envisagent d'augmenter cet impôt qu'il jugeaient naguère injuste.

Quant à la mauvaise nouvelle, ce fut la décision prise par plusieurs banques américaines de porter de 15,75 % à 16,50 % leur taux de base. Ce très inquiétant renchérissement du coût du crédit (en pleine récession) placerait, s'il se confirmait, les Européens en général et le gouvernement français en particulier devant des choix peut-être dramatiques. La tentation serait grande à Paris de modifier les règles du jeu monétaire (par suppression des mécanismes de marché) pour permettre aux autorités de pratiquer des taux artificiellement bas. Ce protectionnisme monétaire serait une première rupture avec le système ambiant.

PAUL FABRA.

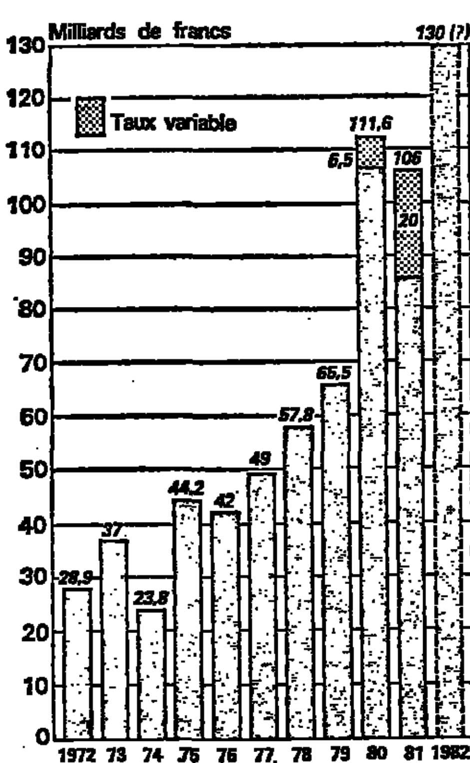


L'ESSOR DU MARCHÉ FINANCIER FRANÇAIS

LES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS

Un gonflement brutal...

PARMI les événements qui ont contribué à modifier profondément la physionomie du marché obligataire français, figure le gonflement brutal des émissions, après des années de progression modeste, et même de régression, en 1974 et en 1976, comme l'indique le graphique ci-contre. C'est en 1980 pour l'Etat, du recours abusif à l'émission de bons du Trésor placés non seulement auprès des particuliers, mais auprès de la Caisse des dépôts et des banques. En 1980, comme on l'a vu, ce fut un véritable succès, dont en haut lieu on désirait la répétition en 1981.



que le « décrochage » véritable s'est effectué, avec un bond de 70 %, le volume total passant, d'un coup, de 65,5 milliards de francs à 111,8 milliards de francs. A l'origine de ce véritable saut, on trouve la décision prise par le gouvernement d'élever la rémunération des obligations et de creuser l'écart entre les intérêts à court terme et ceux à long terme. L'objectif était, on le sait, d'orienter l'épargne liquide vers les emplois productifs et les investissements, et de limiter la création monétaire résultant,

Le net flottement enregistré lors de la campagne électorale et après les scrutins de mai et de juin fit naître les plus grandes inquiétudes, mais l'élévation brutale des taux de rendement et d'émission à des niveaux records, 16,75 % pour les emprunts d'Etat, 17,50 % et plus de 18 % pour ceux du secteur public et privé, donna un coup de fouet au marché, notamment à l'automne, et le volume atteint en 1981 n'a été que de 6 % inférieur à celui de l'année précédente : une belle consolidation.

...grâce à un transfert de capitaux

Il ne faut pas se le cacher, les performances de 1980 et de 1981 ne sont pas dues à l'augmentation du taux d'épargne nette des ménages, qui a continué à diminuer ces deux dernières années, avec, peut-être, une sensible remontée à la fin de l'année dernière, mais à un transfert de capitaux en provenance de l'épargne courte vers l'épargne longue mieux rémunérée, conformément à la volonté des pouvoirs publics. En janvier 1980, par exemple, le placement du « grand » emprunt d'Etat de 12,5 milliards de francs au taux record, à l'époque, de 12 % obtint un vif succès aux dépens notamment des dépôts à la Caisse d'épargne dont les excédents se contractèrent sensiblement. Ce fut le cas également, pour l'emprunt d'Etat de 15 milliards de francs émis à 16,75 %, autre taux record, à l'automne dernier, et souscrit avec une rapidité stupéfiante.

Parmi les autres victimes de ce transfert, figure l'épargne-logement, dont la faible rémunération, moins de 9 % sur quatre ans, a rebuté les épargnants, tout au moins ceux qui l'utilisaient seulement comme un placement.

Enfin, ledit transfert s'est encore accéléré avec la sévère limitation des intérêts versés sur les dépôts à court terme mise en vigueur en septembre 1981, et qui a incité nombre de ménages à se tourner vers les placements longs ou, à défaut, vers les fonds communs de trésorerie investis en obligations.

La nouvelle politique depuis mai 1979

(Suite de la page 19.)

Certes, en ce début de 1980, on peut observer un lent reflux du taux à long terme, succédant à celui du taux à court terme, revenu de 20 % à 15 %. Le deuxième emprunt d'Etat de M. Delors a été émis à 16,20 %, et ceux du secteur public ont fléchi de 17,50 % à 16,90 %. Mais il est probable que ce reflux sera très lent, à supposer même qu'il se poursuive, tant le marche obligataire français sera sollicité cette année.

A partir de mai 1979, également, le deuxième objectif de M. Raymond Barre fut de rétablir la hiérarchie des taux en faveur du long terme par un ralentissement de la progression des rendements à court terme : le taux d'intérêt des caisses d'épargne augmenta peu (7,50 % contre 6,50 %) et celui de l'épargne-logement fut même bloqué en dessous de 9 %. Conséquence logique, l'attrait qu'exercèrent les rendements élevés des obligations, supérieurs à 14 %, fut tel que d'importants transferts se produisirent vers le marché obligataire, où les émissions firent un bond de 70 % en 1980, aux dépens des livrets des caisses d'épargne, de l'épargne-logement beaucoup moins rentable en dépit de leurs avantages fiscaux.

Là encore, M. Delors s'est empressé de suivre la même politique puisque, au début de septembre, il a sévèrement réduit la rémunération des comptes à terme, grands concurrents des obligations, étant donné que leur rendement, négocié au mois le mois avec la banque, s'alignait sur celui du marché monétaire resté supérieur à 16 % tout l'été 1981 avec une pointe à 20 %. En ramenait cette rémunération à des niveaux compris entre 3,50 et 8,50 % selon la durée et le montant des placements (moins de six mois et 500 000 F), le ministre de l'économie et des finances a indubitablement provoqué un nouveau transfert de l'épargne courte vers l'épargne longue, pour le plus grand profit du grand emprunt d'Etat d'octobre dernier, par exemple. Une telle mesure a contribué à maintenir au-dessus de 100 milliards de francs le montant des émissions en 1981, consolidant la forte progression de 1980 après bien des inquiétudes, il est vrai : les périodes électorale sont peu favorables aux placements.

Selon toute probabilité, cette politique à double volet — rémunération élevée pour les obligations et maintien d'une stricte hiérarchie du taux — va être poursuivie dans l'avenir. Comme on le voit, sa mise en œuvre à partir de mai 1979 a constitué un véritable changement, de nature, peut-être, à modifier profondément et durablement la physionomie d'un marché obligataire français plutôt sous-développé jusqu'à présent par rapport à ses homologues internationaux. — F. R.

LES EMPRUNTEURS

Vif accroissement de la part de l'État et des banquiers

L'EVOLUTION à long terme de la structure de l'offre montre la part grandissante prise par l'Etat et par les banques au détriment du secteur privé, tandis que le secteur public maintient sa part de marché. Tombées à près de 10 % du volume global des émissions en 1975, les émissions de l'Etat ont commencé à augmenter en 1979 (23 %) pour se gonfler à près de 28 % en 1980 (31 milliards de francs) et fléchir un peu en 1981 (25 milliards de francs), soit 24 % : cette augmentation est due au souci manifesté par les pouvoirs publics de moins recourir aux emprunts courts du Trésor pour combler le déficit budgétaire, de façon à réduire la création monétaire.

Pour les banques, l'accroissement de leurs émissions obligataires est en relation directe avec le resserrement de l'encadrement du crédit, puisque les crédits financiers avec le produit de ces émissions échappent audit encadrement. Quant au secteur public (Crédit foncier, Crédit national, Caisse nationale de l'énergie, P.T.T., Caisse des collectivités locales, Crédits d'équipement des P.M.E., etc.), sa part se maintient aux environs de 55 %. Le grand perdant, dans l'affaire, est le secteur privé, industriel notamment, dont le pourcentage est revenu en cinq ans de 33 % à 15 % environ : il est vrai que la hausse vertigineuse des taux a découragé nombre d'emprunteurs qui, en 1981, se sont toutefois rabattus sur les emprunts à taux variables, dont la charge est susceptible de peser moins lourdement sur les exercices futurs en cas de baisse des taux.

D'une manière générale, une comparaison internationale montre que la part de l'Etat est très faible en France par rapport à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne et en Italie, où la puissance publique se taille la part du lion. Selon toute vraisemblance, cette situation va changer dans les prochaines années.

La percée des émissions à taux variable

(Suite de la page 19.)

Ensuite, ces mêmes prêteurs se trouvent lésés par le maintien à un taux fixe du rendement de leurs obligations déjà souscrites, alors même que l'inflation galope et que les nouvelles émissions s'y adaptent, comme le veut la nouvelle politique adoptée en mai 1979 par M. Raymond Barre et religieusement endossée par M. Jacques Delors : conserver à l'épargne longue une rémunération positive en émettant à un taux supérieur à celui de l'inflation.

Sans doute, la formule des taux variables a-t-elle été longue à se faire admettre : lorsque les taux sont bas, les emprunteurs peu soucieux de voir, éventuellement, leur charge d'intérêts s'alourdir, préfèrent les taux fixes, le raisonnement étant inverse pour les prêteurs.

A l'heure actuelle une sorte d'accord s'est donc réalisé sur les taux variables, les emprunteurs acceptant de voir les taux se revaloriser le cas échéant, quitte à profiter d'une détente ultérieure, et les prêteurs, désormais garantis contre une hausse des rendements et une chute des cours, consentant à une réduction possible de leur rémunération dans le futur.

Dans les faits, on a pu constater, en 1981, que tous les emprunteurs du secteur industriel et commercial (sauf un, le groupement des Travaux publics et du bâtiment - G.O.B.T.P.), ont émis à taux variable, ce qui traduit leur souci de ne pas engager l'avenir. Cela a été le cas de Renault, de PUK, de C.I.I.-Honeywell-Bull, de Valeo. Les banques, également, ont eu recours à cette formule, qui leur permet d'adapter le coût de leurs ressources au niveau de leurs tarifs. L'Etat, en revanche, est demeuré fidèle aux taux fixes encore que la rémunération des quarante milliards de francs d'obligations émises pour l'indemnisation des obligations soit assortie d'une indexation sur les taux des emprunts publics.

Dossiers établis par FRANÇOIS RENARD.

LES SOUSCRIPTEURS

Au premier rang les ménages

LA caractéristique du marché français des obligations est la place très importante des souscriptions dans le public. Selon M. David Dautresme, directeur général adjoint du Crédit lyonnais, dans son intervention à la Journée internationale sur l'épargne financière organisée en mars 1979 par la Caisse des dépôts et consignations, cette part a varié entre un minimum d'un peu plus de 45 % en 1972 et un maximum de 66 % en 1973, peut-être davantage en 1980 et 1981, avec une moyenne de 50 %. Ce pourcentage est probablement le plus élevé du monde occidental. Il est dû à la fois au goût traditionnel des Français pour la valeur à revenu fixe et à l'existence d'un quadrillage serré de guichets de banques et d'établissements financiers, dont les responsables relancent sans cesse leur clientèle, assistés, essentiellement en province, de démarcheurs à domicile dont les méthodes sont parfois critiquables, consistant à faire revendre des émissions anciennes, « moins avantageuses » pour des nouvelles « beaucoup plus intéressantes ». Après les ménages viennent les investisseurs institutionnels qui sont tenus d'employer en obligations leurs capitaux, que ce soit les compagnies d'assurances avec leurs réserves techniques ou les caisses de retraite. Signalons, à ce sujet, la place importante qu'occupe la Caisse des dépôts et consignations avec 20 % des souscriptions.

La physionomie du marché obligataire est toutefois assez différente si on analyse la composition des stocks de titres détenus en permanence. Selon l'O.C.D.E., la part des ménages tombe, pour la France, à moins de 25 % contre près de 31 % pour l'Allemagne fédérale : c'est que lesdits ménages ne conservent pas l'intégralité de leurs souscriptions. La part des compagnies d'assurances et des caisses de retraite n'est que de 22 %, très inférieure à celle des compagnies anglo-saxonnes.

LES INNOVATIONS

Les fonds communs et les Sicav de trésorerie

A l'automne dernier, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, soucieux d'obtenir une réduction des tarifs bancaires, entreprenait de faire baisser le coût des ressources des établissements et, à cette fin, diminuait très sensiblement la rémunération de l'épargne liquide. Auparavant, les particuliers et les entreprises pouvaient, à partir de 100 000 francs, négocier librement avec le banquier le taux de leurs dépôts à terme, à un mois ou plus. Ce taux était, le plus souvent, proche de celui du marché monétaire sur la place de Paris, dont le niveau est variable mais généralement assez élevé. De 12 % à 13 %, au premier semestre 1981, il a bondi à 20 % après le 10 mai, pour revenir progressivement aux alentours de 15 %.

Le 4 septembre 1982, le ministre décida donc que les dépôts inférieurs à six mois et à 500 000 francs seraient réglementairement rémunérés à un taux compris, selon la durée, entre 3 % et la moyenne du loyer de l'argent sur le marché monétaire, augmentée de 3,50 % et divisée par 2, soit 10,50 % à l'époque et 9,25 % environ à l'heure actuelle.

Immédiatement, l'imagination des banquiers se donna libre cours afin de sinon tourner cette réglementation restrictive du moins offrir à leurs déposants des instruments nouveaux capables d'assurer une rémunération plus avantageuse. Certes, quelques établissements se laissèrent-ils aller à des pratiques clandestines autant qu'illicites sous la forme de placements à plus de six mois, donc à taux libres, mais avec la possibilité de l'interrompre à tout moment sans pénalisation ni diminution de taux. Mais la très grande majorité des établissements préféra créer à l'usage de leur clientèle, et avec l'autorisation du Trésor, des fonds de placement de trésorerie, proches parents des Money Funds américains. Plafonnés à 100 millions de francs, ces fonds étaient et sont constitués par achats d'obligations à moins d'un an ou à taux variable, ce qui, après déduction des frais d'entrée et de gestion, permet d'offrir aux souscripteurs, sans risques, une rémunération, guère inférieure au taux d'intérêt des obligations sur le marché secondaire. A l'heure actuelle, on estime à cent trente le nombre de ces fonds communs, avec une moyenne de 25 à 30 millions de francs par fonds.

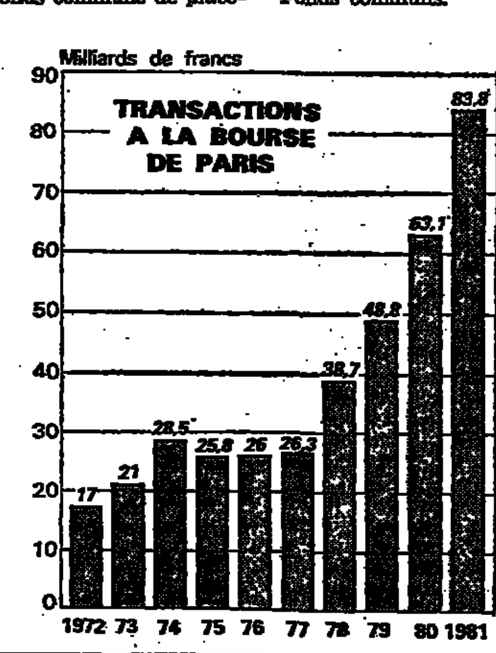
Depuis le début de l'année 1982, une nouvelle étape a été franchie, avec la création de Sicav de trésorerie à diffusion plus large et à cotation régulière. Plafonnées à 400 millions de francs par le Trésor, du moins pour l'instant, ces Sicav s'alimentent, comme les fonds communs, par achats d'obligations à moins d'un an et à taux variable. Les souscripteurs acquittent 0,10 % de droit d'entrée plus 0,80 % de frais annuels de gestion, facturés pro rata temporis. Mais pourquoi, dira-t-on, le Trésor a-t-il autorisé, pardon, « toléré », la création d'instruments qui, en permettant d'offrir une rémunération élevée à court terme, tournent la réglementation sévère s'appliquant aux dépôts à court terme ? Peut-être la puissance publique a-t-elle estimé qu'il valait mieux autoriser ce qu'elle ne pouvait totalement interdire, faute d'un contrôle efficace. Plus sûrement, a-t-elle estimé que les avantages de ces nouveaux instruments l'emportaient largement sur leurs inconvénients.

C'est qu'en acquérant en Bourse des obligations déjà émises, ces fonds et ces Sicav contribuent à animer le marché secondaire, où ces titres se négocient et à drainer vers lui des disponibilités abondantes et bien venues : on sait à quel point les placements obligataires seront mis à contribution en 1982. C'est ainsi que, selon les spécialistes, une bonne part des 40 milliards de francs d'obligations à taux variable émises pour l'indemnisation des nationalisations seront logées dans ces nouveaux instruments, ce qui allégera d'autant le fardeau de la Caisse des dépôts, chargée, le cas échéant, de soutenir les cours en absorbant le « papier ». D'où la « tolérance » des pouvoirs publics. — F. R.

LE MARCHÉ SECONDAIRE

Une augmentation rapide et récente des transactions

PRATIQUEMENT stable de 1974 à 1977, le volume des transactions a commencé à se gonfler en 1978 et, à partir de 1979, s'est mis à croître rapidement, en liaison avec le gonflement des émissions, au point de représenter, en 1981, 54 % du volume global enregistré à la Bourse de Paris, soit 83,8 milliards de francs, sur un total de près de 150 milliards de francs. La grande caractéristique du marché secondaire français est le rôle primordial joué par la Caisse des dépôts, qui, par sa présence constante, assure la régulation des cours, achetant et vendant pour équilibrer les transactions : avec 17 % du volume des transactions, elle est le premier acheteur du marché, et son arbitre suprême. A ses côtés, on trouve naturellement les organismes de placement collectif, compagnies d'assurances, caisses de retraite, Sicav (qui sont tenues de détenir 30 % de valeur à revenu fixe en portefeuille), sans oublier les Sicav spécialisées en obligations. Un phénomène récent est apparu, avec le gonflement très rapide des transactions sur les titres à échéance inférieure à un an et sur ceux à taux variable, qui, certains jours, atteignent la moitié du volume total. Dans bien des cas, il s'agit d'achats en provenance des nouveaux Fonds communs de placements en obligations ou de ventes à réméré, c'est-à-dire des prêts de titres effectués par leurs détenteurs aux Sicav ou aux Fonds communs.



LES MARCHÉS D'OBLIGATIONS ÉTRANGERS

Un poids énorme

LE poids et l'importance des marchés obligataires étrangers, en part de la production intérieure brute, sont très considérables et la comparaison avec la France souligne la faiblesse relative de notre marché national avec ses 851 milliards de francs d'obligations en circulation.

Le premier marché du monde est, très logiquement, celui des Etats-Unis avec 40,5 milliards de dollars (240 milliards de francs) d'émissions nouvelles en 1980 pour les sociétés privées et étrangères, et 72,5 milliards de dollars (450 milliards de francs) pour les fonds d'Etat. La capitalisation boursière y atteignait en 1980 respectivement 478,2 milliards de dollars (2 900 milliards de francs) et 612 milliards de dollars (3 600 milliards de francs). Paradoxalement, le deuxième marché du monde est celui du Japon avec une capitalisation dépassant les 1 500 milliards de francs. L'importance des déficits budgétaires a porté la part des emprunts d'Etat à 41 % des émissions, celle des banques atteignant 43 % et celle des sociétés industrielles, 6 %.

Au troisième rang figure le marché allemand, du moins par sa capitalisation, 579 milliards de marks (1 450 milliards de francs) à la fin de 1980. Le secteur public représente 131 milliards de marks et le secteur bancaire 418 milliards de marks. Une des caractéristiques du marché allemand est la forte proportion d'obligations détenues en portefeuille par les banques elles-mêmes (46 % de la capitalisation). Les autres porteurs sont essentiellement les particuliers (17 % à 30 % suivant les statistiques) les compagnies d'assurances (12 %). Le marché allemand est donc un marché d'institutionnels. C'est la Banque centrale qui assure un rôle régulateur en achetant et en vendant quotidiennement des milliers de titres.

Le marché britannique est essentiellement un marché de fonds d'Etat, les « Gilt Edged » avec une capitalisation boursière de 90 milliards de livres environ (1 000 milliards de francs).

Quant au marché italien, il est sans doute le plus important du monde, en pourcentage de la P.I.B., près de 13 %. Du fait de l'endettement effarant de l'Etat, des entreprises publiques, des collectivités locales et des entreprises privées, une masse énorme d'obligations, près de 200 000 milliards de lires (soit environ 900 milliards de francs) est en circulation.

(Ces renseignements sont tirés de la revue *Analyse financière*, numéro du troisième trimestre 1981.)

ENTRE VENTS ET MARÉES

L'appel du large

CHAQUE année, le symposium de Davos, qui réunit environ cinq cents chefs d'entreprise et dirigeants professionnels de l'industrie européenne, sur l'invitation de l'European Management Forum de Genève, est l'occasion de prendre la température du monde des investisseurs. Pour les Français, trop peu nombreux à cette réunion en dépit de la présence de plusieurs personnalités politiques françaises et du directeur de cabinet de M. Jacques Delors, c'est l'occasion de faire la part de ce qu'il peut y avoir de national et d'international dans leurs états d'âme. En ce début de 1982, ils ont ainsi pu percevoir la semaine dernière ce qu'il y a d'européen, généralement, dans des inquiétudes dont les raisons ne sont pas seulement économiques, mais aussi, d'une manière sous-jacente, politiques et militaires.

Les représentants des gouvernements occidentaux et des plus grandes organisations internationales, comme MM. Dunkel, du GATT, de Larosière, du F.M.I., Van Lennep, de l'O.C.D.E., en décrivant les actions de redressement à entreprendre, n'ont nullement contribué à rassurer leurs interlocuteurs. Et l'appel lancé par l'ambassadeur américain William Brock à un nouveau «round» de négociations internationales pour remédier au protectionnisme montant (*le Monde* du 2 février) a laissé l'assemblée sceptique sur les effets à en attendre dans l'immédiat. Par contraste, le moral des pays en voie développement nouvellement industrialisés invités a paru réconfortant.

La présence de quatre imposantes délégations d'hommes politiques, d'industriels, de banquiers et de diplomates représentant respectivement l'Inde, la Turquie, le Brésil et l'Indonésie pouvait en soi tenir lieu de changement plus sérieux que tous les discours officiels européens.

Tout compte fait, ne faut-il pas un solide moral pour vanter allègrement, comme l'a fait le ministre de l'industrie et des mines de l'Inde, M. Narayan Tatt Tiwari, les mérites de son pays devant les investisseurs occidentaux qui se lamentent sur la situation économique dans leurs propres pays... «*L'Inde est une puissance industrielle majeure, neuvième dans le monde par sa production et dotée d'un haut degré de sophistication. Ses coûts de production sont bas, son cadre politique n'est pas affecté par les troubles qui caractérisent d'autres pays en développement, et elle a une abondance de main-d'œuvre qualifiée. La méconnaissance de ses performances à l'étranger est l'un de ses principaux handicaps*», affirme le ministre, prenant le satellite de communication indien Aple pour preuve du niveau de développement atteint par son pays.

Une action d'envergure

La délégation turque, dirigée par le ministre d'État et vice-premier ministre Turgut Ozal, s'est appuyée pour sa part sur les nombreux chiffres démontrant l'incontestable redressement économique de son pays pour remédier au malaise politique. Les investisseurs européens potentiels se sont montrés soucieux de s'informer et de prendre les contacts qui pourraient se révéler utiles «*d'ici un an ou deux*», si l'évolution se confirme : en 1981, l'inflation turque est tombée de 100 % à 25 %, les exportations ont augmenté de 65 %, les réserves ont progressé de 400 % et l'équilibre général de la balance des paiements est envisagée pour 1983. Crédits à l'exportation, avantages fiscaux aux investissements, libéralisation des sorties de capitaux, etc. : la gamme des incitations au commerce et à l'industrie se met en place... et la curiosité l'emporte. Ainsi la nouveauté fait-elle la mode ; mais l'on voit que déjà le Brésil, par exemple, n'a plus cette puissance d'attraction : ceux qui doivent y être s'y trouvent déjà.

La vedette est revenue, dans les présentations comme dans les discussions d'affaires de Davos, à l'Indonésie, dont le P.N.B. a progressé de 9,6 % en 1980, qui fait partie de la dynamique Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dont l'inflation n'a guère été que de 7 % en 1981, et qui produit 1,6 million de barils de pétrole par jour, dont elle exporte 1,2 million. Au-delà de ces résultats chiffrés, on peut se demander si ce pays, qui vient de connaître deux superbes années de développement, ne réalise pas qu'il a été un peu trop lent dans l'accueil aux investissements étrangers, alors que sa consommation intérieure augmente, que les prix du pétrole risquent de baisser, et... que les élections auront lieu dans trois mois. C'est, étrangement, la firme américaine de relations publiques Hill and Knowlton, qui exécute avec talent le contrat de présentation à l'étranger de l'Indonésie.

Le gouvernement de Djakarta a, d'autre part, ouvert trois bureaux d'accueil aux investissements étrangers à Francfort, à Paris et à New-York. «*Vous remarquerez que nous n'avons pas besoin de bureau à Tokyo*», ajoute insidieusement le puissant ministre de la coordination économique, Widjojo Nitisastro. Sur les 10 milliards de dollars environ d'investissement étrangers effectués en Indonésie en 1981, 4 milliards venaient du Japon, la plupart des autres pays faisant moins d'un milliard : les États-Unis, 600 millions. Hongkong est le second investisseur en Indonésie. Visiblement, le gouvernement souhaiterait se servir des investisseurs européens comme d'un balancier, facteur d'équilibre. Un «dialogue» entre les pays de l'ASEAN et le Japon a été amorcé la semaine dernière dans la capitale indonésienne sur l'ouverture du marché nippon aux fabricants d'Asie du Sud-Est en contrepartie de la brûlante activité nippone dans ces pays. Mais il semble douteux que le dynamisme de Tokyo puisse être sérieusement endigué. Des industriels français et allemands présents depuis plusieurs années en Indonésie, et si désireux d'y réussir qu'ils allèrent jusqu'à se glisser dans les conférences de presse réservées aux journalistes pour information, n'ont pas caché à ceux qui voulaient les entendre que, sur place, «*au-delà des discours, le lobby nippon est le plus fort*». Ce sont souvent les mêmes intermédiaires qui représentent les firmes européennes et les firmes japonaises et, disaient les intéressés, les arguments financiers des uns ne sont pas aussi puissants que ceux des autres. «*Les Français ont tort d'agir individuellement au lieu de se grouper*», répond un industriel indonésien qui travaille sous licence nippone. De grands projets sont en préparation : la production massive d'énergie géothermique, le développement de complexes charbonniers, la fabrication d'oléfines, de composants et d'équipements électroniques. L'île de Batam, voisine immédiate de Singapour, va être transformée en une métropole industrielle sur le modèle de celle de M. Lee Kuan Yew, et en accord avec lui : les ports, la distribution d'électricité, et toutes les infrastructures qui doivent être mises en place sont actuellement à l'état de projet. Tout cela appelle des actions d'envergure. «*Peut-être votre politique de nationalisation vous permettra-t-elle d'y accéder ?*», suggère un Indonésien.

JACQUELINE GRAPIN.

CORRESPONDANCE

La position de l'Algérie dans la négociation gazière

A la suite de la publication de l'article intitulé «Gaz : une dépendance inquiétante», paru dans le supplément économique du 26 janvier, nous avons reçu de l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, M. Idriss Jazaïry, la lettre suivante :

1) Il est inexact d'affirmer que l'Algérie a suspendu temporairement ses livraisons de gaz à la France et aux États-Unis en 1980 faute d'accord sur les prix.

En effet, d'une part, aucune interruption volontaire ne s'est produite concernant les livraisons à la France. Certes, en 1980, des réductions de l'ordre de 20 % par rapport à 1979 du volume de gaz livré ont eu lieu en raison de problèmes techniques rencontrés dans le fonctionnement de l'usine de liquéfaction de Skikda. Il faut souligner que celle-ci a été réalisée par l'entreprise française Technip.

Cependant, les livraisons à la France au cours des neuf premiers mois de 1981 ont augmenté de 100 % par rapport à la période correspondante de 1980 sans que pour autant les deux parties aient progressé dans la voie d'un accord en matière de prix.

Pour ce qui est des États-Unis, ce n'est pas l'Algérie qui a suspendu ses livraisons, mais la société El Paso qui a dû suspendre ses enlèvements de gaz en avril 1980. Cette décision lui était imposée par une réglementation américaine qui ne lui permettait pas d'accepter, ainsi que l'a fait Gaz de France, de considérer le prix de cession du gaz algérien comme provisoire en attendant de parvenir à un accord avec la Sonatrach.

2) Il est également erroné de continuer à affirmer que l'Algérie a formulé un «*postulat excessif*» en insistant pour que le prix du gaz soit «*aligné intégralement au départ des gisements sur le brut algérien très léger et donc plus cher dans la hiérarchie de l'OPEP*».

L'accord réalisé dernièrement avec la Belgique sur la livraison de 5 milliards de mètres cubes de gaz dément ces affirmations, la base de départ de calcul ayant été le prix Cif. En outre, la parité n'a pas été établie avec le brut algérien, le principe de la parité du pétrole, et pas exclusivement le pétrole algérien, ayant constitué un objectif et non une exigence immédiate.

3) L'article précité conteste ce principe de parité de prix gaz/pétrole en faisant état de la nécessité d'un alignement du gaz sur les prix des fuels. Il cite à ce sujet le rapport de la C.E.E. qui dit que «*le gaz naturel doit rester compétitif au stade de la consommation finale*». Nous pourrions aussi citer une communication de la commission européenne au conseil du 24 mars 1980 qui affirme clairement : «*Le prix du gaz est inférieur aux prix mondiaux du pétrole, ce qui exclut le charbon, entrave la conservation de tous les combustibles et crée un risque d'une nouvelle dépendance vis-à-vis de l'extérieur... Il est nécessaire d'établir un équilibre entre le prix du pétrole et celui du gaz en vue de favoriser au maximum la consommation et d'empêcher un retour au pétrole.*»

4) La généralisation de contrats dits interruptibles entre les entreprises communautaires importatrices de gaz et leurs clients nationaux constitue un risque supplémentaire pour les pays exportateurs. De telles formules permettraient en effet aux sociétés importatrices d'interrompre également leurs achats contractuels de gaz aux pays fournisseurs pour une raison ou pour une autre.

La préoccupation de la Communauté d'assurer la sécurité de ses approvisionnements en gaz n'a en effet d'égale que celle de notre pays d'assurer la sécurité de l'écoulement de son gaz car les exportations algériennes de gaz, loin d'être marginales par rapport au volume global de la production nationale d'hydrocarbures, sont appelés à devenir notre source principale de devises avec la réduction prévisible de nos exportations de brut.

Cette commune préoccupation de sécurité dans les flux de gaz entre l'Algérie et la C.E.E., dont dépend dans une plus grande mesure encore l'économie de notre pays que celle des pays importateurs, est une meilleure garantie pour nos partenaires que l'invocation de contrats dits interruptibles lesquels alimentent au contraire l'insécurité et entraîneraient de la part des exportateurs en contrepartie des mesures nouvelles pour se prémunir contre les interruptions éventuelles d'enlèvement de gaz.

[Il n'est pas question de polémiquer avec M. Jazaïry. La plupart des points qu'il soulève ont d'ailleurs trouvé réponse dans un article consacré au contentieux franco-algérien (« le Monde » du 3 février). Il faut toutefois souligner que la très forte réduction des livraisons de la Sonatrach au cours de l'hiver 1980 a effectivement été ressentie comme une pression sur les négociations par Gaz de France. Or l'entreprise française avait des conseillers techniques à Skikda. L'Algérie, qui disposait de G.N.L. en quantité dès le mois d'avril, après la suspension des enlèvements d'El Paso, n'a d'ailleurs repris un rythme normal de livraison à la France qu'au mois d'août.

Quant à la thèse d'un alignement du prix du gaz FOB sur le prix du brut algérien, elle a bien été soutenue par M. Yousfi dans une lettre à Gaz de France puis au congrès du gaz de Kyoto par un autre dirigeant de la Sonatrach. La publication de cette communication par la revue de l'OPAEP (Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole) en fait foi. Le contrat signé avec Distigaz n'est intervenu qu'un an plus tard. — B. D.]

DÉBAT

L'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisables

Dans un article paru dans «le Monde de l'économie» du 26 janvier, sous le titre «Le cours de Bourse est-il la valeur de référence pour l'indemnisation des actionnaires?», le professeur Bertrand Jacquillat contestait la nouvelle méthode adoptée par le gouvernement pour indemniser les actionnaires des sociétés nationalisables, à savoir la prise en considération du seul cours de Bourse (moyenne mensuelle la plus élevée de la période allant d'octobre 1980 à mars 1981), compte tenu de certains ajustements (inflation depuis le 1er janvier 1981 et intégration des dividendes au titre de l'exercice 1981). Par comparaison à ce qui se passe en matière d'offres publiques d'achat (OPA), M. Jacquillat estime qu'au cours de Bourse ainsi corrigé devrait s'ajouter une prime «correspondant au prix de la prise de contrôle totale et instantanée» des sociétés nationalisées. Cette thèse est contestée par plusieurs de nos lecteurs.

Expropriation ou O.P.A. ?

Pour M. Jean-Richard Sulzer, professeur à l'université de Paris-XIII, c'est la méthode multicritère (retenue dans le premier texte de loi soumis au Conseil constitutionnel) qui s'imposait, mais son application correcte a été rendue impossible par l'absence en France d'une méthode légale de consolidation des bilans des groupes.

Les nationalisations de 1982 constituent-elles une expropriation ou une O.P.A. de l'État sur les sociétés concernées ? Ces deux conceptions sont totalement antagonistes et débouchent sur deux méthodes d'évaluation radicalement différentes. Il est quelque peu regrettable à cet égard que B. Jacquillat n'ait retenu qu'une approche économique fondée sur la théorie des marchés efficients (1), sans prendre en compte les contraintes pratiques qu'imposent la Constitution et le droit international.

La décision du Conseil constitutionnel a en effet obligé l'État français à opter entre deux solutions extrêmes :

1) L'évaluation monocritère, fondée sur les seuls cours boursiers et qui découle du concept d'O.P.A.

C'est avec raison que B. Jacquillat fait remarquer que, dans cette hypothèse, le cours aurait dû être majoré d'une «prime» d'O.P.A. avoisinant 50 % de la cotation. C'est d'ailleurs cette approche monocritère qui a été retenue par le gouvernement mais, pour deux raisons tant pratiques que théoriques : la méthode d'indemnisation est à la fois facile à calculer et conforme à l'ordre juridique français.

Elle ne sera sans doute pas l'opinion des juridictions étrangères, qui pourraient bien faire droit aux revendications d'actionnaires non résidents, et mettre sous séquestre les filiales de certains groupes nationalisés.

2) L'évaluation multicritère découle du concept d'expropriation. C'est d'ailleurs la solution que le gouvernement avait retenue dans le texte initial, et ce, sur la recommandation du Conseil d'État. Mais cette formule d'indemnisation a été rejetée par le Conseil constitutionnel ; car l'absence de consolidation aurait conduit à de graves inégalités de traitement entre les actionnaires des différentes sociétés.

La seule solution, conforme à la fois au droit interne et au droit international privé, eût consisté en fait à adopter une méthode d'évaluation multicritère, reconnue par les praticiens anglo-saxons : l'indemnisation aurait été fondée sur la moyenne arithmétique du cours, de l'actif net consolidé et d'un multiple du bénéfice consolidé.

Or c'est bien là que le bât blesse : il n'existe pas en France de norme légale ou de méthode homogène régissant la consolidation des comptes de groupes. Afin d'éviter toute inégalité de traitement, l'État aurait donc été obligé de définir une méthode légale de consolidation, dont l'application comptable aurait nécessité un délai de plusieurs mois.

(1) Un marché est dit « efficient » quand les opérateurs sont en mesure de prendre en compte l'ensemble des informations disponibles. Dans ce cas, le cours est censé refléter la valeur réelle de l'action à chaque instant de la durée. — N.D.L.R.

Le montant de la prime

Assistante à l'université de Paris-IX - Dauphine, Mlle Anne Gazengel se demande à quel niveau devrait être fixée la prime dont parle M. Jaquillat et dont elle approuve le principe.

Le paquet d'actions qui donne le contrôle a une très grande valeur parce que les hommes attachent de l'importance au pouvoir et qu'ils pensent d'ailleurs en retirer des profits. La surprime est donc d'autant plus grande que le nombre de titres à acheter pour avoir le contrôle est faible.

L'État a toujours refusé d'admettre cette inégalité des actionnaires. Il s'est sans cesse efforcé de protéger les actionnaires minoritaires des conséquences du jeu des actionnaires majoritaires (par la loi, par la réglementation, par les institutions telles que la COB).

C'est probablement une intention louable mais dans certains cas dangereuse. Lorsque les acquéreurs au cours d'une O.P.A. sont obligés de ramasser des actions sur le marché à un cours qui comporte une «surprime», ils risquent en définitive de payer trop cher le contrôle de la société s'ils achètent la quasi-totalité du capital (des exemples très récents l'ont montré), la surprime ayant été calculée pour un pourcentage plus faible de titres.

Cette règle vaut probablement pour la procédure de nationalisation. Le juste prix n'est pas ici celui d'un petit «bloc de contrôle». Ne pas en tenir compte risque de léser le contribuable. Pour être totalement juste, il faudrait payer une indemnisation supérieure aux porteurs de «blocs d'actions» importants puisque eux détenaient le pouvoir. Ce serait justice... et... pourtant quel tollé !

Une surprime injustifiée

M. Charles de la Baume, chargé d'enseignement à l'université Paris-Dauphine et chercheur au CREPI (Centre de recherches et d'études financières), explique pourquoi, selon lui, les hypothèses impliquées par le raisonnement de M. Jacquillat excluent le versement d'une surprime :

Dans la procédure de nationalisation où l'intégrité du capital est rachetée en bloc, cette surprime n'a pas sa raison d'être. Ceci pour deux raisons :

— La première relève du fait que le cours de Bourse intègre déjà par définition cette part du pouvoir conféré à l'actionnaire. Que celui-ci soit minoritaire ou majoritaire, cette part de pouvoir est la même pour chaque titre. Payer une surprime sur l'ensemble de la capitalisation boursière reviendrait en quelque sorte à payer plusieurs fois le prix du pouvoir et donc à surévaluer son prix ;

— La deuxième raison qui exclut une surprime dans la procédure de nationalisation découle de l'hypothèse d'efficience du marché. Selon cette hypothèse, le marché, par le biais des cours, anticipe les événements conjoncturels. Il a donc dû anticiper la procédure de nationalisation dans les cours des nationalisables.

En conclusion, si le marché est efficient, le cours de Bourse a su anticiper la procédure de nationalisation et intégrait déjà à la fois la valeur réelle de l'entreprise et la part de contrôle attenant au titre. Notre opinion est que, dans cette hypothèse, la surprime n'a pas de raison d'être puisque le cours boursier l'intègre déjà. A moins que le marché trop institutionnalisé soit d'une efficience limitée. Limitée au bon vouloir de l'État... Mais, dans ce cas, pourquoi l'État paierait-il une surprime pour un pouvoir qui lui appartient déjà ?

Le poids des rentiers et la réforme fiscale

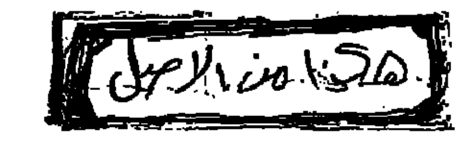
La question qui se pose aux yeux de M. Jean-Luc Gaffard, professeur de sciences économiques à l'université de Besançon, est celle du coût de l'indemnisation à un moment où il convient de mobiliser les ressources disponibles en vue de renforcer l'investissement, notamment dans les entreprises du secteur public élargi

Pour réduire le poids des rentiers dans l'économie, il y a plusieurs solutions : la première est la spoliation pure et simple, évidemment contradictoire avec la reconnaissance du principe de la propriété privée ; elle n'a pas été retenue lors de la nationalisation, elle ne le sera pas ultérieurement. Les deux autres solutions sont l'inflation et l'établissement d'un impôt sur le capital. Déjà, J.-M. Keynes, en présence d'une situation analogue — des difficultés de restructuration économique dans un contexte financier d'après-guerre marqué par le poids excessif de la dette publique — pose le problème en ces termes et effectue une comparaison, dont l'essentiel de l'argumentation reste valable (1). L'inflation est, bien sûr, un mécanisme de taxation, mais le plus pervers de tous. La dépréciation monétaire réduit, certes, le poids des engagements financiers passés, mais, simultanément, elle opère une redistribution des revenus qui va à l'encontre des objectifs de relance de la consommation des catégories les moins aisées de la population, sans pour autant favoriser les entreprises qui se trouvent soumises à la contrainte extérieure ; elle risque, en outre, de provoquer un détournement de l'épargne des placements productifs.

La taxation du capital est, au contraire, suivant l'expression de Keynes, la méthode rationnelle pour réduire le poids des rentiers. Non seulement elle constitue pour l'État un moyen direct et parfaitement transparent de faire face à ses engagements, mais, pourvu qu'elle ne soit pas discriminatoire, elle favorise une affectation de l'épargne à des emplois productifs en pénalisant tous les placements strictement spéculatifs qui ne sont pas porteurs de revenus. Malheureusement, «*l'impôt sur le capital n'a jamais encore été essayé sur une large échelle et peut-être ne le sera-t-il jamais*». C'est ce que Keynes remarquait en 1923, et c'est encore l'interrogation que l'on doit formuler en 1982.

L'issue se trouve sans doute non dans l'adjonction d'un nouvel impôt, mais dans une refonte du système fiscal permettant de donner un poids important à un impôt sur le capital venant se substituer en partie aux actuels impôts sur le revenu personnel et sur les bénéfices des sociétés.

(1) J. M. Keynes *A Treat on Monetary Reform*, Londres, 1923, réédité MacMillan, 1971.



LES NOTES DE LECTURE d'Alfred SAUVY

● L'ÉCONOMIE SOVIÉTIQUE.
Alec NOVE

Présentation d'Eugène Zalesky

L'appellation « seconde édition », donnée en couverture, pourrait prêter à confusion : non seulement il s'agit de la première édition, en langue française, de l'ouvrage maître du célèbre soviétologue britannique, polyglotte, digne et lointain successeur de Baikov, à Glasgow, mais diverses additions et révisions donnent à ce livre une grande originalité.

C'est une critique serrée, non préjugée, du système soviétique qui est entreprise ici, un peu plus sévère que celle de Marie Lavigne, mais plus nuancée que celle d'Alain Besançon. Le fonds de l'affaire réside évidemment dans l'interprétation des statistiques : la contestation des indices de prix, qui servent à la pondération des diverses branches, entraîne celle des indices de production, surévalués par un calcul, apparemment correct.

L'accent aurait, cependant, pu être mis davantage sur les résultats importants obtenus en termes d'armements, de navigation spatiale et même de culture. Mais, par ailleurs, l'auteur reconnaît que *chômage* et *inflation* sont beaucoup moins étendus qu'à l'Ouest.

L'agriculture a reçu une attention spéciale du fait que le conflit entre plan et liberté est dans ce secteur particulièrement en vue. Divers points restent néanmoins dans l'ombre.

Parvenus au bout de l'explication critique des résultats, les lecteurs souhaiteraient voir dresser un vaste tableau d'ensemble, rectifié, des résultats, en termes de prix et plus encore de production, mais l'impossibilité, peut-être temporaire, d'une telle reconstitution est dénoncée par l'auteur, qui, rejoignant ici Brejnev dans son *L'Histoire jugera*, nous renvoie à l'inévitable, et quasi magique an 2000.

Faut-il voir dans ce demi-échec soviétique, en comparaison d'autres pays comme la Hongrie, une nouvelle preuve de l'infériorité contemporaine des grands pays ? Aucune conclusion ne semble émise en ce sens.

Une lacune, maintenant, qu'il faut bien qualifier de renversante : non seulement aucune allusion n'est faite à la population et aux efforts de maintien de la fécondité, mais n'est pas mentionné davantage l'accroissement, si insolite, de la mortalité, vieux déjà de quinze ans, conséquence, reconnue là-bas, d'une certaine dégradation de l'appareil médical sanitaire.

★ *Economica*. Paris, 1981, 24 cm, 472 pages. 85 F.

● CHANGEMENT DES STRUCTURES ET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT.
Hollis CHENERY

Avec la collaboration de Hazel Elkington et diverses contributions

L'édition anglaise de cet important ouvrage, dont l'auteur maître est une haute autorité économique, avait déjà, en 1979, encouru le reproche d'insuffisante clarté de l'expression. La traduction en français était une occasion de rétablir cette indispensable qualité ; seulement, loin d'oser la transposition opportune, les traducteurs de la Banque mondiale ont préféré une version très littérale, qui obscurcit encore certains passages. Décision particulièrement regrettable, pour un ouvrage d'un tel niveau, assis sur une expérience consommée et qui nous console de tant de jérémiades, affectives et pharisiennes.

Ni la théorie néoclassique ni la keynésienne ne pouvant suffire, c'est la marche présentée, depuis longtemps déjà, par A. Lewis qui a servi ici de base.

Bien propre à l'auteur, la première partie décrit le cadre général offert à la politique économique. S'y trouve notamment une critique, peut-être trop discrète, de l'industrialisation prématurée. Particulièrement à suivre est *« la substitution entre le capital et la main-d'œuvre » (sic)*, mais la notion macroéconomique de circuit large est, une fois de plus, ignorée. Peut-être le Japon et Formose auraient-ils pu servir de modèle, dans les deux sens du mot.

Ce sont les structures interne et externe, qui sont respectivement traitées dans les deuxième et troisième parties ; deux exemples bien venus : Israël (M. Bruno) et le Pakistan (A. Mac Ewan).

Dans la quatrième partie, consacrée à la politique internationale, on peut particulièrement retenir l'étude de la pauvreté (Montek S. Ahluwalia et N.G. Carter) ; l'inégalité est malheureusement assez liée avec la croissance : c'est la marche d'une caravane qui s'étire.

Une lacune étonnante : la population, facteur maître, n'intervient vraiment qu'en fin d'ouvrage et de façon très superficielle. La Banque mondiale ignore notamment les résultats, si remarquables et au demeurant si réconfortants, de MM. J.-C. Chesnais et A. Lefebvre, sur la croissance du PIB par habitant, selon le rythme d'augmentation de la population.

Toute lecture faite, il est permis de préférer encore, à cette grande œuvre, les fines études de F. Bairoch, dont le nom n'est même pas cité dans la bibliographie.

★ Publication des services de recherche de la Banque mondiale, assurée, en France, par *Economica*. Paris, 1981, 24 cm, 521 pages. 75 F.

● CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU MAROC.
Mohamed RACHIDI

Présentation de Ph. Mouchez, professeur à Paris-I

Semi-théorique, semi-pratique, la première partie traite des effets de l'augmentation de la population sur le progrès économique. Jugement sans appel, que résume et précise la conclusion suivante : « *Si le taux de croissance démographique n'avait été que de 1 % par an, au lieu de 3 %, le niveau de vie aurait augmenté de 3,2 % par an, ce qui représente une amélioration de plus de 250 % par tête.* » C'est ce même raisonnement à base d'arithmétique et d'investissements, qui a inspiré, dans le passé, tant d'erreurs de diagnostic. Selon cette méthode, le revenu par habitant en France aurait dû, par exemple, être, en 1913, deux fois plus élevé que dans les autres pays européens. Divers facteurs sont, en effet, négligés. Quoi qu'il en soit, la nécessité de ralentir la progression de la population, et donc le taux de fécondité, est justement soulignée.

Vues intéressantes sur les migrations, sans que soit cependant abordé le dilemme fondamental : transporter les hommes ou les richesses.

La seconde partie vise, en réciproque, les effets de l'économie sur la population et particulièrement sur la fécondité. Recherche consciencieuse, remarquable et bien menée de tous les facteurs, profession, revenu, instruction, etc. Le coût de la création d'un emploi donne également lieu à une bonne étude, sans prise en considération, toutefois, des rémunérations.

En fin d'ouvrage, politique démographique à suivre (enseignement, notamment) que l'on eût aimée plus approfondie.

Dans l'ensemble, ouvrage de haute tenue, qui souligne le progrès de la science de la population au Maroc et la montée de jeunes démographes de valeur.

★ Editions Mithaq Almaghreb. Rabat, 1981, 24 cm, 370 pages.

● ANALYSER LA CONJONCTURE.
Monique FOUET

Voilà un des bons produits de l'intéressante collection « Profil », bien que les éditeurs aient oublié de nous présenter l'auteur.

Les études conjoncturelles, qui prenaient un vif essor avant la guerre, ont *été malencontreusement stoppées* par les rigueurs de la comptabilité nationale, en termes annuels. Leur lente renaissance peut être activée par cet ouvrage.

Dès l'entrée, nous voyons, par l'exemple « historique » du conflit entre l'INSEE et M. Raymond Barre, il y a deux ans, l'importance essentielle de la définition. Alors que le premier ne retenait que le pouvoir d'achat proprement dit, le second visait le pouvoir de consommation.

Les diverses statistiques et leur utilisation nous sont présentées, d'une façon fatalement sommaire, tout en nous procurant de précieuses lumières. Loin d'être mécaniques, les méthodes de diagnostic doivent varier dans le temps, puisque, nous est-il précisé, il y a, selon les circonstances, des indices plus ou moins opportuns ; on pourrait même parler, parfois, d'*indices-clés*.

La nécessité primordiale d'exemples pris sur le vif a été bien vue, mais le choix de la seconde hausse du pétrole nous semble contestable, du moins dans l'application. Il eût fallu, en effet, faire intervenir la distinction entre produits pétroliers routiers et industriels, ceux-ci ayant été largement sacrifiés aux premiers, comme l'ont souligné le FMI, la Banque mondiale et l'O.C.D.E.

La taille réduite de l'opuscule pouvant expliquer certaines insuffisances, il reste à souhaiter que l'auteur ait l'occasion de s'exprimer, dans un ouvrage à la dimension du sujet et riche en applications.

La conclusion fait, avec à-propos, appel à l'esprit critique ; c'est encore peu dire, puisque est soulevé ainsi toute la question de la neutralité non à l'égard de l'interprétation, seulement, *mais de l'obtention des résultats*.

★ Hatier. Paris, 1971, 18 cm, 7[illegible] pages. 12,5 F.

● ÉCONOMIE DE LA CROISSANCE.
Duc Loi Phan

Une présentation fidèle, disons même implacable, théorique à l'excès, l'auteur en convient, du reste, et complète ses textes par des « problèmes » eux-mêmes bien éloignés des préoccupations de M. Delors. Nous passons, en revue critique et en rangs serrés, les modèles néoclassiques, de Harrod - Domar à H. Wans Jr., en passant par Solow, [illegible]netti, et surtout Sraffa sans oublier l'inévitable (et judicieuse) J. Robinson.

Ces modèles ne prétendent pas, du reste, expliquer tous les phénomènes de la croissance, d'hier et d'aujourd'hui, tant le globalisme est de règle. Lorsque les conclusions sont claires, elles ne laissent pas de nous étonner, telle cette proposition, variante, est-il précisé, de la règle d'or : « En vue d'obtenir le maximum de consommation par tête, la société doit rémunérer le capital, aux taux de *croissance* de la population. La non-croissance (en admettant la « stabilité » de la population) signifierait donc une rémunération nulle ; elle est, il est vrai, souvent négative, en valeur réelle. »

Le passage le plus attirant, peut-être, concerne les *effets* du *progrès* technique sur l'emploi, vieux sujet d'actualité sur lequel les études sont devenues si rares. Malheureusement, nous nous arrêtons, une fois de plus, à Hicks et à Harrod, attardés eux-mêmes sur la notion de neutralité du progrès technique. A suivre les modèles présentés, nous devrions être presque tous, aujourd'hui, des cultivateurs. Un jour ou l'autre, il faudra bien en venir à l'économie multidimensionnelle et multiprofessionnelle.

Intéressantes les paraboles néoclassiques et les exemples, mais ils nous maintiennent dans le corset statique, sans application analytique et moins encore thérapeutique.

Pureté, simplicité, rigueur polaire : les étudiants trouvent ici la matière d'excellents exercices de l'esprit, mais les chefs d'entreprise risquent d'y perdre, quelque peu, leurs humanités, sans trouver, pour autant, leur terrain ni leurs hasards.

★ *Economica*. Paris, 1981, 24 cm, 2[illegible] pages.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP.COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

Nous connaissons une expansion forte qui nous a fait investir résolument les marchés extérieurs, répartis en 3 zones. Nous nous étoffons et engageons un

Chef de Zone Export

Bassin Méditerranéen

Vendre et faire vendre, administrer, gérer et développer notre zone, telle sera votre mission. A ce titre, vous rencontrerez et animerez un réseau d'agents, négocierez et élaborerez les prix et contacts, mènerez les études marketing. Ce poste nécessite la pratique courante de l'ANGLAIS.

Nous souhaitons rencontrer un excellent négociateur, expérimenté dans l'export, désireux de valoriser sa formation Sup de Co ou similaire, dans une fonction située dans une ville touristique d'ALSACE.

Si vous vous sentez concerné par cette fonction, adressez votre C.V. détaillé + photo sous réf. n° 3709-M à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

4, rue du Tivoli, 67000 STRASBOURG

managing

TELIC **Alcatel** GROUPE C.G.E.

LEADER NATIONAL EN TELEPHONIE PRIVEE

Nous développons à partir de technologies de pointe des systèmes évolués de bureautique et de télématique.

Nous sommes en forte expansion au plan international

C.A. 850 M.F. — 2.400 personnes

Nous recherchons

un contrôleur de gestion

Au sein de la Direction Industrielle, le candidat retenu aura pour mission :

- d'animer l'élaboration et le contrôle des budgets prévisionnels.
- de réaliser des études économiques de tous ordres et de participer à l'élaboration de plans industriels à long terme.
- de contribuer à développer l'esprit de performance économique dans l'entreprise et de faire participer l'encadrement à la gestion prévisionnelle de celle-ci.

Cette fonction, qui nécessite de bonnes connaissances en comptabilité analytique, établissement des prix de revient et organisation industrielle, s'adresse à un candidat de formation économique (ISA, I.C.G., ESCAE ou équivalent) ayant acquis un vécu professionnel de quelques années en contrôle de gestion ou audit.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - TELIC ALCATEL
Direction du Personnel - 206, route de Colmar - B.P. 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX

CONTESSE

Télématique

Société chargée de l'exploitation et de la commercialisation d'un grand système de télématique, recherche pour sa Direction Technique à RENNES:

INGENIEURS

débutants, ou ayant déjà acquis une première expérience en transmissions de données, pour participer aux études, réalisations, suivi de réalisations, prise en charge technique et maintenance des logiciels de réseau. Réf. 100

TECHNICIENS SUPERIEURS

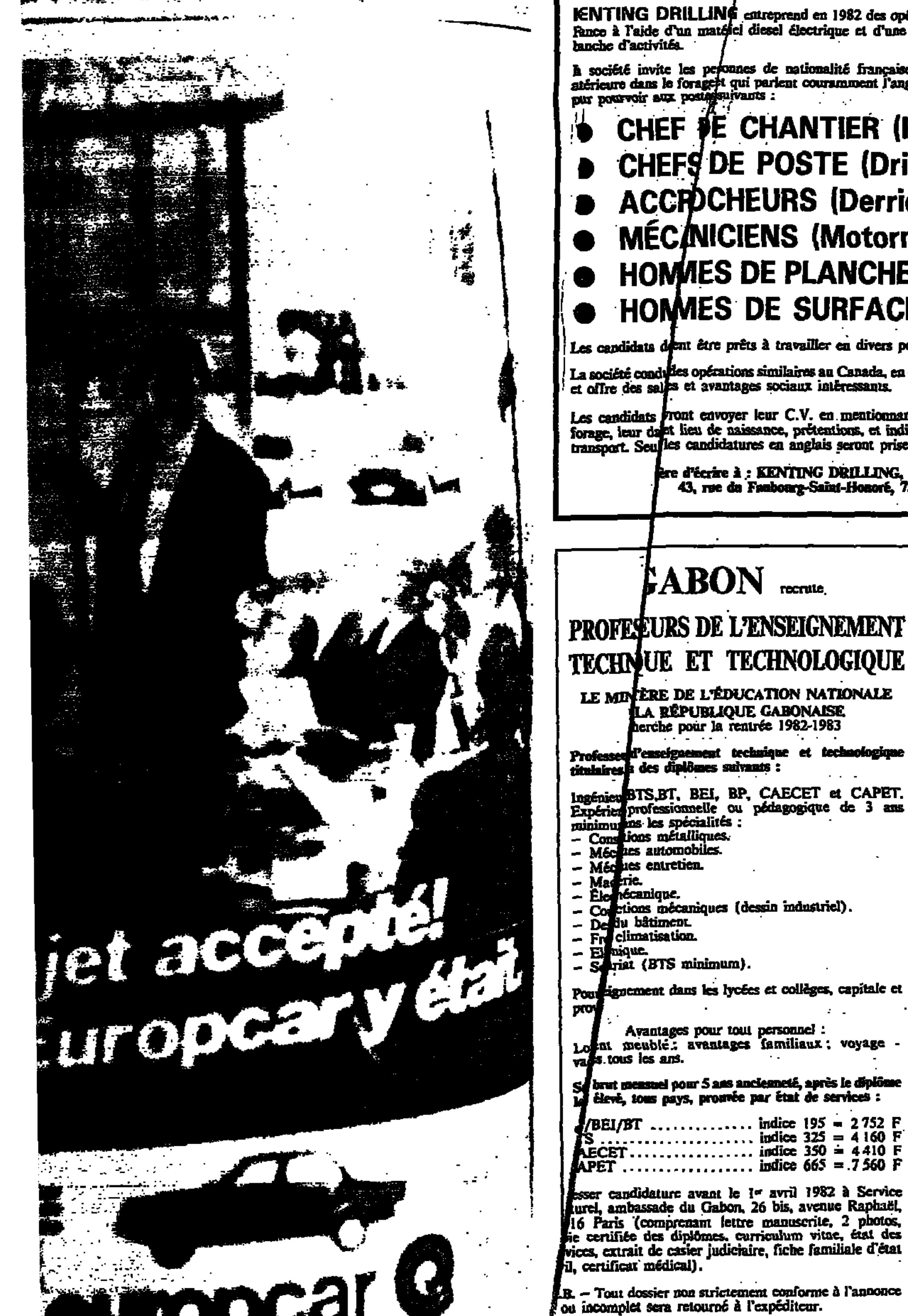
- chargés de l'exploitation et de la maintenance de moyens d'essais,
- responsables de l'adaptation des logiciels opérationnels des configurations spécifiques,
- ou participants au développement de logiciels (programmation). Réf. 200

Adresser votre C.V., avec photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à : Pierre Mulot Publicité, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

pmp



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



KENTING

KENTING DRILLING entreprend en 1982 des opérations de forage à long terme en France à l'aide d'un matériel diesel électrique et d'une technologie de pointe dans cette branche d'activités.

La société invite les personnes de nationalité française qui disposent d'une expérience antérieure dans le forage et qui parlent couramment l'anglais à soumettre leur candidature pour pourvoir aux postes suivants :

- **CHEF DE CHANTIER (Rig Manager)**
- **CHEFS DE POSTE (Drillers)**
- **ACCROCHEURS (Derrickmen)**
- **MÉCANICIENS (Motormen)**
- **HOMMES DE PLANCHER (Roughnecks)**
- **HOMMES DE SURFACE (Roustabouts)**

Les candidats doivent être prêts à travailler en divers points du territoire français.

La société conduit des opérations similaires au Canada, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, et offre des salaires et avantages sociaux intéressants.

Les candidats pourront envoyer leur C.V. en mentionnant leur expérience en matière de forage, leur date et lieu de naissance, prétentions, et indiquer s'ils possèdent un moyen de transport. Seules les candidatures en anglais seront prises en considération.

Prière d'écrire à : KENTING DRILLING, C/O B. S. V & G
43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Au sein d'un ensemble de PME regroupant environ 1000 personnes sur tout le territoire national, vous pouvez prendre des responsabilités administratives importantes.

- Le secteur d'activité : L'ENERGIE.
- Le poste - prise en charge des services administratifs recouvrant toutes les activités suivantes : personnel, trésorerie, facturation, informatique, contrôle budgétaire, services généraux, juridique, pour chacune des filiales. Vous aurez à developper ou à réorganiser certains de ces domaines. Bénéficiant d'un appui de l'administration centrale du Groupe, le titulaire du poste aura une large autonomie dans sa fonction.

Agé de 30 ans minimum et de formation supérieure, ESC ou UNIVERSITAIRE, vous avez acquis quelques années d'expérience à un poste similaire. La justification d'un diplôme de 3ème cycle sera un atout supplémentaire.

Adressez votre candidature, en mentionnant votre salaire actuel, sous référence 186/138 à :



TRANSELEX 128, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

GABON recrute

PROFESEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE recherche pour la rentrée 1982-1983

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires des diplômes suivants :

Ingénieur, BTS, BT, BEI, BP, CAECET et CAPET. Expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :

- Constructions métalliques.
- Mécaniques automobiles.
- Mécaniques entretien.
- Maçonnerie.
- Électromécanique.
- Constructions mécaniques (dessin industriel).
- Dessin du bâtiment.
- Froid climatisation.
- Électronique.
- Secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans les lycées et collèges, capitale et province.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire brut mensuel pour 5 ans ancienneté, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

BP/BEI/BT	indice 195 = 2 752 F
BTS	indice 325 = 4 160 F
CAECET	indice 350 = 4 410 F
CAPET	indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

KAPPA CLUBS GRÈCE

recherche pour villages vacances

- ANIMATEURS
- COSTUMIERS
- DÉCORATEURS
- VENDEUSES BOUTIQUE
- HOT. RÉCEPT. PLANNING
- CAISSIÈRE
- MONITEURS ENFANTS
- INFIRMIÈRE
- MONITEURS VOILE
- MAITRES NAGEURS
- OPÉRATEURS-SON
- DISK-JOCKEY

Adresser c.v., photo à : CRUISE AIR, 36 bis, av. de l'Opéra, 75002 PARIS.

RESPONSABLE EXPÉRIMENTÉ

pour club de vacances Grèce 25 ans minimum, ambitieux, mais souple, relations publiques, capable diriger équipe. Poste été : Grèce ; hiver : France possible.

Adresser c.v., photo : CRUISE AIR, 36 bis, av. de l'Opéra, 75002 PARIS.

POSTES de PROFESS.

en Finances, gestion des opérations, opérations, marketing et systèmes intégrés de gestion à la Faculté d'Administration de l'Université d'OTTAWA CANADA.

Les candidats devront être détenteurs d'un doctorat (ou équivalent) et avoir un programme de recherche actif.

Envoyer c.v. au doyen : Faculté d'Administration Université d'OTTAWA OTTAWA, CANADA et/ou prendre contact avec Michel NEDZELA : 366-07-09 à Paris du 11 au 18-2.

Cadre Administratif

Importante Société française de prospection minière recherche pour l'étranger (Afrique) un **CADRE ADMINISTRATIF.**

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (Sup de CO, licence en droit) ayant 8 à 10 ans d'expérience de gestion dont une partie acquise outre-mer. Sous la responsabilité d'un chef de mission, il assure le suivi des opérations administratives, comptables et financières ainsi que la gestion du personnel local et expatrié.

Il est responsable en outre, des services généraux. Anglais indispensable, espagnol souhaité. Rémunération importante. Avantages expatriés.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. + prétentions + photo à I.S. CONSEIL, 34, cours Gouffé, 13286 MARSEILLE Cedex 6.

MEDIA PA

ISC I.S. CONSEIL PARIS - LYON - MARSEILLE

ESSO REP

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières

recrute

POUR SA DIRECTION EXPLORATION

DES GÉOLOGUES ET GÉOPHYSICIENS PÉTROLIERS

- Formation grandes écoles ou Université ;
- Quelques années d'expérience appréciées ;
- Connaissance de l'anglais et aptitude à l'expatriation exigées.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et prétentions à :

ESSO REP Chef du Personnel B.P. 150 33321 BÈGLES CÉDEX

AFRIQUE NOIRE

Groupe Agro-Industriel exerçant son activité Outre-Mer recherche pour implantation nouvelle

CHEF DE PROJET

AGRO-ECONOMISTE - HEC - ESSEC ou équivalent

capable de diriger et animer des équipes chargées d'études de factibilité et pouvant être affecté de façon permanente à la réalisation ou à l'exploitation d'ensembles de cultures tropicales pérennes.
Le poste requiert une expérience similaire, acquise de préférence en pays tropicaux.
Age minimum 35 ans.

Cabinet Leconte — *Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 23438 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS.*

CONTESSE

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE recherche pour la rentrée 1982-1983

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français/espagnol dans lycées et collèges, capitale et provinces. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

ATTACHÉS ET CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté professionnelle de 5 ans, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

Instituteurs	indice 325 = 4 160 F
P.E.G.C.	indice 350 = 4.410 F
Licenciés	indice 410 = 5 010 F
Maîtrises	indice 515 = 6 060 F
Certifiés	indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, C.V., état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B.:Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet, sera retourné à l'expéditeur.

Important bureau d'études français recherche

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

- pour Amérique latine avec connaissances impératives du génie rural et de l'espagnol ;
- pour pays francophone Afrique avec spécialités hydro-agricole.

Téléphonez au (67) 58-90-40 (poste 09).

Important ENGINEERING recherche pour BUREAU D'ÉTUDES

BAGDAD IRAK INGÉNIEURS

Génie civil. HYDRAULIQUE expérimentés, ADDUCTION D'EAU POTABLE et canalisations.
Langue anglaise nécessaire. Références et disponibilité rapide exigées.

Adresser C.V. à GESTION 2000 102, rue La Fayette, 75010 Paris. Téléphone : 248-42-01.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DES INGENIEURS ELECTRONICIENS POUR LE VAL DE LOIR

Centre industriel de CHATEAUDUN (130 kms de Paris)

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

(Réf. : M 230)

Rattaché au Directeur Industriel, il participe aux : définition, développement et études de coût du produit et assure en liaison avec les fonctions : études, méthodes, qualité, fabrication, le suivi et la coordination de toutes les phases d'industrialisation et de mise en production de nos produits nouveaux. Il a pour première mission l'industrialisation d'une nouvelle génération d'autocommutateurs. Ce poste évolutif implique une forte motivation pour une fonction de coordination et une expérience proche en milieu industriel.

INGENIEUR FABRICATION

(Réf. : M 236)

Notre responsable de fabrication propose à un jeune ingénieur de lui confier le démarrage en fabrication de nouveaux matériels électroniques en liaison fonctionnelle avec nos services études et développement, méthodes et contrôle qualité.

Une évolution intéressante est rapidement prévue : prendre la responsabilité d'ateliers de fabrication électronique sous tous ses aspects (technique, organisation, personnel).

INGENIEUR METHODES DE TEST

(Réf. : M 234)

Rapportant au responsable méthodes de fabrication et moyens de test, cet ingénieur confirmé est chargé d'élaborer la politique de test pour l'ensemble de nos produits. autocom et intercom électroniques, de proposer les moyens et d'en étudier la rentabilité.

Une expérience similaire sur des produits électroniques de moyenne série est nécessaire.

Ces postes sont à pourvoir dans le cadre de notre expansion et de la diversification de nos produits pour notre Centre Industriel de CHATEAUDUN)

Adresser votre C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à T.P.L. Service du Personnel - B.P. 89 - 28200 CHATEAUDUN
Une documentation sur l'entreprise et sur les postes sera adressée à la demande de tout candidat



PICART LEBAS

MATERIELS TELEPHONIQUES ET TELEMATIQUES



MATRA

CONTESSE

FILIALE GROUPE MATRA - REGION EST

recherche :

CHEF DEPARTEMENT ELECTRONIQUE

Il aura la charge de l'industrialisation, de la fabrication, des méthodes, de la gestion de production et des achats.

Le candidat retenu sera diplômé de SUP'ELEC Grenoble, Nancy, Toulouse, etc... et devra avoir une expérience de quelques années dans l'électronique, si possible la micro-informatique.

Adresser C.V. et prétentions sous No 23178, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ISOPIPE

Adjoint du directeur d'usine à Sedan

Au 1er rang français et parmi les 1ers européens, nous sommes de spécialistes du revêtement anticorrosion de tubes d'acier destinés la construction de pipelines. Nos deux usines sont équipées de chaînes de revêtement de grande capacité: 7 000 mètres linéaires/jour.

Notre développement nous amène à créer le poste d'adjoint du directeur de l'usine de Sedan, dont l'effectif varie de 100 à 300 personnes. Il sera responsable de l'organisation de la production et du stockage, de l'entretien des matériels, de l'approvisionnement et de la sécurité.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances de mécanique et électricité, sanctionnées ou non par un diplôme d'ingénieur, mais surtout une forte motivation pour l'organisation et la conduite des hommes. Le candidat idéal aura environ 35 ans et une expérience du «terrain» acquise en usine ou sur des chantiers. La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire sous réf. 4459M, 1 rue de Berri - 75008 Paris

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



THOMSON-CSF

GRENOBLE

Composants optoélectroniques recrute

POUR SON LABORATOIRE DE RECHERCHE

INGENIEUR

E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.E.R.G.

débutant ou quelques années d'expérience

Il aura la responsabilité d'un programme de recherche au sein d'une équipe d'ingénieurs travaillant sur de nouveaux dispositifs semi-conducteurs pour systèmes optroniques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo) au : Service du Personnel T.D.I., BP 55 - 38120 SAINT EGREVE

CONTESSE

---

groupe **aerospatiale**

Division ENGINS TACTIQUES
Etablissement de BOURGES

recherche

10 INGENIEURS ELECTRONICIENS

même débutants
Issus d'une Grande Ecole ENSIEG - INSA - ISEP - ISEN - ESEO - ENSERB - ENSERG

1 INGENIEUR pour son Service ACHATS, il aura aptitudes et goût pour la négociation commerciale.

sa formation de base et son expérience technique l'auront préparé à cette reconversion éventuelle.

Il aura la responsabilité de la réalisation, y compris analyse de coûts, des approvisionnements de matériels électroniques.

9 INGENIEURS pour ses secteurs ETUDES, ESSAIS et APRES-VENTE

— au sein des équipes ETUDES et ESSAIS, chaque Ingénieur participera à l'aide d'équipements électroniques de pointe :
- soit à la conception, à la réalisation et au suivi technique de projets.
- soit à la mise au point de méthodes d'expérimentation et au suivi des essais des produits fabriqués.

— au sein de son équipe APRES-VENTE, les Ingénieurs seront plus spécialement chargés de l'assistance technique aux clients, de la maintenance des matériels, de la formation des utilisateurs.

Pour certains de ces postes, des déplacements en France et à l'Etranger de plus ou moins longue durée sont à prévoir.

Pour ces 10 postes : Anglais et/ou Allemand très apprécié.

Salaire de base particulièrement motivant pour les postes à l'Etranger.

Adresser dossier de candidature à : AEROSPATIALE - 8, rue Le Brix - B.P. 35 18001 BOURGES CEDEX.

CONTESSE

Société industrielle française, filiale **THOMSON-BRANDT**, produits grand public, crée à **LYON** dans son usine de 1 600 personnes, le poste de :

RESPONSABLE METHODES

Ingénieur diplômé **AM ou ENSI** âge minimum 35 ans, il assumera l'organisation des moyens de fabrication (grosses presses) d'une unité de 350 personnes transformant la tôle fine destinée à une production de biens d'équipements électroménagers en grandes séries.
En accord avec les méthodes centrales, il aura toute l'autonomie pour atteindre les objectifs de gains de temps et matières dans un environnement informatisé.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 994 M

média-system

Cabinet Gatier

Un ensemble industriel de 2300 personnes filiale **THOMSON-BRANDT**, crée à **LYON** la fonction suivante :

adjoint chef entretien et travaux neufs

Ingénieur diplômé

pour l'entretien de ses installations et de ses bâtiments faisant appel à des techniques diverses : production et distribution d'électricité, chauffage, climatisation, économies d'énergie.

Ce service central comporte un ensemble de 75 personnes et de nombreuses relations avec des sous-traitants.
Age minimum 30 ans pour ce poste évolutif.

Ecrire au CABINET GATIER 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 595 M.

média-system

Cabinet Gatier

LA MAISON DE VALERIE

Société de vente par correspondance en pleine expansion
RECHERCHE

JEUNE DIPLOME

Ecole Supérieure de Commerce

5 ans d'expérience dans la distribution, pour animer et développer, en tant que responsable commercial et administratif un réseau de 14 magasins.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M.V. SERVICES
B.P. 4 — 41350 VINEUIL

LA VILLE DE NANTES
recrute **UN DIRECTEUR du développement économique**

Placé auprès du Secrétaire général au Développement de la ville, le titulaire de ce poste devra justifier :
- d'une réelle aptitude commerciale
- d'une formation supérieure en matière économique ou commerciale
- d'une expérience confirmée dans les problèmes de gestion des entreprises, le rôle des collectivités locales en matière économique (rapports avec la DATAR, les CCI, le Secteur financier..., la législation sociale).

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des prétentions sont à adresser à M. le député-maire de Nantes (Bureau du Personnel) avant le 15 FÉVRIER 1982. Pr ts rens. sur ce poste, s'adr. à M. le Secrétaire général au Développement. Tél. 20-99-00.

---

cherchons pour Pays de Loire

INGENIEUR CONFIRME ET EXPERIMENTE Réf. RE.

dans la recherche industrielle, mécanique et physique.

JEUNE INGENIEUR Réf. RE.2

formation et orientation indentiques à celles du poste précédant.

Domaine d'activité : problèmes d'étanchéité d'organes mécaniques ou de dispositifs et assemblages étanches dans des domaines très divers.

Connaissance souhaitée en résistance des matériaux, mécanique des fluides.

Adressez CV détaillé + photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à rsg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rsog carrières

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour l'une de ses Divisions (600 personnes) le

CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Le poste est à pourvoir dans la région de ROUEN. Une expérience de plusieurs années et une bonne connaissance de l'informatique sont souhaitées.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 41 980 à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

USINE CHIMIE FINE
BANLIEUE EST LYON

cherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Quelques années d'expérience en synthèse organique.

Ecrire s/nº 117.300 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE RESPONSABLE DE FABRICATION

Cette société métallurgique de seconde transformation recherche un Ingénieur dynamique pour lui confier la responsabilité des ateliers de l'une de ses unités.
Directement rattaché au Chef de l'établissement, il développera chez ses collaborateurs le goût du perfectionnement personnel et le désir d'accroître les performances des hommes et des équipements.
Lui-même sera mû par le besoin d'un progrès permanent.
Ingénieur généraliste (dominante mécanique souhaitée), 32 ans minimum, possédant déjà une expérience production, il pourra avoir ultérieurement des possibilités d'évolution au sein même de la Société.
En échange de notre discrétion veuillez adresser sous identification J.J. 840, un dossier d'emblée très complet (CV, références, photo, indication de salaire) au

BRETAGNE sud

CEIP Conseil d'Entreprises 56270 PLOEMEUR

NOTRE SOCIÉTÉ
FILIALE DU GROUPE ADIDAS
LEADER DANS SA BRANCHE
(Bonneterie sportive)

recherche pour son SIÈGE SOCIAL
SITUÉ A TROYES

UN COMPTABLE

confirmé dans le domaine de la comptabilité générale, de la fiscalité, de la gestion des comptes clients.

NOUS OFFRONS :
- La participation à la mise en place d'applications de gestion en temps réel.
- Une rémunération intéressante augmentée de divers avantages conventionnels (13e mois, participation, restaurant d'entreprise...).

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae détaillé à
VENTEX S.A., Service du personnel
rue Danton, Z.I.
10150 PONT-SAINTE-MARIE.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FILIALE GROUPE MATRA - REGION EST
recherche :

1/ DEPARTEMENT ELECTRONIQUE

RESPONSABLE GESTION MATIERE (PRODUCTION)

(20 personnes) ayant expérience en méthodes modernes et informatisées de planification, achats, approvisionnements, ordonnancement, stocks, expéditions.

RESPONSABLE SERVICE INDUSTRIALISATION METHODES

Chargé de l'industrialisation des produits, du lancement, des prototypes, de l'établissement des standards et gammes, de l'amélioration de la productivité, de l'optimisation des chaines de production, des postes et conditions de travail, des coûts.

Expérience en «packaging» électronique souhaitée.

RESPONSABLE ACHATS

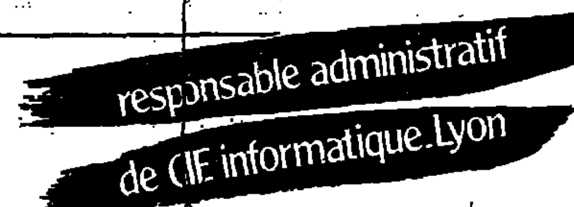
Expérience en achats électroniques, de préférence dans l'informatique.

2/ DEPARTEMENT ELECTROMECANIQUE

DESSINATEUR CHEF DE GROUPE

Quelques années d'expérience dans le développement et l'industrialisation de produits moyenne série électro-mécanique de précision.

Adresser C.V. et prétentions sous No 23180, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Le Centre Technique régional des Caisses d'Epargne assure la production administrative et comptable informatisée d'une centaine de caisses du Sud-Est.

Il est équipé d'ensemble d'ordinateurs CII-HB-DPS-B/70 connectés à un millier de terminaux en agences, il compte une centaine de personnes. Le développement très rapide du centre tant en CA (plus 25% par an) qu'en effectif, nécessite la création d'un poste de responsable administratif.

Rattaché à la Direction Générale, ses missions seront axées sur : l'animation du contrôle de gestion et des budgets, la supervision de la comptabilité, la gestion administrative du personnel, certains achats, le secrétariat général et le juridique.

Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30, 35 ans de formation supérieure en gestion (Sup de Co, Droit, Sciences Eco...), ayant occupé une fonction analogue de préférence dans une moyenne entreprise, à la fois excellent gestionnaire et homme de contact.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. 932, à KEY MEN BP 35, 69213 LYON Cédex 01.

média-system



CHEF DE DEPARTEMENT EXPLOITATION

180 - 200.00 F./an — EST — Agro-Alimentaire

Un groupe coopératif agro-alimentaire de l'Est de la France employant plusieurs centaines de personnes et réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 600 millions de francs, recherche un CHEF DE DEPARTEMENT EXPLOITATION. Sous l'autorité du Directeur Industriel, il aura pour mission de mettre à la disposition de la Direction commerciale, les produits-lait de consommation «frais» ou «longue durée», fromages à pâtes molles et aliments du bétail, en quantité voulue, et conformes au cahier des charges quant à la qualité, dans les délais prévus, au moindre coût et dans les meilleures conditions matérielles et humaines. Il coordonnera les activités des différentes usines sur les plans gestion, technique et humain afin d'atteindre les objectifs à la définition desquels il aura participé. Il proposera les modifications technologiques susceptibles d'accroître la productivité de l'outil industriel. Il représentera la Société au sein des commissions spécialisées des syndicats professionels. Le candidat retenu, âgé au moins 35 ans, de formation Ingénieur ENSIA - Ecole du Lait de Caen..., possèdera plusieurs années d'expérience de la direction d'usines du secteur agro-alimentaire fabriquant de préférence des fromages à pâtes molles. Il connaîtra les problèmes de séchage.
Ecrire sous référence 484/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

finance, comptabilité

France et Outre Mer

Dans le cadre de ses activités internationales, **sema**, société européenne de conseil (1500 ingénieurs et consultants) recherche

experts administratifs et financiers

Formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent) Expérience d'audit et/ou expérience professionnelle dans un pays en voie de développement. Lieu de travail France et Outre mer (mission de longue durée) *Ref 10319A M*

experts en comptabilité

Formation de niveau DECS. Motivation pour missions de longue durée à l'étranger. Age minimum 28 ans. Expérience dans le domaine de l'organisation comptable *Ref 10319B M*

Adresser CV avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence à S Audouy, Sema Selection 16 18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Introduit auprès entreprises de BTP parisiennes pour leur avoir déjà vendu des biens d'investissement. Fixe + commissions + frais. Ecrire avec C.V. à THOME, BP 51, 69632 VENISSIEUX.

IMPORTANTE BONNETERIE région SUD-EST recherche

JEUNE INGÉNIEUR TEXTILE

possédant une 1re expérience Bonneterie-confection Anglais parlé et écrit souhaité.

Env. c.v., photo et prétentions à no 23.506, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 750040 Paris Cedex 01.

Ville de Villefranche (Rhône) recrute par voie de concours sur épreuves, un directeur pour son Ecole Municipale de Musique agréée (2e degré). Titulaire d'un certificat d'aptitude aux fonctions de professeurs, d'une licence, d'une maîtrise, d'un C.A.P.E.S. ou d'une agrégation en éducation musicale. Rémunération mensuelle nette de début de carrière : 5.400 F. Envoyer candidature avec curriculum vitae et copie des diplômes à Monsieur le maire de Villefranche (Service du Personnel) avant le 28 février 1982.

QUELLE S.A.

LEADER EUROPÉEN DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

recherche

pour sa Centrale d'Achats à ORLÉANS

UN JEUNE DIPLOMÉ EN GESTION

Il participera à l'établissement des prévisions de ventes, à la gestion des stocks, au suivi des résultats d'exploitation pour un rayon d'achats.

Ce poste vous permettra d'évoluer rapidement vers les fonctions de contrôle de gestion. Nous souhaitons que vous ayez une formation de type ESC ou Sciences Eco, avec de bonnes connaissances en anglais et si possible en allemand.

Une première expérience professionnelle même dans un secteur différent de l'achat est indispensable.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à M. FRATER,

QUELLE S.A. - 125, rue de Montaran, 45400 Fleury-les-Aubrais.

QUELLE S.A.

LEADER EUROPÉEN DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

recherche

pour son Département Achats

SON CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Chargé des liaisons avec l'informatique pour l'étude et la mise en forme de la réalisation d'un projet de gestion des approvisionnements.

Ce projet consiste en la mise en place d'une base de données avec accès direct par terminaux dans le cadre d'une centrale d'achats gérant 40.000 références.

Il sera ingénieur ou équivalent.

Il aura 4 ou 5 ans d'expérience dans l'étude et la mise en place d'un projet informatique dans cette société commerciale.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : M. FRATER,

QUELLE S.A. - 125, rue de Montaran, 45400 Fleury-les-Aubrais.



BANQUE FRANCO-PORTUGAISE

recherche pour son agence de

CLERMONT-FERRAND

UN GESTIONNAIRE

de haut-niveau
(agent gradé ou cadre)

disposant d'une solide expérience bancaire de plusieurs années, maîtrisant parfaitement la langue portugaise et ayant l'habitude de la gestion du personnel.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à B.F.P., Service Personnel, 8, rue Helder, 75009 PARIS.



THOMSON - BRANDT
Armements
recherche pour son Bureau d'Etudes et Centre d'Essais à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) 20 km au Sud d'Orléans

ingénieurs

grandes écoles
(X, Centrale, Mines, Sup-Aero)

débutants ou première expérience industrielle, décidés à préférer la Province à Paris.

Envoyer candidature + C.V. à Thomson Brandt - Armements CENTRE D'ESSAIS 45240 La Ferté-Saint-Aubin

deb's

LE No 3 DANS LE DOMAINE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT RECHERCHE POUR SA FILIALE FRANÇAISE SPÉCIALISÉE DANS L'AIR COMPRIMÉ SON

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT

de formation supérieure, âge 40/45 ans environ. Ayant déja exercé avec succès pendant 5 ans une fonction de directeur commercial à l'exportation, avec des responsabilités d'encadrement et d'animation dans le domaine des biens d'équipement.

Vous avez acquis une connaissance pratique et concrète des techniques modernes de marketing.

Vous serez responsable, dans le cadre d'un budget annuel que vous aurez contribué à définir, des objectifs de vente, de la prospection de nouveaux marchés pour nos produits et de la promotion de notre image de marque.

Pour ce faire, vous bénéficierez d'une structure en place solide, d'une équipe d'une dizaine des personnes qu'il vous faudra encadrer et animer. Anglais, Allemand parlés et écrits couramment.

Envoyer votre C.V. avec lettre manuscrite, photo et salaire actuel, sous réf. 3051 à Pierre LICHAU S.A. 41, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT RECHERCHE SON

RESPONSABLE DE PUBLICITÉ MARKETING

IL DEVRA :
- Etre diplômé d'une école de commerce.
- Posséder une expérience de 2 ans en agence de publicité chez un annonceur.
- Avoir des connaissances du matériel de travaux publics.
- Avoir des connaissances des études marketing sur les biens de type industriel.
- Etre capable de réaliser une annonce à partir des besoins de l'entreprise.

IL FAUDRA :
- Que ce soit un homme ou une femme de contact de terrain : Négociation avec les supports, les agences mais aussi « chef de chantier » lors d'expositions.
- Etre âgé de 30 ans environ.

Envoyer C.V., photo, prétentions et salaire actuel, s/réf. 3052, à Pierre LICHAU S.A. 41, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON, qui transmettra.

1 EI/EURO-INFORMATION

1982 - NOUS CREUSONS L'AVANCE

Société informatique de l'Est de la France
leader dans certains créneaux veut accentuer son avance dans des secteurs de pointe :
- Mini et micro professionnel
- EAO CAO
- Banques de données, etc.

recherche de JEUNES ÉLECTRONICIENS Informaticiens de formation supérieure, fonceurs de haute technicité.

Venez nous convaincre.

Ecrire s/no 7.816 *le Monde* Pub., service des ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

Médecin chargé de l'information médicale

Sud-Ouest

Une **SOCIETE PHARMACEUTIQUE** française largement implantée en Europe et dont les produits éthiques ont acquis un rayonnement mondial, recherche un jeune médecin.

Rattaché à la Direction de la Recherche et du Développement, il viendra renforcer une équipe jeune et dynamique de médecins chargés d'animer et de former sur le plan scientifique les délégués médicaux.

Le médecin retenu aura plus particulièrement la charge des cours fondamentaux et des cours techniques sur les produits. Il assurera la mise au point et le développement des moyens audiovisuels destinés à cet enseignement dans un souci de renouvellement et d'optimisation permanents de l'information médicale.

Il sera appelé à entretenir des relations avec le milieu hospitalo-universitaire, notamment dans le contexte de sa participation aux expérimentations cliniques de phase IV.

Ce poste s'adresse à un jeune médecin âgé d'au moins 28 ans, ouvert à la communication et bon pédagogue. Une première expérience réussie d'un ou deux ans dans l'industrie pharmaceutique serait appréciée.

La rémunération annuelle de départ dépendra du niveau de compétence atteint. Ce poste évolutif pour un candidat de valeur, est à pourvoir dans une ville universitaire du Sud-Ouest de la France.

Gilbert RAYNAUD traite confidentiellement votre candidature sous la référence 5001 LM.

MEDIA PA

argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

LITTORAL CNIM VAROIS

renforçant un secteur en plein essor

propose un poste d' **ingénieur «réparations navales»**

Ce chef de bord est responsable des relations commerciales (du devis à la facturation comme de la réalisation des Travaux)
Ce poste requiert une formation technique pratique (A et M, Officiers Mécaniciens ou équivalents), et une solide expérience des Chantiers.
Anglais indispensable ainsi qu'une grande disponibilité (Horaires Fluctuants pour Déplacements FRANCE et ÉTRANGER)

Écrire avec CV et Prétentions sous réf. 195 à :
Constructions Navales de la Méditerranée
Service du Personnel - B.P. 161 83501 La Seyne-sur-Mer

deb's

DANS LE CADRE DE LA COOPERATION TECHNIQUE recherche ENSEIGNANTS DE
- MATHEMATIQUES.
- INFORMATIQUE.
- PHYSIQUE.
- CHIMIE.
- DESSIN INDUSTRIEL.

Ces postes sont à pourvoir à : l'ECOLE D'INGÉNIEURS de l'INSTITUT ALGÉRIEN DU PÉTROLE à BOUMERDES, Algérie.

La préférence sera donnée aux candidats ayant déjà une expérience professionnelle dans l'enseignement supérieur, la recherche ou l'industrie.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à : Département de la Coopération INPL, Parc de Saurupt, 54042 Nancy Cedex.

SERCEL
recrute pour CENTRE INFORMATIQUE

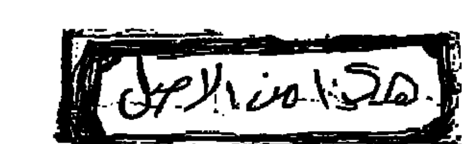
ELECTRONICIEN

EXPÉRIMENTÉ

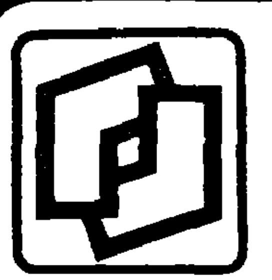
Connaissances FORTRAN

Ce technicien assistera le Responsable du service pour assurer des applications en liaison avec les différents services d'étude.

Adresser C.V. à SERCEL - B.P. 64 44471 CARQUEFOU Cedex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



elf aquitaine

POUR SON CENTRE DE RECHERCHES EN **BIOTECHNOLOGIE** DE TOULOUSE – LABEGE

RECHERCHE 5 CHERCHEURS DE VALEUR POUR LEUR CONFIER LES POSTES DE CHEFS DE DEPARTEMENT.
LES CANDIDATS DOIVENT ETRE DE FORMATION DOCTEUR, PH. D OU EQUIVALENT, AVOIR UNE EXPERIENCE DE 6 A 12 ANS ET ETRE CAPABLES D'ANIMER UNE EQUIPE DE CHERCHEURS ET INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT AU SEIN D'UN GROUPE MULTIDISCIPLINAIRE.

GENETIQUE VEGETALE

Spécialiste en culture de tissus et génie génétique appliqués au végétal. Une expérience industrielle est souhaitée dans les domaines de l'haploïdie et des différentes cultures in vitro. Une bonne connaissance de la biologie moléculaire et de la sélection classique est indispensable.

GENIE MICROBIOLOGIQUE

Spécialiste en physiologie des microorganismes procaryotiques et/ou eucaryotiques. Expérience industrielle nécessaire notamment dans les domaines suivants : isolement et identification des micro-organismes, élucidation des voies métaboliques, techniques d'amélioration des souches.

GENIE ENZYMATIQUE

Biochimiste, spécialiste des réactions enzymatiques. Les recherches seront orientées vers le développement de nouvelles biotransformations impliquant purification, caractérisation et modification des enzymes et/ou autres sous-unités cellulaires. Expérience industrielle des enzymes ou cellules immobilisées très appréciée.

GENIE GENETIQUE

Biologiste moléculaire spécialiste des technologies de recombinaison du DNA dans les systèmes procaryotiques et/ou eucaryotiques. Expérience particulièrement appréciée : génie génétique des levures et/ou fungi et/ou bacilli.

DEVELOPPEMENT

Ingénieur Biochimiste - Génie chimique, spécialiste des technologies de fermentation, d'extraction des produits biologiques et des réacteurs à enzymes ou cellules fixées. Une expérience industrielle d'optimisation et de "scale-up" de procédés est nécessaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant le poste choisi à :
ELF BIO RECHERCHES - Service du Personnel
Tour Aquitaine
92080 PARIS LA DEFENSE CEDEX 4.

CONTESSE

Société d'INGENIERIE - Siège Paris - filiale d'un groupe immobilier important recherche

SURVEILLANT DE TRAVAUX

pour opérations de REHABILITATION de logements.
Formation demandée : B.T.S. ou niveau équivalent.

Quelques années d'expérience dans l'immobilier souhaitées.

Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 7820 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

SOCIETE INTERNATIONALE
(Proche banlieue Nord-Est)
recrute pour sa filiale française
(35 personnes, C.A. : 50 Millions de Francs)

UN OU UNE chef comptable

D.E.C.S., expérience de 5 ans minimum à un poste de responsabilité dans un service comptable. Expérience informatique souhaitée. Anglais indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence 82.2 à GUY, 16 Avenue de Friedland 75008 – PARIS

GROUPE DE GRANDS MAGASINS IMPLANTES A PARIS ET EN PROVINCE
(effectif 3000 personnes)
recherche pour un de ses magasins situé à PARIS :

LE DIRECTEUR

Profil souhaité : 30 ans minimum.
Diplômé études supérieures commerce.
Expérience réussie dans la distribution.
Adaptabilité aux différentes techniques d'entreprises (marketing, gestion des stocks, gestion financière, etc...).
Esprit d'innovation et sens d'animation des hommes.

Merci d'envoyer curriculum vitae et prétentions à : No 23560 CONTESSE PUBLICITE 20, Av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr. Discrétion assurée.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le partenaire financement des créateurs d'entreprise

Chef d'agence d'une banque, vous avez souvent aidé des créateurs d'entreprise, facilité des reprises d'affaires industrielles et fait obtenir des primes nationales ou régionales. Monter un dossier de financement ou de crédit n'a plus de secret pour vous. Formation Sciences Po., HEC, ESSEC, vous n'avez pas à vous plaindre de votre situation, mais la «Grande Maison» vous pèse avec ses prudences excessives, ses petits calculs et son avancement à l'ancienneté.

Vous allez quitter ce faux confort et rejoindre une Chambre de Commerce efficace qui va vous engager dans son service de gestion industrielle. Vous serez le partenaire qui facilite les liaisons entre les créateurs d'entreprise, les industriels et leur environnement économique, administratif et financier. Pour l'ensemble d'un département à 50 kms de Paris, vous trouverez les solutions. Vous réglerez les problèmes avec la Préfecture, le TPG, les syndics, les experts comptables, juridiques, etc... Dans quelques années, votre expérience et vos relations vous permettront d'être «aspiré» par l'industrie et d'accéder à un niveau de direction opérationnelle. Comme votre prédécesseur.

Votre formation supérieure, votre expérience d'une dizaine d'années nous intéressent bien sûr si elles valorisent vos qualités relationnelles et votre dynamisme pour accueillir vos ressortissants, diriger votre équipe et faire «bouger les choses», les moyens, les structures et les méthodes. A vous d'écrire aux conseils de Sirca sous la référence 824 672M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

L'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille

dans le cadre de son développement et de la Création de l'Institut Supérieur de Microélectronique Appliquée, RECHERCHE des jeunes ingénieurs Grandes Ecoles, quelques années *d'expérience industrielle, attirés par l'enseignement et la recherche :*

INGENIEUR «Génie de la mer»

Expérience bureau d'études ou chantier offshore ; bonne connaissance du milieu professionnel. Compétence appréciée en lutte antipollution, aquiculture, océanographie.

Réf. 3

Pour candidature ou information, adresser lettre CV et photo à :

E.S.I.M. – Service Recrutement
28 rue des Electriciens – BP 64
13375 MARSEILLE Cédex 12

NOTRE CHEF DE LA COMPTABILITE REORGANISERA SON SERVICE

Notre Chef de la Comptabilité dirigera un service de 6 personnes chargé de la comptabilité de notre société et de la centralisation des reportings de nos filiales françaises et étrangères. Il devra reprendre son service en main pour améliorer son efficacité.

Ce poste peut conduire à la direction financière d'une de nos filiales.

Avec 2400 personnes et 950 millions de chiffre d'affaires, nous sommes le leader européen de la production de graines de semence ; nos laboratoires sont à la pointe de la technologie mondiale.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 142.11 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

Un ensemble industriel de plus de 2300 personnes, Groupe **THOMSON-BRANDT** crée à **LYON**, le poste de

AUTOMATICIEN INDUSTRIEL

ESE, ECL, ENSAM, ENSI

possédant une expérience même courte dans cette fonction. Il sera responsable d'une manière autonome de la conception et de la mise en œuvre de l'automatisation de machines ou procédés de fabrication de biens d'équipements électroménagers en grandes séries dans un ensemble technologique moderne dont il occupera une fonction clé nécessitant un esprit prospectif et de bonnes qualités de contacts.

Ecrire CABINET GATIER, 32 rue Barrème 69006 Lyon, sous référence 590 M.

média-system

Cabinet Gatier

ATTACHÉ COMMERCIAL

Une papeterie dynamique (CA 81 : 300 MF),
connue sur marchés européens, implantée dans une vallée agréable du Pas-de-Calais, recherche

un collaborateur commercial de ht niveau rattaché directement à notre directeur commercial.

Le cadre recherché, issu d'une école d'ingénieur ou de commerce, aura de préférence entre 5 et 10 ans d'expérience, devra posséder très correctement l'anglais et l'allemand, et avoir une bonne connaissance de la gestion et de l'informatique.

Le candidat retenu, après une formation typique à l'industrie papetière, au système commercial et technico-commercial, se verra confier des responsabilités et devra effectuer de fréquents déplacement en France et à l'étranger.

Pour ce poste évolutif, nous envisageons une rémunération adaptée en fonction de l'exp. et du potentiel du candidat.

Adresser votre candidature manuscrite (avec C.V. et photo) au chef du personnel des
PAPETERIES DE MARESQUEL, 62990 BEAURAINVILLE.

Centre socio-culturel dans cité Grenoble recrute

ANIMATEUR(TRICE)

jeune adulte, 25 ans minimum + 3 ans, exp. DEFA, CAPASE ou études supérieures. Envoyé c.v. détaillé sous nº T 031.528 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous offrons une opportunité exceptionnelle située dans une ville côtière de BRETAGNE à un

INGÉNIEUR

DE PRODUCTION
150.000 F +
Arts & Métiers ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience,
capable de prendre la responsabilité d'une unité de 400 personnes. Ambitieux, efficace, cet ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE aura une autorité naturelle et une ouverture d'esprit lui permettant de s'affirmer rapidement et de s'adapter aux techniques nouvelles dans les domaines de l'impression.
Ce recrutement a été confié à Notre Conseil C. POPESCO qui recevra vos candidatures détaillées manuscrites et les traitera confidentiellement S.C.I.P.
Société Centrale d'Intervention et de Prestations,
160, bd de la République,
92210 SAINT-CLOUD.

Cabinet expertise comptable à implantation nationale recherche pour région Bretagne

COMPTABLES

qualifiés, expér. cabinet obligatoire. Ecr. avec C.V. à IFFA, 6, av. Messine 8ᵉ.

ENTREPRISE LEADER DANS SA REGION recherche

UN RESPONSABLE PERSONNEL

(E.S.C.P. : I.E.P. ...)

Envoyer C.V. et photo à : Jean-Claude SAVOIE - B.P. 323. 37173 CHAMBRAY-les-TOURS Cedex

---

Troupe théâtre ch. administ. (trice), exp. souh., C.V. + prét. à T.H.A., 1, r. du Signe, 68 Mulhouse.

Le Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc recherche :
UN (E) ADMINISTRATEUR (TRICE), chargé (e) de la gestion administrative et financière et de la gestion du personnel de l'Association.
Envoyer dossier de candidature (avec photo et nº de téléphone) avant le 16 février 1982 au C.A.C. – 9, rue du 71ᵉ R.I. 22000 SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96) 61-29-33.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE RESTAURATION FILIALE DE DEUX GRANDES SOCIÉTÉS INTERNATIONALES

Plus de 800 restaurants
recrute pour sa *Direction Financière* :

UN AUDITEUR INTERNE

La mission :
Assurer le contrôle et conseil auprès des services centraux et des établissements de filiales *françaises et étrangères.*

Le profil :
Une formation supérieure, ESSEC, HEC, SC ECO..., débutant ou une première expérience de 2 ou 3 années dans la fonction d'Auditeur.
Une bonne connaissance de l'allemand ou du portugais serait un atout.

Le poste :
Basé à Paris, le poste *implique* de fréquents déplacements en France et à l'étranger.
Susceptible d'évolution, il vous fera découvrir l'entreprise et vous préparera à d'autres fonctions, notamment administratives et financières.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
EUREST - Recrutement et Développement
14, rue de l'Arcade
75008 PARIS

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE CADRE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

RESPONSABLE SERVICE CONTENTIEUX

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Ingénieurs Informaticiens

OFFRES D'EMPLOIS

Société exportant des biens d'équipement dans les domaines mécanique et électrique et appartenant à un groupe multinational recherche

JEUNE CADRE

ayant au minimum 2 ans d'expérience du commerce international acquise dans la banque ou le secteur industriel, pour être chargé, au sein du Service FINANCEMENT DES EXPORTATIONS :

— de l'étude et de la mise en place des financements,
— des relations avec les organismes intervenant dans ce secteur (banques, Coface, DREE),
— du conseil aux ingénieurs d'affaires.

Ce poste doit évoluer vers la participation pour les questions financières à la négociation à l'étranger des contrats.

PROFIL :
25 ans minimum.
Etudes supérieures commerce, administration
Anglais courant indispensable. 3ème langue appréciée.

LIEU DE TRAVAIL :
Paris avec quelques déplacements France et étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 23192 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Négociations sociales
Audit et conseil

Si vous êtes convaincu que la politique sociale d'un grand Groupe industriel c'est la négociation, nous vous proposons de rejoindre au siège le *Directeur des Affaires Sociales* qui met en place une nouvelle politique.

Nous sommes un Groupe de 30 000 personnes. *Pour l'ensemble des 20 grandes unités basées en France, nous recherchons un vrai coordinateur.*

Votre objectif : connaître en permanence tout ce qui se passe en matière de relations sociales dans les unités et en assurer la coordination. Soit, un rôle d'audit en terme de statuts du personnel et de conseil en matière de droit social, droit du travail et de négociations sociales.

Plus qu'un homme d'études, vous êtes par tempérament quelqu'un qui va à l'écoute des problèmes, les devance, sait impulser, freiner, intervenir avec souplesse, convaincre quand il le faut.

Votre profil : bien évidemment rôdé au droit social soit par votre formation juridique supérieure, soit par une première expérience en organisme patronal ou en fonction personnel à part entière. L'équipe de Direction est jeune et réagit vite. *Vous aussi.* La taille du Groupe vous assure de belles perspectives d'évolution de carrière.

Si vous vous sentez concerné par ce poste, écrivez sous réf. 252 M à notre Conseil, Nicole LATOUCHE, qui étudiera avec vous votre candidature.

CLEAS

6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS - Tél. 267.35.11

FLOPETROL
Schlumberger

Melun 77
FLOPÉTROL leader mondial des essais de puits pétroliers, recherche, dans le cadre de son expansion

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il participera à la création de nouvelles applications en temps réel :
— gestion de la production.
— gestion application personnel.
Le candidat devra avoir :
— un DUT informatique ou niveau équivalent.
— une bonne connaissance du langage COBOL ANS.
— connaissance du système télétraitement et base de données.
— bonne connaissance de l'anglais.
— 2 à 3 ans d'expérience d'un poste similaire.

La rémunération est motivante.
Horaire libre 39 heures par semaine. Avantages sociaux d'un grand groupe.
L'expansion de la société offre d'excellentes possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Adresser CV et lettre manuscrite au Service du Personnel FLOPETROL B.P. 592, 77005 Melun Cedex.

médiasystem

Une banque française
de dimension internationale
offre de larges perspectives d'avenir à des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Paris

Pour renforcer les différentes équipes de ses divisions système et pour démarrer d'importants projets intéressant son futur système informatique, cette Banque recherche plusieurs Ingénieurs-Informaticiens.

Ces postes évolutifs intéresseront de très bons techniciens attirés par les secteurs de pointe et cherchant à avoir rapidement des responsabilités (télétraitement, bases de données...).

Les candidats retenus auront 3 à 5 ans d'expérience sur moyens ou gros systèmes IBM ou CII-HB dans le domaine du logiciel de base ; ils auront une formation ingénieur ou universitaire 3e cycle.

Les rémunérations seront fonction de l'expérience des candidats.

Ecrire sous référence 239/M1 à A.L. CONSEIL,
102, bd Malesherbes, 75017 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES
débutants ou quelques années d'expérience

Ces postes en laboratoires d'études sont offerts dans des secteurs de pointe :

- Hyperfréquences ;
- Conception de circuits ;
- Conception de systèmes ;
- Techniques digitales ;
- Liaisons spatiales.

Larges perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions à :
TRENDANCES, sous référence 227,
41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
recherche

FISCALISTE
30 ANS ENVIRON

Ayant expérience 6 ans minimum dans le domaine de la fiscalité des entreprises et des groupes de sociétés.

Bonne connaissance de la comptabilité, du droit des sociétés et de l'anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Direction de la Fiscalité et du Droit des Sociétés
54, rue La Boétie, 75382 PARIS CEDEX 08.

BANQUE SPÉCIALISÉE
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Paris

Dépendant du directeur de l'informatique, il participera à l'élaboration du plan informatique et à la définition de l'évolution de l'architecture du système qui vient d'être mis en place (IBM 4331). La connaissance et le suivi des applications existantes permettront d'en développer de nouvelles. C'est pourquoi s'il ne faut pas hésiter à programmer, il faut aussi savoir proposer des solutions techniques nouvelles et être en mesure de pouvoir s'adapter à un environnement télétraitement et bases de données...

Le candidat retenu, ingénieur ou universitaire, parlant anglais, aura une expérience de trois ans minimum et aura développé des applications sous DOS, VSE et CICS en COBOL ; il devra connaître l'ASSEMBLEUR.

Ecrire sous référence 243 M à : A.L. Conseil,
102, boulevard Malesherbes, 75017, Paris
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Dans le cadre de la mise en place de la gestion automatisée du réseau d'assainissement.

LA D.D.E.
DU VAL-DE-MARNE, E.A.O.7
Embauche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

DÉBUTANT

Programmation I.B.M. série 1 sur E.D.X. et microprocesseur Z80.

Ecrire 126, rue Danielle-Casanova,
94 IVRY — Tél. : 670-11-03.

HERCULES Déjà leader sur plusieurs marchés dans le monde (25 000 personnes, 100 usines, C.A. $ 2,7 milliards), nous sommes fortement implantés en France, notamment dans le domaine des produits pour l'industrie papetière, avec usine de production et laboratoires près de Grenoble.

ingénieur
département papier

Basé pendant un an à notre siège parisien et attaché au Directeur de Marché Papier, vous acquerrez une solide formation à nos produits actuels et nouveaux et aux technologies de leur mise en œuvre, et apporterez une assistance technique à nos clients.

Vous serez ensuite responsable technique et commercial d'un secteur géographique dans l'équipe d'une de nos régions en fort développement.

Une formation d'ingénieur est nécessaire et 2 à 3 ans d'expérience souhaitables. Parler anglais est un atout important dans un groupe multinational où la promotion interne est privilégiée.

Adressez lettre, C.V. et rémunération sous réf. M 605 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout, 75009 Paris.

résonance

IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR BOIS ET BATIMENT
(6 usines) recherche pour son Siège Social (92)

RESPONSABLE SERVICE CONTENTIEUX

Niveau Maîtrise en droit privé, pour suivi dossiers Bâtiment, Sociaux, Commerciaux et Recouvrement de créances.
Quelques années d'expérience en entreprise ou cabinet d'avocats exigées.

Libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite, c.v. photo (retournée) sous réf. 8914 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

Hy. Bergerat, Monnoyeur
AGENT GENERAL CATERPILLAR
recherche

Assistant du Chef de Service Administratif et Financier

Pour un de ses établissements parisiens à vocation essentiellement commerciale à l'exportation.
Dans un premier temps, le candidat aura pour mission d'assurer la gestion interne du département sur le plan administratif et financier.
Le candidat retenu, jeune, évolutif, capable d'animer une équipe de travail, sera conduit à reprendre à terme l'entière responsabilité du service administratif et financier.
Il sera diplômé d'une grande école (HEC - ESSEC - ESCP) et devra avoir une solide formation comptable (niveau DECS) ainsi qu'une pratique parfaite de l'anglais.

Envoyer CV, photo et prétentions à l'attention de Monsieur le Directeur des Relations Humaines
HY. BERGERAT MONNOYEUR S.A.
BP 169 - 93208 SAINT-DENIS cedex 01

DIRECTEUR AFRIQUE

PARIS
260 - 300.000 F. Produits Grande Consommation

Un Groupe industriel français (effectif 3.000 pers. - C.A. 600 millions de Francs), leader sur son marché et spécialisé dans la fabrication de produits de grande consommation durables, recherche un DIRECTEUR AFRIQUE. Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec les directeurs des filiales africaines, il établira les budgets de ces mêmes filiales et il en suivra la réalisation, de même qu'il suivra la mise en place des procédures d'informatisation et d'information définies par le Siège. Il représentera par délégation le PDG ou le DG auprès de partenaires locaux des sociétés filiales. Sur un plan opérationnel, il aura une fonction de Directeur Commercial Afrique et Moyen-Orient afin d'étudier et de développer de nouveaux réseaux commerciaux ou l'implantation de nouvelles filiales. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation HEC, ESSEC, ESCP, IEP, et ayant acquis une formation complémentaire en gestion, parfaitement bilingue français-anglais, possèdera une dizaine d'années d'expérience tournée de préférence vers les circuits de distribution de biens de grande consommation. Il aura une bonne pratique des affaires internationales. Ce poste implique de fréquents déplacements.
Ecrire sous référence 480/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

LA CAISSE NATIONALE DE
CREDIT AGRICOLE

recherche pour la réalisation de projets informatiques importants et diversifiés mettant en oeuvre les techniques les plus évoluées (MVS, CICS/VS, VSAM, VSPC, APL, mini-ordinateurs, réseaux ...)

Ingénieurs Informaticiens Réf. BD

Ingénieurs grande école ou université, 5 ans d'expérience, pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.

Larges possibilités d'évolution.
Lieu de travail : St Quentin en Yvelines (78).

Envoyer, en préc. la réf., CV détaillé avec sal. actuel et prét. à CNCA
Service Recrutement Carrières - 75710 PARIS BRUNE

BADGER FRANCE

Société Internationale d'Ingénierie
PETROLE - PETROCHIMIQUE - CHIMIQUE
recherche

INGENIEUR DES VENTES

Possédant une formation ingénieur de procédé avec une expérience de 10 années dans notre domaine d'activité dont 3 à 5 ans dans les ventes, négociations de contrats.

Anglais indispensable.

Adresser C.V. à Secrétariat Général
BADGER FRANCE - Tour Manhattan
Cedex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE

CONTESSE

INGENIEUR D'AFFAIRES RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

PARIS
160.000 F. Matériels d'Autoélévation/Offshore

Une société d'Engineering et de Construction spécialisée dans le domaine des travaux en mer et portuaires, et filiale d'un groupe industriel (effectif : 5000 personnes - C.A. supérieur à 1 milliard de francs), leader en montage d'ensembles industriels destinés aux industries pétrolières (recherche, production, transport, stockage, raffinage), recherche un INGENIEUR D'AFFAIRES. Adjoint au Directeur des Opérations, il sera responsable de l'utilisation et du développement des matériels d'autoélévation (vérins DELONG) de la société, et il interviendra en tant que conseil sur le plan technique pour tous les projets et affaires mettant en oeuvre des techniques d'autoélévation. Il animera toutes les études de recherche et développement de nouveaux équipements dont il suivra la construction et pour lesquels il recherchera l'optimisation des performances au niveau de l'utilisation. Il centralisera toute la documentation se rapportant aux techniques d'autoélévation. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur A & M, ECAM, ICAM..., possèdera plusieurs années d'expérience professionnelle acquise en BE, fabrication, mise au point d'équipements hydropneumatiques. Il sera bilingue français-Anglais. Ce poste implique d'assez fréquents déplacements de courte durée.
Ecrire sous référence 486/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

JURISTE CONTRATS INTERNATIONAUX
Un homme sur le terrain

Notre société, leader dans le domaine électronucléaire est présente dans la compétition internationale et participe au défi de la technologie moderne.

Nous souhaitons confier à ce juriste l'étude et le suivi des contrats internationaux, c'est-à-dire:
- la préparation des propositions: études des législations locales, suivi de la réglementation, problème de propriété industrielle;
- la participation aux négociations;
- le suivi des réalisations: des contacts et des contrats avec les fournisseurs jusqu'aux arbitrages en cas de litige.

Nous demandons: une solide expérience en matière de contrats internationaux, si possible dans une entreprise fournissant de gros ensembles industriels, et la parfaite maîtrise des langues française et anglaise.

Envoyez CV + lettre manuscrite sous référence 73449 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT



vallourec

Deux économistes option économétrie produits industriels et matières premières

Le service «Prévisions économiques» réalise les études économiques nécessaires aux réflexions et aux prises de décision des responsables Vallourec, premier fabricant français de tubes d'acier. Cette équipe hautement spécialisée a pour mission d'informer en permanence sur l'évolution économique, les débouchés de la société et du groupe en élaborant en particulier des prévisions à court, moyen et long terme.

Nous souhaitons recruter deux spécialistes des études économiques maîtrisant parfaitement les techniques économétriques, titulaires d'une maîtrise de sciences économiques, complétée par un DES option économétrie.

L'un des postes peut être confié à un candidat débutant, ou ayant une première expérience dans le domaine industriel et maîtrisant l'utilisation de l'outil informatique.

L'autre poste nécessite une expérience de quelques années dans le domaine des matières premières.

Anglais indispensable.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire, sous référence 4448M pour le premier poste, et 4449M pour le second, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

CARRIÈRE BANCAIRE 110/160.000 F

Banque française de haute réputation et de taille moyenne recherche pour sa Direction de l'Exploitation

PARIS et RÉGION PARISIENNE

des ATTACHÉS DE DIRECTION Classe V ou VI

Les candidats retenus (H. ou F), d'au moins 28 ans, seront de formation supérieure ou professionnelle et auront déjà acquis une solide base technique des divers aspects des relations avec une clientèle de particuliers de bon niveau.

EXPLOITANTS PARTICULIERS (Réf. EP/RB)

Assurant un service personnalisé, ils suivent et développent un portefeuille de particuliers dont ils sont les interlocuteurs directs, agissant comme conseil tant pour les dépôts et les crédits que dans le cadre d'une assistance plus globale de la gestion des affaires personnelles.

EXPLOITANTS TITRES (Réf. ET/RB)

Les exploitants Titres sont (ou deviennent) des professionnels de la gestion boursière et des placements privés. Formation complémentaire possible pour des collaborateurs motivés et déjà initiés à ces techniques. Bonne connaissance de l'anglais appréciée.

Excellente présentation, bon contact humain, dynamisme et ouverture d'esprit sont les qualités nécessaires pour bien réussir dans ces fonctions.

Excellentes perspectives d'évolution.

R. BATIFOULIER, notre Conseil, vous garantit une totale discrétion et une réponse rapide.
Ecrire avec C.V. détaillé à T.H.P., 16, rue Vignon, 75009 PARIS.

La Direction du Personnel de
ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe International Chocolaterie Confiserie (Nuts, Lion, Smarties, Quality Street, Kit Kat, Rêve Noir, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)
recherche

ADJOINT DIRECTION PERSONNEL

Chargé en permanence du recrutement et de la formation pour l'ensemble de la Société française (3 établissements, 1.350 personnes), il lui sera, en outre, confié des missions ponctuelles touchant aux différents aspects de la Fonction Personnel. Le candidat retenu aura une FORMATION SUPERIEURE (OPTION PERSONNEL) et justifiera d'une expérience de 4-5 ans minimum dans un poste analogue.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Lieu de travail : MARNE-LA-VALLEE.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions J. Houbert
ROWNTREE MACKINTOSH SA NOISIEL
77422 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 2
(Réponse rapide assurée).

CARRIÈRE BANCAIRE 110/160.000 F

Banque française de haute réputation développe les activités de sa Direction de l'Exploitation et recherche pour ses Succursales de

PARIS et RÉGION PARISIENNE
PROVINCE (Lille et Montpellier)

EXPLOITANTS D'ENTREPRISE
ATTACHÉS DE DIRECTION (Cl. V ou VI)

Les candidats retenus (H. ou F.), d'au moins 28 ans, seront de formation supérieure (ESC, DES ou Maîtrise de Gestion, Sc. Eco, Droit...) ou professionnelle (CESB, ITB), et auront déjà acquis une solide base technique du financement d'entreprise. Une première expérience d'au moins 2/3 ans dans une fonction similaire est nécessaire, une bonne connaissance des opérations avec l'étranger sera particulièrement appréciée. Chargés de suivre et de DÉVELOPPER un portefeuille de Sociétés dont ils seront personnellement les interlocuteurs directs, leur présentation, leur dynamisme, un bon contact humain et le goût des responsabilités seront des atouts majeurs pour bien réussir dans cette fonction.

R. BATIFOULIER, notre Conseil, vous garantit une totale discrétion et une réponse rapide.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. MEE/RB à T.H.P., 16, rue Vignon, 75009 PARIS.

LA FONCTION PRIX EST UNE FONCTION PRIMORDIALE POUR NOUS.

Si vous partagez cet avis et avez une formation équivalente à Bac + 2 et, une première expérience réussie de 3 ans en gestion industrielle ou commerciale,

Nous vous proposons de rejoindre une équipe motivée au sein d'un groupe industriel, leader au niveau mondial au poste de :

CHARGE D'ETUDES

Nous vous confierons :

— DANS UN PREMIER TEMPS, l'évaluation des prix de revient et de vente pour les demandes spécifiques de notre clientèle, la transmission des quotations à la force de vente et le suivi des résultats,

— PUIS DANS UN SECOND TEMPS, des études plus larges et plus variées concourant à la définition de notre politique commerciale en France.

L'accent sera mis sur vos qualités de perception et de relations qui vous permettront d'évoluer sous 1 à 2 ans vers la position de Responsable d'un service.

Merci d'adresser vos C.V., photo et prétentions sous no 23357 à CONTESSE Publicité
20, av. Opera 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Laboratoire pharmaceutique (400 personnes) C.A. 200MF, filiale française d'un important groupe international, recherche pour son usine de fabrication à 15 km de RAMBOUILLET

CHEF DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Il sera chargé :
- d'élaborer des coûts standards et d'analyser les écarts,
- de rédiger des rapports de synthèse à la Direction Financière,

et aussi, en relation avec la Direction de l'usine :
- de participer à diverses études ayant une incidence sur les coûts de production,
- de proposer des améliorations ou des solutions basées sur ses observations.

Ce poste suppose une formation de type BTS ou DECS, une solide expérience de préférence en milieu de production et la pratique de la langue anglaise.

Rémunération de l'ordre de 130.000 F.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 97M à Bernard CLEMENT

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS

Très importante société industrielle
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

GÉNÉRALISTES DE HAUT NIVEAU

Débutants ou quelques années de pratique.

Les deux premières années seront consacrées à la **FORMATION AU COMMANDEMENT** dans les usines de production en province.

La carrière évoluera ensuite, suivant les **goûts et aptitudes** des ingénieurs. De nombreuses opportunités existent dans notre **Société** et dans le **Groupe** auquel elle est rattachée.

La **Mobilité** est un facteur important de l'évolution de carrière.

Formation exigée :
Ingénieur : X, Mines, ECP, AM, ESE, Sup'Aéro, ENSTA.

Ecrire à no 117.381 M, RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur généraliste gestionnaire (Centrale-A.M...)

Spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de conditionnement et de bouchage par injection plastique pour l'industrie de la parfumerie-cosmétologie, notre P.M.E connait une très forte expansion en France et aux U.S.A (CA doublé en 81).
Cela nécessite qu'elle se structure davantage pour faire face à son développement.
Notre jeune PDG est avant tout un «Commerçant». Il recherche son Adjoint pour consolider son action.
Vous serez chargé de l'organisation, de l'animation et du suivi de l'ensemble des services techniques et administratifs. Votre première expérience de 2/3 ans d'organisation (en milieu industriel ou en cabinet d'organisation) vous a permis d'acquérir la rigueur et l'esprit de méthode indispensables à ce poste - clé.
L'anglais est impératif et une formation complémentaire en gestion serait fortement appréciée. Poste basé Banlieue N.O.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (avec lettre manuscrite et photo) en indiquant vos prétentions sous réf. 82199 à

Selecom 225 rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

GROUPE DE GRANDS MAGASINS IMPLANTES A PARIS ET EN PROVINCE
(effectif 3000 personnes)
recherche
pour un de ses magasins situé à PARIS :

LE DIRECTEUR

Profil souhaité : 30 ans minimum
Diplômé études supérieures commerce
Expérience réussie dans la distribution
Adaptabilité aux différentes techniques d'entreprises (marketing, gestion des stocks, gestion financière etc...)
Esprit d'innovation et sens d'animation des hommes.

Merci d'envoyer CV et prétentions No 22.825 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

ANALYSTES FINANCIERS

Banque Française Internationale

recherche pour le développement de son service d'études financières 2 **ANALYSTES FINANCIERS.**

Si vous êtes diplômé d'une Grande Ecole : HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Po...,

Si vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise,

Si vous avez acquis une première expérience de la fonction,

votre candidature nous intéresse.

Nous serions heureux de nous entretenir avec vous de cette opportunité.
Merci d'écrire sous la référence 1226 à notre Conseil

7, rue Pasquier,
75008 PARIS
Tél. : (1) 742.14.40.



Communiqué

IMPORTANTE USINE CHIMIQUE
RÉGION LILLE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

IDN, HEI, ISEN, SUDRIA .....

pour prise en charge entretien installations electriques, automatismes et regulation en usine.

Une premiere experience de la fonction sera tres appréciée, neanmoins les candidatures de debutants seront examinées avec intérêt. Developpement de carriere pour element de valeur dans une entreprise reputee pour ses techniques de gestion

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae detaille, photo et salaire souhaite a HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Reference 39437

HAVAS CONTACT

SAXBY

Département «AUTOMATISMES»
recherche

INGENIEURS
Grandes Ecoles

pour leur confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.

Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience des candidats.

Postes d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à SAXBY, 40 rue de l'Orillon 75526 Paris Cédex 11.

média-system

Groupe industriel indépendant (siège en province, CA: 250 MF par an), fabriquant des pièces pour l'industrie mécanique (six usines, France et étranger), nous cherchons notre

directeur du marketing

Vos responsabilités: études de marchés et plans commerciaux, méthodes d'approche de la clientèle, publicité et produits nouveaux.
Rapidement, vous dirigez l'équipe de vente en France et à l'étranger, puis devenez directeur commercial.

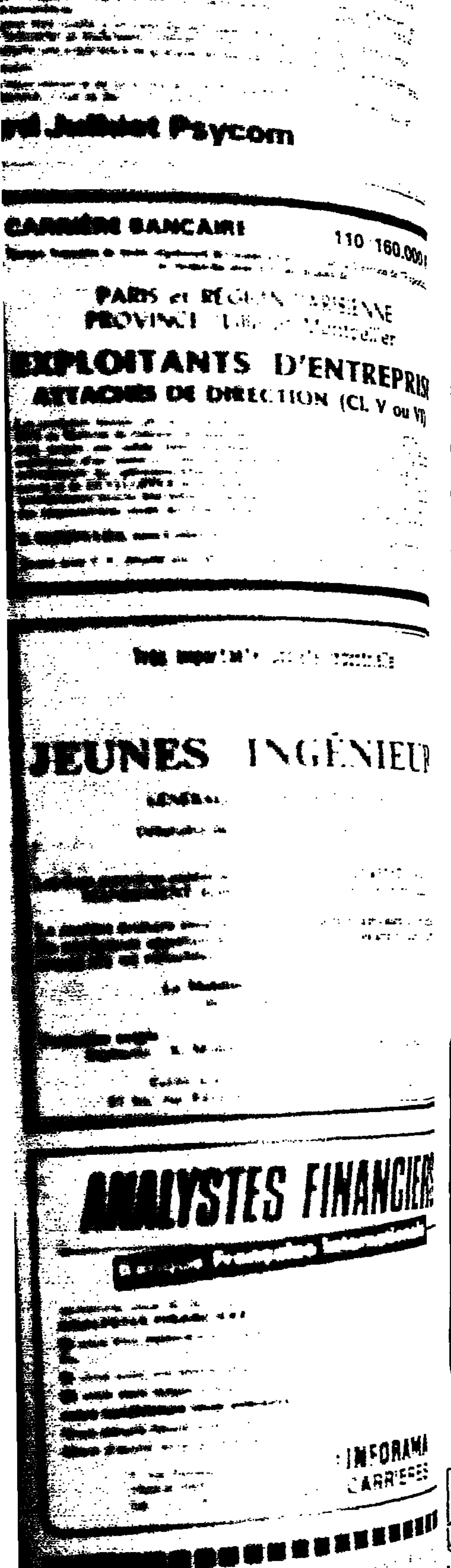
A 30 ans minimum, HEC, ESSEC, Sup de Co, vous avez cinq ans au moins de pratique du marketing et de la vente de produits industriels et de sous-traitance. Vous travaillez en allemand et en anglais.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 4027 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC





SOCIÉTÉ FABRICANT DE PRODUITS DE SECOND ŒUVRE DU BATIMENT
(250 personnes, 150 millions de C.A. en France)

Filiale d'un groupe européen recherche pour son siège social banlieue Nord de Paris

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Agé de 30 ans environ. Formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent.

Une première expérience dans la distribution du bâtiment serait appréciée.

Dépendant exclusivement du directeur général, il sera tout d'abord chargé de diverses missions lui permettant, hors cadre, de connaître le marché, et l'entreprise dans ses perspectives et ses moyens.

Il accédera ensuite au poste de DIRECTEUR COMMERCIAL actuellement vacant.

La formation implique une connaissance de l'anglais courant et une certaine mobilité.

Rémunération : 200.000 F/an.

Envoyer lettre et curriculum vitae s/nº 7785, « LE MONDE » Publ., Service ANNONCES CLASSÉS, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

INSTITUT D'ÉTUDES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIOLOGIQUES D'AUDIENCE INTERNATIONALE

recrute

Pour assurer son expansion en Europe dans le domaine des études :

Bureautique et Informatique

2 CHARGÉS (ÉES) D'ÉTUDES

De très haut niveau, de formation universitaire et professionnelle ; correspondant à notre vocation.

Ils devront être parfaitement bilingues (anglais/français) et posséder une expérience approfondie (plusieurs années) acquise soit chez un constructeur soit dans une société d'études internationale.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à : Mme ROBIN, 8 bis, rue de ROUVRAY, 92200 NEUILLY.



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECRUTE POUR SES UNITES EN REGION PARISIENNE

ingénieurs analystes

Responsables, soit de la conduite de projets d'applications de gestion, soit de la mise en place de logiciels d'exploitation, soit de la spécification et de l'intégration de logiciels d'exploitation.

ingénieurs mécaniciens de bureaux d'études

Chargés de participer aux études de dimensionnement des composants de moteurs, aux études aérothermiques de pièces statiques et dynamiques, aux études de conception des turboréacteurs en développement.

ingénieurs mécaniciens de production

Destinés à coordonner les méthodes de fabrication et à participer à la mise au point de techniques avancées d'usinage, afin de prendre en charge la responsabilité complète d'un atelier de fabrication.

ingénieurs métallurgistes

Chargés des études de mise en œuvre, de résistance, d'expertises ou d'assurance qualité des matériaux modernes utilisés dans les turboréacteurs.

ingénieurs mécaniciens d'après-vente

Chargé d'assister les utilisateurs dans les opérations de maintenance ou de révision des turboréacteurs et de coordonner l'ensemble des activités techniques associées à l'exploitation des moteurs.

ingénieurs électroniciens

Responsables d'études d'équipements aéronautiques, de mise au point et d'essais de matériels embarqués complexes, de systèmes évolués de détection télémesures/télécommandes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés des grandes écoles, débutants ou présentant plusieurs années d'expérience.

Adresser lettre et curriculum vitae en précisant les postes souhaités à SNECMA, Département Encadrement, 2, bld Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

CHIMINTER HYMO

PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

cherche pour assurer son développement en France

de JEUNES RESPONSABLES RÉGIONAUX

Ils auront, après une période de stage, une double responsabilité.

- L'animation d'une équipe de vendeurs.
- Le développement des collections de produits d'entretien ménager et de produits d'hygiène féminine.

Ces postes évolutifs peuvent convenir à des commerciaux de formation supérieure ayant déjà une expérience de la vente de produits de grande consommation en G.M.S.

Plusieurs postes sont à pourvoir dont les régions Bretagne et Nord dans l'immédiat.

Adresser c.v., photo et lettre manuscrite à : CHIMINTER HYMO, 168, rue de Grenelle, 75007 PARIS, à l'attention de Monsieur COQUEREL.

POUR PROJET PILOTE HABITAT RURAL AU MOYEN-ORIENT

Société parisienne recherche

1 ARCHITECTE-CONCEPTEUR

Quinze ans d'expérience avec la connaissance de l'habitat économique dans le tiers-monde et participation au niveau réalisation. Créatif et organisé, il sera chargé de coordonner une équipe pluridisciplinaire.

1 INGÉNIEUR DES MÉTHODES

Dix à quinze ans d'expérience dans la rationalisation et la préfabrication légère avec la connaissance de l'habitat économique dans le tiers-monde.
Adjoint à l'architecte concepteur, il recherchera les solutions techniques spécifiques et définira les modes possibles de préfabrication à partir des matériaux locaux.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Postes à Paris avec séjours et déplacements à l'étranger à pourvoir de suite.
Veuillez adresser votre dossier avec C.V. et prétentions sous nº 025.592 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Contrôleur de gestion ...dans l'Oise

L'emballage est notre spécialité. Nos références sont nombreuses, notre action internationale. Notre développement actuel et futur nous amène à souhaiter au sein de notre équipe, un jeune CONTROLEUR DE GESTION.

Dans une structure traditionnelle, il s'agit :
- d'améliorer, concevoir, mettre en place et assurer le suivi des systèmes de gestion (budget, prix de revient, tableaux de bord...),
- d'établir un plan de trésorerie et d'en assurer la gestion quotidienne.

Un jeune diplômé d'enseignement supérieur, bénéficiant d'une expérience en trésorerie et en comptabilité analytique informatisée, peut trouver dans ce poste l'occasion d'une intéressante étape dans son évolution de carrière.

La responsabilité demande, en plus d'une réelle maîtrise technique, une faculté d'autonomie et le sens des relations humaines.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur curriculum vitae sous réf. CG 255 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

TOURCIEL

TRANSAC Alcatel

Leader de la Peri-Informatique Française

recrute pour assurer son expansion et renforcer la Direction des Applications

des ingénieurs logiciels

- Débutants diplômés de l'enseignement supérieur.
- Confirmés ayant quelques années d'expérience des systèmes temps réel sur microprocesseurs.

Nous leur confierons :
- soit le développement de produits logiciels de gestion transactionnelle ou de télécommunications. Réf.1
- soit une responsabilité dans le cadre de la création d'une nouvelle activité du support, en particulier support de logiciel système. Réf.2

Nous offrons à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution et une rémunération motivante.

Lieu de travail : MASSY (5'R.E.R.).

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite avec CV et prétentions) en précisant la réf. du poste choisi à la Direction des Relations du Travail TRANSAC ALCATEL 91680 BRUYERES-LE-CHATEL

METROLOGIE

Société distributrice de systèmes micro-informatique et périphériques

En s'appuyant sur des produits leaders, INTEL, DEC, TELEVIDEO, OKI, QUME ..., notre expansion (doublement du C.A. chaque année), nous permet de vous confier un poste et de vous offrir une réelle perspective d'évolution au sein de notre groupe.

Dans ce cadre, nous recherchons des

INGENIEURS DE VENTES

pour intégrer, dans la région parisienne, le groupe systèmes micro-informatique.

Les systèmes INTEL *en sont le moteur.*

INTEL, aujourd'hui leader dans le domaine micro-informatique, vous permettra d'occuper une fonction valorisante, dans un créneau en forte expansion.

Après une solide formation, nous vous proposons de prendre en main l'entière responsabilité d'un secteur et d'un objectif de vente.

Rémunération motivante (fixe + primes d'objectifs).

Ecrire sous référence M 012 avec C.V. et prétentions, à :
Jacques MACHEFER
METROLOGIE
Tour d'Asnières — 4 avenue Laurent Cély — 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE

L'ADJOINT DE NOTRE DIRECTEUR RECOUVREMENT

115000 F

Filiale performante d'un groupe international de premier plan (chiffre d'affaires 300000000 de francs), leader du marché en France, notre expansion régulière s'accentue.

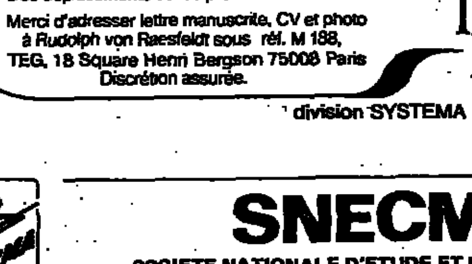
Notre Directeur du recouvrement recherche son Adjoint, un homme du métier, auquel il souhaite déléguer d'importantes responsabilités.

Vous assurerez un suivi rigoureux du recouvrement des créances en faisant respecter les délais de paiement vous réglerez les litiges pour éviter le contentieux, vous veillerez à la bonne application des procédures administratives, tout ceci en liaison avec le service commercial et en utilisant des moyens informatiques modernes. Votre mission exige autant de rigueur que de diplomatie, du flair pour détecter les anomalies et de bonnes notions comptables et administratives.

Si à trente ans environ vous vous sentez capable d'assurer la qualité de notre relance et si vous êtes prêt à vous installer en région Rhône-Alpes, nous n'hésiterons pas à vous proposer rapidement un entretien.

Des déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à Rudolph von Raesfeldt sous réf. M 188, TEG, 18 Square Henri Bergson 75008 Paris
Discrétion assurée.



division SYSTEMA

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour son Siège PARIS

UN (E) ASSISTANT (E)

Fonction Personnel.
Niveau Agent de Maîtrise.

Formation D.U.T. gestion de personnel ou équivalente. Une expérience de suivi administratif des questions de formation et/ou de gestion des personnels est souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à 23.025, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01.

Société commerciale en expansion

Comme entreprise à grand succès avec siège à Paris et partenaire commercial de l'industrie de la chimie et des plastiques, nous nous proposons de consolider et de développer notre situation avantageuse sur le marché.

A cet effet nous cherchons votre collaboration comme

Chef de Ventes

Au niveau de la promotion des ventes vous aurez charge des contacts industriels existants et de l'initiation de nouveaux.

Ce poste extrêmement responsable et intéressant exige une expérience solide de vente, une grande flexibilité, de l'aplomb et une bonne connaissance de l'anglais.

Si vous êtes déjà bien introduit auprès de l'industrie de la chimie et/ou des plastiques, ce serait à votre avantage.

Nous vous offrons de déployer vos activités de coopération sur un marché en expansion rapide et sûr à long terme et - en cas de votre qualification adéquate - une carrière exceptionnelle.

Veuillez contacter la Société Riley Advertising Limited mandatée par nous.

Veuillez nous transmettre seulement vos dossiers complets de candidature.

Discrétion assurée.

Anne Barrett (ref. M/453), Riley Advertising (Southern) Ltd., Old Court House, Old Court Place, London W8 4PD. Angleterre.

A member of the Rex Stewart Group
LONDON BIRMINGHAM BRISTOL EDINBURGH GLASGOW LIVERPOOL MANCHESTER NEWCASTLE NOTTINGHAM PERTH



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son centre de Production d'EVRY-CORBEIL (91)

BAC E - BTS fabrication mécanique
BTS technico-commercial
BTS ou DUT métallurgie

Anglais souhaité.

La SNECMA offre les avantages suivants : rémunérations intéressantes - restaurants d'entreprise - facilités de logement et de transport - avantages sociaux.

Candidatures à adresser : "BUREAU D'EMBAUCHE SNECMA" B.P. Nº 81 — 91003 EVRY CEDEX

BANQUE EN FORTE EXPANSION (PARIS 8e)

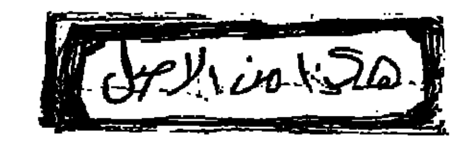
Filiale du Groupe RENAULT recherche pour son agence de FLINS

UN ATTACHE COMMERCIAL

"PARTICULIERS"

parlant, écrivant l'arabe, et ayant expérience bancaire.
Poste à pourvoir immédiatement

Adresser CV et prétentions sous référence 9596 à :
VALENS CONSEIL — BP 359 75064 PARIS Cédex 02



Très Important Groupe du Secteur Para-Pétrolier C.A. 2,4 milliards de FF

pour faire face à notre expansion rapide et étoffer nos structures administratives et financières **à l'étranger** nous recherchons

Jeune responsable administratif et financier

Votre profil :

Si vous êtes tenté par une entreprise totalement exportatrice, capable de proposer à ses jeunes cadres des challenges à l'étranger dans un secteur pilote où l'on sait ce qu'entreprendre veut dire,

si vous pouvez faire état d'une expérience de quelques années dans le domaine de la gestion de chantiers ou d'implantations industrielles importantes à l'étranger,

si vous avez environ 30 ans et que vous possédez un diplôme HEC, ESSEC, ESCP ou Sciences Po Éco-Fi complété si possible par un MBA ou un DECS,

s'il va de soi que votre anglais est opérationnel,

alors il y a des chances que nous puissions nous entendre.

Le poste :

Placé sous l'autorité immédiate du Directeur Résident de l'une de nos zones d'activité en expansion (Afrique, Moyen-Orient, Extrême-Orient...), vous serez responsable de l'ensemble des questions administratives et financières relatives à la gestion de nos filiales et établissements implantés dans cette zone (comptabilité, trésorerie, personnel, questions juridiques et fiscales, assurances, douanes, relations avec les autorités locales, etc.).

Vous travaillerez également en liaison fonctionnelle avec les services de notre Siège à Paris.

Ce poste à l'étranger comporte une rémunération attractive et de nombreux avantages liés à l'expatriation (statut familial, logement, voiture, etc.).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 9110 à Média System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

HISPANO SUIZA

RESPONSABLE PREPARATION

Cette Société, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements pour l'industrie (aéronautique, nucléaire...) réalise un chiffre d'affaires de plus d'1 milliard de francs et emploie 3600 personnes.
Le centre de Bois-Colombes (2600 personnes) plus particulièrement axé sur les composants et équipements moteurs et les turbomachines industrielles, renforce son potentiel technique dans le secteur industrialisation (220 personnes).
Directement rattaché au Chef du Service, le responsable préparation définit les gammes de fabrication, pilote et met au point les nouvelles fabrications ou méthodes, met en œuvre les nouveaux moyens de Production.
Il anime une équipe de préparateurs et de programmeurs.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation mécanique justifiant d'une expérience acquise en fonction fabrication, méthode, préparation.
Rompu aux exigences des machines conventionnelles et à commandes numériques, il est par ailleurs ouvert aux techniques nouvelles (DNC, CAO...). Le développement du secteur d'activité et de l'entreprise entraîne de larges possibilités de carrière pour une personnalité à potentiel.

Merci d'envoyer CV, lettre de motivation et rémunération actuelle sous référence M 10524 C à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Société 600 personnes
filiale d'un Groupe important, implantée à PARIS, spécialisée dans la manutention et le conditionnement de produits finis
recrute l'

ADJOINT DE SON CHEF DU PERSONNEL

Le poste, à pourvoir immédiatement, s'adresse surtout à un Homme d'environ 30 ans, titulaire d'un DUT ou diplôme équivalent (option Personnel appréciée) et possédant obligatoirement une expérience réussie de quelques années en atelier ou en usine.

Le candidat devra déjà être familiarisé avec les principaux aspects de la fonction Personnel.

D'emblée, il aura en charge une partie de l'administration.

Les perspectives d'évolution sont très réelles.

La rémunération de départ ne peut être inférieure à 120.000 F annuels et est assortie de nombreux avantages.

Prière d'adresser lettre manuscrite avec C.V. complet et photo sous No 23359 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

une opportunité internationale
"industrial CATERING"

Nous vous proposons de devenir le No 1 de nos activités en Arabie Saoudite.
Nous sommes une Société Française, spécialisée dans la gestion et l'exploitation de restaurants et collectivités.
Rattaché à la Direction internationale, vous serez chargé d'assurer le développement, et de superviser les contrats obtenus (entreprises, grands chantiers...).
Votre formation École Hôtelière, de Commerce ou équivalent complétée par une expérience dans une même activité en France ou à l'Étranger vous permettront de prétendre à une large autonomie.
Nous vous proposons une rémunération motivante, un statut d'expatrié avec les avantages y afférents, un logement et une voiture de fonction. L'anglais lu, parlé et écrit est exigé. Cette fonction est évolutive.
Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil qui est chargé de cette recherche
Réf. MDM/02/82

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier - 75010 PARIS
Téléphone : 246.12.28

réponse et discrétion garanties — *Membre de la CSNCR*

bleu

Spécialiste en financement des entreprises

120 000 +

Société financière spécialisée dans les garanties de contrats internationaux, nous recherchons un spécialiste en études de risques comprenant l'appréciation de la solvabilité des entreprises contractantes et des risques afférents à ces contrats.
Une formation supérieure commerciale ou technique, complétée par une expérience de deux à cinq ans dans une *banque, un établissement financier ou la direction financière* d'une grande entreprise sont nécessaires.
Une connaissance des contrats internationaux d'ingénierie ou de travaux publics sera appréciée.
Anglais indispensable.
Nicole Marichez vous remercie de lui écrire s/réf. 4458M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

THOMSON-CSF

Ingénieur Génie Civil

Cet important groupe spécialisé dans l'électronique professionnelle réalise des opérations «clés en main» à l'exportation (Moyen Orient, Afrique...).

Cette formule suppose la prise en charge globale du chantier : l'équipement spécifique mais aussi bâtiments, routes, écoles,...

A cette fin nous recherchons un spécialiste de ces derniers problèmes. Il a pour mission, en relation avec le chef de projet, de préparer les appels d'offre, d'orienter les choix, d'évaluer les risques ; et soumission étant faite d'assurer, assisté de conducteurs de travaux, le suivi du chantier.

L'homme du poste, de formation T.P. ou équivalent, a l'expérience tous corps d'état des chantiers Bâtiments et/ou Routes, effectués par sous-traitance sur des marchés étrangers.

Adaptable et disponible (déplacements de courte durée) il maîtrise bien l'anglais.

La rémunération de départ tiendra compte de l'expérience acquise.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence IN 251M, à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Très Important Groupe du Secteur Para-Pétrolier C.A. 2,4 milliards de FF

pour faire face à notre expansion rapide et **étoffer** nos services comptables, nous recherchons

Comptable

Chargé de missions à l'étranger

Le Poste :
Basé à notre siège de Paris, vous êtes prêt à effectuer des missions de durées variables à l'étranger (Afrique - Moyen-Orient - Extrême-Orient, etc.) pendant 70 à 90 % de votre temps. Dans le cadre des missions qui vous seront confiées, vous serez chargé d'assurer l'intérim des comptables expatriés et/ou la mise en route et le suivi de chantiers de courte durée.

Vos domaines d'intervention seront les suivants :
- La comptabilité générale et analytique (connaissances OCAM appréciées).
- L'établissement de la facturation (suivi clients et contrats).
- La gestion des comptes du personnel (surveillance de l'établissement des salaires et des déclarations des charges sociales).
- La gestion de la trésorerie locale en liaison avec le siège.
- La participation aux déclarations fiscales.

Votre Profil :
Vous avez une formation niveau BP ou certificat comptable du DECS et vous pouvez faire état d'une expérience minimum de 5 ans acquise de préférence dans une entreprise de T.P.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Vous êtes célibataire de préférence et fortement motivé par ce type particulier de travail.

Vous bénéficierez d'un système de rotation avantageux et de conditions de rémunération particulièrement attractives.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 9107 à Media-System, 104 rue Reaumur 75002 Paris qui transmettra.

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEIL

DE GRAND FORMAT INTERNATIONAL, IMPLANTÉ DE LONGUE DATE EN FRANCE OU IL EST EN FORTE EXPANSION, recherche

3 INGÉNIEURS

Nous voulons renforcer notre équipe par des individualités de valeur et nous sommes très *exigeants quant à la qualité de leur expérience* et de leur personnalité.

LES MEILLEURS FONT CARRIÈRE CHEZ NOUS

Nous assurons leur formation de Consultant au sein de nos équipes opérationnelles.

Vous aurez ensuite la responsabilité de préparer et d'exécuter des programmes d'action visant à optimiser, effectivement, l'utilisation des moyens humains et d'équipement des entreprises clientes.

- Si vous êtes Ingénieur diplômé, avec plusieurs années d'expérience & de responsabilités.
- Si notre métier passionnant vous intéresse et si vous en acceptez les contraintes (retour au domicile les week-ends).

ADRESSEZ lettre manuscrite et C.V. sous pli fermé ss réf. 82 BH à

PUB CONSEIL

98, avenue de Villiers, 75017 PARIS qui le fera parvenir à notre Conseil en Recrutement • Celui-ci ne transmettra votre candidature qu'avec votre accord préalable.



INGENIEUR ELECTRONICIEN

SINTRA Alcatel

Notre Société en expansion recherche pour son activité SYSTEMES D'ARMES NAVALS

UN JEUNE INGENIEUR DIPLOME

Le candidat qui a une connaissance du matériel militaire marine sera chargé de maitrises d'œuvres de systèmes destinés à **L'EXPORTATION.**

Une grande disponibilité sera nécessitée par de fréquents déplacements à l'étranger liés à son activité.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser votre dossier sous réf. A.L.6. à SINTRA ALCATEL
J.F. SILVESTRE
1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL Cedex.

CONTESSE

AETA
TELECOMMUNICATIONS AUTOMATISMES
s'est installée en Zone Industrielle de VELIZY

Après avoir doublé son chiffre d'affaires en 1981, elle entame une nouvelle phase de croissance qui nous amène à créer les postes suivants au sein de notre Direction Technique :

CHEF DE DEPARTEMENT LOGICIEL

De formation supérieure, il aura une expérience de 5 ans en programmation de microprocesseurs.
Une expérience complémentaire sur les mini-ordinateurs (MITRA-SOLAR) serait appréciée.
Tout en participant lui-même aux études, il aura à animer une équipe d'Ingénieurs et gérer un parc de systèmes de développement. Il participera à la définition des projets et aux contacts avec la clientèle. Les problèmes traités portent sur les applications les plus modernes de la télématique.

INGENIEURS ELECTRONICIENS DE LABORATOIRE

Pour le développement de systèmes et de produits à base de microprocesseurs (8086, NSC 800, 6802, 8048) et de circuits télécom. Plusieurs postes sont offerts à des Ingénieurs de 1 à 5 ans d'expérience.

AT3 - ATP

Télécommunications et microinformatique pour Laboratoire et Plateforme.

Adresser C.V. à AETA
12, rue des Frères Caudron - 78140 VELIZY.

CONTESSE

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
recherche
pour service matériel

INGENIEUR DEBUTANT A.M.

anglais souhaité.

Env. CV et prétentions sous réf. 2106 à
Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS



Futurs responsables d'entretien ...en province

Dans notre domaine, la chimie lourde, nous sommes performants. Nos neuf usines sont réparties sur le territoire.
Pour deux d'entre elles, nous recherchons le remplaçant de l'actuel responsable de l'entretien. Après une période transitoire de mise au courant, il doit, à court terme, animer, gérer et contrôler l'équipe en place (65 personnes). Les techniques concernées sont multiples, mais pour l'essentiel, il s'agit de mécanique lourde et de chaudronnerie. La fabrication est en continu.

Ces postes peuvent intéresser des Ingénieurs de haut niveau (ECP, AM...) bénéficiant d'une bonne expérience (de préférence dans des secteurs d'activité tels que Ciment, Raffinerie, Sidérurgie...) et pour qui cette opportunité serait une étape dans leur carrière : le groupe peut leur réserver une évolution vers d'autres responsabilités plus importantes.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur curriculum vitae sous réf. RE 254M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

IMPORTANTE STE BANLIEUE SUD

5 ingénieurs-analystes-programmeurs

Connaissant MITRA 125 (LTR souhaité)
30 ans minimum. Salaire intéressant.

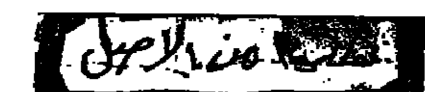
2 ingénieurs-électroniciens

Connaissant technique digital pour réalisation de documentations techniques.

Tél. pour R.V. : 281.93.44

Publicités Réunies





Chef du Personnel

La Société :
Important groupe industriel (9 000 p.), filiale d'une multinationale, notre présence sur le marché des biens d'équipements ménagers se développe de façon continue.

La mission :
Le Directeur du Personnel et des relations sociales souhaite renforcer son équipe « Siège » en intégrant un jeune responsable à qui il pourra confier la gestion d'un personnel administratif et commercial dont les effectifs sont répartis dans plusieurs établissements.

Ce candidat assumera **les relations sociales, l'administration du personnel et la gestion des salaires de ses effectifs.** Il pourra s'appuyer sur une petite équipe (4 p.) et travaillera dans le cadre d'une gestion informatisée.

Une première expérience en entreprise dans un rôle similaire, accompagnée éventuellement d'une formation juridique, lui aura donné connaissance et pratique de la législation sociale et du suivi administratif du personnel.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez adresser lettre de candidature + C.V. sous référence EL 16 à notre conseil qui étudiera chaque dossier en toute confidentialité.

INFRAPLAN 83, bld Raspail 75006 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

GROUPEMENT D'ASSURANCE

spécialisé en construction
recherche
pour son département Sinistres

UN INGENIEUR PRINCIPAL
HF

(ETP, Ponts et Chaussées...)

- Titulaire d'une expérience minimum de 5 ans de chantier,
- de solides connaissances en Bâtiment TCE sont exigées.

Il devra instruire les dossiers de sinistres de la construction (recherche des causes et des responsabilités - étude des coûts et des réparations).
Il sera également apte à contrôler les travaux d'un Service.

Poste sédentaire à pourvoir à PARIS.

Adr. CV, photo et prétentions à n°2097
Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Un important Groupe Pharmaceutique Français recrute pour le

Groupe Informatique Scientifique
de son Centre de Recherche un

INFORMATICIEN
HF

pour travailler sur les problèmes liés à l'utilisation de l'**Informatique dans les Centres de Recherches Pharmaceutiques.**

Le candidat devra posséder :
- une licence Informatique ou équivalent,
- une bonne expérience avec UNIX, C. ou PASCAL,
- une bonne connaissance de l'ANGLAIS lu,
- la connaissance de PDP II, VMS, WANG, PRIME, HEWLETT PACKARD, traitement des signaux, réseau SGBD, recherches biomédicales, dans la mesure du possible.

Envoyer C.V. et photo sous référence 9032 à MEDIA-SYSTEM
104 rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

média-system

ELECMA

Division de la SNECMA, est spécialisée dans l'étude, le développement, et la réalisation de matériels électroniques, informatiques et radio-électriques d'avant-garde. Elle recherche

responsable logiciel
(MICROPROCESSEURS)

Ses missions seront :
- de définir et contrôler la bonne application de méthodes destinées à unifier les procédures dans le domaine du logiciel,
- d'animer une équipe d'ingénieurs Logiciel (10 personnes).

Le poste peut convenir à un Ingénieur de formation de base Electronicien, âgé de 35 ans environ, et possédant une expérience informatique dans le domaine logiciel sur microprocesseurs temps réel.

Le développement rapide de ce secteur autorise à prévoir de larges possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

ingénieur logiciel

Il sera chargé de l'analyse, de la réalisation et de l'intégration de logiciels de base et d'application sur systèmes numériques.

Ingénieur Electronicien confirmé, il devra posséder des connaissances approfondies en microprocesseurs et informatique temps réel.

Adresser C.V., photo et salaire actuel, sous références 37.17/RL/389 et 37.19/IE/440 à ADEQUATION 62-64 Avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Organisme Professionnel
de Prévention du Bâtiment
et des Travaux Publics
recherche

INGENIEUR
D'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE BATIMENTS INDUSTRIELS

ARTS et METIERS - E.C.P. - E.S.T.P. - E.N.S.I.A. ou équivalent

Minimum 5 ans de pratique du Bâtiment et des Travaux Publics et expérience des chantiers des corps d'état d'équipement.

SPECIALITE :
- Génie climatique
- Isolation
- Tuyauterie et équipement en fluides.

Adresser C.V. et prétentions à
OPP - BTP - Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne Billancourt Cedex.

CONTESSE

Chef de Projets *HF*

Etudes et réalisations informatiques
175/190.000 F an

Grand groupe français, la division études et applications de notre important département informatique (près de 200 personnes) recherche un Chef de Projets.
Informaticien de bonne envergure, de formation supérieure, âgé d'environ 30 ans, son expérience a été acquise principalement chez un gros utilisateur.
Il (ou elle) animera une équipe d'une quinzaine de personnes (dont quelques ingénieurs) chargée de réaliser la refonte de nos applications de gestion - comptabilité et de réaliser un système en temps réel complet à partir de données originales sur un équipement IBM de grande puissance.
Siège : Paris La Défense.

Envoyer votre CV sous réf. 966 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

GFC

---

débutez...

Chez un Leader de sa profession
Biens d'équipements électromécaniques dans les immeubles et bâtiments.
5000 personnes en France.

INGENIEUR ... ation électromécanique de préfér... ez formé aux produits et ass... r d'Agence dans le suivi d... t l... rveillance des installation... paris... e. Avant d'évoluer vers ... nsabil... nous vous proposons ... ce riche de contacts humains en c...

...par le chantier

Ecrire s... P
11, rue ...
75008 ...

Soderhu

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

Au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche pour le Département Finance de sa Direction Administrative et Financière

CADRE FINANCIER

Diplômé d'une grande école de gestion : HEC, ESCP, ESSEC, il devra posséder déjà quelques années d'expérience dans le secteur bancaire ou industriel.
Rattaché au Service Etudes Financières, il sera chargé :
- de la réalisation d'études diverses,
- de la conception et de la mise en œuvre de modèles d'aide à la décision,
- de missions d'assistance auprès de la Division Internationale et des filiales françaises et étrangères du groupe,
- de participer à la préparation du rapport annuel.

Des connaissances en informatique sont vivement souhaitées.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : Paris-La Défense.
Adresser CV complet avec lettre de candidature, sous réf. 802, à :

SERGE BAILLY CONSEIL
40 avenue Hoche
75008 Paris

FOURCES

Chef des Services Production Papetière

IMPORTANT GROUPE PAPETIER

recherche un animateur dynamique avec une solide expérience de la production papetière.

Logement disponible.

Mr. Dannenberger - Société CEPIAD - 135, avenue de Wagram - 75017 Paris vous assure la discrétion de l'instruction de votre dossier.

COFAP



BANQUE ROTHSCHILD
recherche
pour la mise en place de son Schéma Directeur Informatique

ANALYSTES

Expérience préalable souhaitée sur mini-ordinateurs.

Diplôme d'Etudes Supérieures exigé.

Salaire et classification en rapport avec la formation et l'expérience.

Ecrire BANQUE ROTHSCHILD
21, rue Laffitte
75428 PARIS CEDEX 09
à l'attention de M. J.F. TULOUP
(Direction des Affaires Informatiques)

---

vous vendrez nos capitaux

- Sous forme de leasing ou de location qui sont les deux produits que nous offrons.
  Valeur moyenne des dossiers que vous rechercherez : 1 MF dans différents secteurs industriels, immobiliers, etc...
- Nous sommes filiale d'une grande banque californienne (qui est une des plus profitables aux USA) et nous avons la mission de nous développer rapidement.
- Vous avez une expérience des biens d'équipement et des investissements qui vous permettra de réussir dans cette fonction commerciale.

Si vous désirez participer à ce recrutement envoyez votre C.V. sous réf. 146.18.

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurée)

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
Région Melun
recrute

JEUNE RÉVISEUR COMPTABLE

Bilingue anglais.
Rémunération : 65-75.000 F/an.

Tél. à Dominique Grenier au 060-87-27.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

SI VOUS possédez une solide formation Grande Ecole ou universitaire.

SI VOUS avez réalisé pendant quelques années des applications de gestion et si vous souhaitez travailler dans une petite S.S.C.I. bien implantée qui, outre un salaire motivant, vous intéressera financièrement aux résultats de vos projets.

(Connaissances de H.P. 3000 et/ou matériel D.E.C. appréciées.)

Adresser C.V., prét., dates de dispo. et photo à Sté
VARIANCE 11, rue de la Chine, 75020 PARIS.

Analystes expérimentés

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important groupe d'assurances recherche, pour intégrer à ses équipes de développement des analystes expérimentés.
- puissants ordinateurs IBM sous OS (3033 et 3081)
- utilisation de l'Assembleur IMS pour le réseau de télétraitement (1200 terminaux) de DL1 pour les bases de données et de TSO pour le développement des programmes
- formation nécessaire assurée
- lieu de travail La Défense.

Envoyer CV et photo, sous réf. 8781 à Gie, Service du Personnel, Cedex 11, 92081 Paris La Défense.

média system

IMPORTANTE SOCIETE
Membre d'un Groupe International
recherche pour sa Division Ingénierie
basée à Paris-Est

INGENIEURS D'AFFAIRES
CONFIRMES

Grandes Ecoles pour accéder rapidement à fonction de Direction

Préparations d'offres, suivi d'affaires, négociation de contrats importants à l'exportation, pour des équipements industriels de sidérurgie, cimenterie, papeterie, stations de pompage et installations offshore.

Anglais obligatoire, autre langue souhaitée.

Adresser candidature, C.V., prétentions et photo à No 23502 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

E.D.S. NUCLÉAIRE

Bureau Européen d'un consultant international en ingénierie nucléaire

recherche

INGÉNIEURS et TECHNICIENS

- Débutants ou expérimentés.
- Formation génie civil, mécanique.
- Allemand, anglais appréciés.

Perspectives intéressantes pour un tempérament entrepreneur.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, 10, rue du Colisée, 75008 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa filiale chargée des instruments de paiements

Ingénieurs Analystes réf. SB/C1

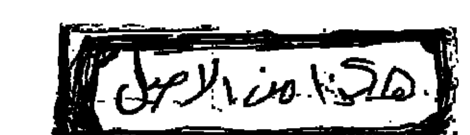
Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des instruments de paiements nationaux et internationaux.
Ecoles d'Ingénieurs ou MIAGE et quelques années d'expérience.

Analystes Programmeurs réf. SB/C2

Ils participeront à la réalisation des projets relatifs au traitement des instruments de paiements depuis la phase fonctionnelle jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle.
MIAGE - DUT et quelques années d'expérience.

Adr. CV, phot., sal. et prét. en prec. la ref. à CNCA Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY PUB.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
300 Millions C.A. 60% à l'exportation
recherche
pour sa DIRECTION EXPORTATION

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils prendront en charge le suivi et l'animation d'une zone géographique :

- Secteur EUROPE (Anglais et Allemand courant).
- Secteur MOYEN ORIENT et ALGÉRIE (Arabe et Anglais courant).

De formation ingénieur mécanicien ou équivalent, ils devront justifier d'une expérience de la vente de produits destinés à une clientèle industrielle.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
Société AMRI
"Les Tours Mercuriales"
40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET

bleu

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN COSMÉTIQUE
recrute

UN STATISTICIEN

niveau maîtrise ou ingénieur pour participer au sein d'une équipe statistique, en étroite collaboration avec des pharmacologues, toxicologues et chercheurs en biologie, à des travaux de planification et d'analyse des résultats.

Quelques années d'expérience statistique dans ce domaine sont demandées ainsi que de bonnes notions en informatique.

Adresser C.V. + photo à C.G.P., réf. (F13), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra.

Jeune programmeur haut niveau

90.000 F

Un groupe international de tout premier plan recherche pour son Centre Européen de Traitement de l'information, situé dans la région de Rambouillet (45 minutes en train, depuis Montparnasse) un jeune Programmeur débutant. Il viendra s'intégrer à une équipe où les qualités de chacun sont mises au service d'un projet de grande envergure, faisant appel à du matériel de pointe et à des techniques sophistiquées (IBM 4341, 8100, macro-langage, méthode M. Jackson, DB/DC). Il participera, en liaison avec les ingénieurs concepteurs, à la réalisation (analyse organique et programmation) d'un système élaboré d'une très grande fiabilité, utilisable par les filiales européennes du groupe. Il contribuera également à l'évolution des méthodes de développement. Ce poste s'adresse à un jeune candidat (débutant ou ayant une courte expérience) attiré par l'aspect technique de l'informatique. Il possède une formation supérieure (DUT minimum) et doit être capable d'avoir une vision européenne des problèmes. De bonnes bases en anglais sont souhaitées. Il existe de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe pour un candidat de valeur. Ecrire à J.M. JACLOT - PS CONSEIL - 8 rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/276M

PS Conseil

Un Banquier

Cabinet de courtage international en assurances recherche un jeune banquier classe V ou VI, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une expérience d'au moins 5 ans en clientèle entreprises. Il aura des contacts suivis avec des établissements financiers et des banques importantes. Ce poste peut aussi convenir à un cadre de société de leasing ou d'organisme de prêts. Pleinement responsable, il pourra donner libre cours à son esprit créatif et à son dynamisme. Anglais courant souhaité. Poste évolutif. Adresser dossier complet à M.A. DANNENBERGER - Société CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 PARIS qui vous garantit la discrétion.

Fabricant européen dans le domaine de la manutention recherche :

Le gérant

de sa filiale française située en région parisienne.
Personnalité de premier plan, rôdé aux problèmes de gestion et d'encadrement (15 personnes), votre but sera de développer au maximum la société sur le marché français.
Vos responsabilités s'exerceront sur les plans : commercial, technique et administratif:
35 ans minimum, vous avez une expérience similaire en milieu industriel et si possible une formation d'ingénieur, pour aborder avec aisance les problèmes techniques.
La pratique de l'anglais et de l'italien est un atout supplémentaire.
Rémunération : 150.000 F +, et voiture de fonction.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, + photo) sous référence 82.204 à :

Selecom 225, fbg Saint Honoré 75008 PARIS

INGÉNIEURS

(GRANDES ÉCOLES, DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS)

Vous avez une personnalité affirmée,
Vous êtes autonomes et
Vous êtes jeunes ?

Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'

INGÉNIEUR CONSEIL EN ORGANISATION
(Intéressement aux résultats de l'entreprise.)

Adresser votre curriculum vitae à :
OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet, 75020 PARIS.

CONTROLE BAILEY

Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industrielle
Filiale de CGEE ALSTHOM
recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN DIPLOME

pour études et réalisations de systèmes temps réel industriel.

Expérience temps réel et logiciel solar souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel, sous référence 22583, B.P. 210, 92142 CLAMART Cedex.

CONTESSE

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
Filiale d'un important groupe bancaire
recherche
pour son SERVICE JURIDIQUE

SPÉCIALISTE CONTENTIEUX IMMOBILIER

Expérience minimum 2 ans. Maîtrise droit privé.

Adresser C.V. + photo et rémunération souhaitée au Nº 117.329 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

STE DE PRODUITS DE LUXE expansion internationale rapide — Siège Paris cherche

JEUNE CHEF DES VENTES

Pour controler et animer chaîne 150 magasins en franchise. Ambitieux, sens de l'organisation, disponible.
Exp. vente minimum 5 ans. Anglais courant, not. allemand.
Env. C.V. + photo + lettre manuscrite et prétentions sous nº T 031544 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Un concours pour le recrutement d'un inspecteur délégué des agences du service extérieur de l'aide sociale à l'enfance est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la SEINE-SAINT-DENIS
Les épreuves écrites auront lieu les 22 et 23 avril 1982 et les épreuves orales les 10 et 11 juin 1982.
La clôture des inscriptions est fixée au 22 mars 1982 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Pour tous renseignements complémentaires : Service du Personnel, D.D.A.S.S., 124, rue Carnot, 93007 BOBIGNY.
Tél. 830-12-12 (poste 33/94).

SOCIÉTÉ MORS, Banlieue EST DE PARIS, recherche

DESSINATEUR E2

pour son département CONVERSION D'ÉNERGIE

- Connaissances onduleur, chargeur, alimentation à découpage.
- Expérimenté en tôlerie, implantations mécaniques et circuits imprimés.

Envoyer C.V., prét. et photo à A.M.P. sous réf. nº 4.138/F, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MORS, région EST DE PARIS, recherche

DESSINATEUR E2

en ÉLECTROTECHNIQUE
Expérience :

- Petits appareillages électromécaniques.
- Conception pièces plastiques.
- Tôlerie fine.
- Implantation C.I.

Envoyer C.V., prét. et photo à *A.M.P. sous référ. nº 4.146/F,* 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

La Fnac

recherche pour ses MAGASINS PARISIENS

VENDEURS

DISQUES

en contrat à durée déterminée et à temps complet

Adresser lettre de candidature et C.V. à Jean-François Bédoucha, FNAC, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE PÉTROLIÈRE recherche pour SIÈGE PARIS

RESPONSABLE ACHAT PROCUREMENT

- Ayant expérience négociation avant commande, *suivi après commande* et expédition.
- Si possible expérience dans profession ingénierie pétrolière.
- Anglais souhaité.

Ecrire avec curriculum vitae, photo (retournée) et prétentions sous le nº 33.747, à I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIS

Pour d'importants projets Télécom. - SOFT base - CAD. Robotique, processus industriel RECHERCHE 15 INGÉNIEURS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expér. réseau Télécom. (PROT X25 - HDLC - BSC...).

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expérience logiciel, téléphonie.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience CII HB 66.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM - OS/DOS - VSE - VM C-MS - CICS - DL1.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process. SOLAR - MITRA - PDP 11.

INGÉNIEURS CAO
3 ans de logiciel CFAO. Déplacements fréquents USA.

INGÉNIEURS FORMATION
pour dispenser des cours de COBOL sous CICS et DL1, de télécommunications et de CAO.

INGÉN. COMMERCIAUX
ayant l'expérience de la vente des services informatiques. « Constructeurs » ou SSCI. Salaire très motivant.
Ecrire Direction Technique. 26, r. Daubenton, 5e, 337-89-22.

Vous souhaitez travailler 4 H. PAR JOUR L'APRÈS-MIDI

- Vous avez 25 ans minimum.
- Vous aimez convaincre et argumenter.
- Vous désirez un fixe + commission.

Venez vendre par téléphone un grand produit de l'édition dans nos bureaux prox. place Clichy en appelant le 281-39-66 entre 10 h-14 h et 16 h-20 h.

ASSOCIATION SECTEUR SOCIAL 15e
recherche
pour son service accueil

ADJOINT ADMINISTRATIF

Bac + 2, anglais indispensable, espagnol. Salaire brut : 5.078 F + prime 7,50 %
Envoyer C.V. détaillé à : F.T.D.A., 29, rue St-Amand, 75010 Paris.

Groupe informatique rech.
COMMERCIAUX
EXPÉRIMENTÉS avec ou sans capitaux résultats prouvés
TEL. 241-83-83.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR PARISIEN PAPIERS IMPRESSION ÉCRITURE recherche

pour animer et développer service Province

UN CHEF DE VENTES

Connaissances du métier indispensables et sérieuses références exigées.

Envoyer C.V. + photo à nº 32481, M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC IMPLANTÉ A TOULOUSE recherche
2 INGÉNIEURS ANALYSTES
pour son Département Gestion Automatisée
Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou universitaire devront justifier de 2 à 4 ans d'expérience en informatique de gestion, notamment en gestion de personnel paie.
Adr. C.V. et prétent. : nº 1902 PBC, J'ANNONCE, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE Cedex.

M.J.C. recher. animateur (trice) responsable activités expérience et véhicule exigés.
Envoyer curriculum vitae à : 18, rue de Savigny, 91390 CHILLY-MAZARIN.

La ville de MAISONS-LAFFITTE (Yvelines), recrute :
Un agent pour occuper le poste d'ADJOINT TECHNIQUE (B.T.S. ou D.U.T.).
Connaissances en urbanisme demandées.
Salaire de début : 4.250 F.
Candidature avec curriculum vitae et photo à adresser à : Monsieur le maire de MAISONS-LAFFITTE 78600.

SOCIÉTÉ SECTEUR PÉTROLIER *recherche pour*

CHANTIERS FORAGES
France/Étranger

TECHNICIENS GÉOLOGUES

TECHNICIENS DE MESURES

Formation BAC technique, BTS, DUT ou équivalent. Anglais souhaité.
Formation technique assurée avant prise de fonction.

Envoyer C.V. et prétentions nº 23395, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Die EUROPEAN BUSINESS SCHOOL
sucht für ihre sprachabteilung einen Deutschlehrer (Muttersprachler).
Gute Kenntnisse in Wirtschaft und Handel und mehrjährige Erfahrung im Jugendlichen - oder Erwachsenenunterricht sind unerlässlich. Universitätsausbildung wunschenswert.
Bewerbungsunterlagen an : E.B.S. z. Hd. Frau Kempen 8, rue de la Paix, 75002 Paris.

La groupe des populaires d'assurances recrute
pour sa branche « dommages » élèves inspecteurs licenciés en sciences économiques, aimant les contacts humains, pour formation des agents, promotion des produits et règlement des sinistres, emploi en province, stage au siège social douze mois minimum, adresser curriculum vitae et photo à : M. Pelletier 13, square Max Hymans, 75744, Paris Cedex 15.

Association recherche Éducateurs expérimentés pour constitution d'équipe de démarrage « Club de Prévention », diplôme souhaité. Convention 66. Adr. C.V. + lettre manuscrite à l'A.N.A.E., 6, rue du Gal-de-Gaulle, 93360 Neuilly-plaisance.

VILLE DE MONTREUIL (93) recherche

2 INSPECTEURS DE SALUBRITÉ

Recrutement par voie de mutation ou sur liste d'aptitude.
Salaire brut : 4.535 F
Adresser C.V. copie diplômes et références à M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex.

SOCIÉTÉ IMPORTATION (16e) recherche URGENT

COMPTABLE STOCKISTE

EXPÉRIMENTÉ (E) sur ordinateur ICL.
Adr. C.V., photo, prétentions ACTIVAL, 59, rue de la Tour. 75016 PARIS.

---

30 ans, dynamique, exp. PRET A PORTER FEMININ, Si vous vous sentez capable D'ÊTRE RESPONSABLE DE NOTRE BOUTIQUE
Tél. : 503-07-21.

CABINET CONSEIL recherche

JURISTE

DROIT DES AFFAIRES minimum 5 ans expérience.
Envoyer candidatures avec copie diplômes sous nº T 031592 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

P.M.E. - 240 PERSONNES recherche pour son siège proximité aéroport MARIGNANE (B.D.R.)

ASSISTANTE DE DIRECTION

sténodactylo, possédant connaissances juridiques. Poste nécessitant 2 à 5 ans d'expér. Rémunération suivant niveau et compétences.
Adr. C.V. + photo s/nº 31.540 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société française fabriquant et installant des PRODUITS DE HAUTE TECHNOLOGIE intéressant essentiellement le domaine PETROLIER OFFSHORE (C.A. actuel : 800 millions) recherche pour assister **responsable des services juridiques,** *un*

Juriste

en vue de le faire participer à l'étude, la rédaction et le suivi de contrats internationaux sous leurs différents aspects juridiques.
Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une solide formation juridique (maîtrise + compétences en droit anglo-saxon et transports et assurances maritimes). 28 ans minimum, et 2 à 3 ans d'expérience acquise de préférence dans une société industrielle ayant des activités internationales (connaissance de l'anglais indispensable).
Lieu de travail : Paris.

Veuillez écrire en précisant prétentions, sous réf. 9063 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

média-system

STAGES DE FORMATION
rémunérés au titre des ASSEDIC (I.F.) ouvrir une boutique, gestion, direction de PME.
Renseignements AFEC, 281-39-76.

Cabinet Expertise Comptable CAMBRAI recherche

COMPT. NIVEAU BTS

avec expérience.
Ec. avec C.V. manusc. au journ. s/nº 7.804 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FORMATIQUE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE vous forme

ANALYSTE PROGRAMMEUR
DE HAUT NIVEAU IMS-DL1/CICS EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08.

DÉDRAMATISATION DU RECRUTEMENT et ORIENTATION DE CARRIÈRE.

Vous postulez à un emploi mais vous appréhendez les tests, l'entretien et les réunions de groupe.

Éloignez cette crainte en vous initiant aux techniques de recrutement.
Pierre-LICHAU Formation (Cours Privé) - 297-44-89.

Formation et placement

ANALYSTES PROGRAMMEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63 Inscription.
238-14-55 Cession.
241-83-83 Mars 1982.
Ouvert toute l'année.

STAGE RÉMUNÉRÉ

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

en systèmes informatiques. Formation pratique et théorique (900 heures) pour demandeurs d'emploi H/F., moins de 26 ans, diplômés enseignem. supérieur.
RÉUNION D'INFORMATION (programme débouché) Mercredi 10 février 9 h précises G.F.N., 14, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Téléphone : 296-12-58.

Organisme Formation, cherche Attachés (ées), pédagogiques, format. gest., format. langues. C.V. et photo : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, 75008 Paris.

CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE recherche NÉGOCIATEURS expérimentés bureaux d'activités

Adresser C.V. et photo à : INDIMO 7, r. de Logelbach, 75017 Paris.

IMPORTANTE BANQUE
CHAMPS-ÉLYSÉES recherche

1°) DOCUMENTALISTE
bilingue anglais.

2°) CADRE
pour services CONTENTIEUX.

Une formation universitaire et professionnelle est exigée pour les 2 candidats:

3°) GRADÉ. EXPLOITAT.
(présent. de dossiers de crédit).
Env. candidatures et C.V. Ecrire sous le nº T 031.593 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société d'ingénierie quartier Madeleine P.M.E. de 200 personnes recherche

COMPTABLE 2 H/F

Minimum 25 ans pour gestion trésorerie compte général
Contrat à durée déterminée éventuellement renouvelable

Adr. C.V., photo, prét. à AXIAL Publ., ss la réf. 8.925, 27, rue Taitbout, Paris-9e, qui transm.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

DES NON-SALARIÉS recrute dans le cadre de sa sous-direction des relations sociales :

CADRE

Chargé des conventions collectives. Les candidats de formation juridique supérieure devront avoir une bonne connaissance de la législation du travail et des relations sociales.
Adresser C.V. photo et prét. sous nº 8.410 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL de REVISION COMPTABLE PARIS 8e, recherche pour son département

FISCAL

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Elle sera parfaitement BILINGUE et pratiquera couramment les sténographies française et anglaise.

Ce poste évolutif requiert volonté, dynamisme et sens des responsabilités.

Ambiance internationale et jeune. Horaire variable. Tickets restaurant.

Envoyer C.V. et prétentions à Madame LIPPUNER, 6, avenue Marceau Paris 8e.

BANQUE PRIVÉE recherche pour prendre en charge SERVICE CHANGES

CADRE CLASSE VI ou VII

Connaissances approfondies requises :

- anglais lu, écrit, parlé couramment,
- Réglementation des changes,
- opération de transfert de change au comptant et à terme,
- avances en devises,
- comptabilité en devises et statistiques Banque de France.

Il s'agit d'un poste pouvant conduire à la responsabilité complète du DÉPARTEMENT ÉTRANGER
si le candidat possède :
Un sens des responsabilités affirmé
Un bon contact humain
Une aptitude à la formation du personnel
Adresser C.V. et prétentions sous le nº 7.416 à PUBLIFOP, 29, rue Bleu, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NEUILLY

équipée de 2 grands systèmes BURROUGHS B 6.900 Batch et télétraitement

recherche

1 PROGRAMMEUR SYSTÈME

(Cobol, la connaissance de l'Algol serait un atout)

Réelle possibilité d'évolution

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour développement d'applications de gestion (Cobol)

2 ans expérience au moins Niveau D.U.T., M.I.A.G.E. ou ÉQUIVALENT

Adresser C.V. et prétentions le nº 1.036 M, à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, Paris-2e, qui transmettra.

---

secrétaires

Notre D.G. cherche sa Secrétaire de Direction

Une femme de très bonne culture générale (formation supérieure souhaitée), accoutumée aux tâches d'un secrétariat de direction, et que la sténo et la dactylo ne rebutent pas : elle sait que cela fait partie intégrante de ses fonctions.
La Direction Générale coiffe - entre autres - la section Commerce International : vous serez donc appelée à de fréquents contacts avec l'étranger. A cet égard, une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable, la connaissance de la sténographie dans cette langue étant un atout supplémentaire. Enfin, une expérience orientée commercial sera une corde de plus à votre arc.
La rémunération est à débattre : elle sera évaluée en fonction de la candidate
Importante société du secteur agronomique, nous sommes situés en banlieue sud-est. Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous référence 4189 à DESSEIN, 69, rue de Provence 75009 PARIS.

Dessein

Propose travail temps partiel - 14e à ancienne SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE Notions artistiques et de classements. Bonne dactylo.
Écrire sous nº 31.495 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION
SAPIAS INFORMATIQUE
forme

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum.
Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons. CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE 6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

représentation offres

Recherchons

REPRÉSENTANT

expérimenté ou débutant pour vente de papier aux entreprises.
Clientèle existante à développer Paris-8e (nord) 92, 95.

Adresser c.v. et lettre manuscrite Papeteries Bellegarde, 134, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48,00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

IL MANQUE A VOTRE SOCIÉTÉ :
- Publicité ou relations publiques,
- Conseil en recrutement, sélection de personnel,
- Assurances (expertises civiles),
- Industrie pharmaceutique.

UN MÉDECIN-PSYCHIATRE

Homme 32 ans, expérience hôpital, clinique et clientèle libérale.
Formation psychanalytique + études lettres, diplômé d'expertise judiciaire.

Ecrire sous nº 31.573 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

FRANÇAIS 28 ANS
STATUT RÉSIDENT U.S.A. - M.B.A.
option gestion financière

Langues parlées et écrites
FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL

RECHERCHE POSTE AUX U.S.A. POUR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Ecrire sous référence 39.432 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

J'ai 26 ans
Formation Economique Supérieure

Sens des relations humaines
Trilingue Anglais-Allemand
Actuellement Inspecteur Financier dans Groupe important
Libre rapidement

Je cherche poste à responsabilités

Faire offre à M. Gilles MURZEAU,
8, av. de la Gare, 95250 Beauchamp, France.

ENSIA 35 ans expérience développement procédés industrialisation industries agro-alimentaires anglais courant. Etudie toutes propositions. B. GUITARD FIAC 81500 LAVAUR. Téléphone : (63) 41-34-00.

JF 23 a., DEUG. math.-physique, exp. prof. 2 a. m.-temps + 2 mois stage informatique, rech. poste techn. ou scient. Suivrait toute formation préalable. Ecr. s/nº 2.196 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TS TRAVX NIVEAU ÉLEVÉ GEST., COMPT., FISCALITÉ
par E.S.S.E.C. 39 ANS
rayon 80 km Ouest de Paris. Téléphone : 479-81-16.

Secrétaire direction 30 ans bilingue anglais, 5 ans expérience, cherche poste stable. Initiatives, responsabilités. Mme Mermillod, 524-36-65.

Directeur commercial luminaire mobilier bronze haut de gamme 18 années expérience marché national et d'exportation étudierait toutes propositions pour poste similaire ou corollaire. Ecrire sous le nº 6.741 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre audit bancaire très expérimenté BP + 2 ans ITB cherche poste audit ou organisateur. Téléphone : 751-05-29.

CADRE 33 ans D.E.S. Droit public Sciences Po., 6 ans responsable info, rel. ext., publications (réserve 10.000 exemplaires) cherche poste responsabilité. Téléphone : 007-92-76.

J.F. 37 ans, secrétaire sténodactylo, agent maîtrise, connaissant droit social et du travail. Gestion du personnel. Espagnol parlé, écrit, anglais scolaire, dactylographie, ch. poste stable, 93, 94, 77 ou Paris-Est. Ecrire nº 7.372 à Publifop, 29, rue Bleu, 75009 Paris, qui transmettra.

CADRE PROJETEUR II, 39 ans haut niveau, électricité + ttes activités connexes, ch. situat. PARIS intra-muros ou périph. Ecr. s/nº 7.801 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE FRANÇAIS/ANGLAIS de langue maternelle anglaise, cherche à élargir activité dans ce domaine. Traduction commerciale, publicitaire, technique. Spécial. économie politique, scienc. hum. et informatique. Relecture, correction, dactylographie en langue anglaise. Un service attentif, un travail soigné et remis à temps. Tél. 271-05-98, le matin.

J.H. 30 ans, Deug droit, 3 ans expérience assurances et recouvrement cherche situation en rapport dans service administratif région Paris, libre mars.

Ecr. s/nº 2.172 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF SERV. JURIDIQUE ET CONTENT. DES Droit privé, IDA, IAE, CAPA, polyvalent, très expér., sér. réf., ch. sit. en rapport ou secrétariat général. Ecr. s/nº 7.753 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. GÉNIE CLIMATIQUE aéraulique froid équipements collectifs, conceptions suivis ch. situation Paris, Afrique préférence. MARTIN, 116, av. Gambetta, Paris. Tél. : 362-59-88.

JAPONAISE TRILINGUE
Formation scientifique et interprète. Tél. 543-80-66.

J.H., 22 ans, B.T. et diplôme Ecole ESTIENNE, dégagé O.M., cherche place stable
AGENT DE FABRICAT. OU **TECHNICO-CCIAL**
sur région paris. ou périphérie. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 6.222 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 23 ans, Bac C, DUT comptabilité cherche travail mi-temps 2-3 jours/semaine ou matin. Etudie toutes propositions. Tél. : 273-33-52.

Dr. Ing./Ing. chim. français, cadre supérieur, H., 39 ans, interprète français-allemand, depuis 13 ans dans sidérurgie R.F.A., spécialiste recherche et applications, tôles minces, fer blanc, revêtements, corrosion, recherche situation en France. Offres à Guinomet, Lisztstrasse 7, D-4670 LUENEN.

J.F., 24 ans, licence lettres + EFAP. Expérience cherche emploi stable dans secteurs Relations Publiques Presse. Tél. : 080-25-32.

MÉDECIN BILINGUE
Français, anglais, habitant EMIRATS Arabes Unis, cherche emploi avec Laboratoire pharmaceutique ou assurances. De passage à Paris le 15 février. Ecrire HAVAS, 140, avenue Général-de-Gaulle, 95522 NEUILLY-sur-Seine, sous référence NICOT 0148.

CADRE - 45 ans
26 ans d'expérience professionnelle, très bonne connaissance de l'organisation et de la gestion de la moyenne entreprise industrielle (comptabilité, budget, informatique, social, commercial) recherche poste d'ADJOINT à RESPONSABLE d'une P.M.E. Paris ou région parisienne. Ecrire s/réf. 8.922 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

cours et leçons

Jeune Femme cherche travaux secrétariat à domicile. Possibilité dactylo. Bilingue anglais. Tél. : 590-59-13.

Anglais par téléphone cours sur mesure pour dirigeant entreprise et associés. 307-08-11.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

J.F., 20 ans, B.T.S. SECRÉTARIAT DE DIRECTION (option anglais), 1 an d'expérience cherche emploi de SECRÉTAIRE dans secteur commercial, exportation, tourisme ou artistique. Écrire sous le nº 031.404 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Formé aux Etats-Unis : 4 ans 35 ans, dirigeant commercial de P.M.E. secteur électronique vidéo, publicité, imprimerie. Spécial. export marchés américains-Europe. Langues : anglais, russe, allemand, italien cherche poste A RESPONSABILITÉS Tél. ce jour 964-35-72 ou écrire s/nº 031.602 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JOURNALISTE SPÉCIALISÉ Économie et Industrie, 23 ans de métier, salaire actuel 205.000 F cherche emploi journalisme, édition ou relat. extérieures, gdes entreprises. Ecrire sous le nº 31.498 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. bilingue anglais bonne connaissance ARABE avec exp. traduction et travail équipe rech. emploi, étranger non exclu. Ecrire sous le nº T 031.565 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE de DIRECTION 39 ans, exp. commerciale export, communication, relations extér., angl., espag., allem., italien cherche poste stable. Ecrire sous le nº T 031.563 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, exp. formation maîtrise audiovisuel rech. poste de service audiovisuel à créer ou existant. Ecrire sous le nº T 031.538 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FRANÇAIS 35 ans, très motivé, exp. avec SOCIÉTÉS NORD-Américaines, diplôme Thunderbird School of International Management, trilingue franç.-angl.-espag. rech. place aux U.S.A. avec Sté française vraiment décidée à se battre. Ecrire sous le nº T 031.567 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agent Technique 25 ans BTS physique anglais, exp. mesure de pression rech. emploi Paris, banlieue Nord/Nord-Est. Ecrire sous le nº 31.571 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Directeur de Sté, étranger, 34 ans, ingénieur ENSI, dipl. INSEAD, anglais, espagnol, allemand, concluant actuel. l'implantation d'une société au Nigéria. Exp. internat. recherche responsabilités équivalentes (93) 60-38-67 ou Ecrire sous le nº 31.570 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

34 ans, D.E.S.S., contrôle de gestion Dauphine D.E.C.S. (C.E. et C.C.) ITPES CNAM, 7 a. gestion compt. étudie ttes proposit. Tél. 584-97-07 apr. 18 h 30.

J. F., 25 ans, recherche poste secrétaire assistante bilingue anglais avec relations humaines. Ecrire MAILLE, 20, rue Gervais, 92130 ISSY.

J.F., niveau Maîtrise Droit bilingue anglais, diplôme (ISIT) étud. toutes propositions. Tél. : 992-17-26.

J.H. cherche place stable dans l'imprimerie comme AGENT DE FABRICATION Paris, Sud-Est ou Sud-Ouest. Formation de technicien supérieur ESTIENNE, diplômé de cette école. Ecrire sous le nº 031.557 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
31 ans, traductrice anglais-allemand, connaissance langue arabe. Etudes supérieures, excellente présentation. Expérience relations publiques, voyages recherche poste motivant PARIS ou ÉTRANGER Ecrire sous le nº 031.606 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

35 ans, docteur en économie du travail, recherche poste chargé d'études dans organisme de recherche, grande entreprise ou collectivité locale. Ecrire sous le nº 031.249 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Administrateur de sociétés. Conseiller économique, diplômé, suisse, indépendant, accepterait mandat d'administrateur. Bureau complètement équipé. Constitution rapide de sociétés. Écrire sous chiffre P. 7.765 PUBLICITAS, Case Postale 12, CH. 1002 LAUSANNE (SUISSE).

Pr Création boutique Antiquités part. rech. CAPITAUX, taux intér. 15 à 20 %. PAUL, 26, av. de Tourville, 75007 Paris.

travail à domicile

Secrétaire exp. frappe s/IBM tous manus. ou cassettes en Fr., All., Angl. 327-90-38.

Je frappe thèses, mémoires, manusc. (sc. humaines, droit, médec...) sur mach. électro., trav. rapide et soigné. 535-28-95.

Anc. Sec. cherche tous travaux dactyl à domicile. Thèse manuscrit. Tél. : 357-21-18.

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE nº spécial de FRANCE-CARRIÈRES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests
- Graphologie et ses pièges
- 12 méthodes détaillées, etc

Pour informat., écrire CIDEM M 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

occasions

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
prix d'usine pose assurée renseignements - 757-19-19.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

MINI COOPER 1300 : 2 couleurs, peintures gris métal., bon état (int. cuir, tableau de bord bois + téléphone), jantes larges. Année 74. Prix 13.000 F. H. B., Mme Roginas : 704-30-22, 727-38-68.

locations

UTILITAIRE-TOURISME
LOUEZ
Le véhicule de votre choix à un prix INCROYABLE. EXPRESS ASSISTANCE.
Etoile 504-01-50.
Montparnasse 222-35-04.
Agence LYON ET CANNES.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE 3/4 p., 80 m² tt cft, refait neuf, clair. 640.000 F - 347-15-42

3e arrdt

VIEILLE-TEMPLE-Bretagne
SEJOUR + 3 CHBRES
Duplex, asc., 354-95-10. Soleil.

4e arrdt

MARAIS-SAINT-PAUL
Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique APPARTEMENT 115 m² Entrée, séjour, 2 chbres, salles de bains, cuisine, office jolie décoration Garage en sous-sol.
CIABA - 720-30-00

EXCEPTIONNEL
FACE ILE SAINT-LOUIS
2/3 p. dans imm. neuf grand standing. Prestations luxueuses. Px 900.000 F. T. 566-52-00.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
GD STUDIO A RÉNOVER 2e étage sur rue. Direct pptaire mardi 12/17 h, 1, RUE LINNE PARIS-5e.

BD SAINT-GERMAIN bel appt d'angle, 183 m², bon plan, 2 chambres service, possibilité professionnel. GARBI. 567-22-88.

BROCA-ST-MEDARD 354-95-10
TERRASSE 70 m²
séj. + 2 chbres, asc., soleil.

MOUFFETARD
GRENIER ATELIER plein de charme, chambre indépendend. Terrasse. 700.000. 562-16-40.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI - 354-42-70
SUR PARC PRIVÉ
Triplex 90 m², caractère.

RUE DE TOURNON, 90 m², séj. + chbre, très bel. imm. GARBI, 567-22-88.

MONTPARNASSE Imm. pierre de t., 3e ét. asc. BEAU 4 P., chbre serv. 880.000. St-Placide immob. 222-18-49.

7e arrdt

RUE DE BELLECHASSE sur rue et jard. ét. élevé, 8 p., tt cft, caractère. 522-19-41.

QUAI D'ORSAY - 130 m²
5 P. + service, très bel imm. avec asc., 1.500.000 F assistance travaux à votre goût au prix d'entreprise. DIRECT : 553-14-14.

COGNACQ-JAY
Av. BOSQUET imm. stand. Pierre de taille, appt de réception 350 m² + 3 serv., garage. Jean-FEUILLADE - 566-00-75.

CHAMP-DE-MARS
Studio tt cft, 30 m², entièrement rénové, décoré, exceptionnel. 265.000 F. Vis. mardi, mercredi, 11, rue VALADON de 14 à 17 h. 30. Tél. 208-15-30.

8e arrdt

A vendre, 3 chambres de service à rénover. 20 m², asc., 189, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Tél. après 20 h. 532-30-13.

COURCELLES HOCHE ds imm. récent petites surfaces, idéal pour investisseurs, cft, park., cave, px élevé justifié. SANTANDREA 260-67-36 ou 67-66.

9e arrdt

TAITBOUT-PROVENCE
Dans bel immeuble ancien. A rénover 3 P. 60 m² envir. Prix : 370.000 F - 575-62-78.

13e arrdt

Mº ARAGO, imm. cours rénovat. ATELIERS-DUPLEX, STUDIOS et APPT. Px moyens terminés. 8.600 F le m². 272-40-19.

TOLBIAC. Grand 2 P., cuisine, sal. bains, w-c, cave, parking en ss-sol, 46 m² + TERRASSE. 445.000 F à débattre. IMMO 112. Tél. 355-59-88.

14e arrdt

ALÉSIA-PLANTES 354-95-10.
VILLA 260 m², JARDIN 100 m².
Charme de la campagne.

15e arrdt

MÉTRO BIR-HAKEIM
6e ét., asc., 3 P. à rénover. Jean-FEUILLADE - 566-00-75.

FACE HOPITAL BOUCICAUT Petite résidence gd standing. Construction neuve.
3 P., 79 m² + BALC.
1er étage. 969.000 F.
DUPLEX 3 P., 86 m².
+ terrasse, dernier étage, 1.215.000 F. + parking. Frais notaire 2 %. Tél. pour R.-V. 267-42-06.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND. STANDING (jardin, balcon, terrasse, etc.)
STUDIO AU 6 P.
Prix moyen 12.300 F. le m². Tél. au 575.62.78.

BELLES TERRASSES
LIV. + CHBRE 840.000 F
LIV. + 2 CHBRES 1.465.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

FRONT DE SEINE LUXUEUX 3-4 P., 105 m². VUE SPLENDIDE, soleil. 734-16-99.

Mº VAUGIRARD
Imm. pierre de t. Charme, soleil. DOUBLE LIVING, 1 CHAMBRE, entrée, cuisine, bains, balcon. PX INTÉRESS. Chf. cent. 60, rue de l'ABBÉ-GROULT. Mardi, mercredi 14 à 17 h.

A SAISIR
3 pièces tout cft dans bel immeuble, soleil, faibles charges. Tél. : 566-52-00.

16e arrdt

GD 2/3 p., luxe 100 m² env., près av. MARCEAU, parkg et verd. 1.200.000. 720-22-33.

PORTE-DAUPHINE immeuble récent, 7e étage, ascenseur, grand studio, 45 m², 600.000 F. Tél. : 562-05-55.

AVENUE RAPHAEL
Imm. moderne, grd stud., grand living + 3 chbres, 175 m², 4e ét, balc., chambre service, parking. Téléphone : 553-00-21.

92 Hauts-de-Seine

CABINET PEYCHAUD, 603-70-92 BOULOGNE STUDIOS- 2-3-4 P., tout confort, de 160.000 à 800.000 F selon catég. et surfaces. 603-70-92.

ST-CLOUD, AGRÉABLE 3 P. tt cft, 65 m², imm. 20 ans environ, bon standing, 1er étage. SUR JARDIN TRÈS CLAIR Prix 420.000 F. 603-70-92.

NEUILLY 2/3 P. 61 m² AU SOLEIL 610.000 facil. 320-73-37.

COLOMBES pr. transports et gare, 4 P., cuis., s. de bs, w.-c., cave, tr. clair. 350.000 créd. poss. IMMO 112, 355-59-88.

NEUILLY-SAINT-JAMES
LUXE 150 m² env. SÉJOUR DBLE 3 CHBRES 2 b. TERR. PLANTÉE Park. - 727-84-76.

VILLE D'AVRAY
beau séjour dble + 2 chbres 85 m² environ tout confort, gd balc. sur jardin et bois, dressing placards, 2e asc., gd box. Imm. stand. 780.000 F. 603-70-92.

95- Val-d'Oise

GARGES-LES-GONESSE. beau 4 p., cuis. s. de bs, w.-c., cave, près transp., comm., écoles. Tr. clair. 265.000 F.Créd. possib. IMMO 112. 805-84-39.

Province

A VENDRE (affaire à saisir) Cause double emploi, de préférence de particulier à particulier. Appartement F 2, très ensoleillé, Côte-d'Azur, Les Lecques (Var), 300 m de la plage, 500 m du port. Rez-de-jardin, dans petit immeuble très bon standing de 2 étages, jardin 60 m², parfait état, charges insignifiantes. Prix : 400.000 F. Tél. : 16 (92) 31-35-05.

PARTICULIER VEND P3 PLEIN SUD. 320.000 F. NIMES. Tél. : 16 (66) 26-94-98 ou 67-94-73.

Les Houches, 6 km Chamonix.
PART. VEND Appt. 2/3 pièces ensoleillé, tout cft, 52 m² excellent état, 3e ét. (asc.) vue imprenable sur massif. MONT BLANC, garage + cave. Tél. : (16-1) 783-30-93 (H. B.). (16-1) 656-20-74 (ap. 20 h).

appartements achats

RECHERCHE 1 à 3 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE Recherche, urgent, 2 à 3 P. Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY, 16, rue Amiral-de-Joinville. Bel immeuble, pierre de taille, 100 m², double living + 2 chambres, soleil, parfait état, chambre de service, cave, possibilité de parking, 4.900 + 700 F de charges, chauffage compris. Visite mardi 12 à 14 heures, 5e étage gauche.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine. 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS HOTELS PARTIC. et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-78-99**

Collaborateur journal cherche living double + chambre, cuis., s. de b. Paris-9e ou 2e uniquement. Téléph. : 285-88-72 ou Ecr. s/nº 6.244 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service de nuit - 770-67-26.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Recherche à louer banlieue pavillon pr 2 couples, même à rénov. Loyer modéré. T. 793-26-09.

locations meublées offres

Paris

RÉPUBLIQUE. Part. loue belle ch. meublée, tt cft, imm. neuf, standing, 1.150 F + charges. Téléphone : 200-61-68.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

Étudiant cherche chambre centre Paris. Téléphone : 975-71-02.

bureaux

Locations

Domiciliation secrétariat Champs-Elysées, Boulogne. A partir 100 F H.T./mois 603-27-77.

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét. - délais rapides
ASPAC 293.60.50

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50

BOISSY-ST-LÉGER
Terminal RER (entre ROISSY et ORLY) société internationale modifiant son organisation, cède son bail 3/6/9, surface 320 m² en 17 bureaux, Télex, Téléphone, meubles disponibles si nécessaire. Loyer mensuel, charges comprises : 15.000 F. T. (1) 569-39-59/569-17-50.

INVESTISSEMENT
TERNES WAGRAM Murs de bureaux loués. Sté 1re catégorie, 150 m² environ, 6 bur. + hall + sanitair., chauf. centr., climatisation, 6e ét., asc. Bel immeuble Pierre de taille. Bail 1er avril 77. Loyer 160.032 F. Prix : 1.550.000 F. Tél. : GÉRANT 720-89-16.

fonds de commerce

Vds murs de restaurant à Neuilly Front de Seine, en toute propriété, revenu annuel 63.000 F., 110 m² sur 2 niveaux. Prix 600.000 F. Tél. : 798-50-97.

boutiques

DAUPHINE/NESLE très belle surface cciale de 220 m² angle de rues, 25 m de vitrine, bail neuf, droit au bail à débattre. SANTANDREA : 260-67-36 ou 67-66.

hôtels particuliers

NEUILLY-SABLONS. A vendre petit hôtel avec jardin, fonds + murs. Exceptionnel, prix à débattre. Tél. 8-11 h, 747-71-32.

pavillons

URGENT A VENDRE NEUF 150 KM PARIS (Loir-et-Cher). Pavillon F4 tt cft, cheminée sur 1.500 m² terrain clos. (Prêt PAP 1979) 400.000 F à débattre. Tél. : 373-54-29 après 20 heures.

LE MÉE-SUR-SEINE
Part. vend dans lotissement PAVILLON INDÉPENDANT 6 pièces, cuisine 16 m², séjour 30 m², 4 chambres, rangements. Sous-sol total + cave + garage. Terrain 630 m². Prix : 540.000 F dont 300.000 cessibles à 15,40 %. Téléphone : 068-90-72.

villas

Vend Mandelieu villa 2 pièces possibilité agrandissement, vue panoramique Estérel et mer, état neuf, grande terrasse, piscine et tennis dans domaine, route privée. possibilité anneau de port. Prix : 550.000 F. Écrire Pierre-DALLIÈRE, allée des Bois. ST-GENEST LERPT 42530.

fermettes

PRAYSSAC (Lot), Fermette. 8 ha boisés, bâtim. pierre convenables, tél. libre. Except. 350.000 F. JARGEAU, 47500 Libos. Tél. (53) 71-01-28.

manoirs

ALLIER, manoir, prox. village, tt cft. 10 p., parc + terrain 1,5 ha. Px 840.000. Env. grat. doc. + photo. Cab. PEZET, 03500 SAULCET. Tél. (70) 45-35-70.

terrains

MONTFORT-L'AMAURY (78). Part. à part. 866 m², ttes viab. T. 281-88-35 ou 539-68-47.

A vdre parcelles viabilisées 2 et 3 faces à Saint-Laurent-de-la-Salanque, dans les P.-O., à 5 km de la mer Méditerranée. Ecrire LOUIS JACOMI, chemin du Parc-Ducup, 66000 PERPIGNAN. T. 16-68-34-88-73.

viagers

AVENUE KENNEDY Imm. 1934 gd luxe. VIAGER LIBRE 2 têtes 75-79 ans 125 m² env. Salon, s. à manger 2 chbres, 2 bains + chbre de serv. ENTIÈREM. REMIS NEUF 850.000 F + 8.000 F rente mensuelle - 227-22-62.

F. CRUZ 266-19-00
8, rue La Boétie, Paris 8e. Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC M. CHOTARD A PROPOS DU RAPPORT AUROUX

« Il ne saurait être question d'abandonner aux syndicats toute la politique sociale de l'entreprise »

nous déclare le premier vice-président du C.N.P.F.

Les projets de loi de M. Jean Auroux, ministre du travail, sur les nouveaux droits des travailleurs, ne seront examinés, en conseil des ministres, qu'au mois de mars. Ce nouveau retard s'explique par la décision gouvernementale de consulter le Conseil économique et social et surtout par les pressions du patronat, qui réclame un « débat national ».

M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F., expose, dans l'interview qu'il a accordée au « Monde », les inquiétudes et les critiques des employeurs.

— *Vous avez organisé un référendum auprès des adhérents du C.N.P.F., pour connaître leur avis sur le rapport Auroux, relatif aux droits des travailleurs. Pourquoi avoir choisi cette procédure exceptionnelle ?*

— Le rapport Auroux est extrêmement grave. L'application des dispositions prévues transformerait profondément, en effet, les relations sociales dans l'entreprise. Or, modifier les règles de fonctionnement des entreprises constitue un risque pour celles-ci — et pour notre économie et notre pays, — au moment où elles sont mobilisées pour gagner les deux batailles fondamentales de la compétitivité et de l'emploi. Il est nécessaire de tirer la sonnette d'alarme. Attention aux apprentis sorciers, car le mal fait sera irrémédiable. Savez-vous que, en 1982, les entreprises paieront plus de 600 milliards de francs d'impôts et de cotisations sociales, ce qui correspond au cinquième du produit national brut ?

» C'est pour ces raisons que nous n'avons pas voulu que le rapport Auroux soit uniquement analysé au niveau des états-majors, patronaux ou syndicaux. Il justifiait une procédure exceptionnelle de consultation, qui a été engagée, à l'automne, par l'entremise de nos fédérations et unions patronales. Cela correspondait à une triple volonté : informer le plus grand nombre possible de chefs d'entreprises de toutes tailles, de tous secteurs et de toutes régions ; consulter les hommes de terrain, les experts économiques que sont les chefs d'entreprise pour connaître leurs refus et leurs acceptations ; les mobiliser sur un dossier-clé pour la vie et l'avenir des entreprises.

— *Pouvez-vous nous en rappeler les résultats ?*

— Cinq mille copies du rapport Auroux ont été envoyées. Les fédérations et unions ont répondu massivement. Par exemple, le groupe des métaux de la région parisienne nous a fait parvenir un texte de plusieurs dizaines de pages. Ce référendum a traduit l'ampleur de l'inquiétude des chefs d'entreprise, qui a été transcrite dans une motion adoptée à l'unanimité, lors de l'assemblée générale du C.N.P.F., le 15 décembre dernier.

— *Quelle sont les principales dispositions du rapport contre lesquelles vous vous élevez et pourquoi ?*

— D'abord contre sa finalité même. Selon son auteur, « *la mise en œuvre du contenu de ce rapport est de nature à opérer une transformation profonde et durable des relations industrielles dans notre pays et à créer une véritable rupture avec le modèle existant* ». Comment les chefs d'entreprise ne seraient-ils pas inquiets face à cet objectif ? Comment pourraient-ils l'accepter, même si le ministre du travail tente aujourd'hui de minimiser cette volonté de rupture.

» Ce modèle — le modèle libéral — n'a-t-il pas permis aux Français de tripler leur niveau de vie en trente ans, à la France de devenir l'une des cinq premières nations industrielles du monde ? Pour paraphraser un homme célèbre, je dirai que les chefs d'entreprise sont attachés au modèle libéral, qu'ils considèrent comme le plus mauvais des modèles... à l'exception de tous les autres.

» L'entreprise ne peut être, sans dommages, le sujet d'expérimentation économique et sociale, car elle est fragile et vulnérable, menacée par une concurrence internationale impitoyable. Vingt mille entreprises ont disparu en 1981 — avant et après le 10 mai, — contre neuf mille en 1974.

— *Et au-delà de cette finalité ?...*

— A la lecture du rapport Auroux, on a l'impression qu'il n'existe que deux protagonistes dans l'entreprise : le chef de l'établissement et les syndicats. Comme si la vie sociale de l'entreprise se réduisait à un face-à-face entre eux deux, comme si elle se limitait à l'expression collective des salariés. Une telle image ne correspond pas à la réalité de l'entreprise en 1982.

» Limiter ainsi le dialogue social, dans un pays où le taux de syndicalisation ne dépasse guère 20 %, est plutôt surprenant. En disant cela, je ne nie en aucune façon le rôle indispensable de la représentation syndicale dans l'entreprise : tout le monde connaît mon attachement indéfectible à la politique contractuelle. Mais, parallèlement à l'expression collective des salariés, il existe une expression individuelle, révélation des années 70. Tenir compte de ces aspirations individuelles (temps et conditions de travail, formation, salaires, etc.) est une nécessité sociale, mais c'est aussi la condition du progrès économique et d'une véritable participation des salariés à la bonne marche des entreprises.

Contre l'obligation de négocier

— *Des conseils d'atelier, alors ?*

— L'expression individuelle des salariés sur le lieu de travail est un domaine où doit s'exercer les responsabilités de l'encadrement. Celui-ci ne peut être cantonné à des tâches strictement techniques ou économiques, et sa mission essentielle devient l'animation des hommes : organisation, conseil, assistance. Limiter la vie de l'entreprise à un face-à-face patronat-syndicats, c'est nier le rôle de l'encadrement. Les cadres — de la direction générale à la maîtrise d'atelier — sont, à la fois, l'ossature et le système nerveux de l'entreprise. Ils sont les grands oubliés du rapport Auroux. C'est un non-sens. Nous ne nous résignerons jamais à un tel gâchis humain et économique.

» Et puis, le rapport Auroux semble ignorer le grand mouvement d'innovations réalisées dans nombre d'entreprises françaises. Il n'échappe pas au grief d'archaïsme. Or il faudrait que les Français apprennent non pas à aimer, mais à mieux connaître leurs entreprises. Sans attendre le texte ministériel, les entreprises françaises ont su innover et améliorer les conditions de vie au travail. De grands progrès sociaux ont été réalisés, grâce à la politique contractuelle et aux politiques sociales d'entreprise. En 1982, l'entreprise n'est pas seulement la cellule fondamentale de création de richesses : elle est devenue un foyer d'innovation.

Pour l'expression individuelle

— *Pourquoi le ministre du travail a-t-il alors éprouvé la nécessité d'imposer une obligation annuelle de négocier dans les établissements de plus de cinquante salariés ?*

— Le rapport Auroux comprend cent quarante mesures distinctes. Acceptables, pour certaines, l'ensemble de ces mesures, adoptées simultanément, pèseront très fortement sur les entreprises, notamment les plus petites. En l'espèce, ce que conteste le C.N.P.F., ce n'est pas le principe de la négociation, mais l'obligation qui est faite de négocier. Certes, selon l'interprétation du ministère du travail, cette obligation n'implique pas une obligation de résultat. Mais c'est de l'idéalisme : c'est méconnaître le dynamisme syndical que d'imaginer que cette obligation de négocier n'entraînera pas, chaque année, une profonde et longue perturbation dans la vie de l'entreprise. D'autre part, quelle sera la valeur de ces accords ? Est-ce qu'ils lieront les parties signataires pour une certaine durée ou est-ce qu'ils ne seront que des constats des avantages acquis, des concessions faites ? Est-ce que des syndicats signataires pourront, dès le lendemain, engager de nouveaux conflits ?

» Depuis 1950, le niveau promordial de la négociation entre partenaires sociaux est la branche. Des conventions collectives y sont négociées, qui s'appliquent aux grandes, moyennes et petites entreprises. L'instauration d'une obligation de négocier au niveau de l'entreprise stérilisera obligatoirement le niveau de négociation au niveau de la branche, et le risque est de vider de toute substance les conventions collectives qui, en trente ans, ont permis à dix millions de salariés d'avoir des garanties sociales importantes et enviables. Un autre risque est de créer un système « dual », comme au Japon te au sud des Etats-Unis, où la protection des salariés est très différente entre les grandes et les petites entreprises. On trait vers un système de contrats d'entreprise qui supprimerait le pluralisme syndical, avec la prédominance de l'organisation majoritaire. Nous sommes favorables à la négociation d'entreprise, à condition qu'elle soit volontaire.

— *Le ministre du travail respecte le pouvoir de décision du chef d'entreprise. Avez-vous un commentaire à faire sur ce point et relevez-vous, dans le rapport Auroux, d'autres aspects favorables au patronat ?*

— Certes, les chefs d'entreprise ne peuvent qu'être satisfaits que le rapport Auroux ne préconise pas l'introduction d'un droit de veto aux représentants du personnel en matière d'emploi (ce que prévoyait le projet socialiste). Sinon, cela aurait été un acte de destruction de l'entreprise. C'est donc une satisfaction, mais toute relative.

» Le C.N.P.F. n'analyse pas le rapport Auroux en relevant les « aspects favorables ou défavorables » au patronat : il se soucie des intérêts globaux de l'entreprise et de ceux qui y travaillent. De ce point de vue, le rapport, qui se présente comme un gigantesque catalogue, ne comporte pas que des aspects négatifs, et j'en reviens au développement de l'expression des salariés sur le lieu de travail. Du reste, cette question était au cœur des travaux des assises du C.N.P.F. de 1977 et de 1980, et, le 24 mars 1981, nous avons organisé une journée nationale sur le thème du dialogue dans l'entreprise. Préoccupation commune, donc, mais, pour le C.N.P.F., je le répète, l'expression des salariés sur le lieu de travail ne doit pas être encadrée par les syndicats. Une liberté définie, contrôlée et encadrée par les syndicats, n'est pas une véritable liberté. On va rigidifier, figer ce qui doit être nécessairement informel, souple et divers, dans l'intérêt même des salariés.

— *Vous réclamez « un grand débat national » sur ce rapport. Selon quelles modalités ?*

— Un rapport susceptible de modifier profondément les relations sociales dans l'entreprise ne saurait être adopté « à la sauvette ». Ce débat pourrait se situer à trois niveaux : au niveau de l'entreprise, où les chefs d'établissement organiseraient des réunions d'information ; au niveau départemental, où les présidents de nos unions patronales exposeraient aux parlementaires locaux les menaces que l'application de ce rapport font peser sur l'avenir des entreprises françaises ; et au niveau national, où le C.N.P.F. exposerait les revendications des chefs d'entreprise, leurs craintes et leurs souhaits.

— *M. Auroux entend introduire dans l'entreprise « un nouvel espace de démocratie ». Le C.N.P.F. admet-il cette notion ?*

— Cette transposition du langage politique à l'entreprise n'a pas beaucoup de sens. Et c'est une source de profonde erreur. Croyez-vous qu'une famille, qu'une école, doivent vivre selon les règles de la démocratie, de l'élection et de la représentation ? L'entreprise n'est ni une communauté politique, ni une communauté naturelle. Elle n'est pas uniquement au service de ceux qui y travaillent et de ceux qui la dirigent. Elle doit créer des richesses et des services pour les marchés. Elle est obligée d'associer des capitaux et des hommes. Elle est au service de ses clients, de ses fournisseurs, de ses actionnaires et de la communauté nationale.

» Dans ces conditions, parler de citoyenneté d'entreprise est un contresens. Parler de démocratie économique est un abus de langage. C'est aussi de la démagogie. Nous sommes trop attachés à l'idée démocratique pour accepter qu'elle soit mise à toutes les sauces. L'objectif de l'entreprise doit être l'efficacité. Nous ne pouvons donc être doctrinalement d'accord.

» Cela dit, je crois, sincèrement, que les syndicats peuvent jouer un rôle positif et même qu'il est important qu'ils soient forts.

— *Vraiment ?*

— Forts et responsables, c'est-à-dire dûment mandatés. Je suis inquiet de voir certains d'entre eux tenter parfois de revenir devant leur base avant de signer un accord. Ce n'est pas de la démocratie, ce n'est pas un progrès, c'est le refus de prendre et de porter ses responsabilités. En fait, cela peut ruiner la politique contractuelle.

» De même, nous avons toujours affirmé que les syndicats avaient leur place dans l'entreprise. Mais il ne peut être question de leur abandonner, de leur concéder ou de leur sous-traiter la totalité de la politique sociale dans l'entreprise. Ce sont les chefs d'établissement qui sont responsables de la gestion sociale. Ils doivent y associer, par une concertation étroite et permanente, l'encadrement. Ils doivent constamment être à l'écoute de leurs salariés. Cette gestion n'est ni antisyndicale ni asyndicale. La politique sociale menée par le chef d'entreprise est le complément nécessaire du dialogue avec les syndicats. »

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING.

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

L'ordonnance est une « faute » que le gouvernement doit corriger

déclare M. Henri Krasucki

« *Nous ne tiendrons personne quitte de ce qui lui revient* », écrit M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., dans *l'Humanité* du 8 février, à propos des difficultés rencontrées dans les entreprises pour la réduction des horaires

« *1) La responsabilité première incombe évidemment au patronat pour qui tout progrès social est un crève-cœur et dont le porte-monnaie est depuis toujours en peau de hérisson (...) ;*

» 2) Il n'aurait pas pu se donner de possibilité de manœuvres rétrogrades sans la signature complaisante de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C. et de la C.G.C. en juillet 1981.

» Cet accord existe, on voit bien aujourd'hui tout ce qu'il a de mauvais (...) ;

» 3) Le gouvernement a, malheureusement, lui aussi une part de responsabilité, il ne sert à rien de tenter de le dissimuler. (...) La C.G.T. a loyalement fait connaître à temps au gouvernement ce que seraient les conséquences de l'accord de juillet 1981 si le gouvernement lui donnait son aval.

» Il pouvait l'éviter. Il a choisi l'inverse, malheureusement. Son ordonnance, en spécifiant que le maintien du salaire n'était garanti qu'au niveau du SMIC, couvre légalement sa réduction pour tous les autres. Comme elle couvre également, par sa rédaction, les aggravation des conditions de travail et les tricheries patronales.

» Des déclarations ministérielles inacceptables ont ouvertement tenté de justifier ces restrictions et ces reculs sociaux. (...) Ce sont des faits. Nous n'en tirons pas la conclusion qu'il faudrait modifier notre opinion sur l'orientation générale du gouvernement : nous la soutenons en tant que tendance, nous apprécions positivement les réformes importantes engagées.

» Mais quand quelque chose ne va pas, nous le disons, et faute d'être entendus nous faisons ce que doit faire un syndicat, avec les travailleurs. Sans outrance, sans surenchère, mais nettement pour faire corriger une faute.

» C'est au gouvernement que cette situation pose un problème. Il serait bien inspiré d'en tirer au plus tôt de judicieuses conclusions. »

Auparavant, M. Krasucki a lancé quelques flèches contre M. Edmond Maire : Il « *est intransigeant pour des revendications dont il ignore le réalisme en Pologne, mais chez nous il prêche l'austérité* ».

M. ANDRÉ BERGERON : il ne faut pas rêver.

« *Il ne faut pas rêver. Si la réduction d'une heure de travail par semaine doit se traduire par l'amputation de 2,5 % du pouvoir d'achat, les salariés ne marchent pas et le les comprends* », a déclaré M. André Bergeron, samedi 6 février à Marignane (Bouches-du Rhône).

« *En effet, si une heure de travail de moins ne change rien dans la vie des gens, c'est autre chose si pour un salaire de 3 500 à 4 000 francs il en découle 100 francs de moins à la fin du mois* », a poursuivi le secrétaire général de F.O., qui intervenait lors de l'assemblée générale de la section F.O. de la SNIAS. « *Je souhaite que ceux qui rêvent de partage du travail et de politique des revenus gardent les pieds au sol.* »

« *La délégation F.O. dira tout cela jeudi lors de la réunion à Matignon présidée par M. Pierre Mauroy*, a-t-il insisté, *elle le dira sans ambages, persuadée que telle est l'opinion des travailleurs.* »

« *Nous voulons être les interlocuteurs loyaux et responsables du gouvernement et des patrons mais nous ne nous laisserons pas entraîner dans la voie des idées fumeuses de l'autogestion et de la politique des revenus* », a conclu M. Bergeron.

La « grève » des douaniers

LA CIRCULATION A REPRIS A LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE APRÈS L'OPÉRATION-BOUCHON DES CAMIONNEURS

La circulation des poids lourds et des voitures de tourisme a repris, lundi matin 8 février, peu après 0 h 30, aux divers postes-frontières franco-espagnols du Pays basque français qui étaient bloqués depuis l'après-midi par des camionneurs.

Plus d'un demi-millier de camions étaient arrêtés, dimanche soir, sur l'ensemble des trois postes-frontières (Biriatou, Béhobie, Pont-Saint-Jacques). Les routiers, dont certains bloquaient la frontière depuis près de vingt-quatre heures, veulent absolument obtenir des garanties de la part des douaniers quant à la libre circulation le dimanche des camions T.I.R. (transports internationaux routiers). Les douaniers, quant à eux, dans le cadre de leur grève du zèle, se refusaient à viser le dimanche les carnets routiers des T.I.R.

Les douaniers ont finalement accepté de faire une concession « *dans le but d'apaiser les esprits* », mais le problème de fond reste le même, et de nouveaux blocages de frontière pourraient avoir lieu dans le courant de la semaine ou le week-end prochain. Les douaniers ont en effet accepté de doubler les effectifs chargés de viser les carnets des transporteurs routiers internationaux, mais leurs délégués syndicaux ont précisé que l'application stricte des règlements (et non pas ce que l'on appelle à tort la grève du zèle) se poursuivrait tant que leurs revendications, sur le plan national mais aussi régional, ne seraient pas satisfaites.

CORRESPONDANCE

Des précisions de la direction générale des douanes

A la suite de l'article « Quand les douaniers d'Orly marquent le coup », dans le Monde *du 6 février, la direction générale des douanes nous demande d'apporter les précisions suivantes :*

1) La durée légale de travail en douane était, avant le 1er janvier 1982, de 41 heures par semaine. Certains services bénéficiaient cependant de facilités horaires qui avaient pour effet de diminuer, en fait, cette durée de travail.

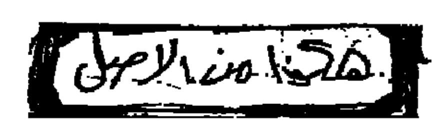
2) Depuis le 1er janvier 1982, la durée légale hebdomadaire a été ramenée à 39 heures. Il s'ensuit :

— que les personnels dont la durée réelle de travail excédait 39 heures par semaine bénéficient désormais de la nouvelle durée de travail de 39 heures ;

— que les personnels qui, grâce à des facilités horaires acquises antérieurement, accomplissaient une durée réelle de travail inférieure à 39 heures par semaine, continuent d'assurer le même temps de travail, sans aggravation ni diminution.

3) Pour l'application de ces dispositions sur les *aéroports parisiens*, le temps réel de travail a fait l'objet d'un constat au 31 décembre 1981. Il se situe selon les personnels et les fonctions exercées, à 36 heures, à 37 heures 30 ou à 38 heures. Ces durées étant inférieures à 39 heures, le temps de travail réel de tous ces agents demeure donc le même qu'auparavant.

Bien entendu, au cas où, par suite des nécessités de service ou par le jeu de la durée des vacations, un agent est amené à effectuer pendant une semaine un temps de travail supérieur à ce temps réel, il bénéficie d'une compensation équivalente dans les semaines suivantes.



AGRICULTURE

Paysans sans frontières

(Suite de la première page.)

A Dijon, tout a commencé avec Jean Legrand. Militant tout terrain — coopération, syndicalisme, agriculture de groupe, — le leader de la paysannerie en Côte-d'Or a apporté à l'AFDI l'aval des organisations professionnelles traditionnelles. Pourquoi cet intérêt pour le tiers-monde ?

« *Au cours de vacances forcées en Algérie,* dit-il, *j'ai vu passer des gars à la magnéto, cela fait réfléchir sur ce qu'est l'homme. L'Algérie française, c'était une réussite technique, mais, au niveau humain, une catastrophe. J'ai découvert deux cultures différentes, l'islam et la chrétienté, et le souci permanent de dominer l'autre. Même si tu as une capacité de développement, l'autre te l'interdit.* »

Rentré d'Algérie, il milite chez les Jeunes agriculteurs : « *Chez nous, on était huit enfants. Le sous-développement, tu le trouves partout. Les parents ont préféré manger la ferme pour qu'on acquierre une formation.* » Aussi, la formation des agriculteurs — *en les prenant là où ils sont* — le fera-t-elle bouger, avec son engagement de chrétien : « *On a reçu, on a le devoir de donner.* »

Mais le tiers-monde ? « *C'est une question d'équilibre. Il y a des gens qui ont le même travail que nous, fournissent des aliments. Notre intérêt, c'est qu'ils vendent cher. Dans une économie de concurrence, plus ils vendent cher, moins ils concurrenceront nos productions. Et puis, on nourrit qui aujourd'hui ? Les sociétés de transport internationales. Le manioc dans un sens, le blé dans l'autre, ce sont deux voyages de trop. On a tout intérêt à ce que ces gars-là produisent ce qu'ils mangent chez eux.* »

Jean Legrand s'est efforcé de convaincre ses collègues présidents des organisations agricoles de financer l'organisation. Bonheur certain pour leur engagement oral. Bonheurs divers dans le versement des cotisations. Mais l'apport d'agriculteurs individuels, de ruraux, de citadins aussi, de commerçants, d'un juge, etc. fut plus important que prévu.

Bref, le mouvement est né, autour non pas d'un « *projet* », car Bénigne Jolliet, « *ancien paysan* », comme il se présente, et cheville ouvrière de l'association, n'aime pas ce mot, mais autour donc d'« *une action de collaboration* » avec l'AJAC, l'association des Jeunes agriculteurs de Casamance.

« Vers un choc des valeurs »

C'est à l'automne 1980 que l'AFDI reçoit Demba Mansare, un comptable de Dakar, qui, retourné à la terre, travaille à organiser les paysans de Casamance, du Sénégal, voire de l'ensemble des pays d'Afrique francophone. Après un séjour de Bénigne Jolliet et de sa femme, Marie-Hélène, en Casamance en janvier 1981, l'opération « Wakhadja » — un raccourci de trois mots mandingues qui signifient dialogue-connaissance-solidarité — prend corps. Elaboré entre l'AJAC et l'AFDI, le dossier, déposé auprès de la Commission européenne pour un complément de financement, prévoit des actions de maîtrise de l'eau, de maraîchage, de formation et d'information, d'amélioration de l'habitat, la mise en place de deux centres d'élevage, d'une caisse d'entraide (pour lutter contre le monopole des usuriers, pour la direction de laquelle un agriculteur de Casamance en stage en Bourgogne a été désigné par l'AJAC). Enfin, un couple de paysans bourguignons devrait s'installer en Casamance pour trois ans afin de suivre la réalisation de ces actions.

En réalité, la sensibilisation sur le terrain, en Bourgogne et en Franche-Comté, a commencé avec la visite de Jean-Noël Diouf, le président de l'AJAC, qui, du 25 juin au 15 juillet 1981, a fait quelque cinquante réunions et visites de fermes.

Vice-président de la chambre d'agriculture de l'Yonne, responsable du service de formation, Jacques Gillet est président d'AFDI-Bourgogne-Franche-Comté. Il n'est pas hostile du tout à l'élargissement de l'association à d'autres organisations agricoles, les petites nouvelles par exemple qui font peur aux quatre « grandes ». « *Les informations,* dit-il, *on les a comme tous les autres, par la télé. Des groupes divers s'intéressent au tiers-monde. Les agriculteurs étaient un peu en retrait. Les images de plus en plus criantes d'un gosse au ventre rond, cela inhibe. Les quêtes ne mordent plus. Que faire ? On veut développer des relations entre agriculteurs, pour travailler. Une aide précise de producteur à producteur. Pas question d'envoyer de l'argent sans savoir qui en profite. Avec l'AFDI, c'est précis, et c'est parce qu'on est agriculteurs qu'à Bruxelles on nous prend au sérieux.* »

Le mouvement d'échanges décrit par Jacques Gillet débouche sur une remise en cause. « *En discutant avec Jean-Noël Diouf, on s'est rendu compte que le travail ici et là-bas ne laissait pas plus de marge : avec une rendement de 16 quintaux, il faisait une marge de 15 quintaux. Lequel d'entre nous, en Bourgogne, peut en dire autant avec un résultat de 60 quintaux. Aussi, le travail avec les Africains amène-t-il à s'interroger sur notre modèle de développement. Cette évolution, impossible il y a dix ans, quand tout le monde pensait que toute solution résidait dans le progrès, est due au contexte économique : un choc des valeurs qui remet en cause notre productivisme.* »

Gevrey-Chambertin à l'heure de la Casamance

Autre retombée que Jacques Gillet perçoit depuis Dijon : « *L'inquiétude des autorités au Sénégal, dont les efforts en faveur du développement se heurtent à de multiples barrières, comme les dialectes différents d'un village à l'autre. Nous, agriculteurs, on débarque et on est en contact avec les villageois.* » Mais l'opération Casamance ne subit pas de pressions politiques profondes. « *Ce n'est pas l'Amérique du Sud, où travaillent d'autres groupes membres de l'AFDI nationale dont le CRIAD. Il ne s'agit pas non plus de la région la plus défavorisée comme le Sahel, qui présente un problème de reboisement de dimension internationale. Nous, nous préférons, parce que nous sommes un mouvement professionnel et non par caritatif, faire quelque chose de concret dans une petite région. Ensuite, l'opération Casamance, menée là parce qu'il y a des gens qui prennent en charge leur développement, pourra faire tache d'huile.* »

Depuis plusieurs mois, le canton de Gevrey-Chambertin, en Côte-d'Or, s'est mis à l'heure de la Casamance, sous l'impulsion d'un groupe catholique sans étiquette ni engagement précis, où les agriculteurs sont minoritaires. Parmi eux, Jean-Luc et Mireille Allexant. Ils se sont déjà occupés de la formation agricole d'un groupe de Maliens désireux de retourner au pays, d'un problème de relogement de Cambodgiens. « *Tant que les Sénégalais n'étaient pas venus chez nous, on ne ressentait pas ce besoin d'une aide. Cela a été comme un appel au secours. Pas une démarche intellectuelle.* » Ceux du canton ont voulu spécialiser leur apport : ils ont étudié les problèmes de l'eau. « *On doit pouvoir faire construire des éoliennes par les artisans de Casamance.* » Les recettes de la fête communale de Saulon-la-Chapelle ont été versées à l'AFDI.

Dans l'ensemble, les gens du canton ont apporté la même somme, 5 000 F, que la caisse du Crédit agricole de Côte-d'Or, présidée par M. Delatte, parlementaire européen. « *Dans les écoles primaires, les instituteurs s'y sont mis. Ils parlaient bien du tiers-monde, mais n'avaient rien de concret. Maintenant, ils envisagent des correspondances avec des écoles de Casamance, des échanges d'artisanat. Tout le monde marche : le toubib, le pharmacien, qui nous a dit : « Venez, on » va vous donner des médica- » ments.* »

Un détail : Jean-Luc, lui aussi administrateur à la F.D.S.E.A., ne voit pas pour quelles raisons on fermerait l'AFDI à d'autres mouvances syndicales.

Pour s'étendre en Saône-et-Loire, il fallait à l'AFDI un relais. Il l'a trouvé en la personne de François Loyat, animateur de l'Association départementale de promotion sociale agricole, constituée par les organisations professionnelles, mais aussi les établissements d'enseignement agricole, public et privé. Militant dans la mouvance socialiste autogestionnaire, membre d'un comité Larzac, père de quatre garçons et ayant adopté une petite Indienne, il était déjà sensible à la question des paysans du tiers-monde. A l'égard de l'AFDI, il était plutôt réticent : retrouver là-dedans la F.N.S.E.A., les chambres d'agriculture... Mais l'approche de Bénigne et de ses amis lui a semblé intéressante et, depuis mai, une petite équipe informelle s'est créée dans le département. « *Les agriculteurs sont peu motivés. Ils ont déjà tant de problèmes à eux, alors le tiers-monde n'est pas leur priorité.* » C'est ainsi qu'à l'AFDI on explique par exemple le peu d'empressement marqué par le président socialiste de la F.D.S.E.A. de Saône-et-Loire.

« *Le tiers-monde meurt de faim, on pense aussitôt à leur envoyer nos excédents,* ajoute François Loyat, *on ne voit pas d'inconvénients aux « échanges ». Sauf des marginaux, qu'on trouve au M.R.J.C. (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), chez les paysans-travailleurs ou dans les C.D.J.A.* » On s'interroge alors : Pourquoi des groupes se constituent-ils ? « *Le milieu paysan n'est pas plus ouvert qu'un autre, mais la perception du gaspillage des produits qui ne servent à rien quand ailleurs on crève de faim, lui est plus évidente. C'est viscéral.* »

« *Et puis,* dit Francis Loyat, *les gens ont été surpris de voir que les gars de Casamance venus ici savaient ce qu'ils voulaient. Mal à l'aise dans la conception du développement en France, ils sont sensibles aux critiques d'un Jean-Noël Diouf : avec le productivisme et la mécanisation, il n'y a plus de temps pour vivre.* »

« On est exploité pareil »

Cette sensibilisation paysanne débouchera-t-elle sur un engagement politique ? « *La motivation est plus religieuse que politique. D'ailleurs, ce mot est tabou en milieu agricole.* » Quant aux gens qui l'entourent, ceux qui avaient vingt ans en 1968, François Loyat constate qu'ils sont avec le tiers-mondisme à la troisième étape d'un parcours où se sont déjà éteintes les passions de l'engagement politique, puis de l'action locale.

Marie-Paule Joigneault, elle, est responsable à la F.D.S.E.A. et à la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Bernard, son mari, est ce qu'il est convenu d'appeler un solide paysan, un vrai, avec des mains larges deux fois comme les vôtres, un clin d'œil farceur sous la casquette. Ils ne connaissent l'AFDI que depuis le printemps, bien qu'engagés dans les organisations qui sont à l'origine du mouvement.

Le message, un peu retenu par les instances nationales, a mis du temps à descendre de Paris. Comme les étonnements de Jean-Noël Diouf étaient concrets — « *les sacs d'engrais perdus, quel gaspillage ! Nous, on ne s'en rendait plus compte* », — ils veulent être concrètement utiles et s'interrogent : « *Qu'est-ce qu'on pourrait emmener : une faux, un fléau, une machine à coudre ? L'abreuvoir à volailles, ou le semoir à petites graines, ils devraient pouvoir le fabriquer là-bas.* » Méfiant envers les œuvres — « *est-ce que l'argent arrive bien là où il y a besoin* », — le couple Joigneault s'est emballé pour ce projet d'échanges directs avec des collègues de Casamance. Partir huit jours là-bas ? Bernard s'est laissé convaincre, puis a pensé : « *Plutôt quinze* ». La décision a été prise en famille, avec les quatre enfants : « *On rognera sur autre chose.* » Pour sûr, ce sont les premières « vacances » des parents depuis dix ans. Et pour la première fois, le fils tiendra seul la ferme...

« *Vous allez chasser là-bas ?* », interroge le médecin, le jour de la vaccination. « *Ce n'est pas exactement cela* », répond Marie-Christine Dequiedt, jeune agricultrice et fière de l'être. Elle militait au M.R.J.C. Dominique, son mari, à Terre des Hommes. Pour étendre l'AFDI dans la Nièvre, Bénigne Jolliet a eu, avec eux, la main heureuse. Ils sont connus. N'importe qui ne réunit pas plusieurs centaines d'exploitants dans sa cour de ferme. C'était pour retarder l'expulsion. Le propriétaire grincheux de Dominique Dequiedt lui reprochait d'avoir retourné des herbages pour y planter... de l'herbe. Relogé par la SAFER, Dominique et Marie-Christine sont aussi les premiers à avoir constitué un groupement foncier agricole dans le département. « *Il n'y en aurait pas, si on n'avait pas été expulsé. L'analyse suit les faits.* »

Le fait, c'est que Dominique se trouve assez proche des paysans du tiers-monde : « *On est exploité pareil, car le produit n'est pas payé au prix et on n'en a pas la maîtrise.* » Et Marie-Christine : « *Depuis que j'ai ma fille, je trouve qu'il n'y a pas de plus grande détresse pour une mère que de ne pouvoir donner à manger à son enfant. D'abord le sentiment d'injustice. On théorise après.* »

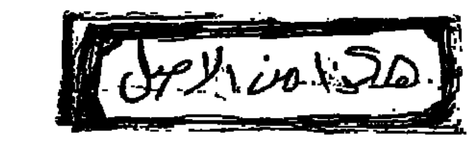
« *On n'est pas très formé,* indique Dominique, *c'est pour cela qu'on va en Afrique.* » En attendant, il lit *l'Afrique étranglée*, de René Dumont, et *la Stratégie de l'absurde*, de Pierre Sudreau. « *Après, on pourra sensibiliser à notre tour les gars du département.* » Le projet d'échanges avec la Casamance lui plaît, car il se base sur des relations personnelles, et il y a sur place des gars décidés : « *Sans volonté locale, on ne peut rien faire.* »

Prendre la décision de partir n'était pas facile. « *Je n'ai jamais été aussi loin, aussi longtemps* », dit Dominique. Leur dernier voyage, c'était pour leurs noces, au Larzac. « *Mais quand on veut vraiment militer, il faut se déranger.* » Ils iront en Casamance. « *Pour écouter et regarder. Après on fera quelque chose en faisant attention à ne pas faire de bêtise. Avant de vouloir aider, faut comprendre.* »

JACQUES GRALL.

Prochain article :

DES ARROSOIRS POUR LIBERER LES FEMMES DE CASAMANCE



AGRICULTURE

Mme ÉDITH CRESSON SE RENDRA AU CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

M. François Guillaume, président de la Fédération nationale du syndicat des exploitants agricoles (F.N.S.A.), rend hommage à l'attitude de M. Mitterrand dans une interview publiée dimanche 7 février, par *l'Est républicain*. *« J'ai eu l'impression,* dit-il, *que, parmi ceux qui nous gouvernent, le président de la République est le seul qui a une réelle sensibilité rurale qui peut lui permettre de comprendre les problèmes concrets du monde paysan. (...) M. François Mitterrand est un légitimiste. Il reconnaît l'importance de la F.N.S.E.A. Je crois qu'il a compris qu'on ne peut chercher à réduire et humilier ce syndicat sans conséquences. »*

Après avoir rappelé que jamais un gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra appliquer une politique agricole sans l'accord des agriculteurs — *« ce serait une erreur de croire le contraire »,* — M. François Guillaume ajoute que Mme Cresson *« aurait tout intérêt, en ce moment, à rester dans son ministère pour travailler, plutôt que d'essayer de convaincre les paysans sur des généralités. On ne va pas sur le terrain quand il est miné ».*

De son côté, Mme Edith Cresson explique, dans une interview à l'hebdomadaire *le Point*, qu'elle se rendra au congrès de la F.N.S.E.A. qui doit se tenir du 23 au 26 février au Touquet (Pas-de-Calais), car *« c'est la plus grande organisation syndicale agricole ».* Mais, ajoute le ministre de l'agriculture, *« il y a désormais une pratique différente entre le pouvoir politique et la F.N.S.E.A. : avec le gouvernement précédent, elle bénéficiait d'un monopole ».*

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail en décembre

	Variation (en %) au cours des 12 derniers mois (déc. 80 déc. 81)	des 6 derniers mois (juin 81 déc. 81)	des 3 derniers mois (sept. 81 déc. 81)	du dernier mois (nov. 81 déc. 81)
● ENSEMBLE	+ 14,0	+ 7,0	+ 2,8	+ 0,6
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 16,5	+ 8,1	+ 3,6	+ 1,0
Produits à base de céréales	+ 13,6	+ 8,0	+ 1,3	+ 0,4
Viandes de boucherie	+ 18,7	+ 7,8	+ 3,1	+ 0,8
Porc et charcuterie	+ 20,7	+ 14,2	+ 5,9	+ 1,2
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 16,0	+ 8,9	+ 6,0	+ 1,3
Produits de la pêche	+ 15,2	+ 7,6	+ 4,9	+ 2,0
Laits, fromages	+ 14,6	+ 6,8	+ 2,2	+ 0,7
Œufs	+ 6,9	+ 8,4	+ 6,2	+ 2,6
Corps gras et beurres	+ 20,3	+ 5,6	+ 1,0	— 0,2
Légumes et fruits	+ 20,9	+ 9,0	+ 5,1	+ 1,5
Autres produits alimentaires	+ 12,9	+ 7,2	+ 3,2	+ 0,9
Boissons alcoolisées	+ 16,6	+ 6,8	+ 4,3	+ 1,5
Boissons non alcoolisées	+ 8,5	+ 4,5	+ 1,7	+ 0,6
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 12,3	+ 6,4	+ 2,1	+ 0,5
1) Habillement et textiles	+ 9,0	+ 4,8	+ 3,3	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 7,6	+ 4,0	+ 3,0	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 10,3	+ 5,6	+ 3,7	+ 0,7
Articles chaussants	+ 7,9	+ 4,3	+ 2,8	+ 0,7
Autres articles textiles	+ 10,9	+ 6,0	+ 3,3	+ 0,8
2) Autres produits manufacturés	+ 13,2	+ 6,8	+ 1,8	+ 0,4
Meubles et tapis	+ 10,3	+ 5,0	+ 2,5	+ 0,8
Appareils ménagers élec. et à gaz	+ 10,5	+ 5,6	+ 3,3	+ 0,9
Autres art. d'équip. du ménage	+ 14,5	+ 7,4	+ 3,6	+ 0,9
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 13,6	+ 7,9	+ 3,4	+ 1,2
Articles de toilette et de soins	+ 11,8	+ 4,8	+ 1,8	+ 0,5
Véhicules	+ 12,5	+ 6,6	+ 3,9	+ 0,7
Papeterie, librairie, journaux	+ 17,6	+ 8,3	+ 3,9	+ 1,1
Photo, optique, élec.-acoustique	+ 3,5	+ 2,3	+ 1,2	+ 0,5
Autres articles de loisir	+ 10,6	+ 5,1	+ 3,3	+ 1,0
Combustibles, énergie	+ 18,7	+ 9,5	+ 0,3	=
Tabacs et prod. manuf. divers	+ 9,1	+ 6,0	+ 0,1	— 0,4
● SERVICES	+ 14,4	+ 6,9	+ 3,0	+ 0,4
Services relatifs au logement	+ 13,7	+ 6,2	+ 2,8	+ 0,2
dont : loyers	(+ 13,0)	(+ 6,5)	(+ 2,7)	=
Soins personnels, soins de l'habill. (1)	+ 16,7	+ 7,6	+ 2,6	+ 0,4
Services de santé	+ 11,9	+ 7,6	+ 5,2	=
Transports publics	+ 16,5	+ 9,2	+ 0,9	+ 0,2
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 16,0	+ 6,9	+ 2,7	+ 0,4
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 15,7	+ 6,4	+ 2,8	+ 0,5
Autres services (3)	+ 12,1	+ 7,2	+ 3,0	+ 1,1

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi autos-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,9478	5,9520	— 50	— 5	— 95	— 40	— 120	— 30
$ can.	4,9249	4,9301	— 39	+ 22	— 60	+ 17	— 72	+ 47
Yen (100)	2,5468	2,5513	+ 159	+ 191	+ 340	+ 377	+1067	+1129
DM	2,5403	2,5442	+ 79	+ 105	+ 182	+ 213	+ 603	+ 657
Florin	2,3130	2,3161	+ 77	+ 100	+ 176	+ 203	+ 562	+ 608
F. B. (100)	14,9117	14,9328	— 316	— 82	— 801	— 506	—2294	—1809
F. S.	3,1625	3,1676	+ 156	+ 197	+ 349	+ 396	+ 977	+1063
L. (1000)	4,7486	4,7549	— 262	— 194	— 583	— 499	—1680	—1537
£	11,0533	11,0691	+ 6	+ 122	+ 45	+ 182	+ 440	+ 659

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/4	9 7/8	10 5/16	10	10 3/8	10	10 3/8
$ E.-U.	15	15 1/4	15 3/16	15 9/16	15 5/16	15 11/16	15 3/8	15 3/4
Florin	10	10 1/4	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8
F. B (100)	13	14	16	17 1/2	17	18 1/8	18	19
F. S.	2 7/8	3 1/8	7 1/4	7 5/8	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 13/16
L. (1000)	17 3/8	18 1/2	20 1/2	22	20 1/4	22 1/2	22 1/2	23 1/2
£	14 1/8	14 7/8	14 1/4	15	14 1/4	15	14 5/16	14 15/16
F. français	14 7/8	15 1/8	15	15 1/4	15 1/2	15 3/4	16 1/2	16 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE AMÉRICAIN SUR TROIS EST ARRÊTÉ

Un tiers des centrales nucléaires américaines sont actuellement fermées pour des raisons diverses, a confirmé, le 6 février, la commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.). Vingt-quatre des soixante-douze réacteurs américains étaient hors de fonctionnement, le 6 février, dont sept à la suite de l'arrêt automatique de la centrale de Ginna, le 25 février 1981. Selon le forum de l'industrie atomique, les centrales américaines ont produit à 61 % de leur capacité en 1981. — *(A.F.P.)*

● *Le Portugal intéressé par le gaz soviétique.* — Si l'Espagne confirme son intention d'acheter du gaz soviétique, le Portugal étudiera sérieusement la possibilité d'importer — lui aussi — du gaz sibérien. M. Carvalho Carreira, secrétaire d'État portugais à l'énergie, a indiqué vendredi 5 février qu'il pourrait être intéressant pour son pays de se raccrocher au gazoduc soviéto-européen, au cas où celui-ci serait prolongé jusqu'en Espagne.

ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS ET LA C.E.E. CHERCHENT A RÉDUIRE LEURS DIFFÉRENDS COMMERCIAUX.

Une importante délégation de la Commission européenne va s'efforcer les 8 et 9 février, à Washington, de convaincre les Américains d'éviter une *« guerre commerciale »* à propos des exportations européennes d'acier vers les États-Unis et de la politique agricole communautaire.

« Les États-Unis et la C.E.E. ne peuvent se permettre une guerre commerciale alors qu'ils ont toutes les raisons, politiques et économiques, de rester unis », a affirmé dimanche 7 février au cours d'une conférence de presse le chef de cette délégation, le vice-président de la Commission européenne, M. Wilhelm Haferkamp.

Du côté américain, cependant, le ton des dernières déclarations publiques des membres du gouvernement Reagan reste « dur », particulièrement en ce qui concerne la politique agricole européenne.

Le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, a même fait état ces derniers jours de l'adoption, au sein du gouvernement, d'une *« stratégie interministérielle »* pour contrer la politique agricole actuelle de la C.E.E., considérée comme favorisant les exportations agricoles européennes au détriment des exportations agricoles américaines. — *(A.F.P.)*

ÉDITION

● *M. Bernard Fixot, chez Hachette,* va abandonner ses fonctions de directeur de la branche « grande diffusion » en accord avec M. Jean-Claude Lattès, directeur de l'édition, précise-t-on. Il se consacrera « entièrement » à la direction d'Edition N° 1 (filiale de Hachette à 50/50 avec Europe 1), de B.F.B. (filiale de Hachette à 50/50 avec Bernard Barrault et Bernard Fixot) et Média 100 (100 % Hachette). M. Fixot assurera l'intérim de la direction de la branche « grande diffusion » qui comprend avant tout « le Livre de poche », en attendant la nomination d'un nouveau responsable.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Promodès

CHIFFRES D'AFFAIRES 1981

Groupe Promodès

Pour l'année 1981, le chiffre d'affaires provisoire h.t. du groupe Promodès consolidé a atteint 15 milliards de francs.

La progression sur l'exercice 1980 s'établit ainsi à 27 %. Consolidée depuis cette année, la société d'exploitation Goulet Turpin a contribué pour 633 millions de francs à ce chiffre d'affaires.

Société Promodès

Le chiffre d'affaires h.t. de la société Promodès seule a légèrement dépassé 5,7 milliards de francs, la progression sur 1980 s'établissant à 20 %.

Compte tenu de l'évolution générale de l'entreprise, le directoire a décidé de procéder à la distribution d'une action gratuite pour cinq actions anciennes, avec jouissance du 1er janvier 1981.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR « COFACE »

M. Francis Grangette, Conseiller Maître à la Cour des Comptes vient d'être nommé à la présidence de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE), il succède à M. Jean Chapelle décédé en août dernier.

Né en septembre 1921, ancien élève de l'ENA (promotion « France Combattante »), M. Francis Grangette entre dans les services de l'expansion économique en 1947. D'abord attaché commercial à Rio-de-Janeiro (1947) puis à New-York (1951), il est ensuite affecté en qualité de Conseiller commercial, à Hambourg (1954) puis à Milan (1961). Il est nommé en 1956 chef des services d'expansion économique en Iran, en Allemagne Fédérale (1968), en Italie (1973). En janvier 1976, il devient directeur général du Centre français du commerce extérieur et parallèlement président-directeur général de la SOFREDEX. Nommé Conseiller Maître à la Cour des Comptes en juin 1978, il est désigné en octobre 1980 à Bruxelles au Collège International des commissaires aux comptes de l'OTAN. En mai 1981, M. Michel Jobert, ministre d'État, ministre du commerce extérieur, l'appelle à ses côtés en qualité de chargé de mission auprès du ministre.

Société nationale, créée en 1948, la COFACE a pour vocation de garantir la bonne fin des opérations de commerce extérieur.

Elle délivre aux entreprises de toutes tailles des polices d'assurance les couvrant contre les risques qu'elles peuvent rencontrer à l'étranger, qu'il s'agisse du risque de prospection, du risque commercial de non-paiement de l'acheteur ou des risques de nature politique.

La COFACE compte actuellement plus de neuf mille entreprises assurées. Le montant des exportations qu'elle a couvertes en 1981 s'est élevé à environ 160 milliards de francs, toutes catégories de marchés confondues, ce qui représente à peu près 30 % du total des exportations françaises et 60 % de celles assorties de crédit.

D'autre part, le montant de ses encours, c'est-à-dire le montant restant dû sur les contrats garantis, s'élevait à la fin de cette même année 1981 à environ 430 milliards de francs.

Epargne Industrie

SICAV DU CRÉDIT MUTUEL

R.C.S. PARIS B 313 711 160
88-90, rue Cardinet - 75017 PARIS

Situation au 31 décembre 1981

Nombre d'actions en circulation :	2 365 740
Actif net en millions de francs :	703,53
Valeur liquidative de l'action en francs :	297,38
Dernier dividende global en francs :	16,85
Date de paiement :	30 avril 1981

SEFIMEG

Les recettes locatives de la société ont atteint, en 1981, 164,4 millions de francs, auxquelles s'ajoutent 13,2 millions de francs de produits accessoires et les sommes dues par l'État au titre de la garantie accordée pour compenser les effets des blocages partiels de loyers.

Les recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 1981 devraient, dans ces conditions, approcher 179 millions de francs contre 158 millions de francs représentant l'année dernière les recettes cumulées de SEFIMEG et d'UFIMEG.

Ces recettes devraient permettre la distribution d'un dividende majoré de 14 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

MANURHIN

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société-mère, y compris les travaux faits pour elle-même, s'élève au 31 décembre 1981 à 1 200 569 000 F contre 952 237 000 en 1980, soit une augmentation de 26,08 %.

Les exportations sont passées de 550 839 000 F à 731 796 000 F et représentent 60,95 % des ventes de 1981.

Pour le groupe Manurhin, et sous réserve de l'arrêté définitif des comptes, le chiffre d'affaires agrégé passe de 1 719 357 000 à 1 976 054 000 F soit une progression de 14,93 % et le consolidé du groupe de 1 396 710 000 F à 1 646 310 000 F, soit un accroissement de 17,87 %.

La société termine l'exercice avec un carnet de commandes qui s'établit à 1 314 395 000 F comprenant 73 % d'exportation.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 27 janvier 1982 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a pris connaissance de l'activité d'IMMOBANQUE au cours de l'exercice écoulé.

Comme précédemment annoncé, l'activité de la société a été supérieure en 1981 à celle de l'année 1980. Les quinze opérations initiées représentent un montant d'investissements hors taxe de 110 774 000 F contre 100 647 000 F se répartissant en treize opérations de crédit-bail pour 83 706 000 F et en deux opérations de location simple pour 27 068 000 F.

Le montant des engagements bruts hors taxes d'IMMOBANQUE est ainsi passé à 1 218 556 000 F à fin 1981 compte tenu des avenants aux contrats antérieurement signés ainsi que d'une levée d'option d'achat intervenue en cours d'exercice, contre 1 103 208 000 F à fin 1980. Ces engagements sont composés de deux cents opérations de crédit-bail pour 1 035 282 000 F et de seize opérations de location simple pour 183 274 000 F.

Le conseil d'administration a, par ailleurs, constaté qu'à la suite des conversions d'obligations intervenues en 1981 le capital d'IMMOBANQUE se trouve porté de 124 234 100 F à 126 312 000 F. L'emprunt obligataire convertible émis en 1974 est à présent soldé, tant par le jeu des conversions que des remboursements. Les dernières obligations appelées au remboursement début 1982 conservent cependant la faculté d'être converties en actions pendant un délai de trois mois.

Bien que les comptes ne soient pas encore définitivement arrêtés, l'augmentation des recettes locatives devrait permettre d'augmenter le dividende qui s'élevait à 28 F plus 0,30 F d'avoir fiscal pour l'exercice 1980.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Société d'investissement à capital variable

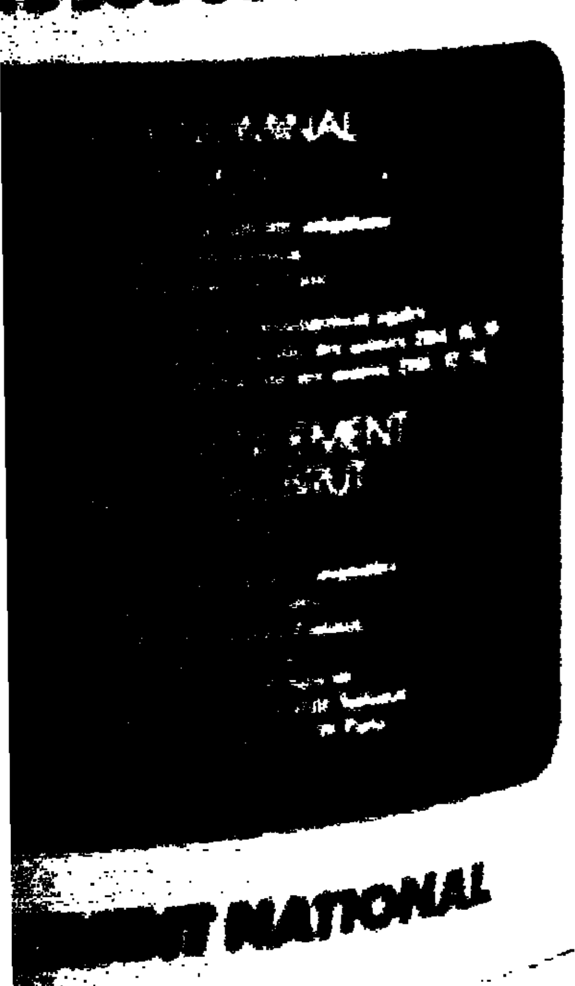
Le conseil d'administration s'est réuni le 4 février 1982 pour examiner les comptes arrêtés au 31 décembre 1981.

En 1981 les capitaux recueillis ont été d'environ 94 millions de francs. Les revenus distribuables de l'exercice sont de 24 648 139,70 F contre 16 146 179,41 F en 1980.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende net de 8,50 F par action plus 1,93 F d'avoir fiscal contre 7,50 F et 1,52 F d'avoir fiscal pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 16 %.

Dans un climat boursier défavorable (indice C.A.C. — 17,6 %) la baisse de la valeur liquidative de l'action a été limitée à 9,56 %, dividende distribué en cours d'année compris.





MARCHÉS FINANCIERS

Achats étrangers record à Wall Street en 1982

Les étrangers, et en particulier les Français, ont procédé en 1982 à des achats records d'actions américaines, rapporte la Securities Industry Association, une organisation professionnelle de courtiers en valeurs.

« *Ces achats*, indique-t-elle dans une étude, *ont porté sur une valeur estimée à 6 milliards de dollars contre 5,2 milliards l'année précédente. Les statistiques officielles font état, rien que pour les trois premiers trimestres de 1981, d'achats totalisant 5,3 milliards de dollars.* »

Au second trimestre de l'année, note l'étude, les achats de titres effectués par l'étranger ont atteint un niveau record du fait de la conjonction d'une forte montée des cours boursiers et du niveau élevé des cours du dollar.

Les achats effectués par des intérêts français, ajoute-t-elle, stimulés largement par les événements politiques en France, ont atteint pendant cette période 560 millions de dollars, soit presque autant que le total des achats français enregistrés en 1979 et 1980.

A partir de l'été, les achats de titres américains par l'étranger ont fléchi fortement, précise encore l'étude, en raison de la baisse des cours boursiers et du dollar, et de l'arrivée d'une nouvelle récession aux Etats-Unis.

Ils ont porté au troisième trimestre sur 659 millions de dollars seulement au cours du dernier trimestre de l'année.

La Securities Industry Association souligne enfin que les Britanniques sont demeurés, et de loin, en 1981 comme en 1980, les principaux acheteurs étrangers de valeurs américaines. En 1980, leurs achats s'étaient chiffrés à 2,5 milliards de dollars, rappelle-t-elle. – (A.F.P.)

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	29 janv.	2 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	826,7	841,3
Valeurs étrangères	1538,1	1555,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	119,3	121,4
Valeurs étrangères	248,7	251,0
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-81)	106,9	108,8
Pétrole-Energie	104,7	103,9
Métallurgie	120,3	119,2
Chimie	102,6	105,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	111,7	113,7
Constructions mécaniques	108,7	108,8
Matériel électrique	120,8	126,3
Automobile et accessoires	114,6	114,9
Industr. de consom. non alim.	108,6	108,9
Agro-alimentaire	106,3	109,7
Distribution	102,4	104,5
Transports	109,0	107,8
Services	107,0	108,9
Assurances	100,0	101,6
Banques	105,3	106,2
Immobilier et foncier	101,1	100,8
Investissement et portefeuille	104,7	107,4
Base 100 : 25 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	93,5	93,6
Emprunts d'Etat	94,4	94,5
Emprunts garantis et assimilés	93,8	93,7
Sociétés	92,4	93,0
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	83,6	83,5
Sociétés	89,1	89,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	97,0	98,4
Produits de base	77,4	77,4
Construction	182,8	188,4
Biens d'équipement	82,8	84,7
Biens de consomm. durables	65,2	65,9
Biens de consomm. non durables	83,3	85,4
Biens de consomm. alimentaires	128,4	130,8
Services	163,4	164,3
Sociétés financières	105,0	106,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	219,8	219,9
Valeurs industrielles	85,4	86,7
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	123,8	125,5

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MAGNETI MARELLI. – Quatrième fabricant européen d'équipements électriques derrière Bosch (numéro 1), Lucas et S.E.V., cette société du groupe FIAT annonce pour 1981 un chiffre d'affaires de 370 milliards de lires du même ordre de grandeur que pour l'exercice précédent. Au niveau consolidé, les ventes atteignent 459 milliards de lires. De fin 1979 à fin 1981, Marelli a ramené son endettement de 179 à 130 milliards de lires. De tous les fabricants européens, Marelli est celui qui obtient le meilleur rapport bénéfice-chiffre d'affaires avec un taux de 7,8 % contre 3,2 % pour Bosch, 2,6 % pour Lucas et 2,2 % pour S.E.V.

CYCLES PEUGEOT. – La firme a signé avec l'algérie un contrat sur la fourniture de cyclomoteurs « 103 », la livraison de pièces de rechange et la formation du personnel local pour le service après-vente. Une première livraison de 14 040 cyclomoteurs sera faite au cours du premier trimestre 1982. Un second contrat portant sur 28 000 cylomoteurs pourrait être prochainement conclu.

PERRIER. – Bénéfice net pour l'exercice clos le 30 septembre 1981 : 60,03 millions contre 52,48 millions de F. Dividende global inchangé de 12 F.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 mars prochain, le bénéfice atteint 36,7 milliards de francs. Du fait des restructurations et des opérations exceptionnelles intervenues ou en cours de réalisation, la comparaison avec la période correspondante de l'execice précédent n'est pas significative. Pour la même raison, les comptes consolidés du groupe au 30 septembre 1981 n'ont pas été publiés.

Rappelons que pour 1980-1981, Le bénéfice consolidé (part du groupe) s'était élevé à 170,39 millions de francs et que le résultat de la société avait totalisé 79,76 millions

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	4 fév.	5 fév.
Valeurs françaises	111,6	111,9
Valeurs étrangères	106,9	108
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	98,3	98,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 fév. 14 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/2	8/2
1 dollar (en yens)	232,35	233,60

BOURSE DE PARIS Comptant 5 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 052
5 %	....	0 068
3 % amort. 45-54	71	1 553
4 1/4 % 1963	97 60	1 666
Emp. N. Eq. 6 % 67	105 30	4 110
Emp. 7 % 1973	6580	..
Emp. 8,80 % 77	83 65	6 244
Emp. 9,80 % 78	78 80	5 612
E.D.F. 7,8 % 61	123 50	0 510
E.D.F. 14,5 % 80-82	92 80	9 046
Ch. France 3 %	214	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	162	....
Aciers Peugeot	80 20	82
Actibail	139	139 50
Agence Havas	298	298
A.G.F. (St Cent.)	385	389
A.G.P. Vie	2870	2878
Agr. Inc. Madag.	64	61 o
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Degremont	106	110
Delalande S.A.	145	150
Delmas-Vieljeux	426 50	443 50 d
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	117 50
Didot-Bottin	283	283
Dist. Indochine	400	405
Drag. Trav. Pub.	220 50	219 50
Duc-Lamothe	248	....
Dunlop	5 80	5 85
Eaux Bass. Vichy	1090	1065
Eaux Vittel	600	690
Ecco	863	890
Economats Centre	470	475
Electro-Banque	160	163
Electro-Financ.	313	325 50
Elf-Antargaz	208 60	200
E.L.M. Leblanc	308	307
Entrepôts Paris	169	169
Epargne (B)	1198	....
Epargne de France	305	....
Escaut-Meuse	185	189 80
Euromarché	878	880
Europ. Accumul.	74	74
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nodella S.A.	15 50	15 30
Naval Worms	105 50	107 50
Navig. (Nat. de)	66	65
Nicolas	416 50	421
Nodet-Gougis	339	339
Omn. F. Paris	838	838
OPB Paribas	88 80	89
Optorg	109 20	110
Origny-Desvroise	128 40	128
Palais Nouveauté	294	295
Paris-Orléans	89 70	89 70
Paris-Réescompte	320	310
Part. Fin. Gest. Im.	152	150
Pathé-Cinéma	72	72 10
Pathé-Marconi	37	....
Piles Wonder	114 60	114 60
Piper-Heidsieck	269 80	....
Porcher	228	225
Profils Tubes Est	13 80	14 30 d
Promodès	1160	1160
Prouvost ex-Lain.R.	24	24
Providence S.A.	287	290
Publicis	460	465
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	125	....
Akzo	68	70
Alcan Alum	140	....
Algemeine Bank	786	786
Am. Petrofina	399	....
Arbed	160 10	160 10
Asturienne Mines	54	52
Bco Pop Espanol	119	120
B. N. Mexique	23 05	23 05
B. Régl. Internat.	46000	46000
Barlow Rand	54	54 80
Bell Canada	105 10	107
Blyvoor	74	....
Bowater	28 20	30 25
British Petroleum	38	37 60
Br. Lambert	215	252
Caland Holdings	89	88
Canadian-Pacific	215 10	219 80
Cockerill-Ougre	18 10	19 20 d
Cominco	280	288
Commerzbank	404	400
Courtaulds	9 50	11 d
Dart. and Kraft	360	....
De Beers (port.)	47 10	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ulinex	185	....
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	395	396 20
S.K.F.(Applic. méc.)	65 90	71

SICAV

5/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9296 09	8874 55
Actions France	161 50	154 18
Actions-Investiss.	185 92	177 49
Actions sélectives	215 57	205 79
Aedificandi	236 31	225 59
A.G.F. 5000	186 43	177 98
Agfimo	263 74	251 78
Alsaf	184 27	175 91
A.L.T.O.	175 03	167 09
Amérique Gestion	313 85	299 62
Bourse-Investiss.	202 99	193 78
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sogever	546 82	522 02
Sogister	701 66	669 84
Soleil Investiss.	326 79	311 97
U.A.P. Investiss.	230 26	219 82
Unifrance	179 87	171 71
Unifoncier	447 47	427 18
Unigestion	409 11	390 56
Uni-Japon	642 88	613 73
Unirente	1394 78	1348 92
Valorem	263 67	251 71
Valrel	101216	101114
Worms Investiss.	465 04	443 95

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Union Brasseries	43	44
Union Habit.	188	188
Un. Imm. France	167 10	167 20
Un. Ind. Crédit	220 50	220 50
Union Ind. Ouest	280 80	292
Unipol	143 90	143
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 50	47 50
Waterman S.A.	180	176 30
Brass. du Maroc	173	173 50
Brass. Ouest-Afr.	21 80	22 40

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caparex	400	400
Ernault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Ians Industries	13	....
La Mure	75	....
M.M.B.	182	180
Océanic	6 40	6 90 d
Petrofigaz	444	446
Pronuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	130	132

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1764	1743	1751	1761
2672	C.N.E. 3 %	2675	2680	2680	2640
465	Air Liquide	465	463	463 50	463
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
600	Europe n° 1	586	595	595	594
620	Facom	513	514	514	514
155	Financial	160	161	161	160
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Usinor	7 30	7 30	7 30	7 15
	– (obl.)	97	96	96	96
	U.T.A.	164 80	155 50	160	152 50
	Valéo	234	234 90	236	230 50
	– (obl. conv.)	359	359	359	359
	Vallourec	117	115	114	112 80
	V. Clicquot-P.	1010	972	980	991
	Viniprix	756	770	770	765
	Elf-Gabon	1108	1090	1090	1081
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
72	Harmony	85	86	85	88
22	Hitachi	21 80	21 95	21 95	21 95
345	Hoechst Akt.	354	363 70	363 70	356
42	Imp. Chemical	47 25	45	45 10	46
92	Inco. Limited	95 90	99 90	100	97 90
426	IBM	447 50	456	458	455
197	ITT	201 50	200	201	200
680	Merck	609	609	610	599
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
117	Gencor	125	126	125 40	124 90
405	Gén. Electr.	445 90	451	449	446
270	Gen. Motors	273 80	275	275 50	279 40
68	Goldfields	62 80	64 40	64 40	64 40
[illegible]	West Deep	224	228	228	225
270	West Hold.	307	306	305	305
265	Xerox Corp.	284	282 50	282 50	287
2 50	Zambia Corp.	2 73	2 87	2 88	2 81

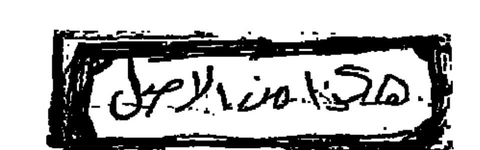
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 974	5 950	5 810	6 090
Allemagne (100 DM)	254 400	254 260	248	260
Belgique (100 F)	14 942	14 912	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 980	232	226	237
Danemark (100 krd)	77 710	77 590	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100 690	100 480	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 144	11 114	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 900	9 886	....	....
Italie (1 000 lires)	4 755	4 751	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	317 210	316 960	310	324
Suède (100 krs)	104 480	104 220	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 266	36 270	35	37
Espagne (100 pes.)	6 007	5 996	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 735	8 690	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 961	4 931	4 830	5 060
Japon (100 yens)	2 562	2 556	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/2
Or fin (kilo en barre)	72800	73000
Or fin (en lingot)	73100	73280
Pièce française (20 fr)	630 10	628
Pièce française (10 fr)	495	500
Pièce suisse (20 fr)	588	595
Pièce latine (20 fr)	539	526
Souverain	865	860
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1501	1580
Pièce de 5 dollars	781	....
Pièce de 50 pesos	3264	3253 50
Pièce de 10 florins	559	569 90



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7-8 février 1982 a été tiré à 508 217 exemplaires.

A B C D E F G

En Belgique

Le mot d'ordre de grève générale de 24 heures a été plus suivi en Wallonie qu'en Flandre

De notre correspondant

Bruxelles. — Deux mois exactement après la constitution du gouvernement, l'offensive syndicale a été déclenchée contre la nouvelle coalition composée de libéraux et de sociaux-chrétiens. Pour protester contre les « pouvoirs spéciaux » votés depuis la semaine dernière dans les deux Assemblées et avant de connaître le contenu que le cabinet Martens-Gol compte leur donner, le syndicat socialiste F.G.T.B. (Fédération générale du travail de Belgique) a déclenché une grève générale de vingt-quatre heures le lundi 8 février.

Une nouvelle fois, on a pu constater le clivage entre Flamands et Wallons. Le sud du pays, largement dominé par la F.G.T.B., était pratiquement paralysé dès le lever du jour, surtout dans les centres industriels comme Liège, Mons et Charleroi, alors qu'en Flandre, où les syndicats chrétiens sont majoritaires, la vie était presque normale le matin — sauf à Anvers, où l'organisation socialiste est plus solidement implantée.

En Wallonie, les transports publics circulaient à 10 % environ de leur capacité, les entreprises étaient fermées ainsi que les grandes surfaces, mais aussi souvent (par prudence, pour éviter les carreaux cassés) les petits commerces. Le courrier n'était pas distribué, les télégrammes non plus. Les chemins de fer avaient déjà cessé de rouler à à 22 heures dimanche, mais à l'aéroport Bruxelles-National, en début de matinée, le trafic était normal. Les journaux francophones n'ont pas paru, et la radio-télévision francophone en était réduite à un programme minimum : de brefs journaux parlés à 7, 8, 13, 18 et 19 heures, ainsi qu'un journal télévisé de quinze minutes à 19 h 30 et un film à 19 h 45.

Du côté flamand, en revanche, la vie a été infiniment moins perturbée. Les transports publics fonctionnaient au deux tiers du trafic normal, la plupart des entreprises étaient ouvertes, les usines tournaient le plus souvent — bien qu'au ralenti. Plusieurs journaux non socialistes avaient paru et la radio-télévision diffusait ses programmes et bulletins d'information habituels.

Si la grève a été ressentie d'une manière tellement différente en Flandre et en Wallonie, c'est parce que le syndicat chrétien à majorité flamande, tout en s'opposant aux pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement, a demandé à ses adhérents de patienter, de *« juger le gouvernement sur ses actes »* et non sur des intentions mal définies. Les syndicats chrétiens ont quelques amis dans la coalition et espèrent que ces ministres défendront leurs intérêts.

Les socialistes étant dans l'opposition, la F.G.T.B. estimait, de son côté, qu'il fallait passer à l'offensive sans attendre. Les dirigeants du syndicat socialiste, M. Georges Debunne, et surtout M. Jean Gayetot, qui est wallon, ont réussi en même temps à semer le désarroi dans les rangs du syndicat chrétien en appelant les adhérents de cette organisation à participer à leur mouvement. Les dirigeants chrétiens, désarçonnés, ont été obligés de laisser réagir les sections régionales « à la carte ». Dans plusieurs provinces wallonnes, lundi, les syndiqués chrétiens étaient donc en grève avec leurs camarades socialistes, malgré le mot d'ordre d'abstention de leurs dirigeants nationaux.

PIERRE DE VOS.

En Autriche

Le gouvernement s'inquiète de nouvelles menaces du groupe palestinien d'Abou Nidal

De notre correspondante

Vienne. — L'Autriche a renforcé le samedi 6 février, le contrôle de ses frontières et toute demande de visa d'entrée de la part de ressortissants de *« certains pays arabes »* fait l'objet d'une vérification rigoureuse de l'identité du demandeur. M. Erwin Lanc, ministre de l'intérieur, a pris ces mesures en réponse à une nouvelle menace de terroristes palestiniens. Il n'a pas voulu préciser quels étaient les pays arabes concernés, mais a admis que l'Irak et la Syrie en font partie.

Le groupe extrêmiste palestinien Al Assifa, dirigé par Abou Nidal, a remis, il y a quelques jours, une « mise en garde » aux ambassades d'Autriche à Koweït et à Beyrouth, accusant le gouvernement autrichien de *« collusion avec le sionisme et l'impérialisme américain. »* Deux membres de cette organisation, auteurs de l'attentat contre une synagogue de Vienne qui a fait, en août dernier, deux morts et plusieurs blessés, purgent leur peine de prison à vie, en Autriche. Un troisième Palestinien qui passe pour avoir organisé l'attentat, est en instance de procès. Al Assifa a également revendiqué l'attentat qui avait coûté la vie au président de l'association d'amitié austro-israélienne, M. Heinz Nittel, le 1er mai dernier, et avait par la suite menacé de mort le chancelier Kreisky lui-même.

Les mesures de contrôle seront particulièrement rigoureuses pour les voyageurs arabes venant des pays de l'Est. La presse autrichienne rappelle, non sans critiquer une fois de plus les rapports étroits entre le chancelier et M. Yasser Arafat, que l'ancien re présentant à Vienne de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Ghazi Hussein, a été affecté au bureau de l'O.L.P. à Budapest. M. Hussein, impliqué dans un mystérieux trafic d'armes, avait été rappelé de son poste l'été dernier, à la demande du gouvernement autrichien.

A la chancellerie et au ministère de l'intérieur les menaces du groupe Al Assifa sont prises au sérieux. Le chancelier a réuni, la semaine dernière, les ambassadeurs arabes accrédités à Vienne pour les informer des préoccupations du gouvernement.

WALTRAUD BARYLI.

● *Au Suriname,* le président de la cour de justice, M. Ramdat Misier, devait prendre ce lundi 8 février ses fonctions de président par intérim en remplacement de M. Henk Chin A Sen, contraint de démissionner jeudi dernier, a indiqué l'agence de presse néerlandaise A.N.P. de Paramaribo. Les militaires surinamiens, qui, sous la direction du colonel Desi Bouterse, dirigent en fait cette ancienne colonie néerlandaise — voisine de la Guyane française — depuis le coup d'Etat du 25 février 1980, ont annoncé qu'ils conserveraient le pouvoir jusqu'à nouvel ordre. — *(A.F.P.)*

● *La visite de M. Hessel aux Comores.* — M. Stéphane Hessel, délégué interministériel pour les questions de coopération et d'aide au développement auprès du premier ministre, a quitté Moroni samedi 6 février pour Paris au terme d'une visite officielle de trois jours aux Comores. A son départ, M. Hessel s'est déclaré *« très satisfait »* de son séjour, au cours duquel il a eu notamment des entretiens avec le président Ahmed Abdallah, qu'il a qualifié d'*« interlocuteur très sage qui a une vue très juste des problèmes de notre temps »*. A une question sur l'île de Mayotte, M. Hessel a répondu : *« Il y a de la part du gouvernement français comme du gouvernement comorien un très vif désir de surmonter dans l'amitié toutes les difficultés qui ont pu naître des problèmes posés par la situation à Mayotte et dans le reste de l'archipel. »* — *(A.F.P.)*

Au Salvador

LES INSURGÉS CONTROLERAIENT PLUSIEURS SECTEURS DE LA ROUTE PANAMÉRICAINE

Selon Radio-Venceremos, la radio du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), captée à San-José-de-Costa-Rica, samedi 6 février, les membres du Front contrôlent pour le cinquième jour consécutif, les villages à la périphérie d'Usulutan (112 kilomètres à l'est de San-Salvador) ainsi que certains secteurs de la route panaméricaine et de la route du littoral.

Le F.M.L.N. assure, en outre, contrôler la route entre San-Miguel, troisième ville du Salvador, et Usulutan, ainsi que tous les accès à San-Francisco-Gotera, chef-lieu du département du Morazan, située à 167 kilomètres au nord-est de la capitale.

Radio-Venceremos a lancé un appel aux transporteurs afin qu'ils évitent les routes du sud-est du pays *« du fait des combats constants qui s'y déroulent »*.

A Washington, M. Reagan s'apprêterait à annoncer des mesures de rétorsion économique contre Cuba, qu'il accuse de fournir une assistance militaire aux guérilleros du Salvador. D'autre part, un porte-parole du département de la défense a déclaré que six hélicoptères américains ont quitté les Etats-Unis dimanche 7 février pour le Salvador. — *(Reuter, A.F.P.)*

A Beaubourg

M. P. BLANQUART EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CENTRE DE CRÉATION INDUSTRIELLE.

M. Paul Blanquart vient d'être nommé directeur du Centre de la création industrielle (C.C.I.), en remplacement de M. Jacques Mullender, qui sera appelé à d'autres fonctions. M. Blanquart sera assisté de M. Bruno Chavane qui exercera les fonctions de secrétaire général du Centre. D'autre part deux missions ont été confiées, l'une à M. Jean-Louis Monzat de Saint-Julien, directeur de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui sera chargé de la création d'une école supérieure de création industrielle et de la gestion du fonds de la création industrielle au sein de la délégation aux arts plastiques ; l'autre à M. François Burkhardt, directeur du Centre de création industrielle de Berlin, qui patronnera une étude sur les actions de création industrielle dans leur contexte international et plus précisément européen.

[né le 19 juin 1934, à Templemars (Nord), M. Paul Blanquart, chargé de cours puis maître de conférences à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris, a aussi collaboré aux journaux *Politique Hebdo* et *la Gueule Ouverte.* Il est l'auteur de nombreux articles parus en France et à l'étranger, et traitant de sociologie urbaine. Il enseigne la sociologie à l'université de Paris-Val-de-Marne.]

[Né le 7 février 1931, à Puget-sur-Argens (Var), M. Jean-Louis Monzat de Saint-Julien a reçu une formation scientifique (physique, chimie et biologie) avant d'effectuer de nombreux séjours à l'étranger, notamment en Allemagne. Conseiller pédagogique des écoles de 1960 à 1965, il a ensuite dirigé le centre parisien de technologie de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, puis, jusqu'en juillet 1981, l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique.]

[Né le 16 avril 1936, à Winthertur (Suisse), M. François Burkhardt a fait ses études d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et à l'académie des beaux-arts de Hambourg avant de diriger, de 1969 à 1971, le Kunsthaus de Hambourg, puis, à partir de 1971, le Centre international du design de Berlin. Chargé de cours à l'école des beaux-arts de Berlin, il a publié de nombreux articles et contribué à la réalisation d'expositions consacrées à l'architecture et au design.]

Devant des chefs d'entreprise français et étrangers réunis à Paris par l'« International Herald Tribune »

« Qui dit partage du travail dit partage du revenu » déclare M. Mauroy

« Nous connaissons la dureté de la compétition économique internationale. La France n'aura pas une attitude frileuse. Elle a tout à gagner en assumant cette compétition de manière dynamique, et en s'ouvrant sur le monde », a déclaré M. Pierre Mauroy en inaugurant, lundi 8 février, à Paris, devant plusieurs centaines de chefs d'entreprise français et étrangers, la conférence organisée par le quotidien *International Herald Tribune.*

« La nouvelle politique économique française », a-t-il dit, souligne l'attitude *« ouverte et pragmatique »* du gouvernement au cours de ces derniers mois vis-à-vis des investissements étrangers en France. Le premier ministre a défini pour son auditoire les règles du jeu qu'entendent observer les pouvoirs publics dans ce domaine, énumérant trois critères fondamentaux : l'emploi, la technologie et l'impact sur la balance commerciale. M. Mauroy a indiqué à cette occasion que le montant des aides pour l'aménagement du territoire réservées aux fonds prioritaires sera doublée d'ici quelques semaines.

Définissant les principaux objectifs du gouvernement, M. Mauroy a longuement insisté sur la nécessité d'un nouveau partage du travail. *« La croissance ne suffit pas,* a-t-il expliqué. *Une croissance de 3 % peut nous permettre de créer au plus cent cinquante mille emplois. Pour absorber l'augmentation de la population active, et pour commencer à résorber la masse de deux millions de chômeurs, il faut qu'aux effets de la croissance s'ajoutent ceux d'un nouveau partage du travail. »*

Ce partage, a-t-il indiqué, peut se faire *« sans trop peser sur les charges des entreprises si la productivité augmente »*. C'est pourquoi le gouvernement *« reste attentif »* aux conditions de la réduction de la durée du travail ; il accordera son aide *« aux investissements nécessaires à la modification des processus de production et de l'organisation du travail »*.

« Qui dit partage du travail dit en effet simultanément partage du revenu », a ajouté M. Mauroy. Ces partages seront d'autant plus faciles que *« chacun prendra conscience de l'indispensable effort de solidarité nationale (...). Pour les chefs d'entreprise, cela signifie (...) investir et embaucher ; pour les Français, c'est accepter une évolution modérée des revenus et une organisation du travail qui permette d'augmenter la productivité globale de l'économie française. Pour que chaque travailleur français puisse travailler moins, il faut que les machines tournent davantage et que les services publics et les administrations soient ouvertes plus longtemps aux usagers »*.

M. Mauroy a insisté également sur la nécessité de maintenir un fort courant d'investissements, et, pour le financer, de développer l'épargne, *« notamment l'épargne la plus stable qui s'investit en valeurs mobilières »*. Des mesures incitatrices seront prises en ce sens, a indiqué le premier ministre.

M. Mauroy a souligné la nécessité d'élargir et de moderniser le marché financier français ; les réformes qui concernent l'unification du marché et la dématérialisation des titres, la création d'un marché « au continu » sur les valeurs les plus actives seront progressivement mises en œuvre dans les prochains mois.

MANIFESTATION D'ARTISANS A POITIERS

Poitiers. — Près de cinq cent artisans de la C.A.P.E.B. (Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment), artisans ruraux ou artisans mécaniciens ont manifesté dans les rues de Poitiers dès 7 heures du matin, ce lundi 8 février. Ils se sont groupés devant la préfecture avec de nombreuses banderoles et un cercueil symbolisant la mort de leur profession.

Une délégation a été reçue à la préfecture et à la mairie. Les manifestants se plaignent de voir leurs carnets de commandes presque vides et sont inquiets des nouvelles charges sociales qui leur incombent à la suite des récentes mesures prises sur le temps de réduction de travail.

C'est la première fois depuis sept ans que les artisans ruraux manifestaient à Poitiers.

LE DOLLAR TOUJOURS SOUTENU

Après un repli initial favorisé par la contraction de la masse monétaire américaine, le dollar s'est un peu redressé lundi 8 février en fin d· matinée sur la plupart des grandes places financières internationales, où une assez forte activité a régné.

D'abord coté 5,9350 F à Paris (contre 5,95 F vendredi en fin d'après-midi), la devise américaine est remontée à 5,96 F. Sur les autres marchés, elle n'avait pas cependant regagné à midi tout le terrain perdu à l'ouverture, s'échangeant à 2,3430 DM à Francfort (contre 2,3490 DM) et 1,8840 Fs à Zurich (contre 1,8860 FS) ; sauf à Londres, où la livre a valu 1,8610 dollar contre 1,8625 dollar.

Les cambistes attribuaient ce mouvement de bascule à la légère tension des taux enregistrée sur le marché de l'eurodollar, passés pour les échéances à six mois, notamment, de 15 1/2 % à 15 3/4 %.

Assez peu persuadés de la réelle détermination de l'administration Reagan à tenter de ramener le loyer de l'argent aux Etats-Unis à des niveaux plus raisonnables, ne serait-ce qu'en raison de la volonté du président de la Réserve fédérale de maintenir sa politique de taux élevés, les milieux financiers estiment que le dollar est toujours pour l'instant dans une phase de hausse.

